



**LES NATURALISTES
DE LA
HAUTE LESSE**

**RAPPORT
DES
ACTIVITES**

11^e année

1979

Quand je dirige ma promenade
vers une des forêts voisines :
Les Dhuits, Clairvaux, Le Heu,
Blinfeix, La Chapelle,
leur sombre profondeur
me submerge de nostalgie;
mais, soudain, le chant d'un oiseau,
le soleil sur le feuillage ou les
bourgeons d'un taillis me rappellent
que la vie,
depuis qu'elle parut sur la terre,
livre un combat qu'elle n'a jamais perdu.
Alors, je me sens traversé
par un réconfort secret.
Puisque tout recommence toujours,
ce que j'ai fait sera, tôt ou tard,
une source d'ardeurs nouvelles
après que j'aurai disparu.

Charles de GAULLE



LES BARBOUILLONS

+++++

PERIODIQUE MENSUEL D'INFORMATION

JANVIER 1979.

Numéro 27.

CALENDRIER DES ACTIVITES GENERALES.

JANVIER 1979.

Dimanche 14/1 : La vallée de la Lesse par monts et par vaux (3)

R.V. 9h30 Eglise de Villance (route Libin-Moissin)
Village historique de Villance - vieux moulins à eau -
Vastes panoramas sur le haut plateau - forêts et ruisseauux ...

Samedi 27/1 : Assemblée Générale de notre A.S.B.L.

R.V. Ecole Moyenne de Wellin

- à 19h. : partie administrative
(voir Ordre du Jour dans les "Barbouillons" n°26)
- à 20h30: causerie avec diapos : "Les Orchidées de notre
flore" par Daniel TYTECA

FEVRIER 1979.

Afin d'éviter toute interruption dans nos activités le Comité sortant prévoit les activités suivantes sous réserve d'approbation par le Comité 1979.

Week-end de Géologie des 10, 11/2.

Etude des terrains jurassiques au Sud de Charleville-Mézières
(Guides : Roland BEHR des Naturalistes des Ardennes françaises et le
Professeur VOISIN de l'Université de NANCY)

R.V.: S.10/2 à 10h, devant la gare de Charleville

Notre ami R.BEHR s'est chargé de l'organisation de ce week-end et en particulier de la réservation de chambres à l'hôtel. Il nous est donc absolument nécessaire de connaître d'avance le nombre de participants. C'est pourquoi nous prions les amateurs de remplir le papillon ad hoc, joint à ce N° des Barbouillons et de le renvoyer à A.M.MENU, la Culée, 93. 5436 RESTEIGNE) avant le 1er février. Cela permettra aussi de prévoir les regroupements dans un nombre minimum de voitures.

Le professeur VOISIN nous a préparé un copieux programme de découverte.
Jugez-en :

Samedi

- Départ de Charleville-Mézières

- 1) Contact Primaire/Secondaire à ARREUX
 - éventuellement ancienne gravière du cimetière (Bull.S.H.N.A.1976)
 - éventuellement coup d'oeil sur la carrière de la F. Marin où contact Cambrien/Dévonien
- 2) Entrée de Montcornet
 - affleurements du Sinémurien
 - coup d'oeil sur la carrière de Montcornet, avec plus dans le Revinien et poudingue gedinnien.
- 3) Les environs de RENWEZ
 - carrières dans le Sinémurien au nord du bourg
 - décalcifications
- 4) Le Bajocien des environs de l'ECHELLE
- 5) Butte de MARLEMONT
 - Turonien / Eocène / Pierre de Stonne
- 6) Retour par Signy l'A. et Thin le M.
 - dépression dans le Callovien
 - karstification du Bathonien

Dimanche

- 1) Les carrières du THEUX (fossiles du Sinémurien)
- 2) Le poudingue hettangien de St MENGES
- 3) Le Lias inférieur de la presqu'île d'IGES
- 4) Le Bajocien de DOM LE MESNIL et/ou HANNOGNES
- 5) Le Bathonien de CHEMERY (fossiles)
- 6) Rauracien karstifié et remplissage albo-wealdien aux environs de TANNAY - PETITES.ARMOISES
- 7) La gaize oxfordienne à LA BASCULE (fossiles)
- 8) Retour par Poix-Terron et Boulzicourt (travaux routiers dans le Bathonien)
 - si possible arrêt dans le Domérien-Carixien recoupé par la voie rapide au sud de la Ronde Couture

EDITEUR RESPONSABLE

Maurice EVRARD
Au Tilleul, 113
6921 CHANLY 084/38/80/76

Samedi 24/2 : Soirée d'initiation à l'observation des oiseaux sous la direction de Michel DAVID. 1er thème : LES OEUFs.

R.V. : 20h, Ecole Moyenne de Wellin

Dimanche 25/2: La vallée de la Lesse par monts et par vaux (4)

R.V. : 9h30 à l'église de Maissin

- Pont Marie-Thérèse (le plus célèbre pont de la Lesse après celui des Barbouillons !) Les pentes s'accroissent, la vallée se creuse, la forêt s'épaissit pour mieux camoufler les ruines mystérieuses du "Tchestê d'Môtche".

Calendrier de l'Equipe Botanique :

S. 13/1, S. 27/1, S. 24/2

R.V. 9h30 à la Maison de la Nature (Ave)

Reconnaissance des sites à préserver lors des opérations de remembrement à Lessive, Eprave, Ave-et-Auffe ...

Calendrier de l'Equipe Oiseaux:

S. 3/3 : Nettoyage des nichoirs du Bestin

R.V. : 14h. devant le château du Bestin

INFORMATIONS DIVERSES.

Le Comité unanime (pour une fois !) souhaite à tous les membres effectifs, adhérents, sympathisants et à leur famille une très bonne année ! Il espère que chacun l'a abordée avec confiance et optimisme, malgré la neige et la bise que les vrais naturalistes savent accueillir dans la bonne humeur comme des dons de la Nature, aux vertus cachées mais réelles ... Ce mouvement d'accueil et de bonne humeur leur évite rhumes, fluxions, angines et autres "malandres" ! (On voit que le rédacteur sort de "La Billebaude" !)

RAPPORT DES ACTIVITES DE 1978.

=====
Ce numéro 27 des "Barbouillons" comporte les comptes rendus des dernières activités de l'année 1978.

Chacun peut donc maintenant rassembler tous les rapports publiés pour en constituer le "Rapport 1978". C'est pour ce faire que vous trouverez en supplément à ces "Barbouillons" n° 27 une table des matières récapitulative. Il vous suffit donc de la suivre pour réaliser chacun un fascicule bien ordonné. Une page introductive vous est aussi fournie, comportant une pensée percutante, pour respecter la tradition des rapports annuels publiés précédemment.

Ceux qui le désirent pourront aussi obtenir des pages de couverture d'un beau jaune d'or, y compris la page de titre. Il suffira de les réclamer à A.M.MENU à l'occasion d'une sortie.

(N.B. : Les rapports des années 74 - 77 ne sont pas perdus de vue ... Il reste toujours des exemplaires de ceux des années précédentes.)

NOS JOIES :

- Bernadette et Etienne Carton de Tournai-Slégers sont les heureux parents d'un petit Etienne-Denis, depuis le 18/12/78. Toutes nos félicitations et nos vœux de santé et de longue vie à Etienne II.
- L'Office Belge de la Statistique nous fait savoir que notre dynamique Vice-président Edmond Mourrens est passé des rangs de la population active dans ceux des retraités à la date du 1er janvier. Nous nous en réjouissons avec lui et son épouse car nous savons que les Naturalistes et la cause de l'environnement seront les premiers à profiter de ce large crédit d'heures qui lui est ouvert.

NOS PEINES :

Une de nos membres de fraîche date et animatrice à la Maison de la Nature, Claire GHYS, a perdu son papa. A Claire et à Jean, l'assurance de notre profonde sympathie et l'appui de notre vive amitié.

LISTE DES MEMBRES EFFECTIFS.

Vous trouverez en annexe la liste des membres effectifs pour 1979 établie par le Comité en sa réunion du 6 janvier 79, conformément à nos statuts et au règlement d'ordre intérieur. Un oubli étant toujours possible, nous prions ceux qui croiraient remplir les conditions pour mériter ce titre et qui ne figureraient pas dans cette liste, de le signaler au plus tôt à A.M.MENU.

Le Comité a aussi décidé de proposer à Michel COGNIAUX et à sa fille de signer l'engagement prévu par notre règlement et de devenir ainsi membres adhérents de notre association.

LES NICHOURS SONT ARRIVES.

+++++

Grâce à notre ami Jean-Hubert ROCHE et avec la collaboration de sa famille, nous avons pu faire venir d'Allemagne une centaine de nichours imputrescibles que nous réservons à nos membres.

Un exemplaire sera en démonstration lors de l'assemblée générale et de la conférence de Daniel TYTECA le 27 janvier prochain.

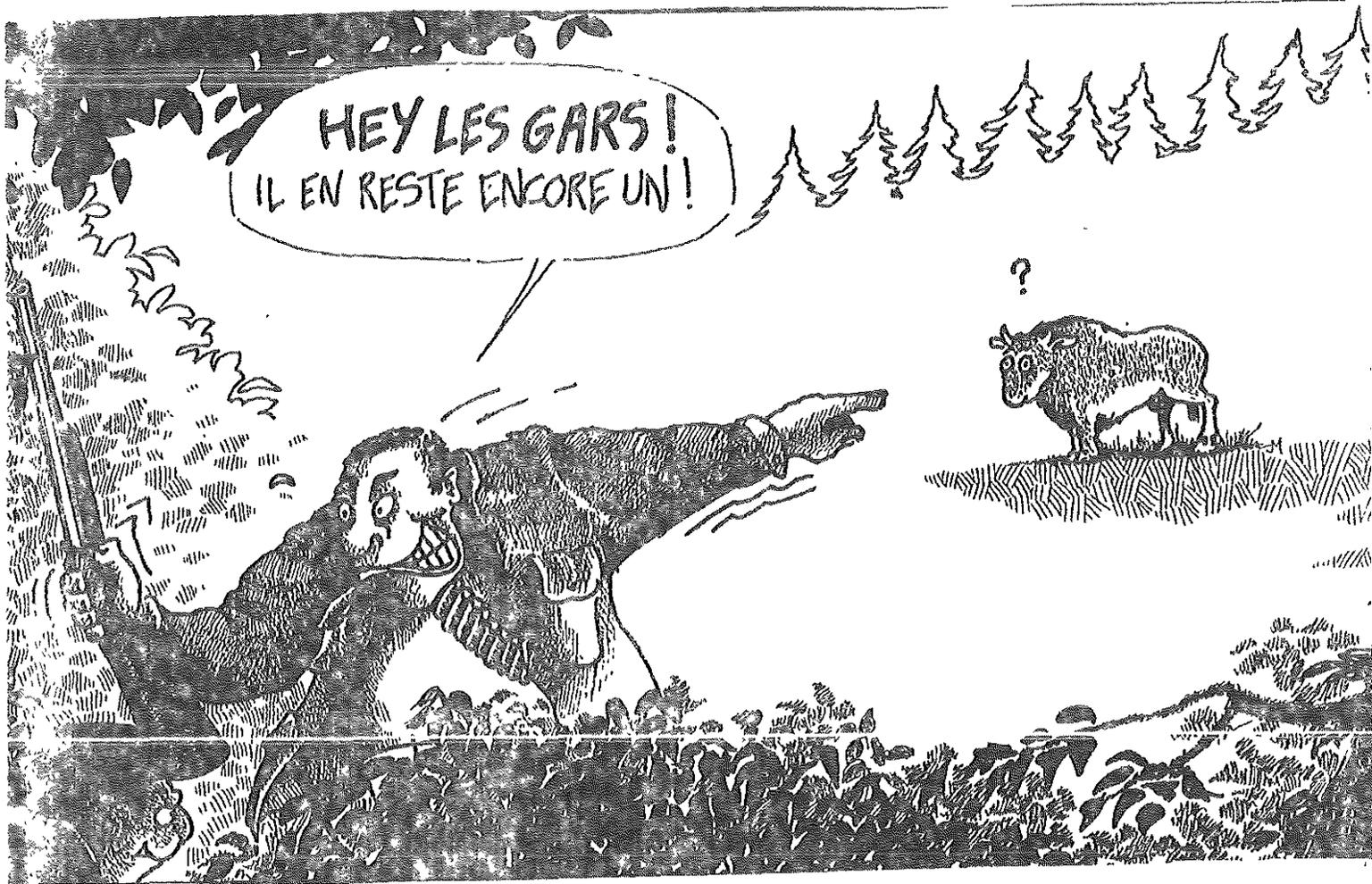
Ces nichours sont vendus 200 frs et les commandes seront délivrées "dans l'ordre des souscriptions" au CCP 000-0982523-10 des Naturalistes de la Haute-Lesse à Chanly.

Michel DAVID, responsable du stock, est à votre disposition pour tout renseignement (rue de Lesterny, 22a. 6940 FORRIERES)

ENQUETE sur la REPARTITION DES MAMMIFERES en WALLONIE
=====

En vue d'une cartographie des mammifères de Wallonie, base de leur étude et de leur protection, Roland LIBOIS, de l'Université de Liège (Institut Ed. VAN BENEDEN, Département de Biologie générale - Section Ethologie - quai Van Beneden, 22 - 4020 LIEGE) demande la collaboration de tous nos membres pour la récolte de renseignements.

Veuillez trouver en annexe un exemplaire de la fiche de renseignements à remplir et les instructions à suivre. D'autres fiches sont à la disposition des membres intéressés par ce travail chez A-M.MENU (la Culée, 93 - 5436 REBSTEIGNE) qui pourra réapprovisionner chacun à l'occasion des sorties bimensuelles.



Ill. de BONNENOY, tirée de "LA VIE DES BETES", n° 242, 9/78.

Il y a deux ans, je m'étais déjà adressé à vous pour vous demander des renseignements sur la présence des Loirs, Lérots et Muscardins dans notre pays. Les résultats préliminaires de cette étude ont été publiés (Naturalistes belges, 1977, vol. 58, pp. 260-265); les personnes qui m'avaient communiqué leurs observations ont été citées dans la publication et ont reçu une copie de cette dernière en guise de remerciement.

Devant le succès de cette démarche, il me paraît séduisant d'étendre ce genre d'enquête à tous les autres Mammifères. Bien qu'on puisse soupçonner la présence de bon nombre d'espèces sur l'ensemble du territoire wallon, on est bien surpris, lorsque l'on tente de dresser une carte de répartition, de constater que l'on manque de renseignements précis qui permettraient d'effectuer pareil travail.

Vous trouverez ci-après un formulaire avec différentes cases destinées à recevoir les renseignements demandés concernant les observations que vous accepteriez de me signaler. Un maximum de précision est souhaité dans la localisation de vos observations. Dans certains cas cependant, l'indication de la commune non fusionnée précisée par un lieu-dit ou hameau est largement suffisante. Dans d'autres cas (espèces rares, recherchées ou menacées), il est possible que vous ne souhaitiez pas apporter de précisions. Ce souci de protection est tout-à-fait légitime. Vous avez alors deux possibilités de protéger ces données soit en ne renseignant que la commune fusionnée (faites alors suivre le nom de la commune de la lettre F.); soit en cochant la case "blocage".

Les observations ainsi bloquées ne seront pas publiées sauf si la personne qui les a transmises donne son accord sur un mode de représentation cartographique que nous lui proposerons.

REMARQUES IMPORTANTES

1. Dans la mesure du possible, n'utilisez qu'un formulaire par espèce.
2. Animaux que vous trouvez morts et que vous ne pouvez déterminer.
La tête (au moins) sera conservée, soit au congélateur, soit dans un bocal rempli d'alcool ou de formol à 10 % (pas cher, disponible en pharmacie). Une étiquette écrite au crayon accompagnera chaque échantillon et renseignera localité et date de capture.
3. PELOTES de REJECTION.
Elles peuvent m'être envoyées, -- de même que les échantillons du § 2 -- pour autant qu'elles soient accompagnées d'une étiquette attachée à l'EXTERIEUR du SACHET et comportant au moins l'indication de la date et de l'endroit de récolte.
4. L'envoi de données, même les plus banales est vivement souhaité. Signalez la Taupe de votre jardin, l'Ecureuil du bois d'en face... Cela peut être important, même si vous n'en voyez pas l'intérêt immédiat.
5. Si vous désirez collaborer plus activement à cette enquête, soit que vous ayez déjà une masse considérable de données, soit que vous désiriez vous charger d'une partie du travail de recherche sur le terrain, (p.ex.: récolte de pelotes de réjection..), contactez moi dès que possible.
6. Cette étude étant un travail collectif, il est évident qu'elle paraîtra sous la signature de toutes les personnes qui auront aidé à sa réalisation.

POUR VOUS AIDER : Guide des Mammifères sauvages d'Europe occidentale par F.H. Vanden Brink, éd. Delachaux et Niestlé

Les Mammifères d'Europe (2 vol.) par Robert HAINARD, éd. Delachaux et Niestlé

FICHE de RENSEIGNEMENTS

OBSERVATEUR NOM : _____
 PRENOM : _____
 ESPECE OBSERVEE : nom français : _____
 nom scientifique : _____
 ADRESSE Code postal Tél. _____
 Restes : conservés : C
 non conservés : N
 Nature du contact : Vu : V; Piégé : P;
 Mort : M; Pelote : R; Traces : T.

COMMUNE + Province	LIEU-DIT	DATE	ALTITUDE	EXPOSITION	REMARQUES
1.					
2.					
3.					
4.					
5.					
6.					
7.					
8.					
9.					
10.					

N.B. - Chaque observation peut être accompagnée d'un croquis ou d'une carte permettant de préciser exactement l'endroit où elle a eu lieu.
 - Je désire recevoir autres fiches

- FICHE à renvoyer à Roland LIBOIS, Laboratoire d'Éthologie, Institut de zoologie, Quai Van Beneden, 22 B.4020 LIEGE (tél. 041 434918, ext. 79)
- INSECTIVORES
 Hérisson
 Taupe
 Musaraigne carrelet pygmée aquatique de Miller musette bicolore
 CHAUVES SOURIS
 Grand Rhinolophe
 Petit Rhinolophe
 Vespertilion murin
 V. des marais
 V. de Daubenton
 V. à oreilles échanquées
 V. à moustaches
 V. de Natterer
 V. de Bechstein
 Sérotine commune
 Sérotine de Leisler
 Pipistrelle
 Barbastelle
 Oreillard commun
 Oreillard méridional
 CARNIVORES
 Renard
 Blaireau
 Loutre
 Martre
 Fouine
 Belette
 Hermine
 Putois
 Chat sauvage
 Chat haret
 ONGULES
 Sanglier
 Cerf
 Daim
 Chevreuil
 Mouflon
 RONGEURS
 Ecureuil
 Loir
 Léroty
 Muscardin
 Hamster
 Campagnol roux
 C. terrestre
 C. souterrain
 C. des champs
 C. agreste
 Rat musqué
 Rat des moissons
 Mulot sylvestre
 Mulot à collier
 Rat noir (ou de grenier)
 Rat brun (ou d'égoûts)
 Souris
 Ragondin
 LAGOMORPHES
 Lièvre
 Lapin
- Mammifères visés par l'enquête.



LES NATURALISTES
DE LA
HAUTE LESSE

LES BARBOUILLONS.

+++++

PERIODIQUE MENSUEL D'INFORMATION

FEVRIER 1979

Numéro 28.

CALENDRIER DES ACTIVITES GENERALES.

Samedi 24/2 : Soirée d'initiation à l'observation des Oiseaux.

Thème : les OEUFs, par Michel DAVID.

R.V. : 20h, Ecole Moyenne de Wellin.

Dimanche 25/2 : La vallée de la Lesse par monts et par vaux (3)

A T T E N T I O N ! Le programme annoncé en janvier est modifié ! L'activité prévue pour le dimanche 14/1 a été reportée à ce dimanche en raison des abondantes chutes de neige de la veille. Donc,

R.V. à Villance (église) à 9.30 h.

Le matin, promenade aux environs de Villance et Maissin : Bois de Hômont (houx) - étangs.

Pique-nique : à la sortie de Maissin, route de Paliseul, au K 18. Après-midi, prospection des bois et de la vallée au N. de Maissin, passage au pont Marie-Thérèse ... (Photographes, à vos viseurs !)

Dimanche 11/3 : Les mégalithes de Wéris et des environs

A la suite de Paul de Saint-Hilaire, nous prospectons un coin de "L'Ardenne mystérieuse" ...

R.V. à 9.30 h, à l'église d'OPPAGNE (entre Barvaux et Erezé)

Venant de Marche, traverser Hotton en direction de Barvaux puis prendre à droite vers Ny, puis Oppagne.

Samedi 24/3 : 2e soirée d'initiation à l'observation des Oiseaux.

Deuxième thème : Les oiseaux de chez nous. Leurs biotopes. Leurs chants par l'Abbé PETITJEAN.

R.V. 20 h. Ecole Moyenne de Wellin

Dimanche 25/3 : La vallée de la Lesse par Monts et par vaux (4)
R.V. à Maissin (église) à 9.30 h.

Circuit entre la Lesse et l'Our, vallée du ruisseau de Roll.
La vallée et la forêt au Sud de Lesse.
Pour ceux qui ne peuvent venir que l'après-midi,
R.V. à 13h. au pont de Lesse.

Dimanche 8/4 : Les phénomènes karstiques dans le Parc National de
Lesse-et-Lomme.

Le matin : le karst aérien, Guide M. Raymond GOOSSENS.

R.V. à 9.30 h. au parking de Han-sur-Lesse

L'après-midi : le karst souterrain. Visite de la Grotte du
Père Noël. Guide : Guy DEFLANDRE

R.V. à 14h. à l'entrée du "Safari-Parc" de Han, route de
Belvaux-Han, au sommet de la côte.

Se munir de salopette, bottes, lampe de poche ...

Le nombre des visiteurs étant limité, il est possible que l'on
demande à ceux qui ont déjà fait cette visite de laisser leur
place aux nouveaux membres. Une promenade sera prévue pour
ceux qui ne se baladeront pas sous terre.

Réunion du Comité : Samedi 17/2 à 9.30 h. chez Pierre LIMBOURG.

Calendrier de l'Equipe Botanique.

S 24/2 : R.V. 9.30 h

S 10/3 : R.V. 14 h.

S 24/3 : R.V. 14 h.

Tous ces rendez-vous sont à la Maison de la Nature à AVE.

Au programme : reconnaissance des sites à préserver lors des
opérations de remembrement à Lessive, Eprave, Ave-et-Auffe.

Calendrier des Equipes Oiseaux.

S. 3/3 : Nettoyage des nichoirs du Bestin (Michel DAVID)

R.V. : 14h, devant le château du Bestin

S. 7/4 : Observation du Pic Mar avec l'Abbé PETITJEAN

R.V.:8h. au Moulin de Daverdisse.

S. 11/4 : Initiation aux chants d'oiseaux avec l'Abbé

PETITJEAN. R.V. 7h aux Péréés de Resteigne (Cabane Debernardi)

INFORMATIONS GENERALES.

Nichoirs : N'oubliez pas que Michel DAVID dispose d'un stock de nichoirs en matière imputrescible, mis en vente au prix de 200 Fr. Nos cavernicoles comptent sur vous dès ce printemps !

Tenderie : Ceux qui, à l'appel de Michel DAVID, avaient écrit au Ministre Guy MATHOT pour protester contre l'Arrêté réglant l'approvisionnement des éleveurs d'oiseaux et des pinsonniers pour 1978 dans la région wallonne, ont reçu dernièrement une réponse qui a inspiré à Michel les commentaires suivants :

Que de points d'interrogation !

Le 1 juin 1978 une réunion s'est tenue au cabinet du ministre des Affaires Wallonnes afin de débattre des problèmes liés au réapprovisionnement des amateurs d'oiseaux de cage et de volière. Cette réunion était une suite logique des réunions tenues en 1973 par la "Commission ornithologique" lors desquelles il fut décidé une période de 5 ans de réapprovisionnement des amateurs d'oiseaux de cage et de volière.

Sans qu'aucun nouvel accord ne soit intervenu lors de la réunion du 1 juin, est-il normal que, sous prétexte que les accords de 1973 ne le prévoient pas expressément, le réapprovisionnement soit prolongé ? Que penseriez-vous de votre locataire qui arrivé fin de bail vous annonce qu'il entend rester parce que le contrat ne stipule pas qu'il ne sera pas renouvelé ?

Vous venez de lire dans la réponse du ministre que l'arrêté royal du 20.7.72 mettait un point final à l'aviceptologie ou "tenderie" et qu'il n'entraînait nullement dans ses intentions de remettre cette décision en cause. En fait, la tenderie ne continue-t-elle pas sous une forme limitée en théorie, car non contrôlée ? Lors de la réunion précitée du 1 juin dernier, le représentant de l'Administration des Eaux & Forêts a déclaré que les préposés manquaient de formation et de moyens pour accomplir les contrôles prévus.

Quant aux captureurs.

Pourquoi une minorité (3.113) seulement nécessite-t-elle un réapprovisionnement régulier ? Les autres détenteurs d'oiseaux indigènes détiennent-ils des IMMORTELS ?

Pourquoi les captureurs revendiqueraient-ils une tenderie ouverte à tous puisqu'ils peuvent la pratiquer à titre personnel ?

Quand on pense qu'il a fallu deux siècles pour domestiquer le canari, selon la déclaration du porte-parole des amateurs d'oiseaux de cage à la réunion du 1 juin 1978, nos arrière-arrière-arrière ... petits-enfants verront-ils la fin d'un "réapprovisionnement temporaire" avec des espèces telles que les pinsons, autrement difficiles à manier que les serins ?

Quant aux protecteurs.

Quels protecteurs ?

Il ne s'agit certainement pas des représentants des sociétés de protection dont le porte-parole a synthétisé leur position en ces termes : "Dans les conditions actuelles il ne peut être question de prolonger le système de captures".

Le compromis du Ministre.

- Les mesures de surveillance seront renforcées.
(Si seulement elles étaient appliquées !)
- Le réapprovisionnement limité est reconduit ...
(et augmenté contrairement à la mention "dégressif" figurant à l'article 1 de l'arrêté du 4-9-78)
- La concertation permanente sera poursuivie.
(Cette concertation demande aussi à être éclaircie !)

L'arrêté ministériel du 4 septembre 1978.

Il prévoit 31.130 captures pour couvrir une mortalité annuelle de 30% (selon déclaration de la Fédération Ornithologique Wallonne adoptée par le Ministre) sur la base moyenne de 30 oiseaux par volière. Où se trouve le pourcentage de réussite en élevage ? Serait-ce néant ? Si non, pourquoi accorder plus que les besoins ?

Le nouvel engin de capture

La Convention Bénélux, qui a été adoptée par le Parlement, interdit l'usage d'un filet, même s'il répond aux normes de volume définies dans cette convention. Depuis l'arrêté ministériel du 13 septembre 1973 définissant les cages de capture, de "légères" et "subtiles" modifications sont apparues : "Les parois des cages peuvent être faites de tissages composés de fibres synthétiques ou naturelles, etc."

A ce compte-là, les engins de 20 mètres de long sur 2 mètres de large utilisés à l'apogée de la tenderie ne peuvent-ils répondre eux aussi aux normes de la convention ? Leur volume est 0 dm³ lorsqu'ils se ferment en position verticale, puisqu'ils n'ont pas d'écartement à la base.

Ne vous en référez pas au Petit Larousse qui vous apprend que le filet est un tissage Certaine LOGIQUE WALLONNE n'a que faire des définitions FRANCAISES !

Michel DAVID.

Le Comité, conscient que cette polémique comporte des aspects techniques assez complexes pour les profanes, souhaite faire quelques remarques.

- 1) Force nous est de constater que la carence des procès-verbaux des réunions de la commission ornithologique paritaire a favorisé la contestation sur le fond et des malentendus, voulus ou non, au sujet des décisions prises.
- 2) Nous soulignons un point d'accord entre les Défenseurs des Oiseaux et les représentants des "Amateurs d'oiseaux en cage", c'est le souhait de voir s'intensifier la lutte contre le braconnage.
- 3) Si l'on veut que la tenderie soit effectivement supprimée, il faut que l'Administration des Eaux et Forêts s'occupe de la formation des Agents techniques chargés du contrôle et que l'on fournisse à ceux-ci les moyens pratiques de l'effectuer.
- 4) Nous prenons acte des décisions du Ministre de renforcer progressivement les mesures de surveillance et de poursuivre la concertation permanente. Nous souhaitons toutefois des précisions au sujet des mesures concrètes d'application de ces décisions.

COTISATIONS 1979.

A ce numéro des "Barbouillons", est jointe une formule de virement-versement qui doit vous faciliter le règlement de la cotisation 1979.

L'Assemblée Générale du 27/1 a fixé ainsi les montants des cotisations :

Membre isolé : 250 Fr

Etudiant isolé : 190 Fr

Cotisation familiale : 260 Fr

Les nouveaux membres qui ont payé après le 30 octobre 1978 sont en règle pour 1979.

Tous ceux qui ont réglé leur cotisation avant la décision de l'Assemblée Générale sont cordialement invités à virer le complément.

NOS PEINES : Nous apprenons le décès de la maman d'Henri DUJARDIN. A Henri, Rosette et Catherine nos condoléances bien sincères et nos pensées les plus amicales.

EDITEUR RESPONSABLE

Maurice EVRARD

Au Tilleul, 113

6921 CHANLY

084/38.80.76



Coquelicot

Papaver Rhoeas



LES NATURALISTES
DE LA
HAUTE LESSE

LES BARBOUILLONS.

+++++

PERIODIQUE MENSUEL D'INFORMATION

MARS 1979

Numéro 29.

CCP 000-0982523-10

Tél : 084/38.88.52

CALENDRIER DES ACTIVITES GENERALES.

Samedi 24/3 : 2e soirée d'initiation à l'observation des OISEAUX
2e thème : Les oiseaux de chez nous - Leurs biotopes -
Leurs chants. par l'Abbé O. PETITJEAN
R.V. : 20h, Ecole Moyenne de Wellin

Dimanche 25/3 : La Vallée de la Lesse par monts et par vaux (4)
Circuit entre Lesse et Our - Vallée du ruisseau de Roli -
Vallée et forêt au S. du village de Lesse.
R.V. : Eglise de Maissin, 9.30 h.
Pour ceux qui ne pourraient venir que l'après-midi :
R.V. : Pont de Lesse, 13h.

Dimanche 8/4 : Les phénomènes karstiques dans le Parc National de
Lesse-et-Lomme
Le matin : le karst aérien, Guide M. Raymond GOOSSENS.
R.V. à 9.30 h. au parking de Han-sur-Lesse
L'après-midi : le karst souterrain. Visite de la grotte du
Père Noël. Guide : Guy DEFLANDRE.
R.V. à 14h. à l'entrée du "Safari-Parc" de Han, route de
Belvaux-Han, au sommet de la côte.
Se munir de chaussures, bottes, lampe de poche ...
Le nombre de visiteurs étant limité, il est possible que l'on
demande à ceux qui ont déjà fait cette visite de laisser leur
place aux nouveaux membres. Une promenade sera prévue pour
ceux qui ne se baladeront pas sous terre.

Samedi 21/4 : Initiation botanique et ornithologique dans le Parc
National de Lesse-et-Lomme.
(Tienne Turmont, Bois Niau, Tienne Moseray, Bois d'Ellinchamp)
Guide : Daniel TYTECA
R.V. : 9.30 h. à l'Eglise de Belvaux

Dimanche 13/5 : Initiation botanique et ornithologique dans la région.
(Fond des Vaux de Rochefort, plateau du Gerny, Carrière de marbre Saint-Remy)

R.V. 9,30 h au square Crépin. Guide : Maurice EVRARD
ROCHEFORT

Samedi 25/5 : Observation des plantes, des oiseaux, des poissons à Mirwart.
Guide : Annick MEURRENS

WEEK-END 2 et 3/6 : Excursion en France aux Marais de SECHEVAL et dans les côtes de Meuse. Guide : Mr Roland BEHR
Il s'agit du week-end de la Pentecôte : les hôtels risquant d'être pris d'assaut pendant ces jours de congé, notre guide souhaite retenir des chambres assez longtemps à l'avance, dans un hôtel de Charleville. Les amateurs sont donc priés de se faire connaître avant le 1er avril en renvoyant le papillon joint à ce "Barbouillons".

Samedi 23/6 : Exploration de la Fagne d'Ochamp.
Guide : P. LIMBOURG

Réunions du Comité :

S 21/4 à 20 h. chez MEURRENS à Frandoux

S 23/6 à 20 h. chez TYTECA à Masbourg

S 25/8 à 20 h. chez ROUSSEL à Strée

CALENDRIER de l'Equipe Botanique :

S 24/3 : 2h. Maison de la Nature à Ave

S 7/4 : 14h. Parking Han/Lesse. Anémones pulsat. dans le P.L&L

D 22/4 : 9.30 h. Parking Han/Lesse. La flore des xerobrometum.

CALENDRIER de l'Equipe Oiseaux :

D 1/4 R.V. Eglise de Wavreille à 7h (Michel DAVID)

S 7/4 Observation du Pic Mar (Abbé PETITJEAN)

R.V. 8h. Moulin de Daverdisse

S 14/4 Initiation aux chants d'oiseaux (Abbé PETITJEAN)

R.V. 7h. Cabane Debernardi, aux Pérées de Resteigne

Réunion de la Section Environnement :

V. 6/4 à 19h, chez E. MEURRENS à Frandoux

INFORMATIONS GENERALES.

NOS JOIES.

Claire et Jean GHYS sont les heureux parents d'un petit Mathieu. Toutes nos félicitations ! Tous nos vœux de vie longue et heureuse au dernier-né de la famille naturaliste !

Aux amateurs de photo :

Un de nos membres, H. WILLEM, propose ses services pour relancer une équipe-photo. Il souhaite que les personnes que cela intéresse prennent directement contact avec lui pour organiser une réunion où se définirait l'action future de cette équipe.

Voici son adresse : rue M. Jaumain, 7. 5330 ASSESSE

Appel de la R.T.B.F. - Centre de Production de Namur - Luxembourg -
Brabant Wallon.

Dans "Zone verte" émission du 2e programme (le samedi de 9 à 12h) et dans "Du Coq à l'âne", émission du 1er programme (le dimanche de 6.30 h à 9h), José TITEUX parle des plantes sauvages et de leurs propriétés. La R.T.B. publie "Les fiches vertes de José TITEUX", illustrées de photos de plantes. Elle fait appel aux Naturalistes qui auraient des diapositives pouvant illustrer les plantes dont la liste suit. Ceux qui accepteraient de prêter des dias verraient leur nom signalé sous les photos des "Fiches Vertes". A.M.MENU se charge de regrouper les dias pour les faire parvenir à R.T.B. Namur. Remettez-lui sans tarder les dias que vous acceptez de prêter ou envoyez-les-lui à La Culée, 93 5436 RESTEIGNE. Merci d'avance.

1. Chardon Marie (*Sybillum Marianum*)
2. Pimprenelle (*Sanguisorba minor*)
3. Pourpier (*Portulaca Oleracea*)
4. Fraisier (*Fragaria vesca*)
5. Chicorée sauvage (*Cichorium intybus*)
6. Sauge (*Salvia officinalis*)
7. Coquelicot (*Papaver rhoeas*)
8. Verveine (*Verbena officinalis*)
9. Choux (*Brassica oleracea*)
10. Fumeterre (*Fumaria officinalis*)
11. Genêt (*Sarotamnus scoparius*)
12. Hysope (*hysopus officinalis*)
13. Lavande (*Lavandula vera*)
14. Peuplier noir (*Populus nigra*)
15. Chenopode (*Chenopodium album*)
16. Souci (*Calendula officinalis*)
17. Oseille (*Rumex acetosa*)
18. Châtaignier (*Castanea sativa*)
19. Raifort (*Cochlearia armorica*)
20. Fenouil (*Foeniculum vulgare*)
21. Aubépine (*Crataegus oxyacanta*)
22. La Bardane (*Arctium lappa*)
23. La bourse à pasteur (*Capsella bursa pastoris*)
24. Alliaire officinale (*Alliaria petiolata*)
25. La luzerne (*Medicago sativa*)
26. La primevère (*Primula officinalis*)
27. Le buis (*Buxus sempervirens*)
28. La tanaïsie commune (*Tanacetum vulgare*)
29. La cardamine des prés.
(*cardamine pratensis*)
30. La lamsane commune
(*Lapsana communis*)
31. Le muguet
(*Convallaria maialis*)

Une exposition qui vous intéresse.

Une collègue orchidophile de Daniel TYTECA, Mme E.KLOPFENSTEIN présente à LOUVAIN-LA-NEUVE, du dimanche 1er avril au dimanche 22 avril prochain, dans la salle de la Bibliothèque des Sciences Exactes, place des Sciences, 3 (ouverte les jours de semaine, sauf le samedi, de 8,15 h. à 18.15 h, et le dimanche de 15 h à 18 h) des aquarelles des orchidées de la Flore de Belgique. Chaque aquarelle représente une espèce avec son milieu environnant, et divers agrandissements montrant les détails de la structure florale.

Une exposition exceptionnelle et inédite, résultat de 9 ans de travail ...

Editeur responsable :

Maurice EVRARD.
Au Tilleul, 113
6921 CHANLY



LES NATURALISTES
DE LA
HAUTE LESSE

LES BARBOUILLONS.

+++++

PERIODIQUE MENSUEL D'INFORMATION

Avril 1979. Numéro 30

CCP 000-0982523-10

Tel : 084/38.88.52

CALENDRIER DES ACTIVITES GENERALES.

Dimanche 13/5 : Initiation botanique et ornithologique dans la région :
Fond des Vaux de Rochefort, plateau du Gerny, Carrière de
Marbre de St-Remy ... Guide M. Evrard.

R.V. : 9.30 h. au square Crépin à ROCHEFORT

Pique-nique : vers 13h., au Fond des Vaux (vallée au N.N.E.
de Rochefort, emplacement d'un méchoui célèbre des Natus)

Samedi 26/5 : Observation des plantes, des oiseaux, des poissons à
Mirwart - Guide Annick Meurrens.

R.V. : 9.30 h. - Eglise de Mirwart.

Pique-nique de midi : Chalet du Sans-Souci, dans le Domaine
provincial.

Week-end 2 - 3/6 : Excursion en France aux Marais de Sécheval et dans
les Côtes de Meuse. - Guide : R. BEHR.

Samedi 2 :

R.V. à 9.30 h. - place de l'église à Sécheval

Journée consacrée à l'exploration du marais avec repas de
midi (tiré du sac) dans un petit café de Sécheval.

Intérêt botanique, ornithologique, entomologique (lépidoptères
et autres insectes)

Cartes au 1/25.000 : Rocroi 7 - 8, Renvez 3 - 4. Logement à
Charleville pour les membres inscrits.

Dimanche 3 :

Départ à 8h. pour la visite des Côtes de Meuse

a) Côte de MORIMONT à Romagnes-sous-les-Côtes (29 km au S. de
Montmédy (Cartes Stenay 3-4 et 7-8)

b) Côte de St-Germain à Lion-devant-Dun (15 km au S. de Stenay)
(si on en a le temps)

Intérêt botanique (la rare anémone sylvestris) et entomologique.

Samedi 23/5 : Exploration de la Fagne d'Ochamps. Guide : P. Limbourg.

Réunions du Comité :

S. 23/5 à 20h : chez Tyteca à Masbourg.

S. 25/8 à 20h : chez Roussel à Strée

Calendrier de l'Equipe Botanique.

S. 12/5 : Inventaire floristique du Parc National de Lesse et Lomme (suite). R.V. : 9.30 h. Maison de la Nature (AVE)

S. 19/5 : Etude des graminées. R.V. : 14 h. Maison de la Nature (AVE).

D. 27/5 : Guidance des Naturalistes de Charleroi dans la vallée de l'Our et la Fagne d'Ochamps. R.V. : Grand-place de Wellin à 9.30 h.

S. 9/6 : Exploration de la Basse-Lesse avec la Société de Botanique de Liège, sous la conduite d'E. SERUSIAUX.

R.V. à la Gare d'Anseremme à 9h précises (départ en train)

Calendrier des Equipes Oiseaux.

D 5/5 : R.V. à 7.30 h. à l'église de Wavreille (Michel David)

Jeudi 24 mai (Ascension) Relevé de la population des nichoirs

R.V. 14h : Château du Bestin

Sorties proposées par l'Abbé PETITJEAN :

S. 5/5 7h. Pont d'Eprave

S. 12/5 7h. Eglise d'Ave

S. 19/5 7h. Hôtel du Ry des Glands - Neupont/Halma

S. 26/5 7h. Eglise de Mirwart

S. 2/6 7h. Pérées - Cabane Debernardi

S. 9/6 7h. Fagne d'Ochamps - route Libin/Recogne en face château Roumont.

INFORMATIONS GENERALES.

NOS JOIES.

Le 21/3/1979, Marguerite ROBERT a obtenu, avec la Plus Grande Distinction, le grade de Docteur en Environnement à la F.U.L.

Nos félicitations les plus chaleureuses !

Notre Président, Pierre LIMBOURG, vient d'être nommé membre de la Commission Royale des Monuments et des Sites pour la province de Luxembourg. Il a été installé récemment par le Gouverneur PLANCHARD. Cette charge lui permettra de se consacrer plus particulièrement à la protection des sites de notre région. Félicitations à celui qui voit ainsi consacrer la compétence qu'il a acquise en ce domaine !



LES BARBOUILLONS
+++++

PERIODIQUE MENSUEL D'INFORMATION
Mai 1979. Numéro 31.

CCP 000-0982523-10
Tel : 084/38.88.52

CALENDRIER DES ACTIVITES GENERALES.

Week-end 2-3/6 : Excursion en France aux Marais de Sécheval et dans les Côtes de Meuse - Guide : R. BEHR.
(pour le programme détaillé, voir "Barbouillons" n° 30)

Samedi 23/6 : Exploration de la Fagne d'Ochamps. Réserve des Anciennes Troufferies - Vallée du Serpont - Site de Contranhez.
Guide : P. LIMBOURG.
R.V. : 9;30 h, en face du Château de Roumont (carrefour route Dinant-Neufchâteau et route d'Ochamps)

Samedi 30/6 : Inauguration au Musée de Rochefort de l'Exposition :
"Visage d'une région" à 17 h.

Dimanche 15/7 : Visite du Parc National de Lesse-et-Lomme avec la Société des Naturalistes du Limbourg.
R.V. : 9.30h au Square Crépin à Rochefort
12 h. aux Rochers de Serin (Belvédère d'Hamerenne)

Dimanche 12/8 : Exploration de la forêt ardennaise.
"Grande journée de la Forêt" organisée par les Naturalistes de la Haute-Lesse à l'occasion de l'ouverture de l'Exposition sur la forêt à Villance et du 20e anniversaire du S.I.R. de Wellin. R.V. : 9.30 h. à l'église de Villance.

Réunions du Comité :

Sam. 23/6 à 20 h : chez Tyteca à Masbourg
Sam. 25/8 à 20 h : chez Roussel à Strée

Calendrier de l'Equipe Botanique :

S. 9/5 : Exploration de la Basse-Lesse avec la Société de Botanique de Liège - Guide : E. SERUSIAUX.

R.V. à la gare d'Anseremme à 9h. précises (départ en train)

D. 17/5 : Inventaire du Parc National de Lesse-et-Lomme (suite)

R.V. 9.30h. à la Maison de la Nature à Ave.

D. 24/6 : Inventaire du Parc National de Lesse-et-Lomme (suite)

R.V. 14h. Maison de la Nature à Ave.

Calendrier des Equipes Oiseaux :

Sorties proposées par l'Abbé PETITJEAN

S. 2/6 : 7h. - Pérées - Cabane Debernardi (Resteigne)

S. 9/6 : 7h. Fagne d'Ochamps - Route Libin-Recogne, en face du château de Roumont.

Sortie proposée par Michel DAVID :

D. 3/6 : baguage au Bestin à partir de 9 heures

INFORMATIONS GENERALES.

Nos peines.

Paul GELIN et Michel COGNIAUX ont eu la grande peine de perdre leur Maman. Nous présentons nos très amicales condoléances à Paul, Arlette et leurs enfants, à Michel et Caroline.

Nos succès.

Nous apprenons avec plaisir que nos fidèles membres Evelyne et Denis PAUWELS, tous deux licenciés en zoologie de l'ULB, viennent d'obtenir avec la plus grande distinction le brevet de "guide-nature" délivré par le Centre du Viroin de l'association des Naturalistes de Belgique. Toutes nos félicitations à ces jeunes studieux.

Une bonne nouvelle.

Notre Association vient d'être agréée comme organisme pouvant occuper un objecteur de conscience. Dès maintenant nous sommes en chasse pour découvrir l'objecteur idéal intéressé par nos activités et capable de prolonger le travail entamé par nos animateurs du Cadre Spécial Temporaire à la Maison de la Nature. Ceux-ci arrivent, en effet, au terme de leur contrat et vont devoir nous quitter l'un après l'autre, au cours des prochaines semaines. Si vous connaissez un objecteur désireux de se rendre utile dans l'animation-nature, la défense de l'environnement et la participation aux tâches administratives de notre A.S.B.L., veuillez le signaler au plus tôt à A.M.MENU, la Culée, 93. 5436 RESTEIGNE.

APPEL aux imaginations.

Nos amis Georges et Anna ROUSSEL voudraient baptiser d'un nom accrocheur, percutant ou magnétique le magasin de produits diététiques, biologiques, naturels, sains ... qu'ils tiennent au centre de la ville de Huy.

Ils font appel aux suggestions des Naturalistes. Le nom retenu vaudra à son inventeur un prix de valeur ... Envoyez vos suggestions à G. et A. ROUSSEL, rue du Centre, 47. 5272 Strée-lez-Huy.

N.B.

Avant les comptes rendus des activités d'avril, vous trouverez ci-après la suite du travail de synthèse réalisé par Jean-Paul LEDANT sous le titre "Aménagement des sentiers pédestres et protection des sites naturels", dont la première partie a été publiée dans le dernier "Barbouillons".

Editeur responsable :

Maurice Evrard.
Au Tilleul, 113
6921 CHANLY.



Campanule à feuilles rondes.

Campanula rotundifolia L.



LES BARBOUILLONS

PERIODIQUE MENSUEL D'INFORMATION

Juin 1979.

Numéro 22.

CCP 000 -0982523-10
Tel : 084/38/88.52

CALENDRIER DES ACTIVITES GENERALES.

Dimanche 15/7 : Visite du Parc National de Lesse-et-Lomme avec la Société des Naturalistes du Limbourg.
R.V. : 9.30h au Square Crépin à Rochefort
12h aux Rochers de Serin (Belvédère de Hamorene)

Dimanche 12/8 : Exploration de la forêt ardennaise.
"Grande journée de la Forêt" organisée par les Naturalistes de la Haute-Lesse à l'occasion de l'ouverture de l'Exposition sur la forêt de Villance et du 20ème anniversaire du B.I. de Wellin. R.V. : 9.30 h à l'église de Villance.

Septembre ; Afin que chacun puisse en bloquer les dates, nous annonçons les activités de septembre pour lesquelles de plus amples informations vous seront communiquées dans les prochains "Barbouillons" (n° 22 de Juillet-Août)

Dimanche 9/9 : Excursion dans la région de Charleville, à la découverte des 25 fougères que l'on peut rencontrer dans notre région. Guide : R. BEHR avec la collaboration du professeur A. LAVALLEE.
R.V. : 9/30 h devant la gare de Charleville.

Samedi 29/9 : Souper des Naturalistes au Perfondry à NIRMART.

Dimanche 30/9 : Journée Nationale de la Protection de la Nature dans la région de la Montagne St-Pierre.
Thème : Protection de la Nature dans les régions menacées par l'industrialisation.
R.V. 10 h à KANNE (Riemst, province de Limbourg)

Calendrier de l'Equipe botanique. :

D. 5/8. : Prospection dans la vallée de l'Ermeton en aval de Cochenée et dans les revins de la rive droite de la Meuse. (avec R. BEHR) suivie de l'exposition sur les champignons comestibles. la visite
R.V. 9 h , place de la gare à Givet

S. 25/8. : Prospection de l'étang de LUCHY (avec M. DE SLOOVER)
R.V. 9.30 h au carrefour de la route Recogne-Benuchenet et de la route de la gare de Rossart.

S. 8/9. : Prospection botanique dans la région de Givet
R.V. : 9.30 h. , gare de Givet

D. 23/9. Exploration de la région de Lesse-et-Domno.
R.V. : 9.30 h. , Maison de la Nature à Ave.

Prochaine réunion du comité :

Sam. 25/8 à 20 h : chez Roussel à Strée.

Informations diverses.

Nos peines :

Notre ami Francis COLLET vient de perdre son beau-père. Nous lui présentons, ainsi qu'à Jeanine et à leurs enfants, nos condoléances bien sincères.

Nos joies :

Notre ami Baudouin DEBLOU nous annonce son prochain mariage avec Véronique LEMERCIER.
Nous nos voeux de bonheur!

Exposition sur les champignons à MEREDSOUS.

Tous les jours en juillet et août et chaque week-end de septembre, une remarquable exposition très didactique sur les champignons, est ouverte au Centre Grégoire FOURNIER de l'abbaye de Meredsous.

Référendum :

Chacun peut constater que les activités générales du 4e samedi du mois sont moins fréquentes que celles du 2e dimanche. Le comité s'est penché sur ce problème et s'est demandé si le report de ces activités au 4e dimanche ne répondrait pas au vœu de la majorité des membres. Bien sûr, les activités hivernales de soirées resteraient fixées au 4e samedi pour permettre à ceux qui viennent de loin de rentrer sans problème...

Nous demandons donc à tous les membres de remplir et de renvoyer sans tarder le papillon joint à ce n° des "Barbouillons" : en saine démocratie, c'est le souhait du plus grand nombre qui prévaudra...

Les abstentions ne seront pas considérées comme une approbation du statu quo, mais comme une marque d'indifférence vis-à-vis de ce problème!

EXPOSITION "Le pays de Lessc et Lomme" au Musée de ROCHEFORT

Le samedi 30 juin, s'est ouverte à Rochefort l'exposition à la préparation de laquelle on s'affaire depuis tant de semaines à la Maison de la Nature, au Cercle Culturel et historique de Rochefort et dans les Ecoles des environs.

De l'avis de tous, c'est un événement. Comme elle restera ouverte pendant toute la durée des vacances et la première quinzaine de septembre, vous aurez tous l'occasion de venir la visiter. Vous y trouverez la carte en relief de la région réalisée avec tant de soin par nos animateurs de la Maison de la Nature et où se trouvent ramassés en un saisissant raccourci les aspects géologiques, géomorphologiques et botaniques de notre coin de prédilection. Le Dévonien est replacé dans le cadre géologique général grâce à la "Tour des âges de la Terre" réalisée en laine par l'Ecole Moyenne de Wellin (46 km de laine; 1 cm = 1.000 ans!) et illustré par les roches et fossiles caractérisant chaque étage, du Gedinnien au Famennien.

Dans cette exposition, les enfants des écoles ont eu l'occasion d'exprimer leur vision des problèmes de l'environnement régional. Ils le font dans une explosion de couleurs et d'imagination, avec une lucidité et une objectivité bouleversantes.

Enfin, d'admirables photos de Guy DEFLANDRE, des échantillons de l'herbier des Naturalistes, des documents anciens et un concours d'identification de photos, doté par la commune de Rochefort de 10.000F de prix et ouvert à tous, c'est plus qu'il n'en faut pour vous inciter à visiter cette exposition au plus tôt.

Editeur responsable :

Maurice EVRARD
au Tilleul, 113
6921 CHANLY



Chicorée Intybe
Lichorium intybus



LES NATURALISTES
DE LA
HAUTE LESSE

LES BARBOUILLONS
+++++

PERIODIQUE MENSUEL D'INFORMATION
Juillet - Août 1979. Numéro 33.

CCP 000 - 0982523 - 10
Tel : 084/38.88.52

CALENDRIER DES ACTIVITES GENERALES.

Dimanche 9/9 : Excursion dans la région de Charleville, à la découverte des 25 fougères que l'on peut rencontrer dans notre région.
Guide : R. BEHR
R.V. : 9.30 h. devant la gare de Charleville

Samedi 22/9 : Visite de l'exposition de notre amie Thérèse Slegers sur la fonderie de cloches de Tellin.
R.V. à 14.30 h. à l'église de Tellin

Samedi 29/9 : Souper au Parfondry (Domaine Provincial de Mirwart)
L'Apéritif sera servi à 19.30 h.
Menu : Potage ardennais
Mousse de jambon
Coq au vin
Gâteaux
Vins et café

Le nombre de places étant limité et les commandes à l'Ecole hôtelière de Libramont devant s'effectuer suffisamment tôt, nous vous demandons de vous inscrire au souper en virant la somme de 300 Fr au CCP 000-0982523-10 des Naturalistes de la Haute-Lesse à CHANLY avant le 20 septembre 1979. Il est rappelé aussi que cette soirée est réservée aux seuls membres de notre association.

Pour respecter une tradition déjà bien établie et qui a toujours été source de joie et de surprises heureuses, chacun aura à coeur d'apporter son petit cadeau personnalisé, expression de ses talents de bricoleur, ou d'artiste, ou de cuisinier, ou de jardinier, ou de tricoteur ... Ces cadeaux seront échangés selon une formule qui, cette année, sera ultra-rapide ! N'oubliez pas de signer votre oeuvre: celui à qui le sort l'attribuera vous en sera reconnaissant.

Vu le succès de la formule inaugurée l'an passé pour le X^e anniversaire, il est demandé aussi à chacun de préparer son petit intermède: sketch, chanson, poème, anecdote, blague, disque dédicacé, tour de force, de cartes, de magie, etc, etc. Certains numéros seront présentés librement mais d'autres seront tirés au sort au cours de la soirée et exécutés sur commande ! ...

La soirée sera réussie, car chacun saura y mettre du sien !

Dimanche 30/9 : 26^e Journée Nationale de la Protection de la Nature dans la région de la Montagne Saint-Pierre.

Thème : Protection de la nature et des paysages agricoles dans les régions menacées par l'industrialisation.

Programme :

- 10h. R.V. à Kanne (RIEMST, prov. Limbourg) dans la vallée du Geer.
- 10.15 h. Promenade pédestre vers le site classé de KAASTERT
- 12.15 h. Repas de midi à KANNE (Exposition - stands de docum.)
- 14 h. Manifestation officielle
- 15 h. Promenade pédestre dans les environs
- 17.30 h. Dislocation

Les Naturalistes de la Haute-Lesse seront présents au rendez-vous annuel des protecteurs de la Nature.

Samedi 6/10 : Séance exceptionnelle d'initiation aux champignons avec exposition, séance de détermination et projection de diapos.

R.V. : 19.30 h. à l'Ecole Moyenne de Wellin.

Venez rafraîchir vos connaissances en mycologie ! Si vous le désirez, vous pouvez vous joindre à l'équipe botanique qui passera sa journée à récolter le matériel pour l'exposition et la démonstration de la soirée.

R.V. à la Maison de la Nature, à Ave, à 9.30 h.

Dimanche 14/10 : Excursion avec le groupement AVES-Beauraing dans la vallée de l'Almache - Observation des oiseaux, des champignons et des arbres.

R.V. à 9.30 h. à l'église de Daverdisse (Guide : E. MEURRENS)

Calendrier de l'Equipe Botanique.

S. 8/9 : Prospection botanique dans la région de Givet
R.V. : 9.30 h., gare de Givet

D. 23/9 : Exploration de la région de Lesse-et-Lomme
R.V. 9.30 h. Maison de la Nature à Ave

S. 6/10 : Récolte de champignons en vue de la séance d'initiation
du soir
R.V. à la Maison de la Nature à Ave à 9.30 h.

INFORMATIONS DIVERSES.

Résultat du référendum sur la 2e activité du mois :

31 membres demandent que la deuxième activité soit fixée au 4e dimanche plutôt qu'au 4e samedi.

15 sont partisans du statu quo.

Le Comité a décidé d'appliquer la mesure réclamée par la majorité à partir d'octobre. Toutefois cette application ne sera pas absolue : d'autres facteurs du choix peuvent intervenir, comme la disponibilité des guides, par exemple. De cette façon, la volonté de la minorité ne sera pas tout à fait méconnue.

Exposition "Le pays de Lesse et Lomme" à Rochefort.

Vous n'avez plus que quelques jours pour visiter cette remarquable exposition à laquelle les Naturalistes et la Maison de la Nature ont pris une part importante. Elle est ouverte chaque jour de 14 à 18 h jusqu'au dimanche 16 septembre.

La musique à Rochefort.

Notre ami, le Père Albert van Iterson, nous prie de vous communiquer le calendrier des concerts organisés à Rochefort par le Cercle Culturel et Musicale.

V. 14/9 à 20.30 h. en l'église décanale de Rochefort

dernier concert de l'Eté musical

Musique classique par le trio Isselée

Lucienne ANTOINE, clavecin

André ISSELEE, flûte

Roger DESSART, violoncelle

Concerts de l'Automne musical

J. 27/9 Tour de chant de Jacques HUSTIN (Salle des Roches)

J. 4/10 Ensemble Félicien-Rops (Salle des Roches)

J. 11/10 Musique des Guides (Eglise décanale)

Le Groupement des Jeunes Protecteurs de la Nature (G.J.P.N.)

nous invite à diffuser les informations suivantes :

- I. Education-Environnement asbl organise dès septembre à Namur une session de formation d'animateurs-environnement.

- II. Dans une optique de complémentarité éventuelle à cette initiative, le GJPN propose trois cycles parallèles d'information,
 - A) LE DROIT, ARME DE CHOIX.
Première rencontre : samedi 24 novembre après-midi à Rixensart
 - B) LE NUCLEAIRE Rixensart les 24 et 25 novembre : informations accélérées pour Monsieur Tout le Monde.
 - C) REDECOUVRIR LE TEMPS. Situer notre existence, nos luttes sur la trame du temps.
Octobre : 27 & 28 Géologie, exposé théorique et promenades dans la région de TILFF.
Novembre 10 : conférence-promenade : la conception du temps chez les peuples primitifs à Jodogne
Janvier : conférence sur l'entropie : y a-t-il un début et une fin?
Février : observations astronomiques : la notion de temps et d'espace est-elle unique ?
Mars : étude des fossiles

- III. Grande manifestation POUR DES PISTES CYCLABLES.
Lieu : Esneux. Date : 13 octobre, 9 heures : jeux-vélos
13.30 h. films sur les problèmes du cyclisme
14.30 h. manifestation vers Liège en VELO
LIEGE, place du Marché 15.30 h.

Editeur responsable :

Maurice EVRARD
Au Tilleul, 113
6921 CHANLY



LES BARBOUILLONS
+++++

PERIODIQUE MENSUEL D'INFORMATION
Septembre 1979. Numéro 34.

CCP 000 - 0982523 - 10
Tel : 084/38.88.52

CALENDRIER DES ACTIVITES GENERALES.

Samedi 6/10 : Soirée d'initiation aux champignons (détermination - exposition - dias) par Arlette GELIN.

R.V. : 19.30 h. Ecole Moyenne de WELLIN

Dimanche 14/10 : Excursion avec le groupement AVES-Beauraing dans la vallée de l'Almache - Observation des oiseaux, des champignons et des arbres.

R.V. à 9h30 à l'église de Daverdisse (Guide : E. MEURRENS)

Dimanche 28/10 : A la découverte des versants de l'AMBLEVE

(Guide : Maurice DETHIOUX)

R.V. 9.45 h., église de FRAITURE (au confluent Ourthe-Amblève)

(N.B. : pour y arriver, prendre à 1 km au sud de Sprimont la route Rouvieux-Fraiture)

Dimanche 11/11 : Aux confins de la Famenne et de l'Ardenne

(Guide : Daniel TYTECA)

R.V. : 9.30 h., auberge de la Masblette à MASBOURG

Samedi 24/11 : Conférence du Professeur LEONARD (précisions dans le prochain "Barbouillons")

Calendrier de l'Equipe Botanique.

S. 6/10 : Récolte de champignons en vue de la séance d'initiation du soir. R.V. Maison de la Nature à AVE, à 9.30 h.

S. 27/10 : Prospection mycologique

R.V. : Maison de la Nature à AVE, à 9.30 h.

S. 10/11 : Plateau de la Croix-Scaille (géologie + botanique)

(Guide : Roland BEHR) R.V. : 10h, église de WILLERZIE.

EDITEUR RESPONSABLE : Maurice EVRARD; Au Ti'lleul 113, 6921 CHANLY

S. 24/11 : Visite du Musée et de la Forêt de Bon-Secours (Péruwelz)
R.V. : 9h square Crépin à ROCHEFORT
N.B. Tous les amateurs sont invités à se joindre à l'équipe
botanique pour cette visite d'un Musée inauguré le 16 septembre
dernier et qui va fermer ses portes jusqu'au prochain
printemps.

Les Samedis 8/12, 22/12 et 12/1, un cours(en salle) sera fait par
Maurice DETHIOUX sur "Les Groupements végétaux de Belgique"
(20 h. Ecole Moyenne de WELLIN) - Qu'on se le dise !

Equipe Oiseaux :

Jusqu'à la mi-novembre, notre ami Michel DAVID procède au
bagueage intensif ! Tous les amateurs sont invités à venir assister
à cette opération qui leur donnera l'occasion de voir de près nos
oiseaux, sédentaires et migrants. Rendez-vous donc à Forrières,
route de Lesterny, 22 A, dès le lever du soleil, tous les samedis et
dimanches matins, sauf les jours de pluie.

Michel nous promet aussi pour le prochain "Barbouillons" le
rapport sur l'occupation des nichoirs du Bestin en 1979.

Réunion du Comité :

Le samedi 27/10 à 16h. chez Paul et Arlette GELIN à Briquemont.

INFORMATIONS DIVERSES.

NOS JOIES.

Madame Ghislaine EVRARD nous annonce le mariage de sa petite fille
Pascaline avec Monsieur Vincent LAMALLE d'Embourg. Toutes nos félici-
tations à l'alerte grand-mère et aux jeunes mariés que nous ne manque-
rons pas de congratuler de vive voix le jour où ils accompagneront
Ghislaine sur le terrain.

NOS PEINES.

Martine MANNAERT a perdu sa soeur, après une très longue maladie.
Nous partageons la peine de Martine et de Pierre et les assurons de
nos sentiments les plus amicaux.

DOCUMENTATION.

Pour ceux de nos membres qui n'auraient pas eu l'occasion d'acheter
lors de l'exposition de Rochefort, les documents qui y étaient exposés,
rappelons qu'il leur est possible de se les procurer par versement au
CCP 000-0982523-10 des Naturalistes de la Haute-Lesse à Chanly.

- Les deux affiches des Plantes protégées de Belgique
75 frs pièce soit 150,-
- La Flore et la Végétation du Parc National de Lesse et Lomme
par A.THILL. Monographie Ardenne et Gaume 120,-
- Géologie et géomorphologie de la Région du Parc National de
Lesse et Lomme par B. Van de Poel. Monographie A. et G. 100,-

- Milieux et biotopes de la vie sauvage en Belgique par
A. Noirfalise. Monographie Ardenne et Gaume 60,-
- Rapport annuel des Naturalistes 1971 100,-
- Rapport annuel des Naturalistes 1972 100,-
- Rapport annuel des Naturalistes 1973 150,-
- La détermination facile des principaux carex de Belgique
Bernard OVERAL 20,-
- La détermination facile des principaux saules du sud de la
Belgique - Bernard OVERAL 10,-
- Introduction à la flore de Belgique par A. Lawalrée.
Editions du Jardin Botanique de Belgique 60,-

Si la commande ne peut être remise au cours d'une sortie, il faut ajouter 10 frs par document pour frais d'envoi.

Un mot gentil d'un jeune naturaliste :

"C'est par un après-midi hivernal que j'ai eu le plaisir de rencontrer les Naturalistes de la Haute-Lesse. Malgré mes quinze ans, j'ai pu m'intégrer tout de suite dans le cercle, grâce à l'accueil chaleureux qui m'a été réservé. Voyant que l'ornithologie m'intéressait beaucoup, l'Abbé PETITJEAN et Pierre LIMBOURG se sont vite acharnés à m'aider. Le bilan de leur enseignement : 56 chants d'oiseaux repérés et assimilés en six mois à peine. Après l'ornithologie, ce fut la botanique. Réalisant mon ignorance totale en la matière, chacun y a mis du sien, sans se lasser, toujours avec le sourire. Aussi, je remercie tous mes amis naturalistes qui ont pris la peine de m'expliquer, avec une patience inlassable, les nombreuses merveilles révélées en si peu de temps"

Eric BOSSART

AUTOMNE MUSICAL.

Le JEUDI 18 OCTOBRE à 20.15 h. en l'église de Han-sur-Lesse, CHARLES KLEINBERG récitant et le QUATUOR A CORDES "BELLA ARTE" interpréteront "les Sept Paroles du Christ en Croix" de F.J. Haydn.

A T T E N T I O N !

Un malencontreux oubli a entraîné, dans le compte rendu des activités générales de juin 79, la chute du rapport de la 2e partie de la journée du 23/6. Vous trouverez donc dans ce "Barbouillons" un feuillet complété que vous voudrez bien substituer aux pages 85 - 86 : l'assemblage de votre rapport annuel pour 1979 se fera ainsi sans problème ni lacune.



LES BARBOUILLONS

+++++

PERIODIQUE MENSUEL D'INFORMATION

Octobre 1979

Numéro 35

CCP 000-0982523-10
Tél. 084/38.88.52

CALENDRIER DES ACTIVITES GENERALES

Dimanche 11/11 : Aux confins de la Famenne et de l'Ardenne
Guide : Daniel TYTECA.
R-V. : 9.30h, Auberge de la Masblette, à MASBOURG.

Samedi 24/11 : La traversée du SAHARA d'ouest en est.
Conférence par le Professeur Jean LEONARD, de l'U.L.B.
Tous ceux qui ont déjà eu le plaisir d'entendre le professeur
Léonard sont convaincus de l'intérêt exceptionnel de cette
soirée. Amenez vos amis et connaissances : ils ne seront pas
déçus.
R-V. : 20h, Ecole Moyenne de WELLIN.

Dimanche 9/12 : La vallée de la Lesse par monts et par vaux (5).
Itinéraire : Redu - Lesse - Pont des Cochettes - Ry de Chiche-
ron - Bois de Deverdisse - Pont des Barbouillons - Séchery
R-V. : 9,30h, église de REDU.

Dimanche 23/12 : Excursion archéologique dans la vallée de la
SEMOIS.
Guide : Guido HOSSEY, du Service National des Fouilles
R-V. : 10h, au carrefour de MENUCHENET (route de Bouillon).

CALENDRIER DE L'EQUIPE BOTANIQUE

S. 10/11 : Plateau de la Croix-Scaille (géologie et botanique)
Guide : Roland BEHR
R-V. : 10h, église de WILLERZIE.

S. 24/11 : Visite du Musée et de la Forêt de Bon-Secours (PERUWELZ)
N-B. Tous les amateurs sont invités à se joindre à l'équipe
botanique pour cette visite d'un musée inauguré le 16 septembre
dernier et qui va fermer ses portes jusqu'au prochain printemps.
R-V. : 9h, au square Crépin à ROCHEFORT.

- S. 8/12 : Mousses et lichens dans le Parc National de Lesse-et-Lomme
R-V.: 9.30h, à la Maison de la Nature, à AVE.
- S. 8/12 : 1er cours d'initiation sur LES GROUPEMENTS VEGETAUX de Belgique par Maurice DETHIOUX
R-V.: 20h, Ecole Moyenne de WELLIN.
- S. 22/12 : Séance de travail en salle : mise à jour des Cahiers de l'Equipe Botanique, herbier, etc.
R-V.: 9.30h, chez D. et E. HEURRENS, à FRANDEUX.
- S. 22/12 : 2e cours d'initiation sur LES GROUPEMENTS VEGETAUX de Belgique par Maurice DETHIOUX
R-V.: 20h, Ecole Moyenne de WELLIN.

REUNION DE LA COMMISSION DE L'ENVIRONNEMENT :

Vendredi 30/11, à 20h, chez D. et E. HEURRENS, à FRANDEUX.

CALENDRIER DE L'EQUIPE OISEAUX

Jusqu'à la mi-novembre, séances de baguage tous les samedis et dimanches matin au domicile de Michel DAVID, rue de Lestorny, 22A à Forrières.

Le samedi 6/12, à 9.30h, rendez-vous à la maison de la Nature, à AVE pour une prospection ornithologique du Parc National de Lesse-et-Lomme conjointement à l'excursion des botanistes.

Une sortie est aussi prévue pour le 22/12. Téléphoner à M. DAVID pour en connaître l'heure et le lieu de rendez-vous (084/21 29 31).

INFORMATIONS DIVERSES

NOS PEINES - En dernière minute, nous apprenons le décès de la maman de Georges ROUSSEL, membre de notre Comité. Nous assurons Georges, Anna et leurs enfants du soutien de notre amitié et de la part que nous prenons à leur peine.

REMARQUE - Des ennuis de machine à écrire expliquent le retard avec lequel vous parvient ce n° d'octobre des "Barbouillons"...
Nous comptons sur votre bienveillante compréhension!



**LES NATURALISTES
DE LA
HAUTE LESSE**

LES BARBOUILLONS
+++++

PERIODIQUE MENSUEL D'INFORMATION

Novembre 1979

Numéro 36

CCP 000-0982523-10
Tél. 084/38.88.52

CALENDRIER DES ACTIVITES GENERALES

Dimanche 9/12 : La vallée de la Lesse par monts et par vaux (5).

Itinéraire : Redu - Lesse - Pont des Cochettes - Ry de Chicheron -
Bois de Daverdisse - Pont des Barbouillons - Séchery
Guide : Pierre LIMBOURG
R-V.: 9.30h, église de REDU.

Dimanche 23/12 : Excursion archéologique dans la vallée de la Semois.

Guide : Guido HOSSEY, du Service National des Fouilles.
R-V.: 10h, Carrefour de MENUCHENET (route de Bouillon).

CALENDRIER DE L'EQUIPE BOTANIQUE

S. 8/12 : Mousses et lichens dans le Parc National de Lesse-et-Lomme.
R-V.: 9.30h, Maison de la Nature à AVE.

S. 8/12 : 1er cours d'initiation sur LES GROUPEMENTS VEGETAUX de
Belgique, par Maurice DETHIOUX.
R-V.: 20h, Ecole Moyenne de WELLIN.

S. 22/12 : Séance de travail en salle : Mise à jour des Cahiers de
l'équipe Botanique, herbier, etc.
R-V.: 9.30h, chez D. et E. MEURRENS, à FRANDEUX.

S. 22/12 : 2e cours d'initiation sur LES GROUPEMENTS VEGETAUX de
Belgique, par Maurice DETHIOUX.
R-V.: 20h, Ecole Moyenne de WELLIN.

REUNION DE LA COMMISSION DE L'ENVIRONNEMENT

Vendredi 30/11, à 20h, chez D. et E. MEURRENS, à FRANDEUX.

CALENDRIER DE L'EQUIPE OISEAUX

Le Samedi 8/12, à 9.30h, rendez-vous à la Maison de la Nature à AVE, pour une prospection ornithologique du Parc National de Lesse-et-Lomme conjointement à l'excursion des botanistes.

Une sortie est prévue pour le 22/12. Téléphoner à M.DAVID pour en connaître l'heure et le lieu de rendez-vous. (084/21 29 31)

REUNION DU COMITE

Samedi 15/12, à 16h, chez MEURRENS à FRANDEUX.

INFORMATIONS DIVERSES

Rectifications :

1. Un très regrettable lapsus s'est glissé dans la rubrique "Nos peines" du dernier numéro des "Barbouillons". Le décès déploré était celui de la grand-maman de Georges ROUSSEL qui s'est éteinte paisiblement à un âge très avancé. Nous prions Georges et sa famille d'accepter toutes nos excuses.

2. Dans le compte rendu de la sortie botanique du 8/9/79 aux environs de Givet (p.110), il y a lieu de supprimer (lignes 22-23) "et la variété bleue du mouron des champs, Anagallis coerulea". Cette espèce avait été trouvée effectivement, mais au cours de la sortie du 5/8/79, lors de notre recherche de la flore messicole à Givet.

Profitons-en pour signaler l'araignée rare que nous y avons observée sur sa toile (dans laquelle se voyait le stabilimentum) sorte de zigzag); il s'agissait de ARGYOPE BRUENNICHII ou araignée grêlon ou épeire fasciée.

D.M.

Nos joies : Nous apprenons l'heureuse nouvelle des prochaines fiançailles d'Annick MEURRENS, membre du Comité de notre ASBL, et de Jean-Claude MONNEAUX, d'Arlon. Nous leur adressons tous nos vœux de bonheur et félicitons de tout coeur Daisy et Edmond.

Nos peines : Nous présentons nos condoléances les plus amicales au Père Albert van ITERSOU qui vient de perdre sa maman.



LES SARBOUILLONS

+++++

PERIODIQUE MENSUEL D'INFORMATION

Décembre 1979

Numéro 37

CCP 000-0982523-10
Tél. 084/38.80.75

CALENDRIER DES ACTIVITES GENERALES

Dimanche 13/1 : La vallée de la Lesse par monts et par vaux (6).

R-V.: 9.30h, église de DAVRDLISSE Guide : Pierre LIMBOURG

Samedi 19/1 : Conférence avec diapositives sur "LES RAPACES", par J.DOUCET.

R-V.: 20h, Salle de la Justice de Paix, à ROCHEFORT.

Samedi 26/1 : ASSEMBLEE GENERALE DE NOTRE A.S.B.L.

R-V.: 19h précises, à l'Ecole Moyenne de WELLEN

L'Assemblée Générale sera suivie, à 20.30h par une conférence d'Emmanuel SERUSIAUX, d'Inter-Environnement-wallonie sur :

": "Perspectives et avenir de la Protection de la Nature"

Samedi 9/2 : Excursion ornithologique en ZEELANDE (embouchure de

l'Escaut sous la conduite d'un membre du WIELEVAAL.

R-V.: 6.30h, Grand-Place de WELLEN.

Nous comptons louer un car pour cette journée. Les amateurs sont priés de retenir leur place en virant un acompte de 200F au CCP des Naturalistes n° 000-0982523-10 a CHANLY. Les inscriptions seront clôturées le jour de l'Assemblée Générale. Le voyage est gratuit pour les enfants des membres, âgés de moins de 12 ans.

Dimanche 24/2 : Initiation géologique (1)

Dimanche 9/3 : Initiation géologique (2)

Samedi 22/3 : Initiation à la Pédologie sous la conduite de F.DELECOUR de l'Institut Agronomique de Gembloux.

Samedi 29 et Dimanche 30/3 : Week-end culturel dans le Nord de la France. Sujet : "L'art religieux dans les Ardennes Françaises". Guide : Roland BEHR.

Dimanche 15/4 : Les extensions projetées du Parc National de Lesse-et-Lomme.

Dimanche 27/4 : Excursion à Marche-les-Dames avec M. l'Ingénieur DELVINGT.

Dimanche 4/5 : Sortie ornithologique dans les bois du Bestin avec observation du lever du soleil...

Samedi 17 et dimanche 18/5 : Week-end botanique dans le Grand-Duché de Luxembourg avec M. REICHLING.

Samedi 24/5 : Prospection dans la région de Lesse et Lomme.

Samedi 7 et dimanche 8/6 : Week-end en Haute-Marne avec R. BEHR et J.-M. ROYER - Observation de la floraison du sabot de Vénus...

Samedi 23/6 : Sortie dans le Parc National de Lesse-et-Lomme.

Ces prévisions à long terme permettront à chacun de faire son choix et de pointer dans son agenda les jours à réserver aux sorties naturalistes.

CALENDRIER DE L'EQUIPE BOTANIQUE

S. 12/1 : 3e cours d'initiation aux GROUPEMENTS VEGETAUX de Belgique par Maurice DETHIOUX.

R-V.: 20h, Ecole Moyenne de WELLEN.

S. 26/1 : Travail sur la maquette, préparation d'un montage audio-visuel sur le Parc de Lesse-et-Lomme.

R-V.: 14h, Maison de la Nature à AVE.

CALENDRIER DE L'EQUIPE OISEAUX

S. 12/1 : Visite collective commentée d'une exposition d'oiseaux.

R-V.: 14h, chez Michel DAVID, rue de Lesterny 22a, FORRIERES.

INFORMATIONS DIVERSES

NOS JOIES : André et Béatrice GUILLAUME-RAHIR nous font part de la naissance d'un petit Arnaud, chaleureusement accueilli par sa soeur Coralie. Toutes nos félicitations et nos vœux de longue et heureuse vie à Arnaud.

BONNE ANNEE! Le Comité souhaite à tous une année nouvelle pleine de grands bonheurs et de petites joies... Que nos rivières retrouvent leur limpidité et leurs truites, que chacun jouisse abondamment d'un air égayé de parfums de fleurs et de chants d'oiseaux, que nos villages et nos campagnes gardent leur visage de beauté et d'harmonie et que les Naturalistes gardent toute leur pugnacité pour oeuvrer à la réalisation de ces souhaits!

CONVOCAATION A L'ASSEMBLEE GENERALE

Vous trouverez en annexe à ce n° 37 des "LARBOUILLONS" la liste des membres effectifs de notre A.S.B.L. établie par le Comité au cours de sa réunion du 15/12/1979 conformément à nos Statuts et au Règlement d'ordre intérieur.

Nous vous rappelons que, pour être membre effectif de notre association, les conditions suivantes doivent être remplies :

1. Etre âgé de 12 ans au moins.
2. Etre en règle de cotisation.
3. Avoir fait partie de l'Association en qualité de membre adhérent pendant un an au moins.
4. Avoir "manifesté, par sa présence et sa participation, un intérêt aux activités de l'Association" (Art.3 des Statuts) et pour cela, avoir participé à 3 sorties générales au moins, ou à 2 sorties générales et 2 activités d'équipes, au cours de l'année écoulée.
5. Etre admis en cette qualité par le Comité et ce conformément à l'article 3 des Statuts.

L'erreur étant humaine, il pourrait se faire que quelqu'un ait été oublié alors qu'il remplit les conditions requises : qu'il veuille bien nous le signaler, au plus tard lors de l'Assemblée Générale. A la suite de celle-ci, la liste des membres effectifs doit être transmise au greffe du Tribunal de 1e instance.

Tous les membres effectifs sont donc priés de participer à l'Assemblée Générale qui se tiendra le 26 janvier 1980 à 19h à l'Ecole Moyenne de WELLIN.

ORDRE DU JOUR

1. Rapport moral pour 1979.
2. Bilan et comptes de pertes et profits au 31/12/1979.
3. Projet de budget pour 1980.
4. Fixation du montant des cotisations pour 1980.
5. Election du Comité pour 1980.
6. Projets d'activités pour 1980.

Il est rappelé que tout membre effectif peut se faire représenter valablement par procuration en faveur d'un membre présent.

Nous rappelons aussi certains articles de notre Règlement d'Ordre intérieur concernant le renouvellement du Comité :

Art.11 : "L'Association est gérée par un Comité composé de 7 membres. Les membres du Comité sont nommés annuellement par l'Assemblée générale parmi les membres effectifs. L'Association étant mixte et orientée vers la vulgarisation des sciences parmi les jeunes, les membres des deux sexes seront représentés au Comité et l'un des membres au moins devra avoir moins de 30 ans." (Art.8 des Statuts)

Art.12 : Sauf opposition de sa part, tout membre effectif âgé d'au moins 21 ans est éligible. Les membres désireux de prendre des responsabilités au sein du Comité sont invités à adresser leur candidature au Secrétaire avant l'Assemblée générale.

MEMBRES ADHERENTS

Au cours de sa réunion du 15/12/1979, le Comité a aussi décidé de proposer le statut de membres adhérents aux sympathisants dont voici la liste :

BOSSART Eric
Mme DEMOULIN
M. DEMOULIN
DUVIGNEAUD Jacques
FACON Jean-Pierre
FILLAIN Marguerite
LEBRUN Jean-Paul
LEDEBT Jean-Paul
Mme SANGIER
MORMONT Daniel
COURTOIS Paule
DELAUNOY Clovis
DEVILLEZ Guy
MATIK-KHET Marie

Pour que cette désignation soit effective, ces membres sont priés de marquer leur accord en signant le registre des membres et la déclaration dont nous rappelons la teneur : "J'adhère aux objectifs des Naturalistes de la Haute-Lesse, tels que définis à l'Art.2 des Statuts de l'A.S.B.L. et m'engage à faire profiter les autres membres de mes connaissances et de mes études tant dans le domaine des sciences naturelles que dans celui de l'écologie en général. J'entends participer activement, dans la mesure de mes moyens, à la conservation de l'environnement et à la protection de la nature." Cette signature peut se faire à l'occasion d'une des premières sorties de 1980.

EDITEUR RESPONSABLE : Maurice EVRARD
Secrétaire
Au Tilloul, 113

6921 CHANLY

Compte rendu des Activités Générales.

La promenade prévue pour le 14/1 a été annulée : c'est la première fois qu'une telle décision est prise depuis 10 ans ! Mais vraiment, la neige tombée en abondance le 13 avait rendu la vallée de la Lesse tout à fait inhospitalière, malgré l'accueil préparé à Villance par Michel Cogniaux : un naturaliste - distrait, téméraire ou inconscient ? - en a quand même profité !

Cette promenade est reportée au 25/2 : Nous espérons que M.Cogniaux aura gardé son café au chaud.

Samedi, 27/1.

A. Assemblée Générale.

Notre Assemblée Générale s'est tenue à Wellin sous la présidence de P. LIMBOURG.

Elle a commencé par une rétrospective des activités générales, des activités des sections et des équipes au cours de l'année écoulée. (Cfr. Table des Matières du Rapport 1978)

Le trésorier soumet alors les comptes, examinés préalablement par les vérificateurs désignés, Louis Mélignon et Bernard Overal, à l'Assemblée qui les approuve à l'unanimité.

Les montants des cotisations pour 1979 et 1980 sont ensuite discutés et fixés, puis le budget proposé pour 1979 est approuvé unanimement.

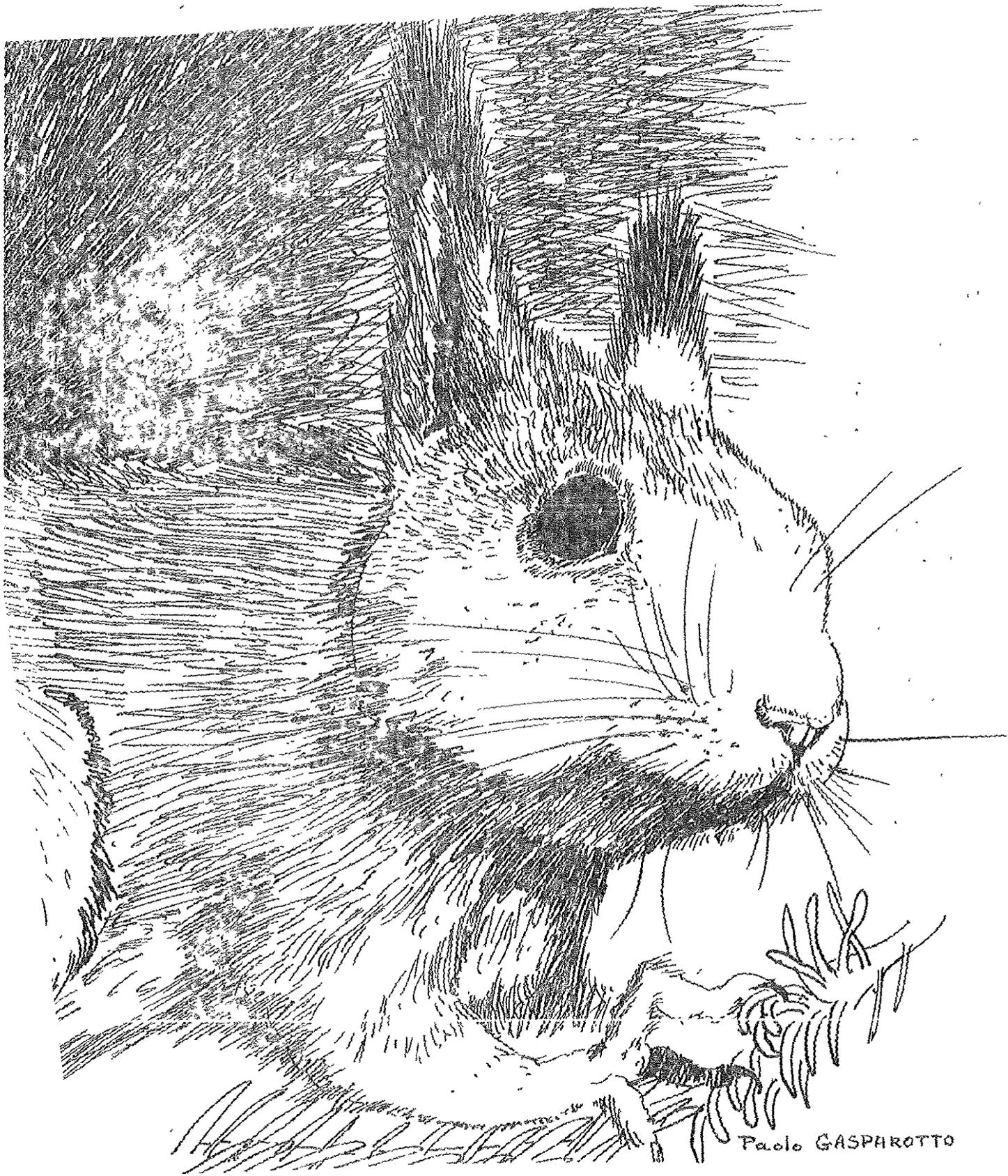
L'Assemblée procède ensuite à l'élection du Comité pour 1979: le Comité 1978 est reconduit, à l'exception de l'Abbé O. PETITJEAN (démissionnaire), qui est remplacé par Daniel Tyteca, ce qui assure le respect des statuts qui exigent qu'un administrateur ait moins de 30 ans.

Trois vérificateurs aux comptes sont nommés : Michel David, Jacques Dupuis et Marie Evrard.

L'Assemblée est alors invitée à faire des suggestions au sujet des Activités de l'Association.

Il est demandé à tous les membres de consentir un effort de participation à la rédaction ou à l'illustration des "Barbouillons". Un jeune membre de fraîche date donne l'exemple en envoyant des dessins. Celui de l'écureuil, que vous trouverez ci-après, vous rappelle qu'une enquête sur les mammifères de Wallonie a été lancée. Ne la perdez pas de vue !

Il est décidé encore que les Naturalistes offriront leurs services à l'occasion des manifestations qui marqueront le 25e anniversaire du Syndicat d'Initiative Régional de la Haute-Lesse.



Paolo GASPAROTTO

B. Conférence avec diapos sur les Orchidées de notre flore
par Daniel TYTECA.

A la suite de l'Assemblée Générale, notre nouvel administrateur, D.TYTECA, nous a présenté une admirable collection de diapos d'orchidées, fruit de longues heures de prospection, d'observation, de contemplation et de mise au point, dont seul un orchidophile passionné est capable ... Un fil conducteur, à la fois géographique et biologique, reliait ces images, illustrant de façon très didactique la diversité des biotopes à orchidées et le cheminement de ces plantes vers une "fonctionnalité" de plus en plus poussée de leurs organes de reproduction. Pour plus de détails sur ces fleurs étranges, nous renvoyons à la longue étude de Dominique Cornet, parue dans le Rapport des Activités de 1973 (pp. 18-29)

Peut-être Daniel accepterait-il de nous faire une fiche technique sur la spécialisation de + en + poussée des organes de reproduction des orchidées ?

Maurice EVRARD.



Neottie - nid- d'oiseau-

Neottia nidus avis.



Ophrys abeille.

Ophrys apifera.

ACTIVITES DES EQUIPES.

EQUIPE BOTANIQUE.

Notre équipe a subi elle aussi, les méfaits de l'hiver particulièrement rigoureux et nous n'avons pu nous réunir qu'une seule fois, le 27 janvier.

Nous avons cependant fait un travail fructueux à la Maison de la Nature. Sur cartes, nous avons repris les sites intéressants que nous aurons à prospecter dans le cadre de nos activités futures.

Des dispositions ont été prises pour que la mise à jour des fiches de l'inventaire botanique du Parc Lesse-et-Lomme soit poursuivie le plus rapidement possible.

Daisy MEURRENS.

CHRONIQUE DE L'ENVIRONNEMENT.

LENDEMAIN D'ELECTIONS.

Nous n'avons pas l'habitude de nous occuper de politique, mais une maxime bien connue nous a appris que "si tu ne t'occupes pas de politique, la politique s'occupera de toi".

C'est pourquoi, tout en restant volontairement à l'écart de la scène politique, il importe que nous soyons attentifs aux résultats électoraux et aux leçons que nous pouvons en tirer dans nos actions pour la défense de l'environnement et de la qualité de la vie.

Nous n'allons pas analyser ici les progrès ou les reculs des candidats et des listes, en fonction de leurs options "écologiques, nucléaires, autoroutières, etc ..."

Notre propos est simplement de souligner le fait que sur 6.448.000 votants, les partis traditionnels n'ont obtenu que 5.119.000 voix et que 1.329.000 personnes, soit 20% ont délibérément marqué leur opposition à la manière dont fonctionneⁿ nos institutions.

Voici la répartition de ces votes :

387.000 électeurs malades, empêchés, ne se sont pas rendus aux urnes.
Combien d'abstentionnistes dans ce nombre ?

506.000 bulletins blancs ou annulés volontairement

436.000 voix à des partis qui n'avaient aucune chance

(180.088 voix aux communistes (4 élus), 76.051 voix au Vlaamse blok (1 élu), 48.611 voix à l'UDRT (1 élu).

En outre Amada (13.578), Ecologistes (13.331), L.R.T. (8.972) et 35.000 voix réparties en diverses petites listes.

6.

Le total de 1.329.000 est impressionnant et si les partis veulent vraiment sauver la démocratie, il est grand temps qu'ils adaptent leurs programmes aux problèmes concrets de l'existence et appliquent une politique conforme à leurs engagements.

Il faut surtout que change le fonctionnement de notre démocratie.

Edmond MEURRENS.

LE SEL SUR NOS ROUTES.

Le climat que nous avons connu en janvier n'a réjoui personne et surtout pas les Naturalistes qui ont été obligés, ce qui ne s'était jamais vu, d'annuler une de leurs sorties.

Mais ce ne fut pas la seule raison de s'alarmer.

L'abondance de chlorure de calcium utilisé pour saupoudrer nos routes est vraiment inquiétante.

Sans regretter l'époque où l'on se contentait d'épandre sur les routes de la cendrée, du laitier ou du "sable du Rhin", on peut se demander si la formule mise au point ne va pas nous causer bien des ennuis.

Surtout que l'on n'y est pas allé avec le dos de la cuiller puisque même à -10° , alors que le froid rendait le sel inopérant, on continuait imperturbablement à en saupoudrer inutilement nos routes.

C'est M. AGIE, conseiller à IEW qui a étudié, il y a quelques années déjà la salinité des eaux recueillies dans les bassins d'orage situés le long de nos autoroutes. Cette salinité y dépassait celle de l'eau de mer. Que serait-ce aujourd'hui où on a multiplié les doses et combien !

Chacun sait aussi que si le sol épure l'eau, il laisse passer le sel et celui-ci arrive tôt ou tard dans les nappes phréatiques. En Angleterre, on a trouvé dans les eaux d'infiltration une salure de l'ordre de 10 grammes par litre, alors que les normes recommandées par la CEE pour les eaux de boisson fixent une teneur de 10 milligrammes par litre.

1000 fois plus, c'est beaucoup.

Il faudra donc qu'on recherche d'urgence des méthodes de déneigement "plus douces" et que l'on se prépare dès maintenant à affronter des hivers rudes sans mettre en danger la pureté de notre eau potable.

Edmond MEURRENS.

FEVRIER 1979 - Compte rendu des Activités Générales

Dimanche, 11/2 : Etude des terrains jurassiques au sud de Charleville-Mézières sous la conduite du Professeur VOISIN, de l'Université de Nancy.

Le week-end géologique prévu a été remplacé par une seule journée d'excursion, la neige rendant encore certaines stations inobservables.

Introduction

"Pendant le Jurassique, la partie méridionale du domaine continental ardennais, correspondant à l'ancienne chaîne hercynienne considérablement rabotée par l'érosion, est envahie par une transgression marine qui débute au Rhétien et se trouve libérée de la mer par la régression marine qui s'opère au Portlandien. Le Jurassique se présente ainsi comme un important cycle sédimentaire.

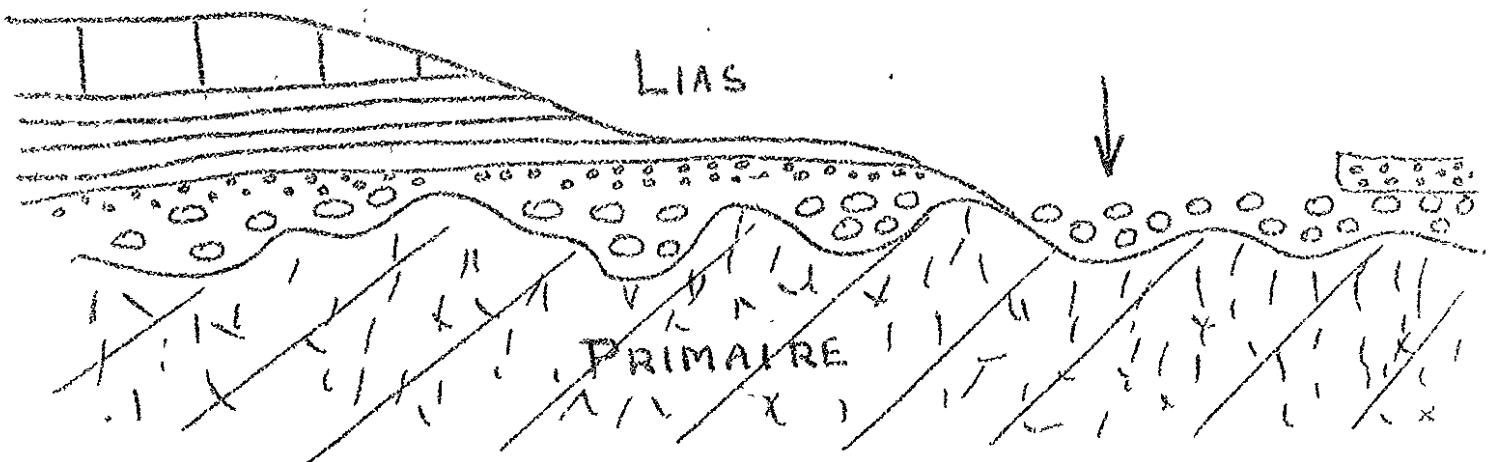
La transgression s'est opérée progressivement sur un pays peu accidenté; elle est lente, continue, et se propage pendant la première partie du Lias (du Rhétien au Pliensbachien) pour régresser pendant la seconde partie du Lias, reprendre avec vigueur au Bajocien et enfin se retirer totalement à la fin du Portlandien (Purbeckien).

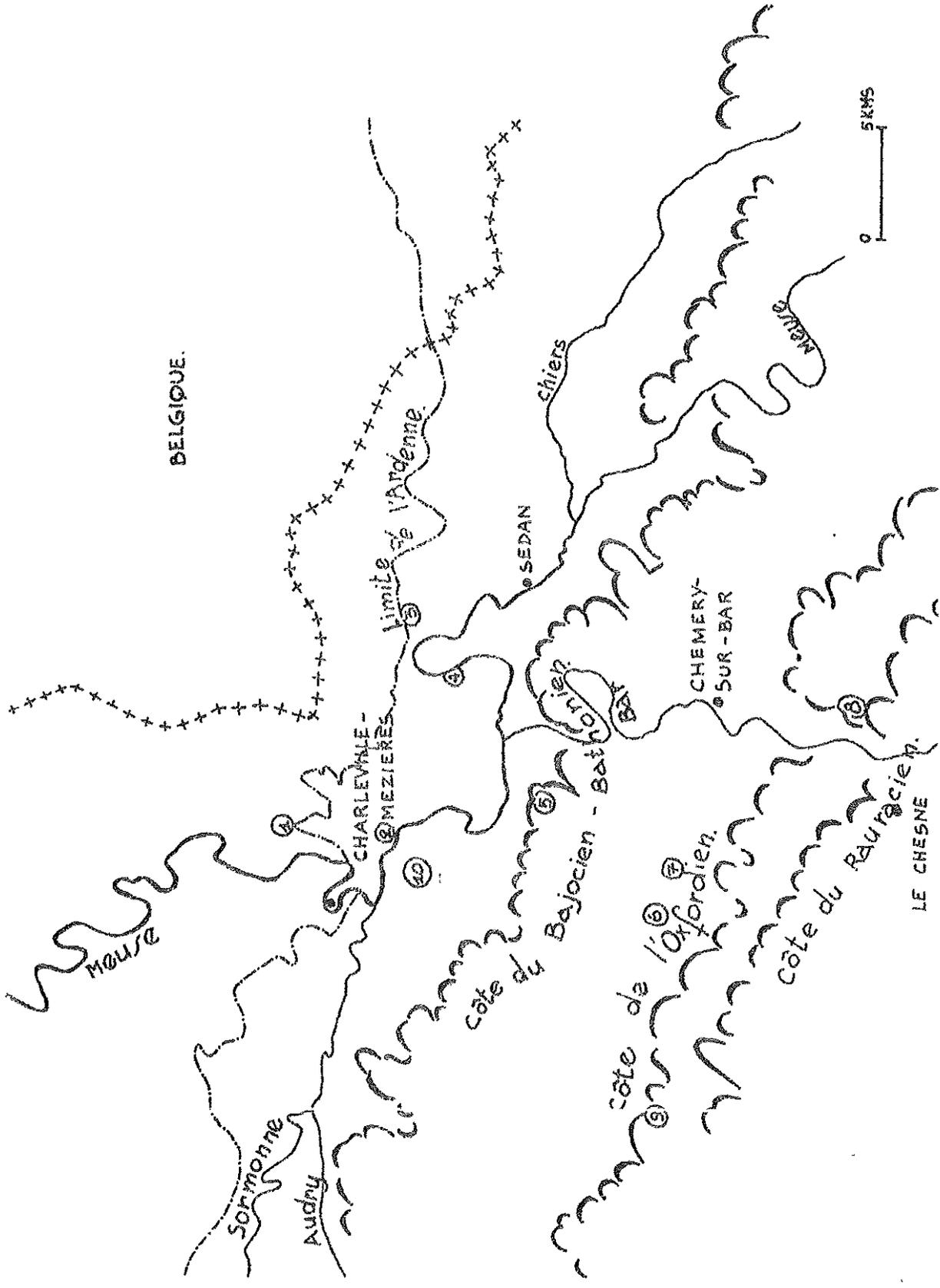
La transgression liasique vient du SE et se propage ainsi dans le bassin de Paris qui avait déjà pris forme au Trias. La mer jurassique est une mer épicontinentale qui dépose des marnes et des calcaires zoogènes peu épais qui resteront dans une position subhorizontale."

Extrait de G.WATERLOT, A.BEUGNIES, J.BINTZ : Ardenne - Luxembourg, Coll. Guides géologiques régionaux, Ed. Masson, Paris, 1973.

Station 1. GRAVIERE DE LA GRANDVILLE (Carte Michelin 53 - 15 km NE de Charleville)

- a) L'examen d'une tranchée-silo permet d'observer la limite extrême de la couverture liasique (calcaires gréseux de l'Hettangien) sur le socle primaire (schistes d'Oignies appartenant au Gedinien sup.) Un exposé sur le modelé de la région avec croquis à l'appui donne le schéma du contact entre le secondaire et le primaire.





BELGIQUE.

5KMS

limite de l'Ardenne.

CHARLEVILLE -
MEZIERES

SEDAN

CHEMERY-
SUR-BAR

Meuse

Sormonne

Audry

cote du Bajocien - Batoumien?

cote de l'Oxfordien.

cote du Rauracien.

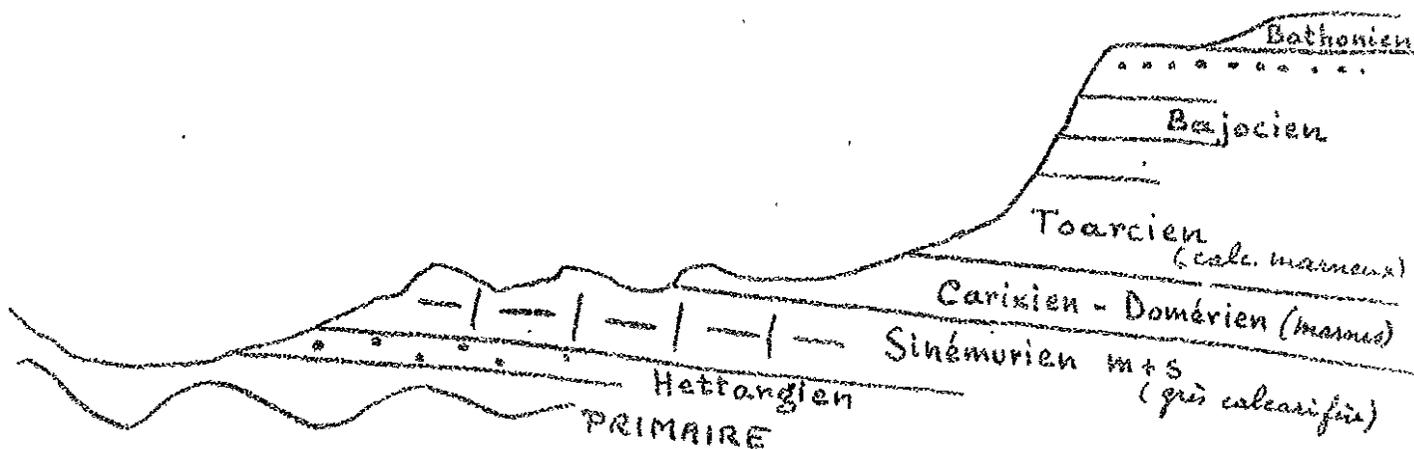
LE CHESNE

b) La gravière proprement dite :

- 1° le cailloutis inférieur daté par un niveau à plantes fossiles de l'infra-lias (pré-Hettangien).
- 2° le cailloutis supérieur : une terrasse pliocène ou du début du Quaternaire attribuable à la Meuse. Cette terrasse est surmontée par des sols anciens fossiles interglaciaires (phénomènes de cryoturbation particulièrement apparents). Le dépôt fluviatile entre localement en contact avec le socle schisteux très altéré. Ce contact est marqué par de belles involutions en sacs.

Station 2. ANCIENNES CARRIERES DE ROMERY (C.M.53, 3km E de Charleville)

Une belle coupe dans le Sinémurien moyen : alternance de bancs de grès calcareux et de lits de sable. Quelques fossiles sont observés.
N-B. Le grès calcareux de Romery, tout comme la pierre de Dom-le-Mesnil, a servi à la construction de nombreux immeubles de Charleville.

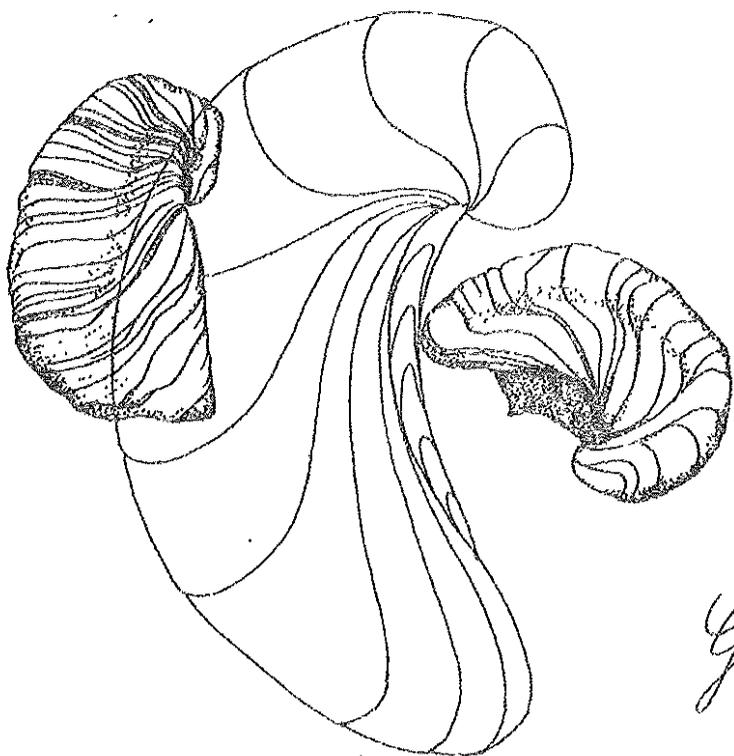


Station 3. LE POUDINGUE DU MOULIN DE SAINT-MENGES (6km N de Sedan)

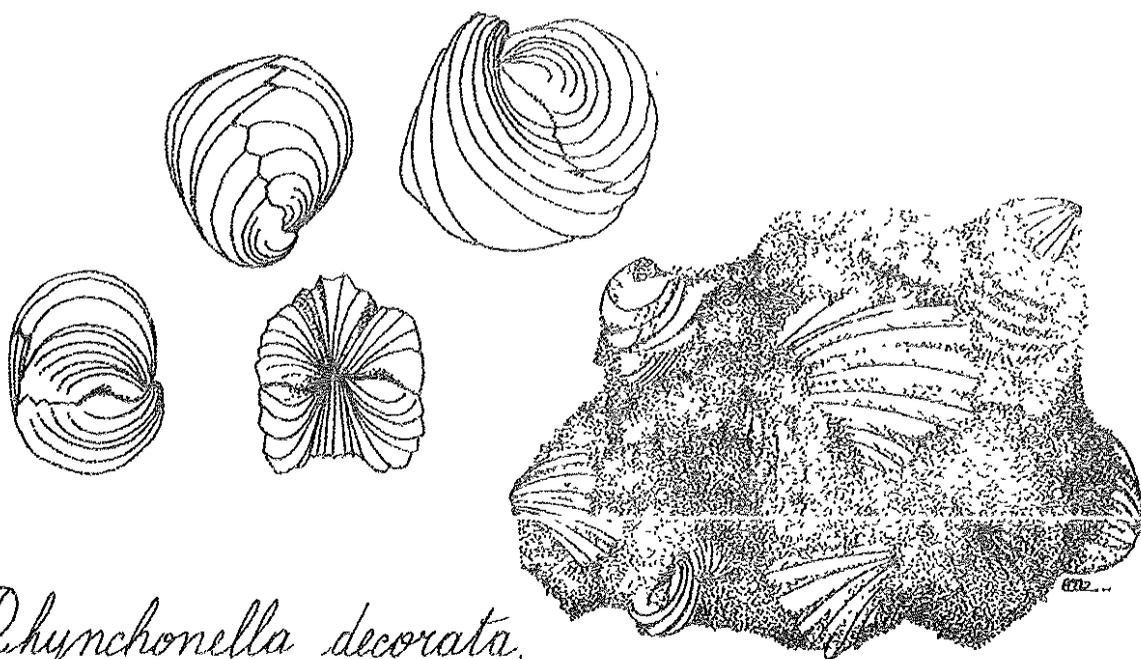
Ce moulin se trouve au nord de St-Menges. Le poudingue marque la base de l'Hettangien : il est composé de fragments roulés plus ou moins grossiers arrachés au socle primaire et cimentés par la calcite. Les schistes reviniens affleurent dans le fond du fossé (ruisseau) en face du bâtiment de la ferme.

Station 4. CARRIERE DE MONTIMONT (CM 53, sur la D24, au N de Donchery à 24km E-SE de Charleville)

Ouverte également dans le Sinémurien (moyen et supérieur) avec passage progressif vers la marne du Carixien-Domérien au sommet. Ce site donne lieu à de nombreuses récoltes de *Gryphea arcuata*.



Gyphaea arcuata.



Rhynchonella decorata.

Somptueux repas arrosé de Beaujolais supérieur au lieu-dit Pont-à-Bar, sur RN64, entre Dom-le-Mesnil et Donchery (15km S-E de Charleville).

Station 5. LES CARRIERES DE LA COTE DE DOM-LE-MESNIL, au S du pays (RN64, à 12km S-E de Charleville)

- a) Carrieres souterraines dans le Bajocien moyen : calcaire grenu, jaunâtre, parfois gréseux, appelé "pierre de Dom-le-Mesnil".
- b) Carrieres à ciel ouvert dans le Bajocien supérieur avec le niveau à lumachelles et *Ostrea acuminata*.
- c) Point de vue sur la dépression de pied de côte : cryopédimente retouché par le ravinement post-würmien.

Station 6. PETITES CARRIERES OUVERTES DANS LE BATHONIEN MOYEN entre Villers-le-Tilleul et Vendresse (CM56, 16km S de Charleville)

Caractérisées par le banc à *Rhynchonella decorata* qui sont l'objet de fructueuses récoltes. Une trouvaille caractéristique : le polypier *Blastochaetetes bathoni*.

Station 7. CARRIERE DU DONJON (Bathonien), à l'angle de la route de Boutancourt à Vendresse et de la route de Villers-le-Tilleul (CM56, 17km S de Charleville)

Remplissage périglaciaire très épais essentiellement constitué de gélifracsts sans doute débités à la fin de la dernière période froide. Epaisseur du colmatage supérieure à 10 mètres.

Station 8. CARRIERE DE LA FONTAINE HUCHON (Tannay), route du Chesne à Stonne, 1km après le croisement de la route de Tannay (CM56, 6km E du Chesne)

Cette carrière ouverte par la route dans les calcaires à poly-piers de l'Oxfordien supérieur - Argovien permet une belle récolte de moules internes de fossiles : *Diceras*, *Terebratula* et des Néri-nées. Elle offre une belle coupe où se distinguent des phénomènes karstiques fossiles à remplissage Albien (Crétacé) de couleur verdâtre.

Station 9. LA BASCULE (sur la RN51, à 18km au S de Charleville)

La coupe dans l'Oxfordien moyen (et inférieur) montre des bancs calcaires et gaizeux dont la résistance relative par rapport aux marnes calloviennes explique la netteté de la côte (cuesta) largement boisée. Il s'agit, en fait, ici, d'une ancienne alternance de marnes et calcaires marneux dont la silicification, d'origine secondaire, est plus ou moins poussée.

R/ Gaize = roche siliceuse principalement formée par des spicules d'éponges, compacte, rugueuse au toucher, d'apparence poreuse, de couleur verte ou jaunâtre pâle.

Station 10. TRAVAUX ROUTIERS DU CONTOURNEMENT DE CHARLEVILLE-MEZIERES
(2km au S de Charleville-Mézières sur la RN 51)

Examen d'une tranchée dans les marnes noires du Carixien-Domérien du Lias moyen avec nodules calcaires et niveau à minerai de fer.

Ces formations marneuses auxquelles s'ajoutent celles du Toarcien (Lias supérieur) expliquent les affouillements de la dépression sud ardennaise, entre les hauteurs modestes du Sinémurien moyen (stations 2 et 4) et la cuesta du Bajocien (station 5).

Depuis le Primaire (schistes d'Oignies) et sa couverture hettangienne, jusqu'à l'Infracrétacé (l'Albien de remplissage), nous avons donc eu une vue d'ensemble du Jurassique.

Pour mémoire : le Toarcien et le Callovien n'ont pas été observés du fait de l'absence de coupes permanentes dans ces types d'étages.

Rolend BEHR

BIBLIOGRAPHIE

G.WATERLOT, A.BEUGNIES, J.BINTZ : Guides géologiques régionaux : Ardenne Luxembourg, Masson et Cie, Paris, 1973.

J.DUVIGNEAUD : La flore et la végétation des districts lorrain et champenois dans le Département des Ardennes (France)
Natura Mosana, vol. 30, 1977, n° 4.

Echelle stratigraphique des TERRAINS JURASSIQUES présents dans le département des Ardennes

(± 200 millions d'années)

ERE SECONDAIRE

(CRETACE)

Aïbien : argiles du Gault et sables verts glauconieux : 8

JURASSIQUE
SUPERIEUR
= "MALM"

(Portlandien) : n'affleure pas

Kimmeridgien : calcaires marneux

Séquanien : calcaires et marnes

Argovien-Rauracien : calcaires coralliens

Côte du Rauracien

Oxfordien : marnes et calcaires marneux, gaize : 8, 9 Côte de l'Oxfordien

Callovien : surtout des marnes

JURASSIQUE
MOYEN
= "DOGGER"

Bathonien : surtout calcaires : 6, 7

Côte du Bajocien-

Bajocien : surtout calcaires (pierres de Dom. le Mesnil),
un peu marneux au sommet : 5

Bathonien

LIAS
= JURASSIQUE
INFERIEUR

LIAS SUP. : Toarcien : marnes (marnes de Flize)

LIAS MOY. : Charmouthien (= Pliensbachien)

Domérien : marnes et calcaires argileux

Carixien : marnes et grès calcaro-marneux } 10

LIAS INF. : Sinemurien sup. (lotharingien) : calcaires marno-gréseux : 4

— moyen : sables et grès calcaireux : 2, 4

— inférieur : marnes et grès calcaireux

Hettangien : pandingue, calcaire gréseux : 1, 3

Dimanche 25 février : La Lesse par monts et par vaux (3)
Villance et Maissin.

Temps ensoleillé ... ô miracle !

De Villance, lieu de rendez-vous, nous nous dirigeons, escortés d'une meute de chiens manifestement heureux eux aussi de prendre l'air, vers l'ancien Moulin Copine (actuellement aménagé en seconde résidence) en passant par les hauteurs boisées de Fidjohé. La nature est encore plongée dans son sommeil hivernal et nul cri d'oiseau ne vient troubler le repos de la forêt. Seule la Lesse brave la rigueur du froid et seule ses eaux tumultueuses à travers les prés blanchis.

Un cincle fuit à notre approche et ose pénétrer dans la propriété sise au Chemin de Bouillon, défiant les panneaux pourtant bien visibles interdisant l'accès aux promeneurs. C'est là en effet, dans un cadre remarquable figurant au plan de secteur comme zone rurale et forestière, que s'érigent deux habitations destinées, paraît-il, à la surveillance d'une hypothétique pisciculture hautement recommandée par le Ministre de l'Agriculture en personne. Tout est légal, y compris les constructions adossées à la forêt ... C'est simple : il suffisait d'y penser !

En poursuivant sur l'autre rive, nous apercevons bientôt le Moulin de Villance en bordure de la route reliant Maissin à Villance, avant de nous engager dans le Burnabois très fréquenté par les corvidés à en juger d'après les nombreuses traces que nous y relevons. La traversée du ruisseau des Tchènes s'effectue sans trop de difficultés - du moins pour ceux qui ont de hautes bottes - et nous fait gagner le territoire de la commune de Maissin. Après avoir admiré un bel étang en bordure de l'ancienne ligne de vicinal Poix-Maissin-Palaiseul, nous atteignons enfin la hêtraie à houx de Haut Mont, au sud de Maissin, célèbre par les combats meurtriers qui s'y déroulèrent durant la guerre 14-18 et que nous évoque avec sa verve habituelle notre ami Jean Weis. C'est à cet endroit que nous piquet-niquerons, après avoir tenté en vain d'enflammer du bois mouillé. Ce n'était pourtant pas les outils et les bras qui manquaient ... mais plutôt la foi. Heureusement pour nous, un second feu allumé à quelques mètres de là par des prévoyants nous réunit tous pour évoquer l'histoire de Villance et la grande figure d'Adrien de Prémorel, notre champion de la Lesse.

Au cours de la promenade, nous parcourons en premier lieu le plateau boisé au nord de Maissin, nous ménageant de très belles échappées vers la vallée de la Lesse, avant de remonter le cours sauvage et pittoresque de la rivière, depuis Derrière Marche jusqu'au pont de la route de Tellin. Au passage, quelques beaux affleurements rocheux retiennent notre attention : il s'agit de schistes et phyllades de l'Assise de St Hubert (Gedin ... supérieur) formant le flanc sud du synclinal de Reda. A 500 m en amont, nous arrivons enfin au pont Marie-Thérèse, magnifique pont à 4 arches du 18e siècle, qui fait l'objet de controverse entre Thérèse et Jean quant à son origine. Qu'il ait été ou non emprunté par l'impératrice n'y change rien : il s'agit en vérité d'un des plus beaux ponts de toute la Haute Lesse.

A partir de l'ancien Moulin des Wés-èl-Vau aménagé avec goût, notre chemin longe le bief remarquablement conservé, creusé au pied du versant rocheux "la Manbore". En face, nous apercevons le château du poète Thomas Braun que la Lesse a si souvent et si heureusement inspiré. Le retour à Villance s'effectue par l'ancienne route qui nous offre de très beaux paysages vers le vallon herbager du ruisseau de la Prairie. Le village de Villance lui-même est très beau vu des alentours, avec son église imposante dominant les maisons et fermettes aux moellons quartzitiques et toits d'ardoise. Une grosse villa en briques, sise à l'entrée du village, gêne malheureusement par son modernisme arrogant et gâche l'harmonie de l'ensemble.

C'est encore d'urbanisme et d'architecture que nous discuterons chez notre ami Michel Cogniaux qui nous invite gentiment à prendre le verre de l'amitié dans son authentique fermette ardennaise qu'il a restaurée avec un goût parfait.

Pierre LIMBOURG.

A propos des moulins de Haute-Lesse ...

Adrien de Prémoré : "La Lesse, fille d'Ardenne"

" A peine la Lesse a-t-elle commencé sa carrière que des barrages l'endiguent, formant biefs et cascades à l'usage des moulins. Fougueuse, elle bondit sur les larges palettes, met en branle la roue, l'entraîne et s'évade, blanche d'écume, vers la liberté capricieuse de son lit. Chaque barrage nouveau la trouve plus ardente, plus orgueilleuse aussi de son indépendance recouvrée. Souvent se répète l'aventure car les moulins sont, en haute Lesse, très nombreux. Ils tournent d'ordinaire à l'écart des villages, ou bien en plein bois, tel le moulin Molhan dont il ne subsiste plus que des ruines. Certains sont si vieux qu'ils paraissent dater du temps des légendes et, qu'au chant de la rivière, on évoque, à leur aspect, d'étranges odyssées.

Leur nom, souvenir tenace parfois du premier meunier, fleure joliment aussi le terroir tandis que d'autres se réclament du prochain village. Moulin Jacquet, moulin Copinne, moulin Molhan; moulins de la Goutelle, de Maubeuge, de Walchamps, de la petite Rochette, de la Souris; moulins de Villance, de Resteigne et de Belvaux. Il en est qui sont, hélas ! devenus scieries : celui de Charlepont, celui de Chanly. D'autres enfin se sont mués, tel le vieux moulin de Daverdisse, en accueillantes auberges. On aimerait voir, grâce à l'antique roue, la Lesse y tourner elle-même une admirable broche ... Espérant peut-être, à ceux d'en bas faire la nique, un moulin dressa même, sur la colline d'Ave, le geste large de ses ailes. Mais le vent, dont le souffle emprunte à la vallée son harmonie, le vent que la Lesse enrichit des subtils parfums de son domaine, le vent ne voulut pas aider à cette humiliation. Un jour tombèrent en morceaux les ailes orgueilleuses, et le cri des chats-huants volant au crépuscule remplace maintenant, dans sa solitude, le tic tac du moulin déserté. "

A. de Prémoré.

Notice historique sur Villance (d'après les notes communiquées par Francis COLLET)

Ancien domaine d'Austrasie, cette "villa" fut donnée par Louis le Débonnaire à son chambellan, le comte Richard.

L'alliance de Richard avec Lothaire en révolte contre son père entraîna la confiscation de ses biens. La villa fut donnée à l'Abbaye de Prüm (N. de Trêves) en 842. Donation ratifiée par Lothaire I, devenu empereur puis par Lothaire II, roi de Lotharingie.

Importance du domaine de Villance : il s'étend sur une région de plus de 20 km de diamètre. La villa y constitue une très grande unité d'exploitation, qui se divise en réserve et tenures. La réserve est mise en valeur par le propriétaire. Elle est partagée en champs, prés et bois. Les terres céréalières, produisant seigle, avoine et froment, occupent 7 "coutures" ou grandes pièces (434 ha) soumises à l'assolement triennal : blé d'hiver, blé d'été, jachères. La prairie peut être estimée, d'après le nombre de charretées de foin, à une vingtaine d'ha. La forêt seigneuriale apparaît particulièrement vaste (850 ha selon Ganshof) compte tenu du troupeau de porcs admis à la glandée (1.000 porcs).

La deuxième fraction du domaine, la plus étendue, comprend les manses, mises en valeur par les tenanciers, moyennant corvées et paiements en espèces (pour les corvées, ils paient 752 deniers, 154 coqs, 940 oeufs, autant de truites et 94 muids d'avoine. Ils transportent 705 muids de froment, 764 de seigle, 940 d'avoine jusqu'à l'Abbaye).

En 1222, l'Abbaye avait comme avoué laïc, Jacques de Cons-la-Ville (sur la Chiens), qui devint peu à peu propriétaire de toute la terre de Villance. Il vend ses droits à Henri II, comte de Luxembourg, qui les cède lui-même, en 1247, à son frère Gérard, Seigneur de Durbuy.

En 1296, Gérard revend ses terres sur Villance et Transinne à Jean d'Avesnes, Comte de Hainaut, qui les rétrocède avant de mourir à Henri IV, comte de Luxembourg, en 1304. Les comtes de Luxembourg rattachent la possession de Villance à l'importante seigneurie de Mirwart, à partir de 1343, gouvernée par Jean l'Aveugle, Roi de Bohême.

En 1309, on dénombre 25 charues à Villance, soit une population estimée à quelque 250 habitants. La Seigneurie de Villance, qui avait haute, moyenne et basse justice, s'étendait, outre sur Villance même, sur Transinne, Libin-Haut, Libin-Bas, Claireuse et partie d'Anloy (l'autre dépendant du duché de Bouillon, soit indirectement de la Principauté de Liège).

Il existait à Villance deux châteaux. Le premier, construit vers 1100, était un important château de plaine, sur un petit tertre, protégé par plusieurs fossés de défense, à l'emplacement de l'église actuelle. La dernière tour en aurait été démolie en 1830.

Le second, d'importance moindre, étalait encore ses ruines à 2 km au couchant de Villance, au bord de la Lesse, en 1850.

En 1584, Philippe II d'Espagne accorde aux habitants du ban de Villance un marché hebdomadaire et trois foires l'an en compensation des "Support et Soulaigement des excessions, pertes, dommaiges et dégats qu'ils ont soufferts, tant durant la guerre en France ... " Les foires de Villance (à la St-Georges, à la Ste-Marguerite et le lendemain de la St-Andrien) sont à rapprocher des fameuses foires de Champagne. Le développement régulier de cette nouvelle institution sera empêchée, au 17^e siècle, par la dépopulation, le découragement des communes, les procès ... causés par les pestes, les intrusions, les contributions, l'enrôlement qui désolèrent notre pays pendant ce "siècle de malheur".

En 1627, le recensement des "bourgeois et hommes de Villance, âgés de 25 à 50 ans en état de porter les armes, s'établit comme suit, compte tenu que le ban comprenait outre Villance, "Transinnes, Haute-Libent, Basse-Libent, Glaireuse et Anloy" :

- 1 pertuisanier (pertuisane : sorte de hallebarde à fer long, large et tranchant : XV^e - XVII^e e s.)
- 10 hallebardiers (hallebarde : arme d'hast à fer pointu d'un côté et tranchant de l'autre)
- 114 arquebusiers (arquebuse : première arme à feu portative utilisée par les armées françaises de 1525 (Pavie) à 1630)
- 84 mousquetaires (mousquet : arme à feu portative, employée au XVI^e et XVII^e e s.)
- 64 piquiers (pique : arme de main, composée d'une hampe que termine un fer aigu)
- 2 tambours

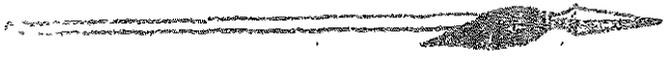
(Voir illustrations ci-jointes de Bruno COLLET)

"L'église majeure est placée sous l'invocation de la Vierge à la collation du Seigneur. L'Abbé de St-Remy (Roche fort) perçoit la moitié de la dîme" le curé et la "personne" (vicaire) se partageant l'autre moitié. La personne dessert Libin ainsi que Glaireuse et Anloy. Transinne sera détaché de la paroisse en 1587".

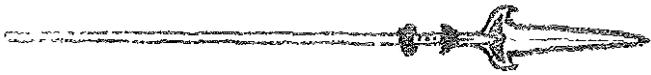
(d'après le Chanoine Roland)

Dans le porche de l'église, fragment de la pierre tombale de Jean Lambert de Daverdisse, châtelain de Villance à la fin du 16^e e s.
 Dans le vieux cimetière, d'anciennes pierres tombales.

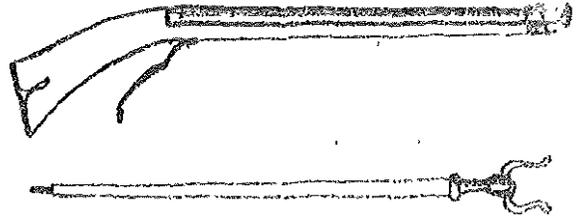
Au sujet du pont Marie-Thérèse, Francis Collet nous certifie que l'impératrice Marie-Thérèse n'a jamais mis les pieds en Belgique. Il ignore ce qui vaut au pont sa dénomination ...



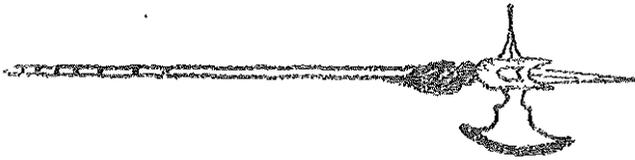
pique



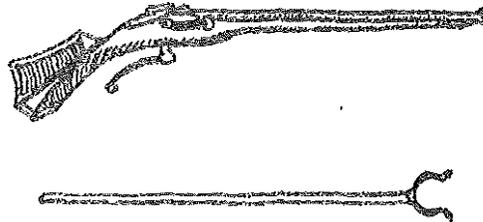
pertuisane



arquebuse et son pied



hallebarde



mousquet et son pied

Samedi 24 février : le soirée d'initiation à l'observation des oiseaux
Premier thème :

LES OEUFs.

Pour bien connaître les oiseaux, le mieux est de commencer par leur début : les oeufs.

La structure des oeufs et leur formation sont très intéressantes et d'excellents ouvrages (ex : Oologia belgica de René Verheyen) peuvent nous renseigner de manière approfondie sur ces sujets. Ce qui compte pour nous, naturalistes de terrain, c'est surtout de pouvoir reconnaître les pontes qu'il nous arrive de rencontrer lors de nos pérégrinations. Aussi, ce qui nous intéresse dans l'oeuf, c'est uniquement sa coquille extérieure.

Cette coquille est formée d'éléments organiques et de composés minéraux, carbonates et phosphates. Elle est parcourue par une multitude de canaux qui s'ouvrent à la surface en des pores bien visibles à l'aide d'une bonne loupe.

Sans nécessiter la présence de l'oiseau pour être identifiés, un grand nombre d'oeufs peuvent être reconnus grâce à leur forme et leurs colorations que confirme le nid par ses matériaux, sa structure et son emplacement.

La forme de l'oeuf peut être en relation avec celle de la ceinture pelvienne. Les oiseaux dont le bassin est profond pondent des oeufs plus arrondis que les espèces à bassin à la fois plus étroit et plus plat. Les oiseaux de proie, surtout les nocturnes, pondent les oeufs les plus sphériques. Les échassiers limicoles et les goélands pondent les oeufs les plus coniques. Les oeufs piriformes tournent sur eux-mêmes lorsqu'ils sont bousculés. Cette particularité leur permet de ne pas s'éloigner, ce qui est indispensable pour les oiseaux qui nichent en colonie sur les falaises le long de la mer.

Les colorations sont dues à plusieurs pigments qui proviennent de la dégradation de l'hémoglobine ou des pigments biliaires. Les deux principaux sont : 1° l'ocyanine, pigment bleu responsable de la couleur de fond des oeufs qui, selon sa concentration et sa position dans l'épaisseur de la coquille, fournit toute la gamme des nuances du vert et du bleu. 2° l'ooporphyrine qui détermine l'apparition à la surface de l'oeuf des colorations rouge-brun foncé qui donnent tant de variété dans les dessins. Si l'ooporphyrine est située profondément dans la coquille elle donne des ombres qui vont du rose aux innombrables tons brun olive en passant par le gris lilacé et le gris violet.

Les dessins se présentent sous forme de taches, de filaments, de lignes, de traînées ou de mouchetures nuageuses et sont fréquemment plus serrés tantôt à l'endroit où l'oeuf est le plus large, ce qui entraîne la formation d'une couronne, tantôt à son gros bout, ce qui donne une calotte.

Les dessins peuvent parfois être tellement ténus qu'une forte loupe est nécessaire pour les mettre en évidence.

Certaines colorations n'ont rien à voir avec l'oiseau qui a produit l'oeuf, mais sont dues à des causes extérieures : acides humiques pour les oiseaux qui nichent dans les marécages ou les troncs d'arbres, traces de terre sur les oeufs des corvidés ou les excréments de parasites qui donnent un fin pointillage ...

Les coquilles à fine granulation sont plus brillantes que celles à grains grossiers. Les oeufs très brillants sont beaucoup moins aisément attaqués par les acides humiques. L'éclat des oeufs est renforcé par leur contact régulier avec le plumage, surtout en fin de couvaison. L'utilité des colorations et des dessins est de permettre le camouflage, principalement chez les petits oiseaux qui nichent au sol : alouettes, bruants, pipits, ... Les pontes des nids dans des terriers ou des cavités ont tendance à être blanches ou tachées de bleu clair. Ces oeufs n'ont pas besoin de camouflage mais doivent être vus par l'oiseau qui rentre au nid. Chez le guillemot de Troïl, oiseau qui niche en colonies très denses sur les falaises, chaque individu pond des oeufs décorés de motifs qui lui sont propres afin, sans doute, de pouvoir les reconnaître.

Les teintes et les motifs attrayants qui ornent les oeufs ont de tout temps suscité l'envie des collectionneurs. Le XIX e siècle a vu la constitution de collections considérables, la fondation d'associations oologiques, la publication de travaux, mémoires et revues entièrement consacrés aux oeufs d'oiseaux. Cependant au XXe siècle, l'ornithologie n'a pas suivi l'essor des autres branches des sciences naturelles, elle devint synonyme de collection. Les collections se multiplièrent. Des récolteurs professionnels instaurèrent un véritable marché international, n'hésitant pas, contre tout esprit scientifique, à falsifier des pontes et des oeufs. Le pire fut atteint lorsque les collectionneurs se lancèrent dans la chasse à l'oeuf d'oiseau rare. Cette chasse sélective de la rareté conduisit en maints endroits à l'extinction totale de certaines espèces.

Collectionner des oeufs sans que cette activité apporte quoi que ce soit à la connaissance de la systématique, de la reproduction ou de la zoogéographie constitue un passe-temps strictement inutile et nuisible à la protection des oiseaux.

Même dans le cas de programmes établis par des institutions scientifiques et réservés à un nombre très limité d'ornithologues de terrain expérimentés, les recherches nécessitant la récolte systématique de nombreuses pontes et oeufs ne peuvent porter que sur les espèces les plus communes. En aucun cas, un quelconque bénéfice scientifique ne pourrait justifier que l'on fasse courir le moindre danger à une espèce menacée. Même les photographies de pontes ou d'oeufs d'espèces rares nécessitent un grand luxe de précautions pour éviter que les parents n'abandonnent le nid.

Michel DAVID.

Ouvrages consultés :

OOLOGIA BELGICA de René Verheyen

LE MONDE DES OISEAUX de A. Cameron et Christopher Perrins.



Paolo GASPAROTTO

CHRONIQUE DE L'ENVIRONNEMENT.

Les SITES et SENTIERS PEDESTRES DE ROCHEFORT.

A la demande du Ministre des Affaires Wallonnes, Guy MATHOT, les Naturalistes de la Haute-Lesse ont réalisé au cours de l'année 1978 une étude portant sur le territoire de la nouvelle entité de la commune de Rochefort.

Cette ville, qui regroupe 13 anciennes communes et couvre 16.000 Ha, a été choisie à titre exemplatif. D'une part, en effet, elle est particulièrement riche en sites géologiques, karstiques, botaniques, esthétiques et archéologiques; d'autre part, sa vocation touristique indiscutable en fait le terrain idéal pour évaluer l'impact du tourisme sur l'environnement.

La mission comprenait :

- 1°) l'inventaire des sites et leur cartographie,
- 2°) l'inventaire des sentiers pédestres et leur cartographie.

A côté de ce travail de recensement, le Ministre demandait à l'association d'exposer les moyens à mettre en oeuvre pour préserver ces sites tout en optimisant l'utilisation des sentiers pédestres.

Plus de 200 sites ont été répertoriés et analysés. L'intérêt propre à chacun a été précisé ainsi que les mesures conservatrices proposées. Un tableau synthétique d'ensemble a été dressé, permettant un classement selon l'intérêt esthétique, scientifique ou didactique. La cartographie réalisée sur fond des cartes au 1/10.000 de l'I.G.N. permet une localisation précise et met en lumière les mêmes critères.

L'inventaire des sentiers pédestres est présenté selon un plan analogue, dans la même optique de protection de l'environnement et synthétisé également sur cartes au 1/10.000.

La réalisation de ces inventaires a fait largement appel aux publications aussi bien touristiques que biologiques, géologiques ou archéologiques concernant la région, ainsi qu'aux observations et connaissances accumulées par les Agents des Eaux et Forêts et par les Naturalistes de la Haute-Lesse. Ces informations ont été complétées par une prospection sur le terrain afin d'actualiser les données anciennes et d'examiner plus particulièrement des sites humides jusqu'alors peu étudiés sur le territoire de la commune.

Ce sont nos amis Bernard OVERAL et Jean-Paul LEDANT qui ont rédigé le travail. La présentation matérielle et la cartographie sont l'oeuvre de Paul-Henri CLAIRBOIS, Marie EVRARD et Claire GHYS.

L'ARGENT A UNE ODEUR.

Nous avons eu maintes fois l'occasion de fréquenter les associations de pêcheurs et de participer avec eux à des actions pour la protection de la nature.

Une de ces actions concerne l'utilisation par l'administration des Eaux et Forêts de Rochefort d'un défoliant bien connu : le 2.4.5.T.

Il est surtout connu des Vietnamiens et des habitants de Seveso puisqu'une des impuretés du produit est la dioxine.

Nous aurons l'occasion de revenir sur la question.

Notre propos d'aujourd'hui est de dire notre étonnement de voir paraître dans "Le Pêcheur belge" une page entière de publicité en faveur de pesticides qui, comme chacun sait, détruisent la faune de nos rivières.

Nous avons immédiatement interpellé les responsables de l'association qui nous ont répondu qu'il s'agissait d'un contrat de publicité passé à l'intermédiaire d'une agence et que cela n'engageait nullement la rédaction ni la ligne éthique de la revue.

Espérons que le nouveau rédacteur en chef, M. BALZAT, qui nous a habitué à plus de rigueur morale, s'empressera de mettre fin à ces procédés qui desservent la renommée des associations de pêcheurs.

LE VILLAGE EQUESTRE DE LESSE.

Les Naturalistes de la Haute-Lesse ont été invités le 21 fév. dernier à présenter à la Commission régionale de rénovation rurale, leur avis sur l'implantation d'un "Village équestre" à Lesse (Libin).

Il s'agit de la construction de 150 habitations et d'une installation de manège au milieu d'une zone forestière le long de la route Lesse-Maissin.

Le Syndicat d'Initiative de la Haute-Lesse avait demandé que l'on réduise les dimensions du projet. Le promoteur a refusé sous prétexte de rentabilité financière.

Aucune étude d'impact n'avait été faite, les chalets seront pré-fabriqués et amenés sur place, un petit magasin fonctionnera en circuit fermé, etc ...

Dans ces conditions, il apparaissait clairement qu'il s'agissait non plus d'un village équestre mais bien d'un tourisme industriel à caractère purement spéculatif.

La position des Naturalistes était dès lors fort facile :

- 1) nous avons rejeté la zone d'extension de loisir au projet de plan de secteur,
- 2) il existe déjà à Libin un Centre équestre important à La Rochette.
- 3) nous réclamions une étude des charges financières pour la commune (immondices, voirie, police, incendie, etc.)
- 4) si les résidents de ce village équestre devaient vraiment faire du cheval - et c'est ce que l'on a essayé de nous faire croire - cela ferait chaque jour l'équivalent de 4 escadrons de gendarmerie qui défileraient le long de la Lesse.

Ce sont les raisons que notre représentant à la Commission a développées pour justifier notre avis défavorable.

REDUCTION DES POINTS D'ARRET SUR LES LIGNES FERROVIAIRES.

Dans une lettre adressée au Directeur Général de la SNCB, Inter-Environnement Wallonie fait part des ses inquiétudes suite à la publication dans la presse d'un projet de plan de restructuration du trafic voyageurs à la SNCB, qui prévoit notamment la fermeture prochaine de la majorité des points d'arrêt sur les lignes ferroviaires en Wallonie.

Un tel projet aurait des conséquences incalculables en matière de coûts sociaux et de gaspillage énergétique, en prônant de fait l'utilisation du transport individuel pour les courtes et moyennes distances.

Au contraire, nous estimons qu'il faut promouvoir une politique globale et intégrée des transports qui rééquilibre la part entre transports en commun et transports individuels.

Edmond MEURRENS.

+++++

NOS DECOUVERTES.

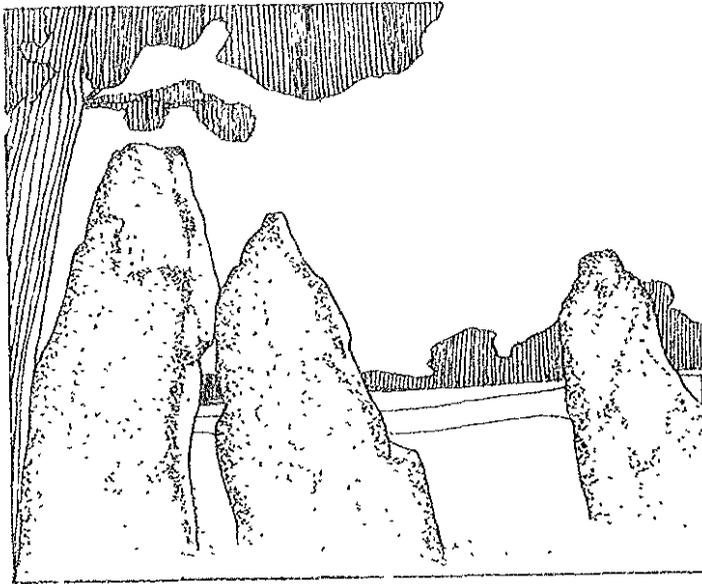
Le 18/02/79 vers 13h, j'ai observé longuement aux jumelles un grèbe esclavon sur la Lesse en crue entre Chanly et Resteigne, sur le territoire de cette dernière commune, à hauteur d'une petite plantation d'épicéas au lieu-dit Outre Lesse (IGN 59/5-6). L'oiseau, peu farouche, a effectué plusieurs plongées à environ 8 m de moi et j'ai pu facilement observer les détails me permettant de l'identifier à coup sûr : calotte noire s'arrêtant net au niveau de l'oeil et se rétrécissant à la nuque en filot mince descendant derrière le cou, dessus de la tête plat, bec droit, blanchâtre à la pointe et légèrement teinté de rose à la base.

P.LIMBOURG

+++++

MARS 1979. Compte rendu des Activités Générales.

Dimanche 11/3 : Les mégalithes de Wéris et des environs.



" Les pierres levées de mon pays disent les temps
 D'avant la Croix, d'avant l'écriture. Émergeant
 D'une épaisseur de siècles sans mémoire,
 La horde mit debout, à grand ahan,
 Ces signes premiers de l'homme, où n'a pu mordre
 La dent du temps,
 Ni l'interrogation fascinée de l'Histoire.

A l'entour du gris menhir,
 Va la faux circonspecte
 Du moissonneur,
 S'écartant avec un reste,
 Dirait-on bien, d'horreur sacrée.
 Et le faucheur, la face levée,
 Soupèse, une fois de plus, d'un long regard,
 L'inévitabile épi,
 Que n'abattirent grêles ni bourrasques,
 Et qui se dressera là, encore,
 Quand le village n'y sera plus,
 Aboli jusqu'au nom - qui sait ?
 - Jusqu'à son nom frugal et chaud,
 Bon sur la langue et cher à l'oreille ... Wéris !

D'autres regards, dans les siècles des siècles
S'agaceront sur ces témoins des millénaires,
Frustes balises d'un océan des âges
Vertigineux ..."

Les Naturalistes de la Haute-Lesse ont passé aussi une journée à "s'agacer sur ces témoins des millénaires" chantés avec talent par Arsène SOREIL, un enfant de ce pittoresque coin d'Ardenne.

Le temps était brumeux et pluvieux à souhait pour cette évocation de la geste mystérieuse des hommes de la pierre.

Le matin, nous avons voulu mettre à l'épreuve l'interprétation faite par Paul de SAINT-HILAIRE dans "l'Ardenne Mystérieuse" (Ed. Rossel, Bruxelles - 1975), selon laquelle les mégalithes de Wéris et Oppagne dessinent sur le sol la constellation de la Grande Ourse. La démonstration n'est pas évidente, c'est le moins qu'on puisse en dire. L'auteur ne fait pas entrer en ligne de compte le Pas Bayard, ni la Pierre Haina, ni le dolmen détruit de Tour; il reconnaît que la pierre de Bouhaimont "ne sort que très peu du sol" et il affirme qu'"il n'est pas impossible que ce soit le sommet d'un menhir ..."; le menhir "Danthine" a besoin d'un solide coup de pouce pour venir prendre la place de l'étoile Megrez et enfin pour l'étoile Mécak, l'auteur avoue qu'"il conviendrait de retrouver l'emplacement d'un menhir, ou mieux d'un dolmen" qui compléterait la constellation. En attendant cette découverte, il se contente d'une fontaine, qu'il appelle "fontaine de Morville". La carte d'E.M. signale trois fontaines à Morville : il faut choisir la bonne !

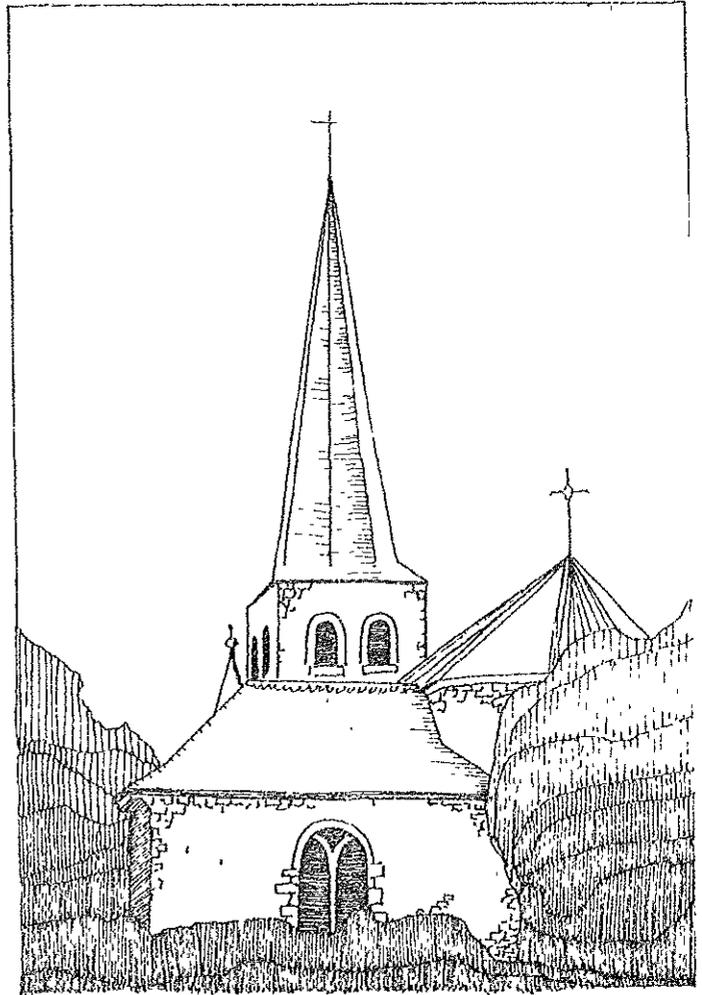
Si nous acceptons de prendre pour argent comptant ces hypothèses, nous obtenons alors au sol le dessin de la Grande Ourse, d'une longueur de 5 km. On peut s'émerveiller de cette ressemblance ... Mais pourquoi ne pas s'émerveiller tout aussi bien de la ressemblance bien plus étrange de la Petite Ourse et de la Grande ? ... Où cela conduit-il ?

Oubliant les interprétations fumeuses, tendancieuses et invérifiables, regardons en "Naturalistes" ces fameux mégalithes. Voyons ce qu'on peut en dire d'indéniable.

- 1) Les dolmens et menhirs de Wéris sont bien des oeuvres humaines. Ils supposent le déplacement sur quelques centaines de mètres de masses énormes (la plus grosse pierre de couverture du dolmen Nord pèserait 30 tonnes). Ces constructions sont donc le fait d'hommes suffisamment nombreux, bien organisés et ayant déjà maîtrisé les techniques du transport et de l'élévation des charges.
- 2) Les dolmens sont des chambres sépulcrales et non des autels sur lesquels les druides immolaient leurs victimes ... Les druides ne viendront qu'une dizaine de siècles plus tard.
- 3) On ne connaît pas la signification des menhirs. Certains ensembles de pierres levées (alignements, cromlechs) sont orientés selon les lignes solsticiales ou équinoxiales. On ne peut affirmer qu'ils soient les témoins d'un culte solaire ...

Nous quittons le terrain trop mouvant de la préhistoire et de l'ésotérisme pour rentrer dans le village de Wéris, aux maisons de calcaire flanquées de leur noyer, et sa petite église romane nous accueille. Il y fait chaud et on est content de s'abriter de la pluie. Nous pique-niquons dans la Maison des Jeunes, havre apprécié où nous pourrions sécher nos vêtements ... L'après-midi, la pluie se décourage de ne pas réussir à nous décourager et nous visitons la carrière des mégalithes. Nous constatons que le travail d'extraction des préhistoriques a été facilité par le fait que le banc de poudingue qui constitue ici la séparation de l'Ardenne et de la Famenne (Emsien supérieur) présente une véritable falaise face à la dépression famennoise. Les bancs pouvaient être détachés assez facilement. L'extraction s'est d'ailleurs prolongée jusqu'au XIX^e siècle.

La Pierre Haina et le Lit du Diable relanceront pour quelques instants les discussions archéoastronomiques, puis nous prolongerons notre promenade sur la crête de poudingue qui nous offrira de splendides vues panoramiques vers le Sud d'abord : un paysage ardennais boisé et riant, vers le Nord enfin, les larges horizons du plateau déprimé de Famenne, échancre par l'Aisne et par l'Ourthe. Et c'est au pied des Roches-à-Frêne, qui découpent sur le ciel leurs silhouettes ruiniformes, indifférentes aux grondements des eaux tumultueuses de l'Aisne, que notre promenade se termine.



Maurice EVRARD.

Samedi 24 mars : 2e soirée d'initiation à l'observation des oiseaux.

Deuxième thème : le chant.

"Mon coeur, comme un oiseau, voltigeait tout joyeux ...", écrivait Baudelaire dans son "Voyage à Cithère", tel était mon état d'âme en cette soirée entre amis, à sensibiliser des oreilles attentives, certes, mais non entraînées, certaines atrophiées passablement par la cacophonie des bruits de notre "civilisation".

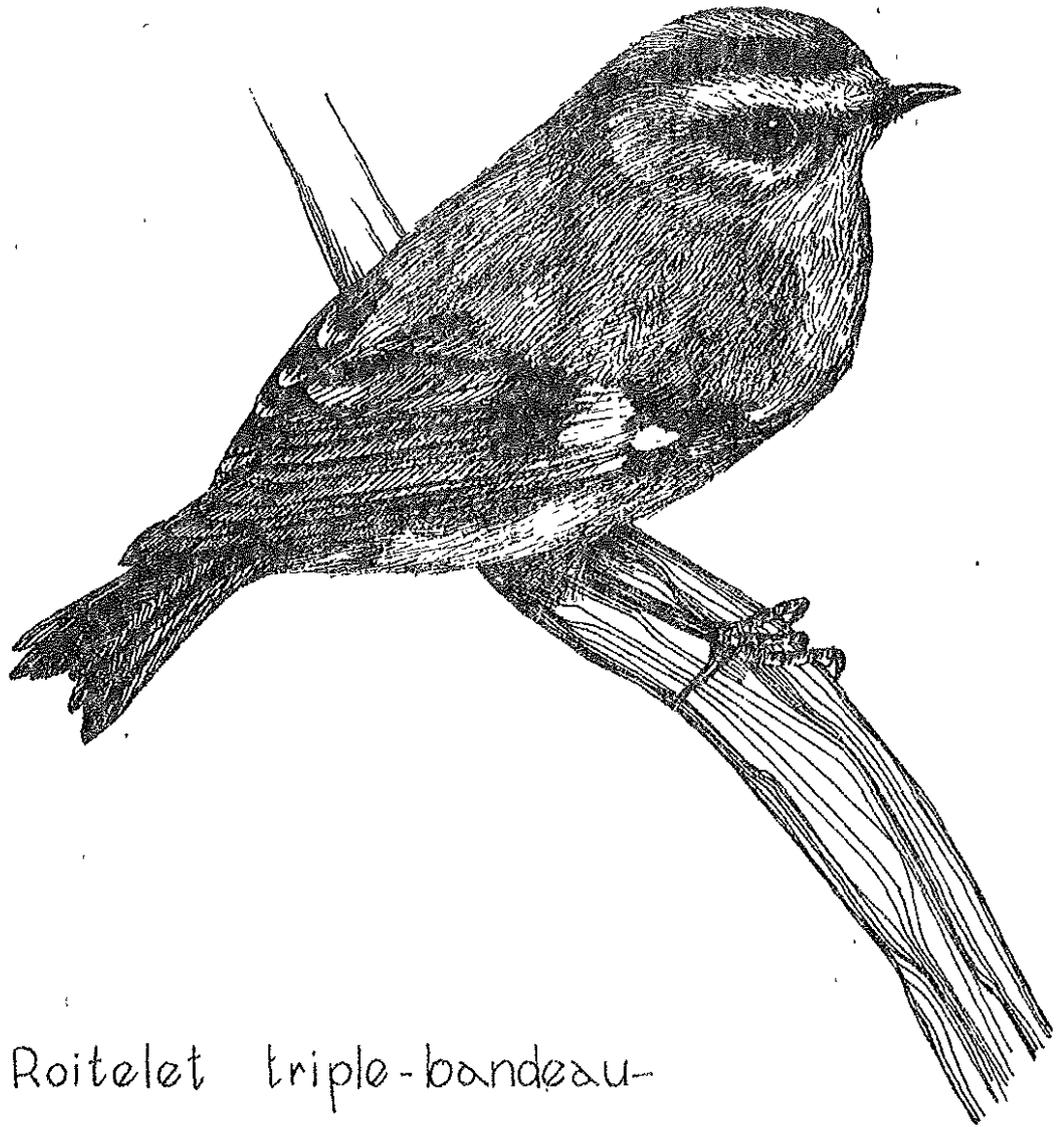
Vingt-cinq chants au répertoire de ce concert en chambre, en passant par le "Chif Chaf" ^{obsédant} du pouillot véloce, le flûteau secret des roitelets, les trilles perçantes du rouge-gorge, la stridulation monocorde du bruant jaune, la flûte à bec bien liée du merle, opposée au rythme saccadé et très musical de la grive musicienne, la courte phrase minutée du grimpereau, le tambourin crépitant des pics, la gouaille du vert et le juron éclaté du noir, le susurrement fluct de l'accenteur mouchet, l'éruclatation impérieuse du minuscule troglodyte, le refrain triomphal du pinson, les sifflements roulés de la sittelle, l'accentuation précipitée du pouillot siffleur, la descente chromatique du fitis, le tirelire joyeux des alouettes, les tempos complexes et ressemblants des sept mésanges et ... in fine, l'émouvante mélodie de jour et de nuit du maître : le rossignol.

Tout ce concert de nos chantres ailés, visionné sur fond de diapositives, replacé rapidement dans leur biotope, ponctué pour repérage en onomatopées grossièrement approximatives ... j'en suis conscient!

Pourquoi l'oiseau chante ? Il est souvent difficile de tracer une limite entre un chant et un cri. La gamme des cris est innombrable et très variée, perceptible seulement par une oreille avertie et expérimentée par une patiente écoute sur le terrain : cris d'alerte, de défense, de colère, de ralliement, de demande de becquée et j'en passe... Tous ces signaux sonores ont un langage et une signification personnalisée pour chaque espèce et chaque couple.

L'émotion esthétique ou sentimentale que le chant de l'oiseau produit sur l'homme, il l'a transposé volontiers en langage humain et poétique : l'hymne à la bien-aimée, la joie d'être et le plaisir de vivre, vocalisés joyeusement et inlassablement dans le clair matin ou l'ombre attiédie du soir ... C'est peut-être une projection "anthropomorphe" ... mais qui pourrait me reprocher de rêver ou de poétiser ? Pour les chagards de mon espèce, c'est une source d'émerveillement indicible et toujours nouvelle, qui depuis toujours et dans toutes les mythologies a frappé l'imagination populaire aussi bien des artistes, peintres ou sculpteurs que les écrivains ou poètes. C'est aussi un travail ardu d'interprétation de la phonétique qui séduit et inspire les musiciens, entre autres de nos jours, Olivier Messiaen, grâce aujourd'hui au microphone, aux enregistrements magnétiques, aux sonogrammes, etc ...

Pour les scientifiques, les zoologistes très cartésiens, la véritable explication du chant est d'origine essentiellement sexuelle, influencé par le fonctionnement des glandes hormonales à sécrétion



Roitelet triple-bandeau-

Regulus ignicapillus.

D'après la collection Delvaux.

interne, surtout par l'augmentation progressive au printemps du volume des gonades pour aboutir à l'apogée culminant du plein chant nuptial. La lumière de l'aube, l'état du temps, la chaleur, l'abondance de nourriture sont des facteurs concomitants qui ont leur importance. Cet état d'euphorie instinctive et passionnée est associé étroitement à la possession d'un territoire, en affirmant fortement à la cantonnade et par répétition presque continue une présence, une identité, une aire définitivement choisie, c'est une mise en garde contre toute intrusion d'un concurrent, des duels vocaux et des poursuites apparemment agressives entre mâles jaloux. Grâce aux moyens modernes d'enregistrement, cette tension possessive est mise à profit par les photographes et les cameramen, au moment où le ténor en colère fonce sur la source sonore malicieusement présentée, la voix d'un congénère enregistrée.

L'observation et l'identification de l'oiseau, si elle est à portée de tous, reste malgré tout relativement difficile, compte tenu de sa mobilité permanente. Deux grands moyens classiques : d'une part, l'identification visuelle, grâce à de bonnes jumelles, manœuvrées avec une grande lenteur; moyen indispensable certainement, mais qui demande beaucoup de temps et de patience à scruter buissons et hautes frondaisons, à suivre au vol rapide ces petites balles empennées, à l'aspect et à la livrée quasi identiques. D'autre part, l'identification auditive, plus rapide, plus efficace, certaine, en partageant sur terrain les connaissances et l'expérience d'un ornithologue complaisant. Les deux méthodes sont à jumeler, en se servant pour référence d'un bon manuel-guide des oiseaux.

La joie de la découverte de nos frères ailés est réservée à ceux qui se lèvent tôt : elle est à ce prix ! Mais, faites-en l'expérience, quel enchantement dans la rosée du matin, quelle communion et quel surcroît d'âme à fréquenter ces êtres purs éternellement inspirés ! "Entre toutes les choses belles et aimables de cette terre, c'est le chant de l'oiseau qui est peut-être la plus émouvante". (Reine Elisabeth de Belgique).

Une réminiscence poétique de mes jeunes années refait surface, je vous la livre amicalement : (Chateaubriand, Harmonies poétiques et religieuses, poèmes VIII, liv 1) intitulé "Au rossignol", où le poète s'identifie à l'oiseau :

"Barde ailé de ma solitude
"Tu ne sais pas que je te suis !"

Abbé PETITJEAN

Dimanche 25 mars. LA LESSE PAR MONTS ET PAR VAUX au départ de Maissin

Décidément, les vieilles traditions se perdent ..., nous nous vantions, nous, Naturalistes de la Haute-Lesse, de n'avoir que très rarement de la pluie, lors de nos sorties ... il nous faut déchanter, après Wéris, c'est Maissin !

Nous avons cependant tous un tel besoin de nous replonger dans la nature que, sous la pluie, nous entreprenons une très belle promenade qui nous mènera vers l'Our et la Lesse.

Dans une futaie de hêtres, nous avons cherché, et trouvé grâce à Patricia, un tronc sur lequel un soldat avait gravé l'inscription suivante :

1914
22 août
93^e de
Ligne Français
Henri
OLLIVIER
5193

Découverte en 1961, cette inscription ne fut expliquée qu'en 1964. Le journal français "Ouest-France", après de longues recherches, retrouva la trace du Caporal Henri Ollivier, né le 14/9/1893 à St-Nazaire et disparu le 26/9/1915 à Ville-sur-Dourbe (Marne). Le 93^e régiment du XI^e Corps d'armée français était resté en réserve entre Paliseul et Maissin, lors de la bataille de Charleroi, le 22 août 1914. C'est ce qui permit au caporal Ollivier de réaliser cette inscription découverte 46 ans plus tard.

Ce graphisme se trouve à 1,60 m de hauteur environ et certains s'étonnaient qu'il ne fût pas "monté" avec la croissance de l'arbre. Un arbre se développe bien sûr, grossit, grandit, mais cette croissance se fait à partir des extrémités des rameaux et des racines.

Après avoir traversé un bois d'épicéas assombri encore par la pluie persistante, nous avons eu, tout à coup une bouffée de lumière, et avons pu admirer tout à loisir un paysage dégagé vers la vallée de l'Our. Une buse variable planant dans le ciel, comme pour saluer notre présence fut l'occasion de faire la distinction entre la silhouette de différents rapaces, notamment le milan, la buse et le faucon.

Nous sommes ici sur un plateau cultivé, c'est l'occasion pour Maurice Evrard de trouver au milieu d'un labour, le témoin d'un autre âge humain, un éclat de silex poli; quant à Bruno, il s'initie à la minéralogie et ramènera du schiste vert de St-Hubert et de beaux échantillons de quartz.

Dans les bois, au loin, signe de pluie, montent les volutes "du renard qui fume", jolie expression pour ce phénomène de brouillard qui semble sortir des arbres.

Une grive musicienne nous salue ... serait-ce le signe d'une amélioration du temps ?

Nous avons abordé la descente vers l'Our, et nous récoltons quelques lichens, dont une Usnée, témoin de la pureté de l'air que nous respirons; dans les parties éclairées, des feuilles de digitales nous font espérer la saison des fleurs.

Nous traversons, à gué, un très joli affluent de l'Our, le ry de Roly et nous continuerons à le suivre jusqu'à son confluent avec l'Our. Cette partie de l'Our, comme la Lesse que nous retrouverons plus loin, est, pour nous, toujours tellement belle, quelle que soit la saison, que nous ne nous lassons pas de l'admirer et d'en vanter la fraîcheur, la spontanéité, la beauté.

Seule ombre, au confluent, cette grosse villa qui jette une note discordante dans tant de beauté sauvage.

Au gué, empruntant le petit pont, nous traversons la Lesse et retrouvons ainsi le village, son pont avec *Prunus padus* (ou cerisier à grappe) et le petit café où nous pique-niquerons (comme à Véris, la pluie nous a transpercés et notre stoïcisme a des limites ...)

Certains abandonnent la promenade, d'autres prennent le relais et nous quittons plus secs, le village de Lesse, en remontant la rivière, non sans avoir trouvé une pulmonaire en fleurs, sur un mur.

Nous aurons assez rapidement l'occasion de voir un très bel exemple de synclinal. Les bancs sont nettement inclinés vers le Nord et Pierre Limbourg nous rappelle qu'en aval du confluent de l'Our et de la Lesse, les bancs de quartzophyllades sont inclinés inversement. Ces quartzophyllades, plus déshydratées que le schiste, datent du Dévonien inférieur.

Ces roches ont subi, après le plissement hercynien, des pressions perpendiculaires au banc et ce métamorphisme (transformation d'une roche préexistante sous l'action de différents facteurs, dont la pression) a créé la schistosité.

Dans la partie supérieure, au-dessus de la roche-mère géologique, nous distinguons la roche-mère pédologique qui est une altération de la première.

Le rouge-gorge chante joyeusement, et cette fois, c'est vrai, ... la pluie cesse de tomber ... Nous en profitons pour regarder de plus près ce qui nous entoure.

Dans un petit suintement, nous découvrons, presque en fleur, le *Chryso-splenium oppositifolium* ou Dorine qui ne s'accommode que d'une eau bien pure.

Après avoir retraversé la Lesse au moulin Molhan, nous avons l'occasion de rappeler, en voyant les jeunes fruits du lierre, la particularité de cette plante de fleurir en fin de saison et de donner des fruits au printemps. Le dimorphisme foliaire est très visible ici, les feuilles d'ombre sont plus découpées, celles de lumière, dont les rameaux portent les fruits, sont entières.

Quelques fougères très différentes l'une de l'autre, telles *Asplenium trichomanes* (aux sores allongées), *Blechnum spicant* (dont on ne voit que les frondes végétatives) et la très commune *Polypode* vulgaire, sont observées.

Comme pour appliquer les leçons que l'Abbé nous avait données la veille, le roitelet huppé, au milieu des conifères, nous fait une démonstration de son chant très aigu, tel un balancement sur deux notes.

À cette saison, nos regards sont surtout attirés par l'abondance de lichens (rappelons que le lichen résulte de la symbiose d'une algue et d'un champignon, l'un aidant l'autre à constituer finalement un nouvel organisme). Nous retrouvons notamment plusieurs Usnées, *Pseudevernia furfuracea* (face inférieure brune), *Evernia prunastri* fixée par un crampon et dont la face inférieure est blanche), *Parmelia sulcata* (avec ses pseudocyphelles), *Cetraria glauca* (dont la face inférieure est brunâtre) et évidemment le très courant *Hypogymnia physodes* qui possède des poches d'air détectables avec une épingle. Paul Gelin est assailli de toutes parts et nous transmet aimablement une partie de ses connaissances.

Pour ceux que cela intéresse, nous donnons, d'après la monographie sur les Lichens de Mr le Prof. LAMBINON (p. 78), l'indice de poléophobie (c'est à dire, la sensibilité à la pollution) de certains lichens.

<i>Usnea florida</i>	12	<i>Hypogymnia physodes</i>	6
<i>Usnea ceratina</i>	11	<i>Parmelia sulcata</i>	5
<i>Cetraria glauca</i>	10	<i>Physcia grisea</i>	4
<i>Parmelia acetabulum</i>	7	<i>Lecanora chlorotera</i>	3
<i>Pseudevernia furfuracea</i>	9	<i>Lecanora expallens</i>	2
<i>Evernia prunastri</i>	8	(<i>Protococcus viridis</i>)	1

Le *protococcus viridis* n'est pas un lichen, mais une algue monocellulaire que l'on rencontre souvent sur les arbres et qui ... adhère aux vêtements de ceux qui s'y sont frottés.

Un pic se fait entendre, puis le trill d'un rouge-gorge nous encourage.

Nous traversons une très belle hêtraie où se mêlent de nombreux massifs de houx.

Dans les clairières, de jeunes pousses de hêtres sont prêtes à prendre la relève. Rappelons que les semis naturels de hêtres ont besoin, pour se développer, de lumière et l'existence de trouées leur est donc indispensable.

Etienne a enfin trouvé sur un tronc *Pertusaria amara*, lichen qu'il est très heureux de faire déguster aux amateurs ...

À la sortie du bois, nous découvrons un paysage "terrible", avec vue sur Villance; c'est absolument magnifique, nous humons l'air qui nous baigne et, très heureux de nous sentir en communion devant tant de beautés, nous atteignons la route Lesse-Maissin.

Deux bruants jaunes et une bonne centaine de pinsons clament leur joie de vivre.

Nous nous arrêtons au Cimetière militaire de Maissin et nous ne pouvons nous empêcher de penser que tant de jeunes hommes, morts ici, "ont découvert notre pays" dans de bien tristes circonstances. Y sont enterrés des soldats allemands et des soldats bretons, morts en 1914. Une plaque sertie dans un bloc de granit, rappelle la cérémonie au cours de laquelle, en 1932, fut implanté un authentique calvaire breton du XVII^e siècle, provenant de la commune du Tréhou.

Nous en sortons émus, gardant, malgré tout, l'espoir que les hommes comprendront, enfin, l'inutilité des guerres ...

Un grand merci à Pierre qui nous a préparé cette belle journée.

Daisy MEURRENS.

Equipe botanique - Sortie du 10 mars 1979.

L'équipe botanique a profité de cet après-midi encore hivernal pour s'exercer à la détermination des arbres et arbrisseaux par l'examen des bourgeons.

Pendant ce temps Annick, Daisy et Pierre ont poursuivi la reconnaissance des sites à protéger dans le périmètre de remembrement Lessive/Eprave.

Pierre LIMBOURG.

Equipe botanique - Sortie du 24 mars 1979.

Le matin, en reconnaissance de la sortie générale du 21 avril prochain, Brigitte et moi nous rendons au Tienne Turmont. Nous avons la joie d'y admirer (et de photographier) quelques-unes des premières manifestations de ce début de printemps radieux : la pelouse xérophile est piquetée deci-delà de rosettes d'orchis mâle, atteignant déjà 10 cm de diamètre; les bébés anémoneaux, tout duveteux, sont encore fort discrets : la floraison n'est pas encore pour tout de suite; les premières jonquilles commencent à fleurir.

Très peu de floraisons donc en perspective, et le groupe constitué cet après-midi à Auffe (Paul, Arlette, Daisy, Hélène, Anne-Marie Brigitte et moi) tente de redécouvrir l'identification des arbres par leurs bourgeons. Aulnes, saules, aubépines, charmes, noisetiers, ... sont tour à tour reconnus. En contrebas et à l'Ouest du Bois Niau, nous passons en bordure d'une peupleraie mentionnée sur la carte comme zone marécageuse. Le long du chemin (de 34/13 - 92.5/38 à 97/38), de nombreux ails des ours (*Allium ursinum*) commencent à émerger du sol. L'ail devient plus rare dans la peupleraie même (carré 34/13 - 95/35), où il est accompagné notamment du gouet (*Arum maculatum*) et du populage (*Caltha palustris*) : ces trois plantes forment à peu près les seules manifestations vertes visibles au sortir de l'hiver rigoureux que nous avons connu. Au bord du même chemin, nous remarquons le groseillier (*Ribes uva crispa*) en 34/13 - 94/38 et le fusain (*Euonymus europaeus*) en 34/13 - 94/39.

Au coin de la peupleraie, surplombant celle-ci, nous repérons une petite pelouse installée sur schiste (autour du point 34/13 - 91.5/37, sur \pm 100 m²) : il est fort peu probable qu'elle abrite *Antennaria dioica*, vu son degré avancé d'envahissement. Quelques dizaines de mètres plus haut, Anne-Marie nous mentionne la présence de *Goodyera repens* sous les pins (aux alentours de 34/13 - 83/25). Je cherche les rosettes caractéristiques, toujours présentes; en vain : il faudra y revenir lors de la floraison.

Arrivés au sommet du plateau (34/31 - 45/80), en avance sur le groupe, Brigitte et moi sommes éclaboussés par deux motocyclistes tonitrueux, venant des environs de Resteigne, et se dirigeant vers le Nord-Ouest : le jour n'est pas encore venu où nous pourrions parcourir le Parc en toute quiétude.

De retour vers Auffe, nous remarquons une pelouse située sous le Bois Niau, (sur \pm 200 m² autour des points 34/14 - 07/15 et - 05/17). De nombreuses tiges séchées de *Gentiana germanica* (\pm 50) sont encore visibles, de même qu'une tige fructifère de *Gymnadenia conopsea*, à côté de laquelle se prépare la pousse, encore engainée, pour cette année.

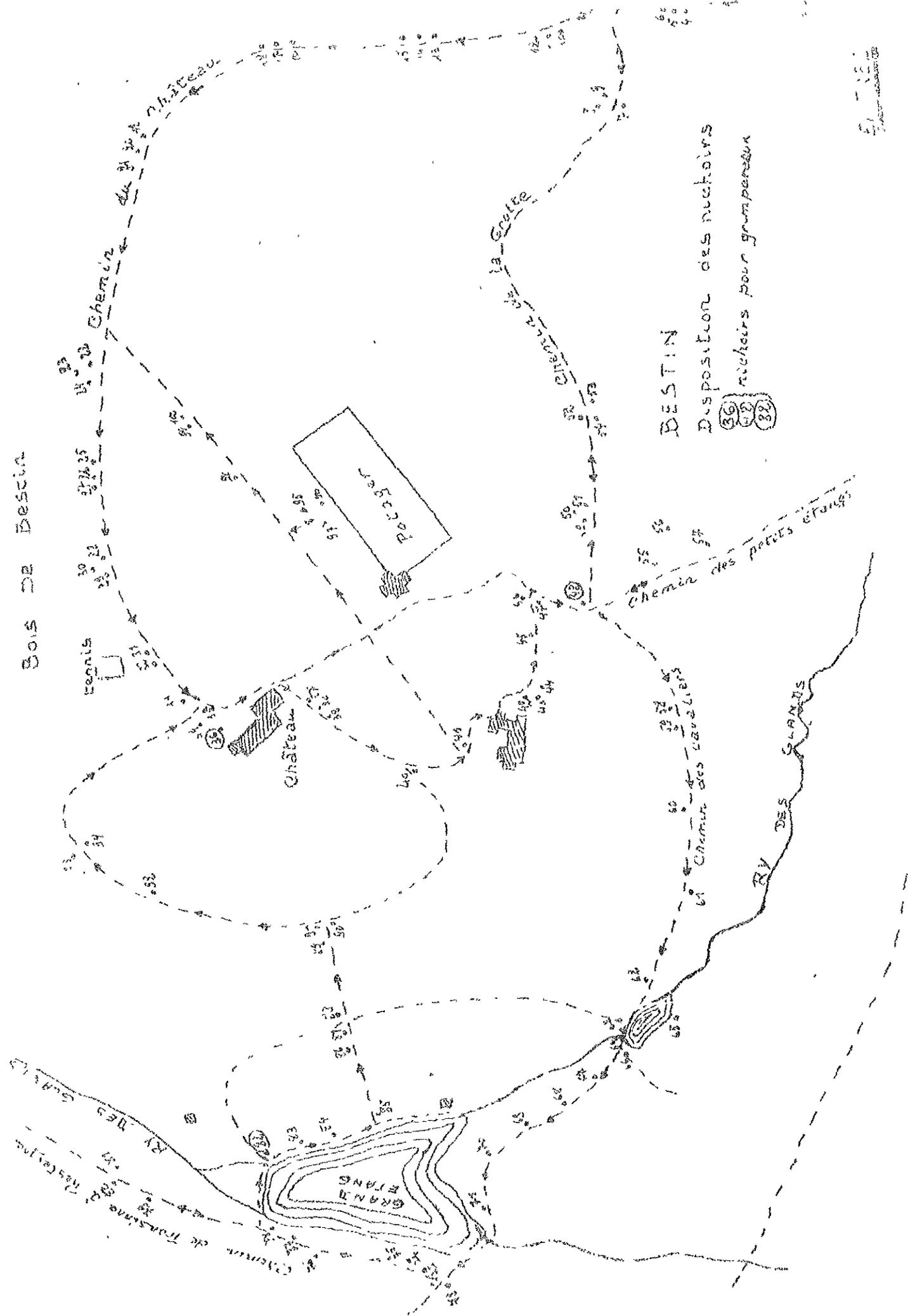
Daniel TYTCA.

Equipe oiseaux - Sortie du 3 mars 1979.

La traditionnelle opération "nettoyage des nichoirs" au Bestin a été effectuée par un temps calme et couvert. Il manquait le feu auprès de l'étang. Pour remplacer les derniers nichoirs de bois qui ont été détruits ou retirés l'an dernier, 31 nouveaux nichoirs en béton de bois ont été répartis sur le parcours bien connu. Parmi ces nichoirs, il en est 3 spéciaux pour grimpeaux, espérons qu'ils seront plus efficaces que ceux essayés précédemment (voir plan ci-joint). Après ce rude hiver, la forêt paraissait vide de vie. Aucune sittelle ne s'est manifestée. Pourvu que l'hiver nous en ait laissé quelques-unes.

Michel DAVID.

Bois de Descin



DESTIN
 Disposition des nichoirs
 (36) nichoirs pour grimpereau
 (42)
 (32)

1911
 1912
 1913
 1914
 1915
 1916
 1917
 1918
 1919
 1920
 1921
 1922
 1923
 1924
 1925
 1926
 1927
 1928
 1929
 1930
 1931
 1932
 1933
 1934
 1935
 1936
 1937
 1938
 1939
 1940
 1941
 1942
 1943
 1944
 1945
 1946
 1947
 1948
 1949
 1950
 1951
 1952
 1953
 1954
 1955
 1956
 1957
 1958
 1959
 1960
 1961
 1962
 1963
 1964
 1965
 1966
 1967
 1968
 1969
 1970
 1971
 1972
 1973
 1974
 1975
 1976
 1977
 1978
 1979
 1980
 1981
 1982
 1983
 1984
 1985
 1986
 1987
 1988
 1989
 1990
 1991
 1992
 1993
 1994
 1995
 1996
 1997
 1998
 1999
 2000

Equipe oiseaux - Sortie du 1er avril à Wavreille.

Temps couvert et vent frisquet. Le jour n'est pas encore levé que déjà les merles se font entendre. Un rouge-gueule noir commence son chant dans une ferme proche. Nous en entendrons un deuxième près d'une seconde résidence dans la campagne. La promenade nous mène par la "Chapelle St-Roch" jusqu'au vieux tilleul et ensuite, en arc de cercle, par "En Greuvau" et "Biernauchamps" pour revenir par "Naurdichamps". Si les merles chantent bien dans le village, ils sont beaucoup moins nombreux dans les campagnes et les bois. Normalement l'hiver que nous venons de subir a dû créer de grands vides chez les oiseaux sédentaires. Pourtant les accentueurs se portent bien, leur chant précipité s'entend partout. Il doit s'agir de migrateurs qui viennent grossir l'effectif des sédentaires. De même pour les rouges-gorges et les bruants jaunes que l'on entend souvent. Bien qu'entièrement sédentaires, les grimpeurs ne semblent pas avoir trop souffert. Ni le gel, ni l'épaisseur de la couche de neige ne sont des obstacles pour ceux qui cherchent leur nourriture sur les troncs d'arbre. Par contre, nous ne réussirons à découvrir qu'un seul troglodyte sur tout notre périple. Mais quel chanteur ! Il est vrai qu'il doit en mettre un coup pour se faire entendre loin, car les femelles ne foisonneront pas ce printemps. Par contre, il n'aura pas beaucoup de tracas pour défendre son territoire. Nous n'entendons non plus qu'un seul pic : un pic vert. C'est une chance, car il doit normalement être plus éprouvé que les autres par les fortes chutes de neige qui lui cachent les fourmilières. Lors du retour, une cornille qui tient déjà le nid dans les ramures aux bourgeons encore engourdis nous fait espérer de beaux jours qui ne devraient plus tarder.

Michel DAVID.

CHRONIQUE DE L'ENVIRONNEMENT.L'EMPLOI DU 2.1.5.T DANS LE PARC NATIONAL LESSE ET LOMME.

Nous avons appris qu'il entrerait dans les intentions de l'administration des Eaux et Forêts du Cantonnement de Rochefort, de prescrire dans les Cahiers des Charges, l'usage du 2.4.5.T comme défoliant, lors de nouvelles plantations.

L'Ingénieur, qui est en même temps Conservateur du Parc, a admis la chose et n'a pas voulu revenir sur sa décision.

Immédiatement, une étude a été faite par un Groupe de Travail, les conclusions ont été adressées au Directeur Général des Eaux et Forêts en lui demandant s'il acceptait que son administration utilise ce produit alors que, tant la FAO que l'OMS avaient publié des recommandations pressantes contre l'usage du 2.4.5.T.

La dioxine, impureté présente dans le 2.4.5.T, est 500 fois plus dangereuse que la strychnine et 10.000 fois plus que le cyanure.

Dans la lettre d'accompagnement du 19 février, nous disions notamment :

" Il nous paraît que l'utilisation de ce produit dans le Parc National et dans les bois de Rochefort, ville à vocation touristique constitue un danger non seulement pour les femmes enceintes, les femmes en état de procréer (recommandation OMS, mars 1975), mais pour tous les promeneurs en général.

Il est évident par ailleurs que de tels traitements phytocides sont incompatibles avec une protection de la flore et de la faune telle que prévue dans les conventions passées entre Ardenne et Gaume et les communes précitées. "

En même temps, Ardenne et Gaume par la voix de son Président P. STANER, le Dr RAPPE d'AVES, IEV intervenaient dans le même sens.

La réponse qui nous a été adressée en date du 20 mars 1979, si elle ne nous donne pas entièrement satisfaction sur le principe, règle cependant le problème en ce qui concerne Rochefort. Dorénavant, avant de pouvoir utiliser le 2.4.5.T, l'ingénieur du cantonnement devra faire la preuve qu'il s'agit d'un cas exceptionnel, devra obtenir l'accord de son Chef de service (l'ingénieur principal) et le consentement de l'administration communale.

La lettre du Directeur Général, M. CLICHEROUX s'exprime ainsi :
" Comme suite à votre lettre du 19 février 1979, j'ai l'honneur de vous faire connaître que les données actuelles en matière d'utilisation du 2.1.5.T ne permettent pas de conclure à sa toxicité sur le terrain, aux doses et dans les conditions où il pourrait être employé ou préconisé par mes services.

"Toutefois, malgré l'intérêt économique que peut présenter en général l'utilisation de ce phytocide, j'ai estimé opportun de restreindre son emploi éventuel à des cas exceptionnels laissés à l'appréciation de l'Ingénieur principal-chef de service et, dans les bois des administrations subordonnées, à celle des propriétaires. "

Cette décision arrête les menaces pour le cantonnement de Rochefort puisque l'Ingénieur principal nous a promis d'être vigilant et que la Commission de l'Environnement de Rochefort communiquera le dossier au Conseil Communal pour faire proscrire définitivement l'usage du 2.4.5.T dans les bois communaux.

=====

APRES L'ACCIDENT D'HARRISBURG.

Nous savions que l'existence des Centrales nucléaires posait pour notre monde moderne deux très graves problèmes : celui des déchets radioactifs et celui du type de société que le recours au nucléaire impliquait.

Depuis l'accident d'Harrisburg, nous savons qu'il existe un troisième danger, celui du fonctionnement des Centrales.

L'accident est de ceux dont les sociétés d'électricité prévoient la quasi-impossibilité. Force est de constater qu'en matière nucléaire, comme en toute autre d'ailleurs, rien n'est jamais certain ni absolument sûr.

Dans un communiqué, IEW réclame l'arrêt des Centrales de Doel et de Tihange.

Ces centrales sont en effet du même type que celle d'Harrisburg (PWR = à eau pressurisée) et sont soumises aux mêmes règles générales de sécurité.

Compte tenu de la densité de la population de nos régions et du risque désormais objectivement prouvé que des accidents graves peuvent se produire, Inter-Environnement estime que le fonctionnement des centrales sur territoire belge ne peut être repris que lorsque le Parlement se sera prononcé en faveur de leur activité, après avoir pris connaissance du rapport établi par une commission spéciale. Ce rapport devra tenir compte des résultats de l'enquête menée aux Etats-Unis.

La commission spéciale qui aura pour mission de garantir l'absence totale du risque d'accident que l'on connaît actuellement, devrait être composée de personnalités n'ayant aucun lien avec les exploitants et comportant entre autres des représentants du Conseil Supérieur de l'Hygiène.

Il devient en effet ridicule pour les autorités de ce pays de prendre des mesures de sécurité et faire retirer du commerce des petits appareils ménagers parce qu'ils présentent un défaut de fonctionnement, alors qu'elles laissent les puissantes sociétés d'électricité poursuivre un programme nucléaire dont le Parlement ignore l'existence.

En Belgique, 25% de la production d'électricité provient du nucléaire, et les électriciens espèrent arriver à 50% vers 1985. Ce n'est qu'à ce moment qu'ils pourraient envisager d'accepter un moratoire et de se reconverter.

Et si encore nous n'avions que nos problèmes belges, mais l'LDP installe systématiquement ses centrales nucléaires à nos frontières pour réduire les objections de ses propres citoyens. Et lorsque nos journaux protestent M.M. DEBRE s'insurge contre "l'intolérable ingérence des Belges dans les affaires de France".

IEW a décidé d'interpeller le Ministre de la Santé Publique et de l'Environnement lors de la prochaine séance de la Commission Consultative de l'Environnement.

=====

LES NATURALISTES EXPOSENT.

Le Cercle Culturel et Historique de Rochefort consacrera cette année son exposition à l'Enfance et à l'Environnement.

Cette manifestation sera inaugurée vers le 22 juin et durera jusqu'au 15 septembre.

Le thème de l'exposition est double : d'une part, faire connaître les richesses naturelles et les diversités de la région ; d'autre part, montrer par des travaux collectifs des écoles de Rochefort et des environs, comment les enfants voient leur environnement, quels sont les dangers qui le menacent et ce qu'il faudrait faire pour améliorer la qualité de la vie dans nos communes rurales.

Les Naturalistes de la Haute-Lesse ont accepté de s'occuper de la première partie de cette exposition, c'est-à-dire d'exposer la maquette qu'ils ont réalisée grâce au Cadre Spécial Temporaire et qui mesure 1,60 m sur 2,40 m. Cette maquette réalisée au 1/5.000 donne le relief de la région, sa géologie et ses formations végétales.

Elle illustre les relations qui existent entre ces différentes composantes. Celles-ci seront explicitées par des légendes didactiques sous forme de panneaux, photos, etc ... ce qui permettra à chacun de mieux comprendre la Famenne.

De leur côté, les enfants des écoles se sont mis au travail et exposeront au Musée Communal ce qu'ils pensent des problèmes de l'Environnement en Famenne.

Leur attitude sera souvent critique mais toujours constructive. Ils vont prouver que contrairement à ce que pensent en général les adultes, les enfants savent fort bien ce qui ne va pas.

Nous savons déjà qu'une école parlera de l'habitat dans son village (Belvaux), qu'une école secondaire analysera les eaux de la Lomme et parlera de l'épuration indispensable (Rochefort), qu'une autre établira un Cahier des Charges pour la construction d'une petite aire de jeux (Havrenne), qu'une autre indiquera l'impact d'une autoroute coupant le village en deux (Lavaux-Sainte-Anne), qu'une autre enfin rassemble déjà les matériaux pour exposer les différents types de roches de la région, avec la possibilité de détermination par les fossiles (Wellin). Comme une douzaine d'écoles participeront à cette exposition, on peut s'attendre à de nombreux autres thèmes qui seront développés par des enfants, mais pour des grandes personnes.

Que chacun réserve dès maintenant une après-midi de juillet ou août pour passer au Musée de Rochefort.

Annick MEURENS.

AMENAGEMENT DES SENTIERS PEDESTRES ET PROTECTION

DES SITES NATURELS.

Les usages de la nature évoluent avec les conditions économiques. De nos jours, les espaces naturels ont acquis une importante valeur récréative et s'en trouvent convoités de diverses parts. Une nouvelle situation conflictuelle a émergé, que les pouvoirs publics tentent de gérer au travers des aménagements.

La logique de cette gestion consiste à diviser l'espace d'après ses valeurs socio-économiques présentes, et à organiser les relations entre les secteurs ainsi découpés.

Dans l'aménagement récréatif des massifs naturels, la parcelle choisie comme unité de gestion prend souvent le nom de site. Les relations entre ces parties sont matérialisées par les chemins ou sentiers. L'aménagement aura donc pour objet de manipuler sites et sentiers, après en avoir dressé l'inventaire.

Pour ce faire, les pouvoirs publics peuvent solliciter les associations de naturalistes, souvent compétentes et heureuses de cette aide indirecte. Le cas vient de se présenter aux Naturalistes de la Haute-Lesse, chargés de l'inventaire des sites et sentiers du grand Rochefort.

L'occasion nous était ainsi donnée d'une réflexion sur le problème des inventaires de sites naturels et d'aménagement des sentiers. Le texte présenté ici reprend à titre personnel une large part des conclusions prises en charge collectivement par l'association et exposées en son nom au Ministre des Affaires Wallonnes.

Les inventaires de nature : pour qui ?

Le demandeur d'inventaire, l'administration, est bien sûr intéressé en premier lieu par cet outil de gestion. Secondairement, il peut espérer retirer de la participation des associations une certaine image de marque démocratique, voire "récupérer" une attitude contestataire.

Plus lourd de conséquences est l'intérêt manifesté par les privés professionnels du tourisme. L'inventaire des sites naturels est en effet une bonne base pour leur mise en valeur touristique. Or la protection de la nature, si elle prend sens dans une perspective de promotion touristique, est aussi gravement compromise par elle car l'économie touristique, puissante et essentiellement exploiteuse, n'est pas assortie de mesures de renouvellement de ses propres ressources, qu'elle détruit donc.

Dans ces conditions, les associations de naturalistes, qui sont partie prenante, ou pour le moins très concernée, dans la lutte d'hégémonie sur les espaces naturels, ne peuvent pas être neutres. Et leurs rapports techniques non plus.

Positions et objectifs fondamentaux.

Renonçant à la neutralité, nous devons poser nos objectifs ou le code de valeurs auxquels ils se raccrochent.

Ce sont, par hypothèse, et en résumé :

- Une protection de la nature, mais pas n'importe laquelle car ces mots, vagues, interviennent comme un leitmotiv dans le discours d'acteurs sociaux en opposition mutuelle, les uns sincères, les autres démagogues. La nature pour nous sera vie, diversité, spontanéité, c-à-d aussi insoumission à l'ordre technico-économique;
- Le refus de sacrifier l'avenir au présent, et notamment d'assujettir les changements écologiques aux changements sociaux, l'inertie et les risques d'irréversibilité des premiers étant supérieurs à ceux des seconds;
- Une réconciliation travail/loisir et intérêts individuels/intérêts collectifs, réconciliations qui interdisent le découpage strict du temps comme celui de l'espace;
- La prédominance du qualitatif sur le quantitatif, de la propriété collective sur la propriété privée, de la demande sur l'offre comme mobiles économiques.

Notre inventaire des sites de Rochefort

Les critères choisis pour l'inventaire des sites du grand Rochefort sont l'intérêt esthétique, didactique, et scientifique pour diverses disciplines : biologie, archéologie, géomorphologie. Indépendamment des caractères intrinsèques des sites, la rareté et les dimensions sont prises en compte. Par exemple, des massifs forestiers pauvres mais étendus sont retenus comme sites d'intérêt si leur superficie répond par elle-même aux besoins de la grande faune à vaste territoire ou à l'image culturelle de la forêt profonde.

Plus de deux cents sites ont ainsi été répertoriés sur les 15.000 ha de Rochefort. Les résultats sont portés sur carte au 1/10 000^e et sur un tableau synthétique, montrant pour chaque site les critères qui l'ont défini.

Les inventaires de sites sont imparfaits.

Les inventaires de sites sont toujours criticables en soi, quels que soient leurs rôles dans les conflits pour l'espace.

Un premier défaut est que les inventaires de sites donnent une image contrastée et instantanée d'une réalité naturelle fondamentalement nuancée et dynamique. Les aménagements du territoire établis sur cette base vont tenter de figer une situation bientôt périmée.

D'autre part, le choix a priori des critères utilisés pour délimiter les sites est toujours arbitraire et subjectif. Même une diversification des critères, qui donne une apparence d'objectivité, ne correspond qu'à une subjectivité collective. La conscience de ce fait doit décourager les auteurs d'inventaires à bien rapprocher les critères de leurs objectifs.

Le subjectif imprègne aussi la sévérité de la sélection : à quel moment un site aura-t-il un intérêt botanique appréciable quand des plantes existent partout ? La sévérité de sélection peut être ajustée aux résultats escomptés. Elle peut aussi être choisie telle que la moitié du territoire devienne des sites d'intérêt. De cette façon, l'inventaire cartographique donnera la plus riche information possible en termes d'intérêt/non intérêt (cfr théories de l'information) et montre pour le reste combien les seuils de sélection, loin d'être absolus, dépendent du contexte régional. Cette solution a été adoptée dans l'inventaire des sites du grand Rochefort.

Remarquons en outre que les motifs d'intérêt ne sont pas forcément tous découverts. L'inventaire des sites est donc biaisé selon l'hétérogénéité des recherches antérieures.

Enfin, l'inventaire des sites prépare une banalisation. En effet, dès lors qu'un site est isolé conceptuellement dans son homogénéité interne, ensuite isolé physiquement par l'aménagement, il perd une valeur essentielle : la diversité.

Une arme à double tranchant ?

Un inventaire de sites désigne des zones où devraient être concentrés les efforts de protection. Mais ces efforts doivent aussi tenir compte de la gravité des menaces, mesurée d'après la perte possible d'intérêt du site (pour les critères qui l'ont défini) et d'après l'irréversibilité de ce changement (coût en temps et en énergie d'un retour au stade initial).

Une carte des sites n'est donc pas une carte des mesures de protection à exiger. Celles-ci peuvent d'ailleurs déborder des sites "intéressants" parce que la délimitation des sites est imparfaite, subjective et arbitraire, parce que les espaces extérieurs aux sites ont des qualités propres, éventuellement non dévoilées, et aussi parce qu'ils influencent l'écologie des sites voisins par les échanges de gènes, d'organismes, de polluants, par des modifications microclimatiques et hydriques. En outre, les "non sites" participent à la diversité de l'espace total, diversité qui précisément permet d'y distinguer les sites, surfaces relativement homogènes.

L'inventaire des sites sert donc la protection mais il ne suffit pas; d'autre part il sert aussi les promoteurs touristiques ou immobiliers en leur désignant des cibles de choix. Tant que ceux-ci sont en position de force, les défenseurs de la nature peuvent donc avoir intérêt à tenir secrets leurs inventaires de sites.

Il leur manque encore un inventaire des risques, à tenir constamment à jour, aussi bien pour les sites que pour l'espace extérieur.

Parmi ces risques, nous avons envisagé ceux qu'occasionnent directement les aménagements de sentiers, parce que cette question est liée à celle de la "mise en valeur" des sites. Il est bien évident que d'autres causes de dangers existent, et que les causes liées aux sentiers elles-mêmes ont des impacts indirects ou lointains, par les équipements routiers et d'accueil.

Four des sentiers qui protègent la nature.

La fonction des sentiers, pour des naturalistes, n'est pas de relier les sites, mais de les traverser, les pénétrer, vivre le contact avec l'ambiance naturelle. Mais parallèlement, les chemins sont la voie d'entrée à diverses menaces contre la nature ou peuvent constituer en eux-mêmes une atteinte à celle-ci.

Ainsi, la question principale dans l'aménagement des sentiers est de concilier la protection et la mise à profit de la nature.

Pour minimiser son impact sur le milieu naturel, le réseau de sentiers devra être léger et rudimentaire : faible largeur des voies, respect de la diversité des microbiotopes liés aux sentiers comme les ornières et abords, absence de revêtement artificiel.

La protection de la nature exige en outre un réseau de sentiers libre de contraintes humaines qui seraient négation de la nature. Cette dernière en effet est déroulement de phénomènes spontanés. Les sentiers seront donc exempts de signalisations susceptibles d'instaurer en forêt un code de circulation et de comportement, d'interposer des signes qui séparent le promeneur de la nature ou a fortiori qui imposent les attitudes, les itinéraires, la vitesse .. ou le port d'un permis.

La nature est aussi un ensemble de biens qui devraient échapper, par définition, à l'économie marchande. Nous entendons la défendre contre toute tentative de récupération commerciale à laquelle pourraient contribuer des équipements et dispositifs, même prétendus éducatifs, qui prépareraient par un effet publicitaire une mise en vente. Cette crainte est certainement fondée puisque à Rochefort même (Han/Lesse), une société privée vend un spectacle de zoo sous le titre mensonger et publicitaire de réserve naturelle, cela dans un site de haute valeur biologique.

Pour ces raisons, nous ne sommes pas favorables au jalonnement des sentiers par trop de panneaux, ni à l'installation d'aires d'accueil: ces soi-disant abcès de fixation attirent trop souvent des gens à la forêt, à la fois sans retenir ceux qui, réfractaires aux aménagements, veulent la pénétrer en profondeur, sans assurer la prétendue démocratisation de la nature (cfr KALAORA et PELOSSE 1977 et ANSELME et SAADOUNE in LEDANT et al. 1978) et au risque de dégâts biologiques.

Les chemins ne doivent pas non plus réduire la grandeur des massifs naturels, mutiler quantitativement ces espaces. Les promenades resteront longues, et lentes car ce rythme est aussi un élément de la nature. Les chemins seront de préférence sinueux et inaccessibles aux véhicules à moteurs.

De même il nous est pénible d'admettre la mutilation qualitative des espaces qu'est leur réduction à une fonction sociale normalisante et régulatrice.

Une fréquentation limitée.

Un dernier motif pour laisser les chemins dans un état de viabilité difficile est qu'ils opèrent alors une sélection en faveur des personnes les plus motivées et intéressées par les richesses spécifiques de la nature. Cette sélection nous paraît la plus admissible idéologiquement, alors qu'une sélection est indispensable si l'on veut limiter les impacts négatifs d'une surfréquentation. Outre les dégâts biologiques, une pénétration surabondante brime l'amateur de solitude, et finit par engendrer des nuisances réciproques, sources de conflits sociaux comme celui qui oppose déjà chasseurs et promeneurs.

Heureusement, aucune pression sociale ne semble justifier une éventuelle politique visant à accroître la pénétration. Les chemins ouverts au public paraissent rarement saturés. Nous admettrons donc qu'ils satisfont aux besoins exprimés ou ressentis par les usagers. Cela est bien ainsi car nous refusons toute politique de croissance artificielle de besoins socio-économiques, surtout quand les ressources pour les satisfaire sont limitées et rares.

Quand bien même les "besoins" de nature se renforceraient, il nous faudrait refuser les atteintes irréversibles à la nature, et préférer combattre le problème à la source : "les motivations qui sous-tendent les activités de loisirs sont souvent à chercher dans des emplois frustrants et dans des environnements contraignants" (SATCHELL et MARREN 1976, résumant VEAL 1974).

Quelques aménagements malgré tout.

En résumé, les sentiers ne devraient pas avoir d'effet attractif sur les visiteurs dont l'intérêt pour la nature est marginal.

Ce principe général étant posé, il nous faut néanmoins considérer les cas où une surfréquentation intervient sans que l'aménagement des sentiers en soit la cause.

Les promeneurs sont alors amenés à s'écarter des sentiers si l'état et la largeur de ceux-ci sont insatisfaisants. Des dégâts sont occasionnés par piétinement au sol et à la végétation, la faune est dérangée, de nouveaux sentiers se dessinent ou le sentier existant s'élargit spontanément. Evidemment la dispersion des promeneurs dépend de la praticabilité relative du sentier par rapport à celle du terrain adjacent. BAYFIELD (1973) a mesuré des corrélations entre rugosité et humidité du sentier d'une part et la dispersion d'autre part. La relation est exponentielle, ce qui montre qu'un léger entretien pourrait avoir pour effet une forte diminution de la dispersion latérale.

Bien entendu, une autre condition pour que les sentiers soient suivis est qu'ils soient visibles, d'où, en certains cas, l'utilité de petites marques de couleurs.

Enfin, et seulement quand l'aménagement des sentiers a un effet de détournement ou de canalisation plus que d'accroissement du flux de promeneurs, il peut être envisagé d'améliorer les voies qui éloignent les visiteurs de zones fragiles.

Règles d'aménagement des sentiers.

Puisque selon les circonstances, l'intérêt de la protection de la nature exige des sentiers dissuasifs ou au contraire attractifs, l'aménagement nécessite une étude individuelle de chaque cas.

Nous proposons néanmoins les règles générales suivantes :

- en bordure des massifs naturels, limitation des aires de parking;
- à l'entrée des massifs naturels, limitation de l'entretien des chemins afin de filtrer les visiteurs en fonction de leur motivation;
- à l'intérieur des massifs naturels, et spécialement dans les sites d'intérêt biologique, entretien des chemins (comblement d'ornières, assèchement des passages boueux) de façon, sans plus, à ce qu'ils restent visibles et toujours plus praticables que leurs abords;
- lorsque une zone de grand intérêt biologique et sensible jouxte une zone banale biologiquement mais attractive pour le public, entretien (éventuellement lourd) des sentiers déviant les promeneurs vers ce dernier secteur.

Sentiers et mise en valeur des sites.

Puisque la promenade est souvent but en soi, et qu'elle n'est donc pas un travail, une peine, un coût à minimiser, l'optimisation d'un réseau de sentiers consiste à maximaliser le temps de promenade. Ce point de vue est exactement contraire à la logique de rendement qui sous-tend classiquement la conception des voies de communications. La finalité, en effet, n'est pas de rejoindre au plus vite une destination. Sinon, ce serait vouloir réduire l'espace, amputer la nature qui est précisément espace à protéger.

Selon cette conception du rôle des sentiers, la longueur de promenade est souvent la clé d'une mise en valeur des sites, comme la difficulté d'une ascension en montagne peut décupler la jouissance esthétique ressentie au sommet : préparation dans un temps et un espace de transition, conscience de la réalité naturelle du site par la connaissance intime et physique de ses environs, conscience des contrastes internes aux milieux naturels, perception des alentours comme cadre ou décor qui met le site en valeur. Le caractère sauvage des chemins, l'absence d'aménagements sur eux, sont donc pour nous une composante importante d'une valorisation des sites naturels.

Mais la question d'une mise en valeur des sites en soi, "in situ", a peu de sens puisque toute la valeur des sites nous est léguée par la nature ou par l'histoire. Ainsi, pas plus que pour les chemins, les aménagements ne sont ici utiles. Seules les communautés biologiques en pleine évolution spontanée, comme le mesobrometum, exigent une intervention active pour la préservation de leur richesse biologique. Le problème est bien plus de conserver la valeur des sites et de leurs environs.

Conclusions

En résumé, les inventaires de sites naturels sont critiquables scientifiquement et politiquement, et les aménagements de sentiers sont peu souhaitables pour la conservation de la nature.

Il est cependant vrai que l'inventaire des sites peut être un bon instrument de lutte, et que les aménagements peuvent être une forme d'occupation de l'espace qui empêche des actions plus destructrices ou qu'ils peuvent aussi, dans certains cas, réduire les impacts de la fréquentation.

Les naturalistes se trouvent confrontés à la puissance des promoteurs touristiques et immobiliers. En cela, ils ont intérêt à tenir leurs inventaires secrets, et sont alliés de l'administration tant que celle-ci garde une main-mise sur l'espace et une volonté de conservation. Mais cette main-mise peut s'exprimer par une volonté d'aménagement, qui est précisément notre deuxième crainte. Les aménageurs devraient à la fois contenir les appétits extérieurs et le leur, empêcher l'appropriation privée des espaces naturels, et en même temps combattre une grande loi de ... la nature : résister à l'appel du vide, s'abstenir d'aménager.

Références

Bayfield 1973

Kalaora B. et V. Pelosse - 1977 - La forêt loisir, un équipement de pouvoir - Hérodote 7 : 92-128.

Ledant J.P., J.L. Moulherat, J.C. Gallner, M. Anselme, P. Saadoune et J. Bonnier - 1978 - Forêts et collines des Bouches du Rhône, la Haute Vallée de l'Arc - D.D.A., Mission Intermin. Prot. et Amén. Espace Naturel Méditerranéen, O.R.E.A.M. - P.A.C.A. - Marseille, 95 pp.

Satchell J.E. et P.R. Marren 1975 - Les effets de la récréation sur l'écologie des paysages naturels - Conseils de l'Europe. Strasbourg.

Veal A.S. - 1974 - Environmental perception and recreation : a review and annotated bibliography. Centre for Urban and Regional studies - Univ. of Birmingham.

J-P.LEDANT

Dimanche 8/4 : Les phénomènes karstiques dans la région de Lesse-et-Lomme

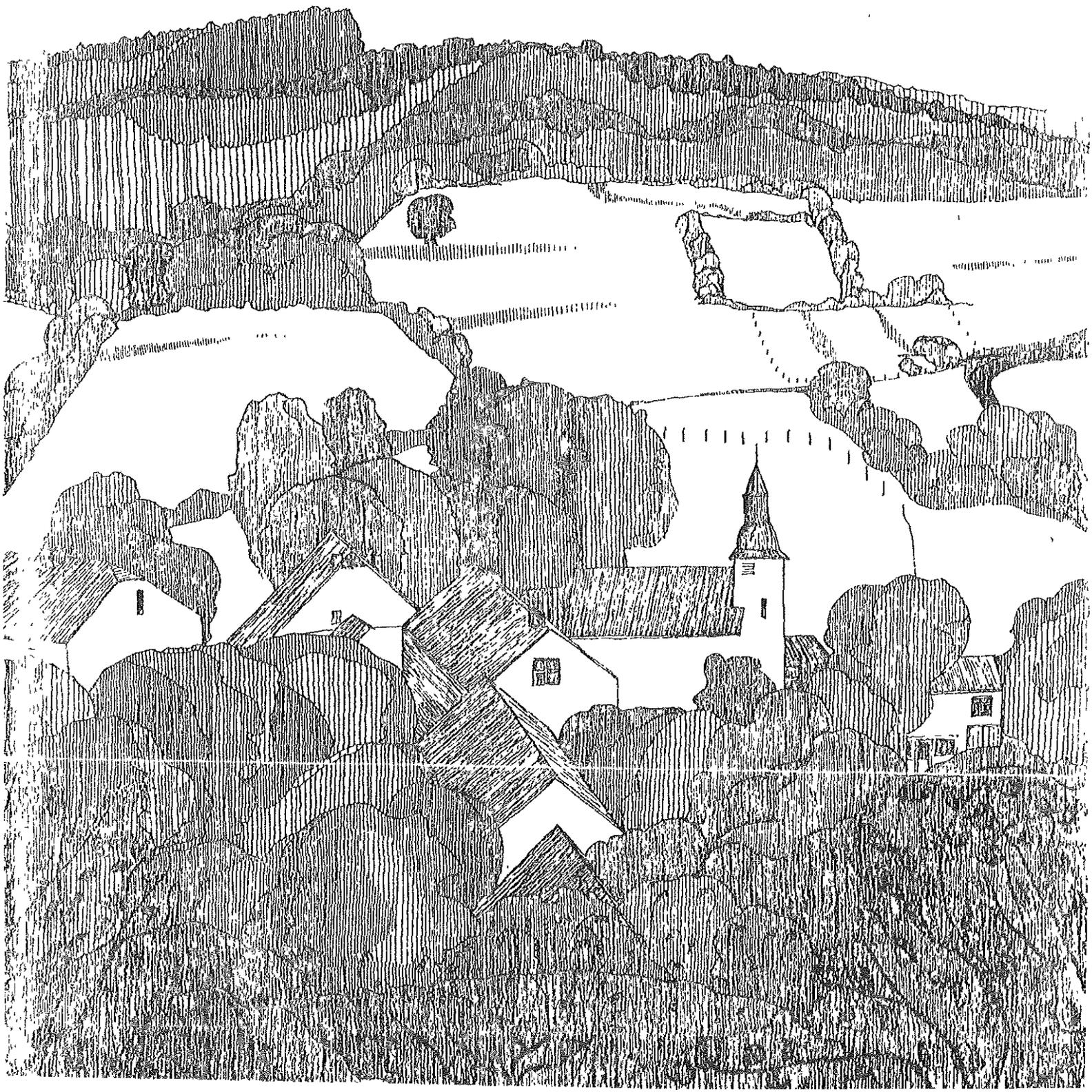
La matinée de cette "journée du karst" a été consacrée au karst aérien, dont M.R.GOOSENS nous présente quelques phénomènes remarquables dans la "Chavée" de la Lesse, à Han. Le temps est très beau : cette année, cela mérite d'être signalé ! M. GOOSSENS nous rappelle d'abord les caractères du calcaire qui rendent possibles les phénomènes que l'on a appelés karstiques, parce qu'ils sont particulièrement représentés dans la région du Karst en Yougoslavie (Slovénie et Istrie). Ces caractères sont la faculté d'être érodé chimiquement par les eaux chargées d'acide et la fissuration (joints de stratification et diaclases), celle-ci permettant à l'érosion chimique d'étendre son action au coeur même des massifs calcaires, ce qui entraîne la formation de grottes, abîmes, couloirs, pertes de rivières, cours souterrains, résurgences ...

Le plus spectaculaire de ces phénomènes dans notre région est évidemment le Gouffre de Belvaux qui "avale" la Lesse dans sa totalité, quand son débit reste moyen. En période de hautes eaux, le lit aérien est réutilisé par le trop-plein qui s'écoule alors dans la chavée. Une fois de plus, nous sommes unanimes à déplorer qu'un tel site soit englobé dans un "safari-parc" à entrée payante. Il est scandaleux que quelques-uns puissent accaparer à leur seul profit ce qui est un des fleurons de notre patrimoine commun ... Les botanistes remarquent l'abondance d'Aconitum vulparia, encore en feuilles à cette saison.

M. GOOSSENS attire encore notre attention sur une énorme masse rocheuse en aval du Gouffre. Il s'agit d'une "brèche", conglomérat de fragments anguleux de calcaire, liés ici par les concrétions de calcite. Cette brèche amène les géologues à imaginer que la chavée est en partie formée par l'écroulement de vastes grottes et non une vallée creusée par l'érosion à ciel ouvert. Nous visitons encore le Trou d'Enfaule (où nous observons une sitelle faisant son nid) et le Trou du Salpêtre, entrée actuelle des grottes de Han.

Enfin, dans la tranchée du tran des Grottes, M. GOOSSENS nous fait observer une coupe dans le Fr 10, bancs de calcaire intercalés dans les schistes frasniens. Au Tertiaire, il semblerait que les schistes résistaient mieux que les calcaires à l'érosion sous climat chaud et humide. Dans la dépression formée alors par le calcaire, les sédiments accumulés ont formé un sol, de teinte rouge brique, actuellement fossile mais bien visible.

Rassemblés au bord de la falaise des Rochers de Serin, au N.E. de Han, nous embrassons d'un seul coup d'oeil, l'ensemble des sites prospectés le matin et nous remercions chaleureusement notre guide.



L'après-midi, le groupe se scinde en deux pelotons. Le premier visite la grotte du Père Noël avec son inventeur, Guy DEFLANDRE. La notice détaillée que Guy avait rédigée en 1970 (voir Rapport des Activités de 1970, pp. 3-18) nous dispense d'un nouveau compte rendu. Nous nous permettons de vous y renvoyer.

Annick MEURENS a rendu compte de la promenade du 2^e peloton.

M. EVRARD.

Le dimanche 8 avril après-midi.

Le printemps étant de la partie, les Naturalistes qui, faute de place, n'avaient pu visiter la grotte du Père Noël ne se sentent nullement brimés; d'autant plus qu'on leur promet d'y retourner plus tard.

C'est donc avec entrain que nous escaladons le Maupas à la recherche des magnifiques fleurs d'anémones pulsatilles qui toujours nous ravissent. Malgré nos recherches, nous ne trouvons pas de muscari en fleurs ! Nous nous attardons à observer les terrasses de la Lesse et à disserter sur le microclimat exceptionnel de ces xerobrometum sur lesquels poussent tant de merveilles.

Après être descendus jusqu'au niveau de la Lesse nous remontons la vallée sèche du Ry "d'en Faule" en observant les pertes et les résurgences de la rivière.

Un peu en amont de la fontaine Saint-Martin nous notons la présence d'une vingtaine de pieds de lathrée écailleuse (*Lathraea squamaria*) orob anchaceae parasitant les racines de différents arbres ou arbustes dans des lieux frais.

De nombreux naturalistes s'éparpillent dans les jonquilles pour en cueillir quelques fleurs : "mais pas plus que ce que peut contenir la main" !

Nous quittons la vallée en remontant vers le sud une hêtraie abrupte où nous trouvons à l'état végétatif des stations d'aspérule odorante et d'ornithogale.

Après avoir traversé un labour à fossiles, nous croisons la nouvelle route Belvaux-Bure à l'ouest de l'ancien dépôt d'immondices de Wavreille d'où s'échappent toujours de nombreux détritiques malgré sa fermeture officielle.

Après nous être enivrés de l'odeur de la fleur de Daphné mezereum, nous arrivons enfin à cet éperon rocheux (280m) situé à la limite des anciennes communes de Wavreille et de Bure. Il fait doux, le paysage est très beau et plein de quiétude et nous jouissons du moment présent.

Nous voulons ensuite voir s'il y a déjà des fleurs sur les pelouses calcaires au-dessus du ruisseau des Boyes. Un chemin d'exploitation forestière nous mène d'un éperon à l'autre. Il n'y a pas de pulsatilles à cet endroit et excepté quelques *tabernaemontani* (ou plus simplement potentilles printanières) et *carex humilis*, il y a peu d'observations botaniques à faire.

Très heureux de notre après-midi, nous rejoignons les "spéléos" du jour, qui, eux aussi ont un air très réjoui !

A. MEURENS.

Activité générale du samedi 21 avril 1979 - Initiation botanique et ornithologique dans le Parc Lesse-et-Lomme

Le temps maussade des jours qui précédaient, et l'époque plutôt propice à l'exode (fin des vacances de Pâques), expliquent sans doute la faible participation à l'excursion d'aujourd'hui. Le temps semble vouloir se rétablir : tout au long de la journée, le soleil jouera à cache-cache avec les nuages.

Notre fil conducteur sera aujourd'hui l'association végétale; mais, chemin faisant, nous nous efforçons également d'identifier les oiseaux, particulièrement actifs en ce début de printemps. Nous allons traverser des associations se regroupant en quatre "séries" typiques de notre Parc national. (série = ensemble de groupements végétaux qui, dans un même type de station et de milieu, peuvent se remplacer les uns les autres, soit d'une manière autonome et par le libre jeu des successions spontanées (série progressive), soit encore par un processus de régression ou de dégradation, causé par l'emprise humaine (série régressive) - A. Thill). Ce sont : la série de la chênaie xérophile ou de chêne pubescent, sur sol calcaire aux fortes pentes Sud (stade de dégradation : la pelouse xérophile à séslyrie et globulaire, ou xerobrometum), la série de hêtraie thermophile à orchidées, sur sol calcaire et sur les plateaux et les faibles pentes (stades de dégradation : la chênaie-charmaie à primevère, et la pelouse à Bromus erectus et koeleria pyramidata, ou mesobrometum), la série de la hêtraie érablière à ail, sur sol calcaire et aux pentes ombragées (Nord) (stade alternatif : l'érablière-tillaie à scolopendre), et la série de la hêtraie mélangée à Carex glauque, sur sol schisteux.

Le groupe, fort d'une bonne vingtaine de participants, se retrouve au bord de la route Han-Belvaux, au Nord-Est du Tienne Turmont. Déjà à cet endroit, nous rencontrons la primevère élevée (*Primula elatior*) et une curieuse algue bleue microscopique vivant en agglomérats gélatineux, le nostoc. Nous remarquons, en bordure de la pinède, les évolutions en parachute du pipit des arbres. A l'entrée de la pinède du Tienne Turmont, nous observons les premières espèces caractéristiques du Mesobrometum (planté de pins en cet endroit) : la primevère (*Primula veris*), la violette hérissée (*Viola hirta*), la séslyrie (*Sesleria albicans*), le rosier "rouillé" (*Rosa rubiginosa*, dont nous décelons la présence grâce à sa forte odeur de reinette), et même, à l'état végétatif, une orchidée (*Platanthera chlorantha*). Sous les pins, plus loin, le Bois-gentil (*Daphne mezereum*) achève sa floraison et a déjà développé ses feuilles. Dans la pinède, nous reconnaissons les chants et les cris du pinson des arbres, du bruant jaune, de la mésange charbonnière, du troglodyte, du rouge-gorge, du puillot véloce, de l'accenteur mouchet, de la mésange noire et de la mésange huppée.

Nous débouchons alors sur la chânaie-charmaie à primevère, reconnaissable à son allure en arbustes et buissons, et à son tapis de jonquilles (*Narcissus pseudonarcissus*). Le cornouiller mâle (*Cornus mas*) donne ses dernières fleurs ; nous remarquons également l'alisier (*Sorbus torminalis*). Nous entendons le pouillot fitis, la mésange bleue le pic vert, l'accenteur mouchet, le pouillot véloce, le troglodyte, le merle noir, et la mésange charbonnière.

Sur le flanc Sud du Tienne Turmont, au Thier des Bottons, s'interpénètrent les deux associations de la série de la chânaie de chêne pubescent : la chânaie proprement dite, et le xerobrometum. Ici apparaissent quelques-unes des espèces végétales qui contribuent le plus à l'attrait si particulier de notre région : le cotoneaster (*Cotoneaster integerrima*), l'anémone pulsatile (*Anemone pulsatilla*, en fin de floraison), le tabouret des montagnes (*Thlaspi montanum*), l'épiaire droite (*Stachys recta*), le géranium sanguin (*Geranium sanguineum*) (les deux dernières à l'état végétatif), ...

En descendant dans la vallée, non loin du Ri d'Ave, nous passons devant les plages de la moschatelline (*Adoxa moschatellina*), seule représentante de sa famille, aux curieux capitules formés de cinq fleurs dont l'une est horizontale et possède quatre pétales, chacun de ceux-ci surplombant une fleur verticale à cinq pétales. Au-dessus des prairies d'Auffe, nous admirons les évolutions d'une buse variable; dans une haie, nous suivons les vols furtifs d'un bruant jaune.

L'ascension dans le Bois Niau commence par la traversée de la hêtraie mésophile à carex glauque, où nous décelons la présence du troglodyte, des pouillots véloce et fitis, de la mésange noire (présence insolite : son habitat normal est la forêt de conifères), du rougêgorge et du merle noir. L'acidité (faible) du sol, due au substrat schisteux, est attestée par la présence d'espèces telles que la luzule printanière (*Luzula pilosa*). Au fur et à mesure de l'ascension, nous voyons apparaître des espèces de moins en moins acidiphiles : d'abord l'aspérule (*Asperula odorata*), ensuite l'ail des ours (*Allium ursinum*), enfin la mercuriale (*Mercurialis perennis*), les deux dernières en plages abondamment fournies. La hêtraie, insensiblement, est devenue une hêtraie-érablière à sous-bois d'ail, plus typique des sols calcaires. Nous y reconnaissons le chant de la mésange nonette. Tout contre la falaise, en haut, s'étend, à l'exposition Nord, l'érablière-tillaie, reconnaissable facilement à ses touffes de scolopendre ou langue de cerf (*Asplenium scolopendrium*). Il s'agit là d'une association nettement calcicole.

Nous voici arrivés à l'ermitage, où Edmond nous conte la belle histoire de l'ermite Edmond (l'autre), qui vécut ici au siècle dernier. Le tout est agrémenté des chants et des cris du pouillot véloce, de la sitelle torchepot, du rougêgorge et de la mésange noire, dont la présence est à nouveau inhabituelle en ces lieux : nous sommes dans la chânaie-charmaie à primevère. En route vers les Pérées, nous entendons l'alouette des champs, l'accenteur mouchet, le pic vert, et un peu plus loin le faisan. Nous passons devant un arbuste épineux qui ne peut être que le robinier faux-acacia (*Robinia pseudacacia*).

Nous nous arrêtons à proximité de la cabane Debernardi pour le pique-nique; durant lequel tombent quelques-unes des seules gouttes de la journée. La buse variable tournoie au-dessus de nous; d'autres oiseaux se font entendre : le pic vert, le faisan, le pouillot fitis et le bruant jaune.

Après le repas, nous évoluons dans les grandes étendues de pelouses (mesobrometum) des Péréas; nous y remarquons l'alouette des champs, la linotte mélodieuse (en passage), la mésange charbonnière, le merle noir, la grive musicienne, le roitelet triple-bandeau, la sitelle torchepot, et surtout l'alouette lulu (en passage également). Dans la pinède, après avoir traversé la route Belvaux-Resteigne, on entend le rougegorge, le pigeon ramier, le pouillot véloce, le pic noir, le troglodyte et le coucou.

Nous traversons la Lesse sur la passerelle Debernardi; au loin, un monsieur tonitruant semble nous faire savoir sa réprobation d'avoir utilisé "sa" passerelle. Nous entrons vite dans les premiers fourrés du Bois d'Ellinchamps, où nous apercevons, à l'état végétatif, le gouet (*Arum maculatum*), la parisette (*Paris quadrifolia*), le double-feuille (*Listera ovata*) et l'ortie brûlante (*Urtica urens*). A cet endroit, se font entendre et/ou voir la mésange à longue queue, la mésange huppée, le merle noir, le pouillot véloce et le roitelet triple-bandeau. Un peu plus haut, une curieuse colonie de champignons en petites boules brunâtres pousse sur une écorce de bois mort : il s'agit de l'*Hypoxylon fragiforme*.

Nous voici arrivés à la dernière des associations végétales typiques visitées aujourd'hui : il s'agit de la hêtraie thermophile à orchidées. Cette hêtraie représente le climax sur sol calcaire, aux pentes peu ou pas prononcées (climax = association végétale en équilibre avec les conditions locales de sol, de pente et de climat). Au bord du chemin que nous empruntons, un hêtre est accablé d'une "loupe", excroissance subsphérique ligneuse du tronc, dont l'origine est une sorte de cancer (Daisy est désignée volontaire pour en faire le topo !).

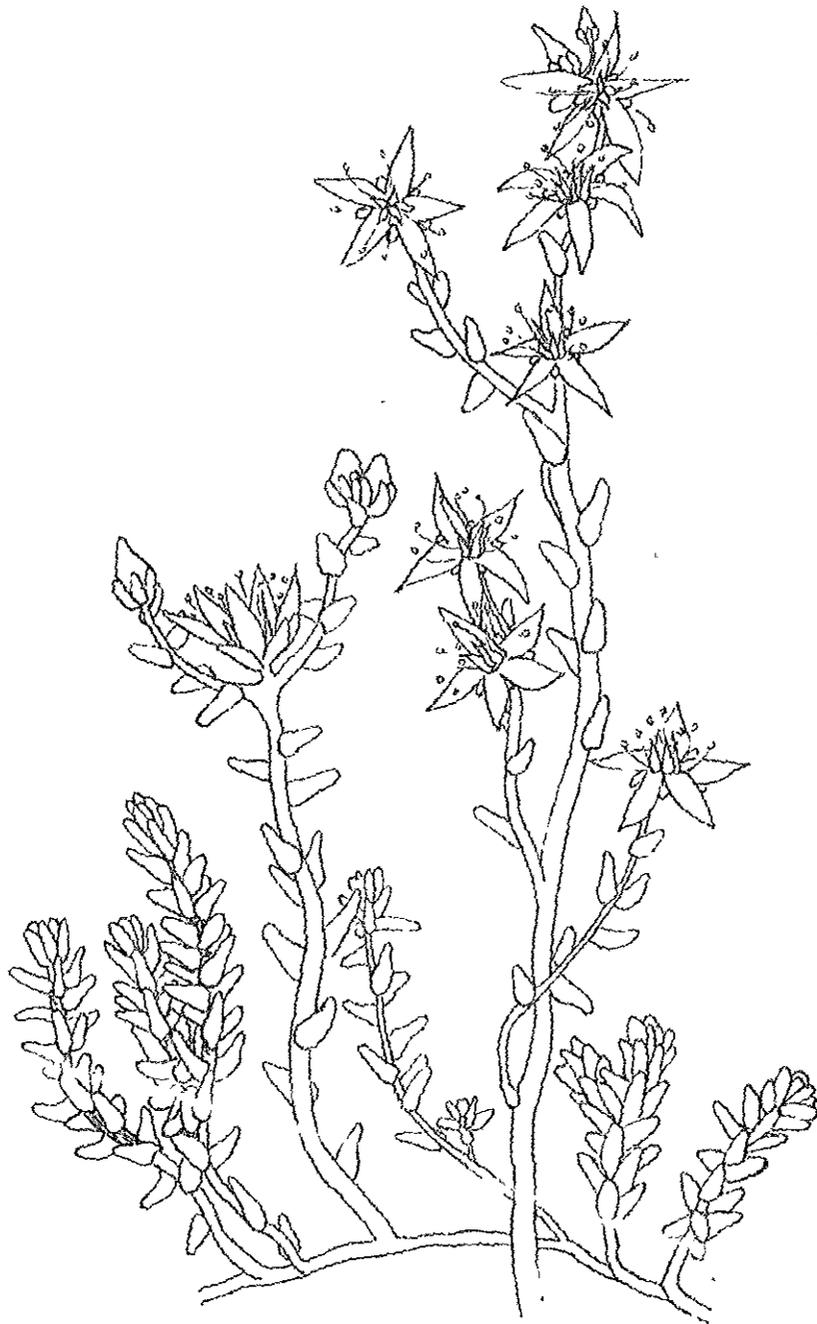
Depuis le départ, le groupe a littéralement fondu : nous ne sommes plus que onze ! Nous attaquons le dernier raidillon de la journée : la montée, à travers la hêtraie, vers les Hautes Roches, au sommet de la hêtraie. Chemin faisant, on entend le pinson des arbres, le pouillot véloce, le merle noir et le roitelet triple-bandeau. Non loin du sommet, nous passons devant de belles plages de jonquilles, dont la situation ombragée, à l'exposition Nord, a permis de les admirer aujourd'hui en pleine floraison : ailleurs, leur floraison s'achève. Près de la crête, des feuilles à terre nous font croire à la présence, insolite en ces lieux, du maianthème. Le mâchonnage nous ramène bien vite à la réalité : il s'agit de jeunes feuilles de gouet (*Arum maculatum*). Progressant vers les Hautes Roches, nous entendons le bruant jaune, le ramier, le coucou et la buse variable.

Arrivés aux Hautes Roches, nous admirons l'un des plus superbes paysages qu'il soit donné de voir dans le Parc Lesse-et-Lomme : vue plongeante sur la Lesse : d'un côté (au Nord), Belvaux et au loin le premier bourrelet condruzien; de l'autre (au Sud-Ouest), Resteigne et la suite de la Famenne. En face de nous, les Péréés et le Tienne Mosseray. Quittant ce magnifique observatoire, nous reprenons le chemin de Belvaux, en compagnie du pouillot vélocé, de la grive draine, du rougegorge et de la mésange noire. Nous croisons un habitant de Tellin, qui s'est fabriqué une bien belle canne en bois de cornouiller mâle. Entre cette rencontre et l'arrivée à Belvaux, un impressionnant cortège musical nous escorte : mésange noire, huppée, nonnette, bleue, charbonnière, pinson des arbres, troglodyte, pouillots vélocé et fitis, coucou, roitelet triple-bandeau, pic vert, merle, grive musicienne, pipit des arbres, ...

Dernière rencontre de la journée : un médecin-"écologiste convaincu", qui a acquis et hyper-clôturé la lande sise au carrefour du chemin Belvaux-Tellin et de la route Belvaux-Bure. A l'intérieur de la partie boisée de la lande, ce monsieur a construit une "étable", que nous craignons de voir se transformer tôt ou tard en une grosse maison de campagne, en zone théoriquement agricole et d'intérêt paysager. A suivre donc ...

Nous voici arrivés au terme du parcours, à Belvaux. Tous mes remerciements aux "scribes" de service : Daisy Meurrens pour la partie botanique, et Eric Bossart qui m'a constitué un impressionnant tableau des oiseaux vus et entendus au cours de cette magnifique journée.

Daniel TYTECA.



Sedum acre.

Sedum acre L.

Equipe botanique - Sortie du 7 avril 1979.

L'équipe botanique avait mis à son programme pour cet après-midi l'observation des anémones pulsatilles. Nous prospectons les Grignaux, les Bottons (Turmont), le Tienne Mosseray et le Maupas. Il y a beaucoup d'anémones cette année, mais il est trop tôt pour faire un dénombrement : beaucoup sont encore en boutons. Les jonquilles sont très abondantes - Nous observons *Sesleria coerulea* en fleurs, *Erophila verna* (subsp. *verna*) au pied des Grignaux et *Potentilla tabernaemontani*.

La sortie prévue pour le 22/4 a été annulée.

A propos du "Pont Marie-Thérèse" à Maissin.

Thérèse Slegers nous fait parvenir un complément d'information au sujet des ponts Marie-Thérèse de Maissin. Il s'agit d'un article "trouvé aux archives du Royaume". Thérèse ne précise pas plus la référence ... Nous la remercions pour ces informations qui intéresseront beaucoup de nos membres sensibles au passé de notre vallée.

Les ponts "Marie-Thérèse"

Il y en a deux, l'un en amont, l'autre en aval des prés devant la Manbore, sur la Lesse.

Le premier est aussi appelé le "Vî pont" car il se trouve sur la "vî voye" de Villance, à 1 km à l'est de la place.

Le second, un joli pont à quatre arches, en pierres du pays, se trouve sur le "vî tch'min d'Transène" (ce chemin qui était "l'ancien et véritable chemin de Bouillon à Liège"), à 1 km 200 à l'est de la Place.

La légende raconte que l'impératrice Marie-Thérèse aurait fait construire ce pont à la suite d'un accident qu'elle aurait eu en passant la rivière à cheval. - Il est historique qu'elle n'est jamais venue dans notre province. Par contre, il est vraisemblable que cette souveraine, soucieuse de la bonne marche des moulins, ait fait construire ces ponts pour aider le trafic des nombreux moulins qui s'égrenaient le long de la vallée.

Dans ses Mémoires, Ferraris notait que, entre Ochamps et Maissin, il y avait onze moulins à eau pour les grains.

En effet, ont existé naguère ou existent encore : sur le territoire d'Anloy : le moulin rochette et le moulin Copine, sur le territoire de Villance : le moulin Lezin (anc. moulin Kaufmann), sur le territoire de Maissin : le moulin de l'Aveugle, le grand moulin (ou moulin Jacques) la foulerie, le moulin de Wézelveaux, le moulin Crasset, un autre moulin dont le bief apparaît au pied du "tienne des gates", et le moulin de Molhan.

A Tcharlepont. Ce pont qui fut construit par Charles de Lorraine devait se trouver à une vingtaine de mètres du pont actuel, sur la route de Villance, à 2 km. au nord de la Place. C'est ce pont (ou le pont Marie-Thérèse) que Ferraris signale lorsqu'il écrit : "On la passe (la Lesse) en voiture sur un pont de maçonnerie au nord-est du village de Maissin.

Ce pont a donné son nom aux bois et aux prés qui lui sont voisins. A sa gauche, se dressent trois rochers presque à pic, à 30 m. au-dessus de l'eau; le plus élevé est appelé "roche aux cerfs", car les taillis qui les séparent et les recouvrent cachent parfois des cerfs et des chevreuils.

" en l'absence dit la Comere dessous charlepont" HC.M
3 juin 1692 (6 vol.)

" un prez dit le prez des onneaux deriant au bois de Charlepont de septentrion" id. 15 mai 1698 (6)

" un prez situé au lieu dit le passage des hallÿ sur le banc de villance vers le prangeloux de Charlepont" id. 27 fév. 1758 (114)

" les deux portions des prez appartenant audit Joseph Collart majeure de feuillÿ situés à Charle pont sur la juridiction de Maissin"
id. 5 juillet 1780 (62 v.)

Th. SLEGERS.

Comptes rendus des Sorties Oiseaux.

L'Abbé PETITJEAN se propose de rassembler en un seul article les observations ornithologiques de ce printemps : il paraîtra dans un prochain "Barbouillons".

Le compte rendu de la sortie du 1/4 de Michel DAVID figure déjà dans le n° 30.

CHRONIQUE DE L'ENVIRONNEMENT.REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE.

Comme chacun sait, la Commission Permanente de l'Environnement, créée au sein de l'association des Naturalistes de la Haute-Lesse est composée des 7 membres du Comité, plus une dizaine de membres représentant les différentes communes auxquelles nous nous intéressons.

Une importante réunion s'est tenue le 6 avril 1979 à laquelle participaient les membres venus de Daverdisse, Libin, Nassogne, Rochefort, Tellin, Wellin et même Fronville.

Les différents problèmes en suspens dans ces communes furent examinés par priorité. On trouvera ci-dessous l'état d'avancement des procédures en cours.

DAVERDISSE - Pont de Gembes.

La RTT a placé un câble rouge devant le parapet du vieux pont de Gembes pour lequel une procédure de classement est entamée. Une protestation a été adressée au Ministre compétent. Son successeur vient de nous répondre que pour des raisons de sécurité, le câble de couleur rouge ne peut être enterré et restera donc où il se trouve.

Il est décidé d'attendre le classement du pont avant d'entreprendre avec l'aide de la Commission Royale des Monuments et des Sites une nouvelle démarche.

LIBIN - Wez de Bouillon.

Un particulier construit deux villas pour son usage personnel en baptisant celles-ci de "maison de gardien de pisciculture" et "laboratoire de pisciculture". Les autorités qui ont accordé les autorisations savent pertinemment bien qu'il s'agit de secondes résidences en milieu forestier et en zone à protéger.

Un Ministre étant intervenu personnellement pour faire contourner la législation en la matière, le dossier a été transmis à I.E.W. qui poursuivra l'affaire à un niveau plus élevé.

LIBIN - Village équestre à Lesse (voir Barbouillons 1979/p. 23)

Les Naturalistes de la Haute-Lesse ont été invités à assister à une séance de la Commission d'Aménagement du Territoire chargée d'examiner le projet de village équestre à Lesse.

Notre représentant s'est opposé au gigantisme du projet (150 maisons), a regretté l'absence d'étude d'impact (sentiers équestres, incendie, immondices, eau, station d'épuration, etc ...) et a souligné le fait que le projet n'aurait aucune retombée économique pour la commune de Libin.

LIBIN - La Rochette.

Un autre village équestre est en construction à Libin au lieu-dit La Rochette. Nous avons à l'époque interrogé le bourgmestre sur l'assèchement des bords humides de la Lesse et celui-ci ignorait tout de cette affaire.

L'administration communale ne connaît que les constructions sur la rive droite et semble ignorer que l'on modifie de manière irréversible la plaine alluviale de la rive gauche.

LIBIN - Commission Communale de l'environnement.

Il est de plus en plus souhaitable d'assurer à Libin des contacts entre les différents Naturalistes de la commune et le Bourgmestre. Devant l'importance des problèmes soulevés, il sera demandé au bourgmestre d'accepter une franche collaboration pour discuter de certains projets plutôt que de devoir les combattre par après.

Une première réunion sera organisée avec les Naturalistes habitant la nouvelle entité et une démarche sera faite ensuite chez le bourgmestre pour régulariser la situation comme ce fut le cas à Rochefort.

TELLIN - Lotissements.

Lors de la publication du plan de secteur, des initiatives vont être entreprises par des lotisseurs privés qui ont obtenu des modifications importantes par rapport au projet.

Il est urgent de constituer une Commission officielle de l'environnement qui regrouperait le Collège échevinal et les différents naturalistes habitant la commune.

M. le bourgmestre PHILIPPART a marqué son accord de principe et des contacts officieux seront pris dès que le plan de secteur aura été publié.

ROCHEFORT - emploi du 2.4.5.T par les Eaux et Forêts.

La Commission prend connaissance des résultats obtenus.
(voir Barbouillons 1979/p. 38)

ROCHEFORT - Station d'épuration

La Commission s'informe sur la suite réservée aux démarches entreprises à l'échelon ministériel (voir Barbouillons 1978/p. 135)

A notre demande, Inter-Environnement Wallonie a interpellé le Ministre de la Santé Publique lors d'une réunion interministérielle du 28/2/72 sur l'Environnement. Le représentant des Affaires Wallonnes a promis de faire construire à la sortie de On, une station provisoire et de prendre en charge le coût des travaux. Cette question est donc provisoirement réglée et la station provisoire sera opérationnelle en mars 1980.

ROCHEFORT - Cuve à mazout

La firme Dubois-Dawance a commencé, sans autorisation, la construction d'une cuve à mazout pour stocker 412.000 litres et ce en plein centre de la ville, au bord de la Lomme.

Une pétition a été organisée dans le quartier et 75 signatures ont été recueillies. Les travaux ont été arrêtés et à la suite d'une enquête régulière de commodo et incommodo, le Collège échevinal à l'unanimité s'est opposé à cette construction.

Ce fut d'autant plus courageux que le constructeur est conseiller communal de la majorité et que celle-ci tient à une voix.

ROCHEFORT - Etat Belge c/Focant.

L'audience du premier procès qui passait en instance d'appel le 28 mars dernier à la Cour de Liège a été remise.

Le second procès, en première instance à Dinant, et où Maître REMY plaidera pour l'Etat sera inscrit au rôle en octobre 1979.

ROCHEFORT - Lotissement de Han-sur-Lesse

Une SPRL s'est créée à Rochefort pour lotir un terrain de 3 Ha en la zone d'habitat d'intérêt historique, culturel et esthétique de Han-sur-Lesse. Une enquête de commodo et incommodo a réuni environ 70 signatures des riverains.

La commission estime que le nombre de 35 constructions à cet endroit est exagéré, qu'il y a lieu de remplir d'abord les autres lotissements et qu'enfin il faut assurer une unité au village en prévoyant des cahiers des charges très stricts.

Cette position sera transmise à la Commission Communale de l'Environnement de Rochefort lors de sa séance du 4 mai 1979.

ROCHEFORT - Année de l'enfance et environnement.

La Commission prend connaissance des initiatives prises en la matière par les Naturalistes, le Cercle Culturel et l'échevin de l'environnement M. ZABUS (voir Barbouillons avril 1979/p. 40)

ROCHEFORT - Parc National de Lesse-et-Lomme.

Il est donné lecture des procès-verbaux des deux réunions tenues par le Groupe de Travail institué sur cette question.

A la suite de la seconde réunion à laquelle participaient notamment MM. NOIRFALISE et STANER, la solution qui a été arrêtée est la création d'un parc naturel au sein duquel on prévoirait des réserves naturelles et des réserves forestières.

Pour éviter l'intervention financière des communes, le parc naturel aurait le statut national (au sens de la loi du 12/7/73). Un groupe de travail présidé par P.LIMBOURG et dont feront partie M.DETHIOUX, Y. GROLLINGER et D. THOMAS est chargé de proposer les limites de ce parc naturel.

La Commission Permanente a ensuite fait le point sur les problèmes régionaux et nationaux que nous examinerons en détail lors de notre prochaine chronique.

E. MEURENS.

URBANISME RURAL ET PROTECTION DES SITES.

"Dans tous les domaines, notre époque est confrontée avec des problèmes qui la dépassent du fait de l'extrême rapidité des moyens d'exécution dont elle dispose. On construit en quelques semaines une route ou un groupe de maisons, on édifie des ensembles d'habitations là où jadis on élevait une ferme ou une maison. Il en résulte que les conséquences de toute initiative en matière de construction sont à la fois rapides et très importantes. Comme dans le même temps, ni la sagacité, ni les talents, ni le désintéressement, ni la sagesse des autorités et des constructeurs n'a grandi dans les mêmes proportions, il s'établit une situation pressante, souvent catastrophique, qui émeut un grand nombre de personnes, mais qui ne trouve pas actuellement de frein capable de protéger une des plus grandes richesses de notre pays : son paysage.

On parle toujours de beautés naturelles. C'est une erreur : les beaux paysages sont des paysages construits. Peu de gens se rendent compte de la somme d'efforts qu'il a fallu, pour passer du stade de la terre vierge à celui des types variés de la campagne que nous connaissons. La figure d'un pays comme le nôtre est le produit de plusieurs millénaires d'efforts et d'une volonté d'aménagement infiniment plus fonctionnelle que bien des entreprises actuelles. Un mode de vie lié à une exploitation du sol a commandé la forme et la figure de nos sites. Si même la possession de nouveaux moyens d'action impose une double révision des buts et des méthodes qui dirigent l'aménagement du territoire, il est évident qu'on ne gagne rien pour l'avenir, soit à imposer brutalement à un pays comme la France une figure identique à celle de Brasilia, soit à effacer la différenciation nécessaire entre les zones d'activité industrielle et les zones de repos. Les conséquences de l'opération sont énormes : Elles contribueront à modeler dans un sens ou dans l'autre la société de demain."

Pierre FRANCASTEL.

Mai 1979

Compte rendu des Activités GénéralesDimanche 13/5 : Prospection sur le plateau du GERNY

Plein soleil, ce matin, pour l'exploration du Gerny. Au cours de la matinée, quelques topos traiteront des aspects géologique, botanique et historique de la zone prospectée. Nous les résumons ici en signalant que nos principales sources d'information ont été :

R.GOMMES : Remembrement le Gerny - Avant-projet d'évaluation des sites (1977)

P.AVRIL : Carte des sols de la Belgique - Texte explicatif de la planchette de Rochefort 186W (1973)

1. GEOLOGIE

Le bourrelet calcaire de la Calostienne (Givetien) qui s'allonge d'ouest en est entre, au sud, la dépression couvinienne du piémont ardennais et la dépression famennienne du Frasnien, s'infléchit vers le N-E à partir de la région de Rochefort et connaît ensuite un élargissement dû à la quasi-horizontalité des strates dans cette zone (horizontalité bien visible dans la vallée du Fond des Vaux de Rochefort).

Cet élargissement du Givetien constitue le plateau du Gerny. Il s'étale entre Rochefort et Marche, sur 7km de long et une largeur de 3 à 3,5km. D'une altitude moyenne de 272m (point culminant : 310m) il domine les dépressions voisines de près de 100m.

Le calcaire du sous-sol présente divers phénomènes karstiques dus à l'érosion chimique :

- dolines (effondrements naturels) : aux lieux-dits "Péril du Diable", "Grande Hauce de Péril"...
- grottes : trou Gobelet
- vallée du Fond des Vaux.

Des gisements de limonite ont été exploités dès la plus haute antiquité dans la région : "ils proviennent de la dissolution sur place, au contact de schistes imperméables, de filons pyritifères contenus dans les calcaires primaires" (Gommès). La toponymie en a gardé le souvenir ("au Minire", "Aux Mohons").

Durant la dernière glaciation, au Pléistocène, le plateau a été recouvert d'un dépôt limoneux d'origine nivéo-éolienne, dont l'épaisseur peut atteindre 1,50m. Ce limon contribue évidemment à la qualité agricole des terres du Gerny.

2. VEGETATION

Les types de végétation rencontrés sur le Gerny vont du xérobrometum (représenté sur le bord S-E) au taillis (Chênaie à charme) sur les sites des anciennes mines, et à la hêtraie climacique dont on trouve des lambeaux dans la vallée du Fond des Vaux. L'intervention de l'homme a été prépondérante sur toute la surface du plateau : cultures céréalières et prairies.

3. MARQUES DE L'ACTIVITE HUMAINE

Le Gerny a été occupé par l'homme dès la préhistoire. Des vestiges d'occupation pré- et protohistorique ont été mis à jour à

Humain (ossuaire néolithique)

On (Grotte d'habitat)

Abbaye St-Remy (hache polie).

Des "marchets" sont, suivent des fouilles récentes, attribuables au second âge du Fer La Tène).

A l'époque gallo-romaine, une voie romaine parcourt le plateau et passe à proximité de la villa de Halagne.

Les villages installés au pied du Gerny, autour des points d'eau, se sont partagé ces terres fertiles. C'est ainsi que l'on parle encore du Gerny (= grenier) d'On, d'Havrenne, d'Aye.

Les industries extractives (fer, galène, pierre à chaux, marbre) ont laissé des traces bien visibles.

Mais c'est surtout l'exploitation agricole qui a marqué le paysage du plateau.

Les défrichements ont commencé très tôt et ont amené la formation de parcelles de deux types :

a) blocs plus ou moins réguliers, attribués à une colonisation ancienne :

- déboisement individuel (faible densité de population) à l'époque gallo-romaine

- usage de l'araire (attesté depuis l'âge du Fer), instrument symétrique qui impose un labour croisé.

b) champs en lanières :

- influence germanique : population croissante après les grandes invasions : l'exploitation des terres marginales se fait collectivement

- usage de la charrue (vers 600), instrument asymétrique qui favorise le travail en long.

Les modes d'exploitation évolueront aussi avec le temps.

L'assolement biennal ("grand dévoreur de terre") est remplacé par le triennal dès le 9^e siècle en Belgique; il deviendra obligatoire vers le 14^e siècle.

En 1710, à Hargimont, on parle

- de la "saison aux blancs grains"

- de la "saison aux marsages" (céréales de printemps)

- de la "saison aux jouchières" (friches, jachères)

(Registre terrier de la Commanderie de Villers-le-Temple).

Des terres incultes ("hys") sont réservées au pacage des bovins, ovins et caprins ("Sur les hys", "Dessus l'espinnette", "Dessous la grosse haie").

Les terres cultivées l'emportent toutefois sur les terres pâturées, comme en témoigne l'abondance des lieux-dits reprenant les termes "terre", "bonnier", "journaux", "roye"...

Au début du 19e siècle, on peut dire que l'équilibre agro-biologique est obtenu grâce à la diversité des terroirs qui ont remplacé la hêtraie climacique sous l'influence anthropique (culture, élevage, exploitation du sous-sol).

Le 19e siècle verra l'élimination des anciennes pratiques agricoles (dont landes et jachères) :

- les mauvaises terres sont amendées par marnage, chaulage, emploi des engrais artificiels (phosphates naturels : 1860, "super" : 1870);
- le pâturage est interdit dans les bois (Code forestier : 1850);
- le parc ovin se voit réduit par suite de l'importation des laines et de la concurrence du coton.
(En Famenne, 21.000 moutons en 1866, 1.400 en 1929.)

Ceci amène une nette évolution de l'affectation de la surface agricole :

- régression des incultes (terres à moutons)
1866 : 27% 1950 : 2%
- progrès du reboisement :
de 27% à 42% (pins noirs et sylvestres, épicéas)
- progrès de la surface agricole :
de 45% à 56%,
dont : céréales : de 64 à 26%
herbages : de 16 à 63%.
Les cultures fourragères se maintiennent à 10%.

Après le pique-nique de midi généreusement ensoleillé, nous nous dirigeons vers l'Abbaye de Saint-Remy où le Père Albert nous attend pour nous faire visiter l'ancienne carrière de marbre. Et comme sa gentillesse est sans limite, il poussera l'hospitalité jusqu'à nous désaltérer d'une bonne "trappiste" après la visite et l'obligeance jusqu'à rédiger lui-même une notice sur la carrière de marbre Saint-Remy. Nous l'en remercions de tout coeur.

Notre ami Raoul COMMERCE a profité de cette visite pour croquer notre cicerone avec un talent qui est une heureuse surprise pour beaucoup. La Rédaction des "Barbouillons" le remercie aussi bien cordialement et espère que ce n'est là que le premier pas d'une longue collaboration que tous nos lecteurs apprécieront.

Maurice EVRARD



LA CARRIERE D' MARBRE SAINT-REMY A ROCHEFORT.

notice rédigée à l'intention de mes amis
les Naturclistes de la Haute-Lesse
en souvenir de leur visite du 13 mai 1979.

Au nord de l'Abbaye de Rochefort, en bordure du plateau "le Gerny" quelques récifs coralliens, constitués de calcaire rougeâtre et gris veiné de blanc, sont disséminés en lentilles hémisphériques dans les schistes de la partie supérieure du Prasnien moyen. Le plus important de ces massifs porte le nom de l'Abbaye à laquelle il a appartenu jusqu'à la Révolution française et qui a pu rentrer en possession du bien en 1973 : la carrière de marbre Saint-Remy. Plus loin, dans la direction de Humain, il y a eu : une poche de marbre exploitée sous le nom de Sainte-Barbe et une autre dite de Sainte-Anne, l'ancienne carrière des moines de Saint-Hubert avec à côté un gisement exploité plus récemment et, entre Humain et Aye, la carrière Saint-Martin.

Ces carrières constituent un phénomène géologique très intéressant. La construction de ce récif remonte à quelque 300 millions d'années, aux temps où la mer recouvrait la partie occidentale de l'Europe.

L'aspect fleuri de teintes blanchâtre et grisâtre de ce marbre lui vient de l'accumulation des squelettes de lointains ancêtres des coraux actuels qui ont édifié notre récif.

La teinte rougeâtre de la pierre provient d'une argile colorée par l'oxyde de fer déposé sur un fond de mer calme, habitat des coraux constructeurs, que ne troublaient pas les remous des eaux de surface.

Le gris domine dans le "bleu Saint-Remy", autrefois le plus apprécié. Il était abondant et l'on en trouve encore des bancs au milieu.

Le rouge est bien soutenu dans le "royal" aux fleurs grises, plus tranchant et plus foncé dans le "rouge Saint-Remy" et prédominant dans le "griotte" aux taches blanches.

Le gris va vers le noirâtre dans le "byzantiné".

Le dessin du Saint-Remy est caractéristique, assez grand, net, aux coloris assez prononcés, très décoratif et varié.

A la carrière de Saint-Remy nous voyons fort bien, dans le couloir d'accès notamment, que la masse de marbre est enveloppée de schiste. On y observe aussi de petites veines de schiste rouge dans le marbre qui, déposées en état de boue à l'origine, sont actuellement dressées presque verticalement.

Il s'agit donc de calcaire construit par des êtres vivants (les coraux). Ce calcaire a été cristallisé sous la double influence de la pression et de la chaleur.

C'est un calcaire à grain fin, qui se prête au polissage et présente alors un aspect décoratif.

Sans doute est-ce un affleurement observé sur le sommet de la colline qui amena la découverte du récif. Cet affleurement d'une pierre différente du calcaire ordinaire mais encore éloignée du beau marbre exploitable est visible en bordure de la masse.

Un des éléments d'intérêt d'une visite à la carrière Saint-Remy est d'y voir, à l'entrée du puits, sur la paroi gauche, les traces de trois modes d'exploitation successifs.

Le premier - déjà pratiqué jadis par les Carthaginois et les Romains - consistait à creuser à l'aide d'un burin manié par un ouvrier et enfoncé à coups de marteau par un outre, des trous de mine parallèles, séparés de quelques centimètres les uns des autres. On y introduisait, après les avoir remplis d'eau, des bâtons calibrés à leur diamètre. La force de dilatation du bois gonflé d'humidité suffisait à fendre le bloc suivant le tracé de l'exploitant. C'était le système de forage.

A une époque moins lointaine, une masse était dégagée à l'aide de poinçons et d'un marteau. Des ouvriers, appelés "rocteurs", creusaient des tranchées à côté et derrière cette masse, en procédant par épaisseurs successives de 30 centimètres sur une largeur de 60 cm évacuent au fur et à mesure les pierres écrasées. C'est l'exploitation par la taille.

Le troisième procédé d'exploitation - encore en usage de nos jours dans les carrières de marbre - se distingue par l'emploi du fil hélicoïdal. Des puits en forme de cheminée sont forés au préalable pour servir au placement des supports des roues, lesquelles guident le fil qui descend à mesure de l'avancement du travail. Ce fil très long, 500 à 1000 mètres, plus tendu près des roues qu'au milieu, comme le montrent les courbes tracées par le sciage sur les pierres et les parois, parcourait toute la carrière. Il était actionné par une machine à vapeur d'abord et plus tard par un moteur. Il pouvait découper simultanément la masse à plusieurs endroits. Le sciage se faisait par frottement d'un mélange de sable et d'eau dirigé dans le sillon creusé par le fil.

Lors de la dernière exploitation on a utilisé une tronçonneuse, machine débitant le marbre à l'aide d'une chaîne munie de points durs et s'enfonçant verticalement dans la masse. Ce système a l'avantage d'avancer assez vite, mais le grand inconvénient de couper la pierre "aveuglément" sans tenir compte du "sens de sciage", c'est à-dire de la structure de la matière. Il en résulte un énorme gaspillage dont témoigne un grand terril de blocs jetés.

Des éléments intéressants à observer dans la carrière sont encore : l'affleurement de schiste vers l'extérieur du récif et la recolonisation des rochers mis à nu; la reconstitution de pelouses de calcaire. Ce sont d'abord les lichens et les mousses, ensuite toute une flore typique de ce sol . Des arbres colonisateurs même : des saules, des bouleaux et d'autres.

Où il y a l'humidité, des plantes propres à ce milieu apparaissent : des joncs et d'autres. Et l'eau se peuple. En été on peut y entendre un concert de grenouilles.

Des oiseaux nichent dans les creux qui se sont formés, et entre les blocs s'installent lézards et salamandres.

Ainsi la nature crée et recrée constamment, à condition que l'homme la laisse faire.

Nous aimerions voir les Naturalistes étudier les différents aspects de la nature dans notre carrière et en publier les résultats.

Des Arrêtés Royaux du 16 octobre 1975 et du 7 juillet 1976 ont classé ce site.

Père Albert van Iterson.

Samedi 26/5.

INITIATION ORNITHOLOGIQUE ET PISCICULTURE

C'est en 1951 que la province de Luxembourg acquiert le domaine de Mirwart, composé d'un château historique, d'une ferme de 88 hectares, de 1350 Ha de bois et de 5 hectares d'étangs.

Notre prospection qui se veut avant tout ornithologique va s'orienter le long des rives de la Lomme et en bordure des 23 étangs qu'il nous sera donné d'observer en une seule journée.

Si la végétation est fort en retard, les oiseaux sont au rendez-vous et d'après le relevé qu'établit Eric BOSSART nous avons vu ou entendu 22 espèces différentes :

Mésange charbonnière	Roitelet huppé
Mésange bleue	Roitelet triple bandeau
Mésange noire	Canard colvert
Mésange nonnette	Rouge-gorge
Pouillot véloce	Merle noir
Pouillot fitis	Pinson des arbres
Pouillot siffleur	Crive draine
Fauvette des jardins	Troglodyte
Grimpereau des jardins	Accenteur mouchet
Geai des chênes	Bergeronnette grise
	Bergeronnette des ruisseaux

Le cours de la Lomme est encore très tumultueux et nous remontons la rivière jusqu'aux abords de Smuid. Après avoir reconnu les arbres caractéristiques des fonds de vallées ardennaises, nous essayerons surtout de nous initier au mode de gestion d'une hêtraie, à laquelle l'ingénieur des Eaux et Forêts du cantonnement de Libin et son personnel apportent tous leurs soins.

Le martelage a déjà commencé et l'on a pu comprendre chaque fois quelle était l'intention de l'agent technique au moment où il marque tel arbre plutôt que tel autre.

C'est au milieu de cette magnifique forêt, au pavillon Sans-souci, où l'un des nôtres a préparé un feu, que nous sortons nos piques-niques des sacs.

L'après-midi, en descendant le versant vers le Marsaul, nous avons traversé un massif boisé constitué d'espèces différentes.

Sur une pente d'environ 2 kms nous rencontrons successivement la futaie de hêtres, le chênaie à bouleaux et les pessières.

C'est notre ami Benoît BELGES qui nous a présenté la pisciculture de l'irwart qui dépend conjointement de la députation permanente de la province de Luxembourg et de L'IRWA.

La visite commence au Gué du Marsaul pour se terminer à la salle d'alevinage du Spinet.

Il faut savoir avant tout que les expériences menées tendent d'une part à repeupler en truites les rivières de la province et via un revendeur spécialisé, à ravitailler une clientèle d'hôtels et de restaurants.

L'exploitation s'oriente suivant deux lignes de force : l'une extensive, l'autre intensive.

Mais laissons la parole à Benoît BELGES :
 "L'exploitation extensive pour la production de truitelles est basée sur la mise en charge printanière d'environ 6 alevins : v siculture résorbée par m² de surface d'eau ce qui donne 1 à 2 truitelles de 6 à 10 cms par m² en automne.

L'exploitation semi-intensive débute par des alevins nourris en bacs pendant 15 semaines et atteignant ainsi une taille de 5 cms. La croissance ultérieure se poursuivra en étang, à une densité de 10 par m², utilisant à la fois la nourriture naturelle de l'étang et un complément d'aliments artificiels. Cette formule permet la production d'un plus grand nombre de truitelles par surfaces.

La production intensive est réalisée par le Centre de Recherches en Pisciculture qui assure la production de truitelles et truites de consommation de l'espèce arc-en-ciel.

Cette production intensive débute dans la salle d'alevinage du Spinet où sont rassemblés 100.000 alevins. Les truitelles ainsi obtenues sont élevées ensuite soit dans un canal aménagé, soit dans des bassins cylindriques expérimentaux (béton).

La fin du grossissement est réalisée dans 3 bassins rectangulaires en béton où l'on peut stocker chaque fois 1 à 2 tonnes de truites!"

Comme nous arrivions à l'heure du nourrissage nous avons vu sauter en l'air, pour attraper leur pâtée, 3 Tonnes de truites!

Après une maladie qui a décimé la population, la pisciculture repart aujourd'hui sur de nouvelles bases et des mesures de protection sévères ont dû être prises. L'accès est rigoureusement interdit au public et c'est tout à fait exceptionnellement qu'il nous a été donné de voir comment l'on avait tiré parti de tous les étangs de la Lomme et du Marsaul pour créer cette petite industrie qui, partant de quelques géniteurs et d'éléments importés, transforme les petits alevins en produits commercialisables.

La Nature n'a plus grand-chose à y voir, seul le rendement compte c'est peut-être dommage.

Equipe botanique (voir Comptes rendus détaillés dans les Cahiers de l'Equipe Botanique)

Sortie du samedi 12/5 : Poursuite de l'inventaire floristique du Parc National de Lesse-et-Lomme.

Nous empruntons le sentier boisé qui longe la Chavée entre Han/Lesse et la Fontaine Saint-Martin dans le but de compléter notre herbier par l'apport de plantes, même très communes, d'en vérifier tous les caractères de détermination : on se fie tellement à son flair... Nous récolterons de la sorte une vingtaine d'espèces banales pour la région, à l'exception de l'arabette pauciflore (*Arabis brassica*) beaucoup plus rare.

Sortie du samedi 19/5 : Reconnaissance des graminées prairiales au stade végétatif.

Notre objectif était d'apprendre à déterminer les graminées de prairie à l'aide de la clé de Pierre. Plein de patience, notre professeur a guidé les pas hésitants de ses élèves dont deux portaient des virus... bien handicapants. Une vingtaine de graminées furent de la sorte déterminées dans les prairies situées entre Ave-et-Auffe et le Tienne d'Aise. Pour une première leçon, cela suffisait!

Nous avons eu également la surprise de découvrir plusieurs belles stations d'*Orchis morio* (Orchis bouffon) et de *Globulaire* entre le Tienne du Solin (Ave-et-Auffe) et le Laid Potai (Lessive), dans un paysage de toute beauté qui va bientôt faire l'objet de remembrement.

Daisy MEURRENS

Equipes botanique et ornithologique

Week-end du 28 avril au 1er mai en Alsace

Quelque 13 membres se sont retrouvés en Alsace pour étudier la faune et la flore du Ried.

Le terme de Ried désigne avant tout un paysage, il évoque un ensemble de prairies humides bordées de haies et de lignes d'arbres, et de forêts denses souvent dispersées. Ce complexe est parcouru par un réseau très important de cours d'eau. Autrefois, les Rieds s'étendaient tout le long du fossé rhénan, de Bâle à Mayence, de part et d'autre du Rhin. De nos jours, la plupart ont été transformés, sauf en certaines régions d'Alsace. Il s'agit de sites très riches biologiquement : parmi les oiseaux nicheurs, citons le Courlis Cendré, le Héron Cendré, la Cigogne Blanche, le Busard Saint-Martin, le Vanneau Huppé, le Martin-Pêcheur, le Traquet Tarier, le Bruant Proyer, etc.

Durant notre séjour, nous avons été aimablement accueillis et guidés par M. François STEIMER, Responsable du Centre d'Initiation à la Nature de MUTTERSHOLTZ (SÉLESTAT). Grâce à lui, nous avons pu découvrir des biotopes extraordinaires, mais hélas! aussi menacés : ILLWALD et Ried Noir (Courlis Cendrés, Vanneaux, Cigognes et... daims sauvages), anciens bras morts du Rhin à DAUBENSAND (Busards des roseaux, Milans noir et royal...), forêt alluviale du Rhin à MARCKOLSHEIM (une des forêts les plus riches d'Europe avec plus de 50 espèces ligneuses, véritable joyau écologique), complexe alluvial de la Basse SAUER à NUNCHMAUSEN (saulaies inondées), héronnières, etc.

Auparavant, le samedi, M. Serge MULLER nous avait fait les honneurs du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord au Château de la Petite Pierre et guidés dans la Forêt Domaniale de la Petite Pierre Nord (hêtraies sur grès bigarrés) où il nous fut donné l'occasion d'observer certains oiseaux peu connus chez nous, comme le Pic Cendré.

Pierre LIMBOURG

N.B. Il est possible aux Naturalistes d'effectuer des stages d'initiation, que ce soit à MUTTERSHOLTZ (Centre d'Initiation à la Nature et à l'Environnement du Ried, 36, rue de Sélestat à MUTTERSHOLTZ) ou à La Petite Pierre (siège du P.N.R. des Vosges du Nord). Tous renseignements sont disponibles au Secrétariat.

Equipe botanique

Dimanche 27/5 : Guidance des Naturalistes de Charleroi et du Brabant wallon dans la vallée de l'Our et à la Fagne de Libin.

Durant la matinée, nous avons remonté le cours de l'Our sur sa rive gauche, du hameau de Lesse à celui d'Our, non sans avoir admiré au départ le très beau point de vue de la Roche aux Chevaux, au confluent Our-Lesse. Outre les abondantes floraisons de Renoncules à feuilles de platane (*R. platanifolius*) qui font le charme de cette vallée, nous avons pu observer de nombreuses espèces intéressantes : *Pulmonaria montana*, *Polygonatum multiflorum*, *Convallaria majalis*, *Lamium galeobdolon*, *Centaurea montana*, *Stellaria nemorum*, *Cardamine amara*, *Chrysosplenium oppositifolium*, *Melandryum rubrum*, *Viola riviniana*, ainsi que de nombreuses autres encore au stade végétatif.

A la demande de nos amis visiteurs, nous avons parcouru ensuite la Réserve Naturelle Domaniale des Anciennes Troufferies à Libin, qui offre relativement peu d'intérêt sur le plan botanique en ce début de saison, en leur proposant de nous accompagner au cours de la prochaine visite prévue au calendrier des Naturalistes de la Haute-Lesse pour le 23 juin.

Pierre LIMBOURG

Equipes ornithologiquesSortie du 6/5.

Le temps est assez beau, mais la température éprouve beaucoup de difficultés à s'élever ce printemps. La promenade est une exploration des prairies entre Wavreille et Bure avec retour par le bois de Wève.

Il y a peu de chants. Bien qu'il s'agisse d'une région où niche le rossignol, nous avons beau tendre l'oreille, on n'entend le plus souvent que des "tchiff, tchaff" de pouillots véloces. A l'endroit où, l'an dernier, nous avons pu admirer les impressionnantes évolutions nuptiales d'un couple de faucons crécerelles, nous en trouvons un occupé à chasser le campagnol. Espérons qu'il n'est pas seul et qu'un vieux nid de corneille des environs sera occupé par la femelle. Nous trouvons aussi deux nids de corneilles occupés et un nid de buse qui vient d'être rechargé.

Une fois, une seule, nous entendons l'appel plaintif d'un bouvreuil. Depuis l'automne dernier, cet oiseau s'est fait rare et l'hiver n'a pas arrangé les choses. Si la migration a été mauvaise, les tendeurs et les braconniers se sont "rattrapés" sur les oiseaux sédentaires. Dans son relevé des captures de 1978, la Fédération Ornithologique Wallonne qui représente les 2/3 des tendeurs "officiels" déclare une mise en volière de 2.990 bouvreuils. Quand on sait que souvent 50% et parfois même 80% de ces oiseaux meurent dans les 48 heures de la capture, il y a de quoi s'inquiéter sur le sort de cette espèce qui ne compte qu'environ 9.000 couples nicheurs en Belgique. La capture du bouvreuil est d'autant plus honteuse qu'il s'agit d'une des espèces qui se reproduisent aisément en captivité et dont certains éleveurs ont même créé des souches reproductrices en variation de plumage.

Michel DAVID

"... Au bois, il y a un oiseau, son chant vous arrête et vous fait rougir."

Arthur RIMBAUD : Enfance III, Illuminations :

7 avril.

Il nous tardait, à Eric et moi, de quitter dès potron-minet notre monde à nous, à peine dégivré de son congélateur persistant, de traverser des villages silencieux et comme engourdis dans les songes de Morphée, si ce n'était des fumées indécises, bleutées aux vieilles bûches réchauffant quelques âtres paysans.

Après cet hiver polaire, que reste-t-il de notre avifaune ardennaise? Il s'avère déjà qu'elle a beaucoup souffert, compte tenu de la faible occupation des nichoirs, surtout par la mésange bleue, presque exclusivement insectivore, en tout cas très peu baccivore ou frugivore.

Daverdisse et la butte de Chaumont. Nuages bas. Premières naissances admirées dans les chatons de noisetiers. La Lesse, gonflée à ras bords d'une eau couleur rouille et charriant bruyamment ses dernières pollutions, dérange fortement nos premières écoutes de nos frères ailés, s'ébrouant frileusement. Pas de cincle plongeur, ni de bergeronnette, ni de martin-pêcheur visible ou audible. Quelques sédentaires réaccordant leur syrinx, se rappellent leurs concertos d'antan : l'accenteur mouchet, les deux roitelets, le rouge-gorge, les mésanges charbonnières, noires, nonnettes, huppées, l'impétueux troglodyte dominant le bruit de fond de la rivière, une grive musicienne, quelques sittelles tête en bas, le premier migrateur enfin rentré, le pouillot vélocé, très en retard sur l'horaire moyen.

La haute futaie encore effeuillée nous attire dans un but bien précis. Beaucoup de grimpeaux des jardins se manifestent : ils ont bien résisté aux rigueurs hivernales. Enfin! un large sourire de Phébus nimbant les cimes et ombrageant les troncs nous inonde de lumière. Par un coup de gaguette magique, le concert s'anime en contrepunt. Les tambours en accéléré crépitent, le pic-vert s'esclaffe, l'épéiche ponctue en staccatos, le mar geint et grogne dans une fine pointe. Nous le poursuivons, vous le pensez bien, dans le collimateur des jumelles : il est bien là, fidèle au biotope de l'an passé.

14 avril.

Resteigne, les Péréas. Quelle joie de fouler à nouveau ce bourrelet calcaire cher aux botanistes, tels Mosseray et son digne émule Pierre Limbourg, ce petit paradis où pointent déjà, dans le tapis herbacé encore étioilé par les frimas, l'hellébore fétide, la primevère élevée, la sésélière et, en grand nombre, la merveilleuse anémone pulsatille. Première déception, l'alouette lulu n'est pas au rendez-vous, alors qu'elle y fut déjà repérée en février. Passons sur les sédentaires pour souligner les migrants : les pouillots fitis très nombreux in situ, les pipits des arbres montant et descendant dans l'azur réjoui (21 couples répertoriés dans le site des Péréas en 1972), l'élégant chardonneret à la voix évoquant de petits timbres chinois, un gros-bec au cri dur comme martelé sur l'enclume, un bouvreuil mâle au jabot de mousseline carminée attiré et mystifié par un faux frère, clérical de surcroît... A signaler encore une belette glissant en vitesse, déjà dans sa livrée d'été, un milan noir pourchassé par une corneille. Au retour, un arrêt devenu classique pour les initiés, pour saluer le traquet pâtre cabriolant sur son piquet à l'orée de Chanly.

21 avril.

Les Péréas. Un temps brouillassé à densité d'humidité maximum, une purée à découper au chalumeau, telle était l'atmosphère en cette matinée décevante à la visibilité presque nulle. Les bois cependant gonflent silencieusement leurs vigueurs. La violette hérissée au reflet bleu-violet pâle nous montre ses pétales à longs poils étalés. L'orchis mâle à feuilles allongées tachetées de pourpre noirâtre attend quelques caresses du soleil pour s'épanouir. Sur le socle

rouillé d'un extirpateur abandonné pour compte dans la nature, (à quelque chose malheur est bon!) les reliefs d'un mulot dépecé par rapace. Des cris indécis, quelques voix en mode mineur, le "crou-crou" d'un pic noir, des coups de gueule du coq-faisan marquant son envol par des battements de sous-basse seize pieds. Le pipeau mélancolique d'un merle enrhumé, le motif à six notes à tonalité plus élevée, au débit plus haché que le précédent, de la grive draine, répondant au temps fort, plus alerte et plus clair de la musicienne. En rejoignant la cabane, ô surprise! traversant la rille opaque de la brume, mais invisible, l'alouette lulu égrenant ses trilles lentes, presque chagrines par-dessus nos chefs. Et, in fine, au moment du départ, comme si elle voulait nous saluer et nous dire : "je suis là", quelques notes esbauchées de la fauvette à tête noire. Au revoir, chère amie!

28 AVRIL. - Les Férées, que nous rejoignons plus gaiement, respirent un air plus chaud sous le vol processionnel de nuages argentés. Tout se teinte de vert tendre. L'épine noire blanchit. Nous formons très vite le livre botanique, car le concert aiguise nos oreilles. L'alouette lulu décidément nous obsède près de la cabane. Nous pouvons suivre cette fois à la jumelle sa trajectoire onduleuse et circulaire, répétant à satiété sur son flageolet son "Liu-liu" limpide à nul autre pareil, entrecoupé de silences brefs. Encore un "tsic" métallisé, très sec, qui voit passer très haut le gros-bec, ce splendide fringillidé aux moeurs arboricoles, grand consommateur de graines dures et fruits à noyaux : merises, noisettes, cornouilles, viornes, charmes, etc... dont il casse le son bec puisant l'endocarpe lignifié et permet ainsi le dispersement des graines même à grande distance. Nous nous étonnons de voir s'élever du gazon, derniers migrants, une bande de sizerins flammés, batifolant dans l'air léger en mouvements endulatoires comme des lutins délurés. Un coucou mâle se rapproche, lançant sa note double, suivi de sa femelle s'exprimant en tierce, elle, le savez-vous? Des cris sonores comme le bruit de deux cailloux entrechoqués nous révèlent la présence de la fauvette à tête noire, elle nous ravit par son couplet frais et décidé, très musical, difficilement descriptible en mots : il faut l'entendre sur terrain. Dans un gros buisson épineux, jaillit très près la fauvette babillarde, au joli gazouillement corsé de pépiements aigus, terminés en mode majeur par son "cho-cho-cho" caractéristique, en battements répétés.

Il existe sans conteste une symbiose singulière entre l'arbre et l'oiseau. Cette union biologique hantait Beethoven, qui aimait la nature jusqu'à la frénésie, lui qui introduisit le chant du bruant ortolan dans sa cinquième symphonie, qui fit jaillir la mélodie du rossignol dans sa Pastorale, ce panthéiste qui découvrit Dieu au fond de la nature, comme il l'avait trouvé au fond de l'homme et qui écrivit cette phrase qui se sied bien : "Dieu tout-puissant, dans la forêt je suis heureux, heureux dans la forêt, où tu me parles par chaque arbre..."

Abbé PETITJEAN.

P.S : Merci à mon jeune ami et excellent élève, Eric Bossart, qui a noté avec soin et objectivité nos découvertes, que j'ai eu le plaisir de vous présenter en les "habillant" pour votre bonne lecture.

CHRONIQUE DE L'ENVIRONNEMENT

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE.

Nous ne disposions pas, dans notre Chronique précédente de la place suffisante pour exposer les décisions prises par la Commission Permanente de l'Environnement en ce qui concerne les problèmes régionaux et nationaux.

C'est pourquoi, complémentairement à ce qui a paru dans les Barbouillons de mai 1979 (page 59) nous poursuivons ci-après l'état des différents problèmes qui nous intéressent :
PLANS DE SECTEUR- Le plan de secteur Dinant-Cincy-Rochefort, bien que signé par le Roi depuis fin janvier 1979 n'a toujours pas été publié. A ce propos, la Commission prend connaissance de diverses constructions réalisées dans la région, en contradiction avec les projets.

Il s'agit de l'utilisation de certains articles de l'arrêté royal du 28 décembre 1972 qui permettent de construire des "bergeries" avec habitation en zone rurale (art.11), des "constructions indispensables à l'exploitation et à la surveillance des bois" (art.12) en zone forestière.

L'administration des Eaux et Forêts déclare qu'elle ne peut s'opposer à ces dérogations si les dossiers sont bien présentes, ce qui est toujours le cas lorsqu'il s'agit de gens fortunés qui n'hésitent pas à introduire de faux documents à l'appui de leurs requêtes.

La Commission demande qu'IEW intervienne au plus haut niveau pour faire modifier cet arrêté royal et empêcher que certains puissent impunément, avec l'accord tacite de l'administration, contourner les plans du secteur.

INFRASTRUCTURE AUTOROUTIERE - La décision a été prise par le Ministre des Travaux Publics d'achever, à un rythme accéléré la construction des autoroutes E 9 et E 40.

Il a été suggéré de voir les Natur listes de la Haute-Lesse associés à des conceptions sur des points particuliers des réalisations autoroutières : pont sur la Lesse à Resteigne, traversée des bois de Tellin, parking autoroutier, bassins d'orage, stations d'épuration des eaux de ruissellement, etc...

Le Ministre MATHOT a été interrogé à ce sujet et examine la question depuis le 20 mars 1979...

Entretemos l'autoroutisation de la N 4 a commencé et IEW a décidé de s'opposer aux contournements de Tenneville et de Martelange qui ne sauraient se justifier si l'on réalise l'E 9 et l'E 40 en site propre.

CLASSEMENT DES COMMUNES - Il est donc, connaissance d'un arrêté royal du 24 octobre 1978 qui permet de classer les communes dans une catégorie supérieure, en raison "du nombre de caravanes, roulottes, d'habitations, chalets, bungalows, maisonnettes, pavillons ou autres abris analogues où résident des personnes non inscrites aux registres de la population".

La Commission voit là un encouragement pour les administrations communales, pour les gardes-champêtres et autres agents communaux à autoriser l'implantation sauvage de ce genre de constructions.

Il est important de savoir que cet arrêté royal a été pris sur avis des organisations des agents des provinces et des communes.

Il s'agit d'une mesure qui oblige les défenseurs de l'environnement à être plus vigilants que jamais en cette matière.

= = = = =

UN SEMINAIRE SUR LA GESTION DE LA FAUNE SAUVAGE

A l'initiative d'ILW s'est tenu le 19 mai dernier à Famenne un séminaire sur la gestion de la faune sauvage. Deux thèmes importants ont été abordés, celui de la chasse et celui de la tanderie.

Le même jour était organisé à Huy une manifestation contre l'extension des Centrales nucléaires de Tihange, et les Naturalistes présents au séminaire ne parvinrent que difficilement à contrebalancer le nombre de représentants des chasseurs et des tendeurs.

Les différentes tendances ont été invitées à présenter leur position dans un esprit cordial et ouvert. Pour la problématique de la Chasse ce fut notre ami R. HELM des Lois de la Fagne qui résuma dans une remarquable introduction la position des défenseurs de la nature et de la faune sauvage.

Nous reviendrons prochainement sur cet exposé ainsi que sur les arguments des représentants du Royal Saint Hubert Club et de l'Union Saint-Hubert.

Assez curieusement, les Naturalistes de la Haute-Loisne présents au séminaire se sont retournés au Groupe de Travail "Tanderie" où ce fut Michel DAVID, au nom du CCPO (Comité de Coordination pour la Protection des Oiseaux) qui défendit avec A. DUBOIS d'ILW, la position des protecteurs de l'environnement.

Tout cela constitue finalement un assez maigre résultat.

Il s'agit fondamentalement d'un problème éthique et nous étions sur des longueurs d'onde différentes.

Les "tendeurs" qui désirent être appelés dorénavant "amateurs d'oiseaux" veulent continuer à capturer des oiseaux et considèrent que les oiseaux sont mieux protégés en cage que dans la nature(!).

Il paraît même que les oiseaux chantent lorsqu'ils reconnaissent leur "propriétaire".

Il ne veulent surtout pas reconnaître le vieux dicton provençal : "L'oiseau dans la cage ne chante pas de joie, mais de rage".

Les Naturalistes, quant à eux, restent opposés à toute forme de capture d'oiseaux vivants à l'état sauvage au nom d'un autre dicton "libre comme l'oiseau" car, ainsi que l'écrit notre ami Michel DAVID :

"Suffisamment d'espèces d'oiseaux, tant indigènes qu'exotiques, peuvent être actuellement reproduites en captivité pour satisfaire aisément aux activités culturelles des amateurs d'oiseaux : expositions, concours, hybridations, métissages.

Seule l'interdiction générale et absolue de la tenderie, assortie d'un contrôle efficace, peut aider ceux qui luttent pour la préservation des oiseaux migrateurs dans les pays où l'on n'a pas pris conscience de leur utilité."

La "Fédération des Tendeurs de Belgique", devenue depuis la loi interdisant la tenderie, la "Fédération Ornithologique Wallonne" était représentée par son président qui eut longuement l'occasion de répondre à ses nombreux interpellateurs.

En fin de journée, après avoir approfondi le sujet, l'on a essayé de rechercher si des positions communes pouvaient être trouvées entre les protecteurs de la nature au sens large du terme et les "amateurs d'oiseaux" qui souhaitent continuer à prélever des oiseaux dans la Nature.

Après une longue discussion et un débat souvent animé, chaque groupe est resté sur ses positions mais a cependant admis que, sans renoncer à ses objectifs fondamentaux, il était possible de poursuivre le dialogue sur les points suivants :

1. Constatant que par le non-respect des dispositions réglementaires, la capture d'oiseaux dépasse en Belgique les 50 000 par an, il est indispensable de renforcer la lutte contre le braconnage et contre la tenderie illicite qui se poursuit au mépris de toutes les dispositions ministérielles.
2. Exiger le renforcement des agents techniques des Eaux et Forêts chargés de faire respecter la loi. Le contrôle devrait s'exercer non seulement auprès des éleveurs non autorisés à capturer. Ce contrôle devrait également s'étendre en dehors des périodes de capture autorisées. La formation technique des agents devrait être assurée de manière plus efficace.
3. Les infractions relèvent des tribunaux de police. Il faudrait correctionnaliser la procédure pour que le dossier judiciaire porte trace de la condamnation. La loi sur la chasse devrait le cas échéant être modifiée.
4. La réglementation imposée aux "amateurs d'oiseaux" qui sont exceptionnellement autorisés à prélever des oiseaux dans la nature est tatillonne, draconienne, vexatoire et partant inefficace. Il y aurait lieu de la simplifier pour que chacun puisse y voir clair. Cette simplification faciliterait d'ailleurs le contrôle par les préposés des Eaux et Forêts.
5. Maintenir l'interdiction du commerce des oiseaux prélevés dans la nature, faire respecter cette interdiction non seulement par les "amateurs d'oiseaux" de la région mais surtout par les commerçants de Flandre et des Pays-Bas qui transportent impunément des centaines d'oiseaux que l'on retrouve dans le commerce.
6. Constituer une Commission de Concertation qui, à l'initiative d'IEW préparerait un arrêté-royal ou un projet de décret en vue de l'application en Wallonie de la prochaine directive de la C.E.E. sur la protection de l'avifaune.

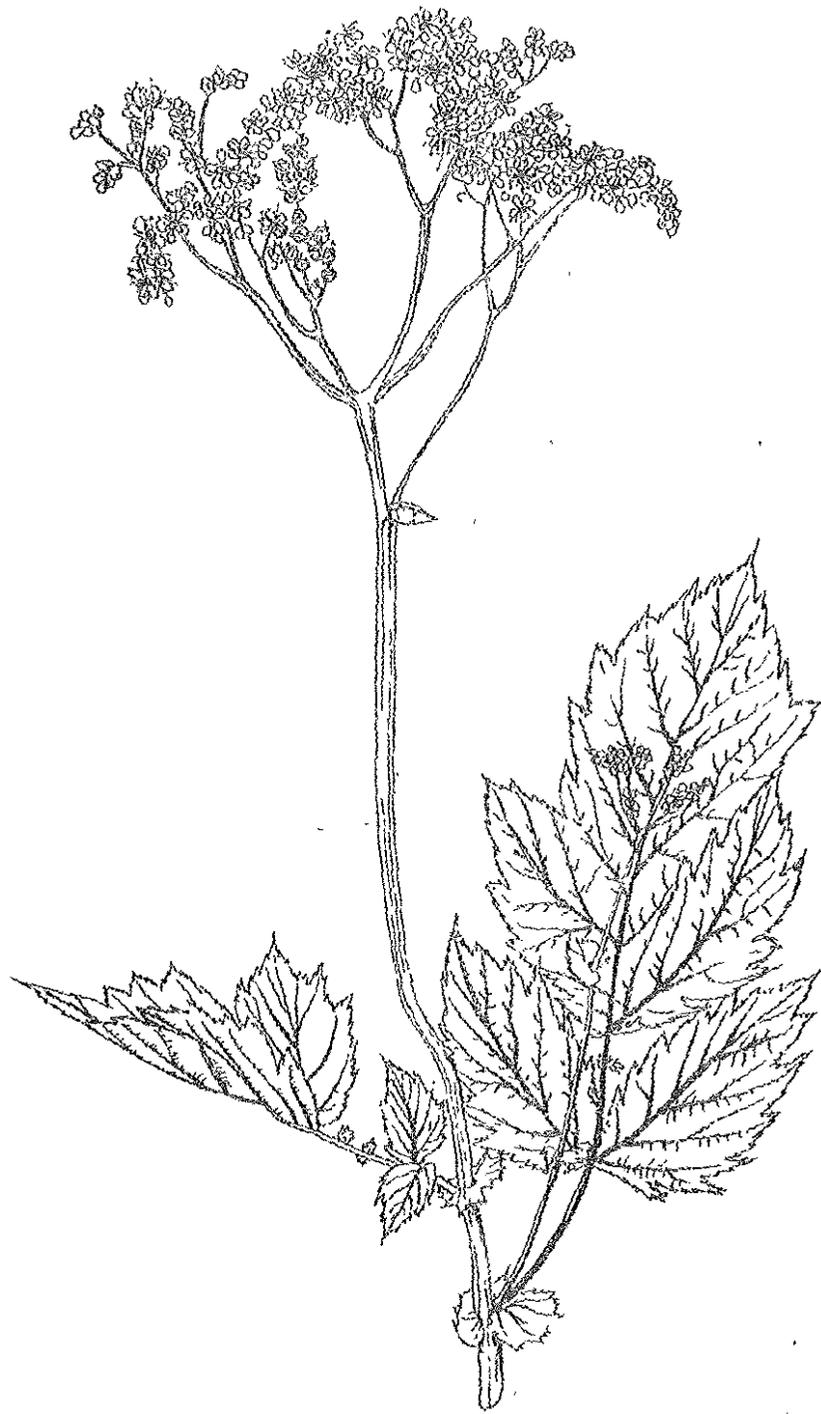
JUIN 1979. Compte rendu des Activités Générales.

Week-end 2 - 3/6 : Excursion en France aux Marais de Sécheval
et dans les Côtes de Meuse.

C'est à l'obligeance de notre ami français R. BEHR, qui nous a guidés les deux journées, que nous devons le plaisir d'avoir parcouru, certains pour la première fois, deux sites de très grand intérêt biologique. J. DUVIGNEAUD, accompagné de son épouse, nous fit également l'amitié de nous accompagner le samedi, ce qui ne pouvait qu'ajouter à l'agrément - et l'intérêt - de l'excursion essentiellement consacrée à la botanique.

La cuvette des marais de Sécheval est située à 10 km au NNW de Charleville, un peu à l'ouest de la route de Revin. L'origine de cette cuvette a été interprétée diversément et G.H. PARENT y a consacré récemment un article dans la revue *Natura Mosana* (1). Signalons que le drainage des marais s'effectue vers l'ouest, par la retenue des Vieilles Forges, puis par le ruisseau de Faux qui se jette dans la Meuse à Revin. En raison de ce barrage, le niveau des eaux est constamment élevé et malgré nos bâtons de pèlerin, la traversée du marais le samedi matin fut pénible et pleine d'embûches. Une lande sèche au départ retint notre attention : on pouvait en effet y observer outre *Nardus stricta*, *Galium saxatile*, *Potentilla erecta*, le rare *Arnica des montagnes* (*Arnica montana*) jadis très répandu en Ardenne dans les landes pâturées. Divers groupements se succéderont au cours de la traversée, pas toujours bien individualisés dans le paysage d'ailleurs :

- magnocariçaies des eaux peu profondes avec les grands *Carex* suivants : *C. acuta* (laîche aigüe), *C. vesicaria* (laîche vésiculeuse) et *C. rostrata* (laîche à bec) ;
- bas-marais acides sur tourbe peu épaisse, constitués de débris végétaux ne se décomposant qu'incomplètement en l'absence d'air, avec complexes de jonchaies à *Juncus acutiflorus*, de cariçaies à *Carex curta* et *C. nigra* et de marigots à *Menyanthes trifoliata* (trèfle d'eau) et *Comarum palustre* (comaret) ;
- landes tourbeuses à linaigrette à feuilles étroites (*Eriophorum angustifolium*) ;
- prairies humides alluviales à populage des marais (*Caltha palustris*), reine des prés (*Filipendula ulmaria*), valériane officinale (*Valeriana repens*) et renouée bistorte (*Polygonum bistorta*), ainsi que prairies à nappe fluctuante, s'asséchant durant l'été, avec notamment la molinie (*Molinia caerulea*) et la scorsonère des prés (*Scorzonera humilis*) qui, selon Parent (1) atteindrait dans ce secteur sa limite occidentale au même titre que l'arnica. Nous notons également dans ces prairies la présence de diverses orchidées : *Dactylorhiza majalis*, *D. maculata* et *Platanthera chlorantha* (!)



Filipendule ulmaire.

Filipendula ulmaria.

Dans un fossé, J. Duvigneaud récolte *Callitriche platycarpa* et nous montre en bordure du ruisseau qui coule au centre du marais, la spirée blanche (*Spiraea alba*) bien naturalisée. Au cours de la promenade si l'on peut dire ! - il nous sera également donné l'occasion d'observer une vipère péliade, pas rare dans le secteur paraît-il. Après le pique-nique tiré des sacs près du "refuge de chasse" de . Behr (mais oui) , nous parcourerons la partie boisée située au nord du marais, propriété de MM. BRIARD que nous aurons l'occasion de saluer au passage. Rien de bien particulier à signaler dans ces forêts pauvres, si ce n'est l'abondance du muguet (*Convallaria majalis*) au parfum très apprécié et la présence du néflier (*Mespilus germanica*). Le temps est superbe et il fait bon se promener à travers les jeunes frondaisons des chênes et des bouleaux. Arlette, tout entière en proie à la rêverie, oubliera d'emprunter comme tout le monde une passerelle traversant un fossé et se retrouvera dans l'eau .. pour notre plus grand divertissement !

Dimanche. Changement de décor. Nous partons vers le midi pour explorer les pelouses calcaires des côtes de Meuse. En fait un seul site retiendra notre attention, mais quel site ! Il s'agit de la côte de Morimont entre Damvillers et Romagne-sous-les-Côtes (Département de la Meuse, + ou - au centre du triangle Stenay-Longuyon-Verdun). Le soleil est toujours de la partie et c'est avec entrain que nous gravissons les pentes de ce "gros tienne" (alt. 360 m) dominant la plaine de quelque 150 m. Le paysage découvert du sommet vaut à lui seul le déplacement, mais - on s'en doute - ce sont surtout les véritables parterres d'orchidées qui retiennent notre attention. Pas moins de 11 espèces seront observées : *Orchis militaris* (O. militaire) très abondant, *Aceras anthropophorum* (homme pendu), *Cephalanthera damasonium* (céphalanthère à grandes fleurs), *Ophrys insectifera* (O. mouche), *Ophrys sphegodes* subs. *sphgodes* (O. araignée), *Ophrys fuciflora* (O. frelon), *Orchis mascula* (O. mâle), *Platanthera chlorantha* (platanthère des montagnes), *Listera ovata* (double feuille), *Epipactis atrorubens* (épipactis brun rouge) et *Gymnadenia conopsea* (gymnadénie moucheron). Le spectacle ne doit pas être moins agréable à découvrir en avril, si l'on en juge aux tapis d'anémones pulsatille (*Anemone pulsatilla*) qui balancent au vent leurs plumes soyeuses. Mais c'est une autre anémone, inconnue en Belgique, à l'état spontané, qui nous intéresse et que nous découvrons bientôt, en pleine floraison celle-là : l'anémone sauvage (*Anemone sylvestris*). L'espèce se reconnaît aisément à ses 5 tépales blancs velus extérieurement et à ses feuilles basilaires nombreuses, palmatipartites, persistant jusqu'en automne, ce qui la distingue de l'anémone sylvie. On ne la rencontre d'ailleurs que dans les forêts thermophiles sur calcaire, principalement dans les bois clairs de chênes pubescents. Considérée comme très rare dans les districts champenois et lorrain, elle est bien représentée ici dans une coupe récente sur le flanc sud de la colline.

Avant de regagner les voitures où nous avons eu la malencontreuse idée d'abandonner nos provisions ... nous ferons un crochet par les prairies mouilleuses situées en contre-bas malheureusement en voie de remaniement par suite de travaux de drainage. Nous pourrions néanmoins observer les orchidées *Dactylorhiza majalis* et *D. maculata*, ainsi que quelques exemplaires de linaigrette à feuilles larges (*Eriophorum latifolium*) jadis très répandue (R. Behr) et qui ont échappé au massacre.

A ce propos, il nous faut signaler la menace qui pèse gravement sur l'ensemble du site de la Côte de Morimont. Les naturalistes français ne sont pas mieux lotis que nous ! En effet, des travaux d'infrastructure routière entaillent la colline jusqu'au sommet, y détruisant tout sur leur tracé. La raison d'être de cette route ne peut être que touristique et nous avons les pires appréhensions quant à l'avenir de la flore exceptionnelle du site. Une lettre de protestation a été adressée au nom des Naturalistes de la Haute Lesse auprès du Service de Protection de la Nature de Metz.

Après un déjeuner-goûter sur l'herbe, nous terminerons la journée par une visite du site pittoresque de la vieille église (16è s.) de Dun-sur-Meuse, sur une butte d'où l'on jouit d'une vue très étendue sur la vallée de la Meuse.

- (1) G.H. PARENT. L'intérêt scientifique de la cuvette de Sécheval (France, Département des Ardennes). *Natura Mosana*. Vol. 31, n° 2 (avril - juin 1978), 84-92.

P. LIMBOURG.

Samedi 23/6. Exploration de la Fagne de Libin. Vallée du Serpont.

La végétation de la Réserve naturelle domaniale des Anciennes Troufferies à Libin a fait l'objet d'une étude récente très fouillée par les botanistes du Laboratoire d'Ecologie Végétale de l'U.C.L. (1). C'est dans ce précieux mémoire que nous puisons les renseignements qui suivent.

Rachetées par l'Etat en 1972 et promues au rang de Réserve en 1976, les Anciennes Troufferies (trouff' = tourbe en wallon) d'Ochamps et de Villance occupent une superficie de 38 ha sur le territoire de la nouvelle entité de Libin. Elles constituent un site remarquable, non seulement du point de vue botanique, mais également du point de vue archéologique.

La Réserve, située à une altitude comprise entre 415 et 440 m. couvre un vallon aux flancs largement évasés, enserrés de toutes parts

de peupliers plantés dès la fin du siècle dernier sur des landes, sur d'anciens blancs-étocs de feuillus et même sur des sols tourbeux. Le substrat de la Réserve est essentiellement formé de tourbe reposant sur les assises schisteuses, pauvres et fort acides, du Gedinnien inférieur, à proximité de l'affleurement cambrien du Serpont. La profondeur de cette tourbe varie brusquement d'un endroit à l'autre et témoigne de son ancienne exploitation qui a duré jusqu'au début du siècle. Par ailleurs, la présence des nombreux tumuli en bordure du ruisseau de Large Fontaine qui s'écoule au centre de la Réserve s'explique par la pratique de l'orpaillage dans les alluvions remontant à l'époque celtique. Si l'on y ajoute les usages pastoraux (pâturage et fauche) attestés par les anciennes cartes topographiques, on doit admettre que la Réserve est chargée d'un très lourd passé humain qui en fait, selon Dumont, "un site archéologique remarquable, le plus beau et le plus vaste en son genre, connu dans le pays" L'intervention brutale de l'homme, entamée voilà plus de deux millénaires par les chercheurs d'or, n'a cessé que très récemment avec les dernières exploitations de tourbe. Si pâturage et fauche ont contenu et orienté le dynamisme naturel du couvert végétal, les travaux d'orpaillage et de détournement sont les seuls responsables du profond bouleversement pédologique, géomorphologique et hydrologique du site. Cet important remaniement a induit une très large diversification des groupements végétaux esquissés ci-dessous :

- magnocariçaises à *Carex paniculata*
- prés mouilleux à *Juncus acutiflorus*
- bas-marais à *Carex curta* et *Agrostis canina*
- tourbières tremblantes à *Comarum palustre* et *Calla palustris*,
- tourbières bombées à sphaignes
- bois tourbeux à bouleau pubescent
- lande à callune et myrtille,
- pelouse à nard et gaillet saxatile, etc.

Toutes ces végétations forment une mosaïque complexe, "véritable chaos végétal, dont l'ordonnance et les séquences paraissent bien malaisées voire impossible à établir".

Au cours de notre prospection, nous avons reconnu au passage ces différentes associations avec leur cortège de plantes. Qu'il nous suffise de mentionner ici les observations floristiques les plus intéressantes : *Trientalis europaea* (trientale), *Eriophorum vaginatum* (linaigrette vaginée), *Eriophorum angustifolium* (linaigrette à feuilles étroites), *Hydrocotyle vulgaris* (écuelle d'eau), *Vaccinium oxycoccos* (canneberge), *Drosera rotundifolia*, *Comarum palustre* (comaret), *Menyanthes trifoliata* (trèfle d'eau), *Dactylorhiza maculata* subsp. *elodes* (orchis tacheté), *Dactylorhiza praetermissa* (dét. D. Tyteca), *Montia fontana* (montie des fontaines), ainsi que les deux raretés : *Calla palustris* (famille des Aracées) en pleine extension, et *Dryopteris cristata* (fougère connue seulement de quelques localités en Belgique)

P. LIMBOURG.

(1) F. Brasseur, J.R. De Sloover et alii - 1978 - La végétation de la Réserve naturelle domaniale des Anciennes Troufferies (Libin) Ministère de l'Agriculture. Adm. des Eaux & Forêts. Service de la Conservation de la Nature.

L'après-midi fut consacrée à la découverte de la partie Est de la Réserve, en descendant le long de la Noire Eau jusqu'à son confluent avec le Serpont.

Ce confluent est d'ailleurs perceptible longtemps à l'avance en raison de l'odeur nauséabonde qui s'en dégage.

En novembre 1977, les Naturalistes de la Haute-Lesse avaient déjà écrit à ce sujet au Gouverneur PLANCHARD, président d'Idélux pour signaler cette situation. Ce dernier avait aimablement répondu que la pollution avait pour cause l'implantation de deux usines sur le zoning de Recogne, L'Oréal et Sud-Lait. Deux stations d'épuration étaient prévues et seraient terminées la première en juin 1978, la seconde au printemps de 1979.

En réalité, rien n'a changé : la pollution est même plus importante qu'à cette époque.

Après une traversée difficile du Serpont, tant les cailloux du lit de la rivière sont recouverts d'une couche de boue gluante, nous découvrons les prairies mouilleuses situées entre la rivière et la ligne de chemin de fer.

Des dizaines de tertres d'orpaillage, bien conservés, témoignent ici aussi de l'activité de nos ancêtres. Nous trouvons également un pied d'arnica, plante de plus en plus rare.

Dans la tranchée de chemin de fer nous reconnaissons aisément le contact entre les phyllades et quartzites foncés du Cambrien, d'une part, et les poudingues et arkoses (grès grossier blanchâtre, à grains de quartz et de feldspath) gedinnien, d'autre part. Il y a lieu de noter la discordance de stratification entre les deux formations séparées par le plissement calédonien. Cet endroit est l'un des rares dans notre pays où ce contact est aussi visible.

La suite de nos pérégrinations nous ramènera à travers les pessières vers la Troufferie et les plus courageux iront encore voir la carrière de kaolin. Celle-ci s'étend sur plusieurs hectares à Libin et est toujours exploitée.

Rappelons que le mot kaolin est le nom d'une colline chinoise qui contient cette argile. Celle-ci entre dans la fabrication de la porcelaine; humectée d'eau elle prend une consistance plastique et offre le grand avantage de ne pas se rétracter après cuisson. On l'utilise également pour cette raison comme matériau réfractaire.

Le kaolin purifié est aussi employé en pharmacie, comme pansement gastrique, et en parfumerie, dans la composition de la poudre de riz.

Le kaolin, silicate hydraté d'alumine est un des éléments du feldspath(aluminosilicate) qui, avec le mica et le quartz peut donner naissance, dans certaines conditions à l'arkose. Celle-ci, à son tour, peut se décomposer pour redonner un résidu argileux ou kaolin.

Ces gisements de kaolin se retrouvent en différents endroits proches des affleurements du Gedinnien supérieur (assise d'Oignies), en bordure orientale du synclinal de Redu.

E. MEURRENS.

P.S. Les lecteurs soigneux retrouveront dans les Barbouillons d'avril 1977 (n° 13) le CR de l'excursion du 9/1/77 effectuée au même endroit. Ils y trouveront des précisions sur la géologie, ainsi que sur les vestiges de la métallurgie du fer (cf fiche technique n° 2) au lieu-dit Contranhé.

Samedi 30/6. Inauguration de l'exposition "AU PAYS DE LESSE ET LOMME"

C'est le 30 juin 1979 que fut inaugurée au Musée Communal de Rochefort, l'exposition organisée sur le thème "Au Pays de Lesse et Lomme".

Cette exposition qui restera ouverte au public jusqu'au 16 septembre a été réalisée par le Cercle Culturel et Historique, les Naturalistes de la Haute-Lesse et les Ecoles de la région.

C'est devant une assistance très nombreuse que les discours de circonstance furent prononcés : au nom du Cercle Culturel et Historique par le juge HERBAY, au nom des Naturalistes par E. MEURRENS, et au nom de l'Administration Communale par l'échevin L.ZABUS.

M. le Bourgmestre DALEM remercia chacun et déclara ouverte cette exposition, convergence de plusieurs initiatives.

Celle du Cercle culturel et historique d'abord, qui, sous la houlette du Père Albert van ITERSON, souhaitait faire mieux connaître le Pays de Lesse et Lomme et qui sollicita à cette fin la collaboration des Naturalistes de la Haute-Lesse.

Initiative aussi des Naturalistes qui, grâce au Cadre Spécial Temporaire ont pu réaliser une maquette de la région et enfin, initiative des Ecoles qui, en cette année internationale de l'Enfance, ont exprimé leur volonté d'améliorer et de sauvegarder leur environnement.

C'est à Pierre LIMBOURG, notre Président, qu'il revenait de présenter la maquette du Parc Lesse et Lomme. Il le fit avec sa compétence habituelle et nous re prenons ci-dessous pour "Les Barbouillons" les idées maîtresses de son intervention.

La maquette constitue un instrument de travail pour l'étude de la région et spécialement du Parc National. Toute la commune de Rochefort n'est pas représentée mais uniquement la partie Sud de la commune connue sous le nom de Caestienne ou territoire couvert de mamelons calcaires.

Cette partie, biologiquement la plus riche comprend les Grottes de Rochefort, de Han et les nombreux sites archéologiques de la région.

La maquette, réalisée à l'échelle du 1/5.000e couvre une superficie totale de 84 km² et est constituée par l'assemblage de 6 blocs de 3,75 x 3,75 = 14 km². Elle occupe une surface de 1,50 m x 2,25m = 3,375 m². L'échelle des hauteurs (1/1000e) a été volontairement exagérée 5 fois pour mieux faire ressortir le relief.

Elle permet d'expliquer la genèse du paysage et met en évidence les relations étroites qui existent entre la nature du substrat géologique et la végétation.

Les assises géologiques sont matérialisées par différentes trames recouvrant non seulement le fond topographique, mais aussi les tranches des 6 blocs-diagrammes. On dispose de la sorte d'un réseau de coupes permettant de suivre l'allure des couches dans le sous-sol et faisant apparaître les divers plissements de la région (anticlinaux et synclinaux).

Les principales formations végétales sont également représentées et mettent en lumière l'influence des facteurs responsables de leur diversification : nature du substrat, exposition, pente, etc. sans oublier les interventions humaines expliquée dans la légende.

En fait, la maquette constitue le point de départ idéal d'une véritable exposition sur les beautés naturelles au Pays de Lesse et Lomme que nous envisageons de réaliser dans un proche avenir et qui ne pouvait être que suggérée ici, faute de place, de temps et aussi de moyens.

Ce fut ensuite à Maurice EVRARD, notre secrétaire de présenter la "Tour Géologique" réalisée par les élèves de l'Ecole Moyenne de Wellin. Cette tour de 2,60 m de hauteur concrétise la notion de "durée géologique". Dire que la terre a 4.600.000.000 d'années, reste une affirmation sans écho car notre imagination est incapable de saisir l'énormité de cette durée.

La tour est emmaillotée d'un fil de laine de 46 km de long dont chaque cm correspond à 1.000 ans. Chaque grande période a sa couleur propre : avant même le début de l'ère primaire, 40 km de laine forment la masse énorme des temps précambriens ...

La période dévonienne en laine blanche, - période à laquelle appartiennent les roches de notre région - est explicitée dans une série d'étagères où l'on peut voir les roches et les fossiles caractéristiques de chacun des 7 étages qui la constituent, du Gedinnien au Famennien.

La plus grande partie de l'exposition est réservée aux travaux des enfants des écoles qui ont, par des affiches, des maquettes, des montages audio-visuels soulignés l'importance qu'ils accordaient à la sauvegarde de leur environnement.

E. MEURRENS, en tant que Président de la Commission Communale de l'Environnement de Rochefort souligna la part importante prise par les enfants :

"Les enfants voient plus clair, regardent tout avec des yeux neufs, expriment sans réticence, plus franchement, ce qu'ils voient, ce qu'ils craignent, ce qu'ils rêvent.

Nous avons voulu, en cette année Internationale de l'Enfance que la parole soit donnée aux enfants des écoles pour qu'ils nous disent quels sont à leurs yeux les dangers qui menacent la région, et ce qu'ils proposent pour lui conserver son originalité et sa beauté.

Et tous les enfants s'y sont mis, avec enthousiasme. Les tout petits ont trouvé que ce qui menaçait notre région c'étaient les rats musqués, d'autres ont trouvé que c'étaient peut-être les vipères; mais dès qu'ils sont un peu plus grands, ils s'aperçoivent que la plus grave menace vient de l'homme lui-même.

Menaces par ignorance, par négligence, par omission souvent. Les enfants nous disent dans leur tableau : pourquoi ne pas aménager plus proprement la cour de notre école, pourquoi ne pas mettre des fleurs aux fenêtres de nos maisons, pourquoi ne pas se promener plus souvent dans les campagnes ou dans les bois.

Certains n'hésitent pas à affronter des problèmes plus fondamentaux et parlent de la pollution de la Lomme, de l'habitat urbain et rural, des caravanes sauvages, des lotissements mal intégrés au paysage, des autoroutes de prestige qui coupent en deux la vie d'un village et de bien d'autres choses encore."

Tout cela est exprimé avec une certaine candeur, avec fraîcheur, avec beaucoup d'art et de goût mais en même temps avec fermeté et une volonté de s'exprimer qui permet les plus grands espoirs et augure d'un avenir plus conscient et partant plus engagé.

En résumé, une très belle Exposition qui touche directement la population de la région et qui ne manquera pas d'avoir un impact important dans les familles des 1200 enfants qui y ont participé et sur ses visiteurs que l'on espère très nombreux.

E. MEURRENS.

Equipe botanique (voir CR dans les Cahiers de l'Equipe Botanique)

Samedi 9/6 : Descente de la Lesse en barque entre Houyet et Anseremme avec la Société de Botanique de Liège (Guide : E.SERUSIAUX)

Façon originale et très reposante de faire de la botanique ! Notre sympathique guide avait loué une barque pour toute la journée : cela nous permettait de faire escale où nous le souhaitions et de reconnaître au passage les divers groupements végétaux, voire certaines essences du bord de l'eau peu visibles autrement, telles l'orme lisse (Ulmus laevis). Façon également d'apprécier à l'aise la beauté sauvage de la rivière durant 21 km.

Quatre arrêts au total nous permirent de prospecter les biotopes les plus caractéristiques de la vallée :

1/ Houyet, rive gauche :

- a) aulnaie-frênaie alluviale avec notamment Impatiens noli-tangere, Veronica montana, Aconitum vulgaria ...
- b) végétation rupicole sur schistes et psammites famenniens (tranchée de la voie ferrée) avec son lichen caractéristique : Leprocaulon quisquiliare

2/ Hulsonniaux, rive gauche :

éablière de ravin exposée au N, sur schistes et psammites famenniens : Polystichum setiferum, Luzula sylvatica, Asplenium scolopendrium ...

3/ Aiguilles de Chaleux :

- a) hêtraie-chênaie calcicole (Cephalanthera damasonium, Epipactis helleborine ...) + hêtraie neutrophile à Melica uniflora
- b) pelouses sèches calcicoles et végétation des rochers calcaires : Festuca pallens, Festuca lemanii, Arabis hirsuta subsp. sagittata, Lactuca perennis, Biscutella laevigata ...

4/ Bois de Chaleux (rive gauche) : forêt de versant exposée au NW, sur calcaire : Polystichum aculeatum, Helleborus viridis, Dentaria bulbifera ...

A signaler également l'abondance sur tout le trajet, mais surtout sur calcaire, de Lunaria rediviva très reconnaissable de loin par ses graines ailées.

P. LIMBOURG.

Equipe botanique

Samedi 16/5 : Réserve du Roptai (Ave-et-Auffe) et prairies du Cobri
(Lessive)

La Réserve du Roptai, acquise par Ardenne et Gaume en 1975, comporte toute la florule caractéristique des pelouses calcicoles. Nous nous sommes surtout intéressés au cours de cette visite, au groupe des graminées ainsi qu'aux orchidacées. Des graminées étudiées, retenons : Koeleria macrantha, Bromus erectus, Brachypodium pinatum, Avenula pubescens, Briza media, Poa compressa. Les orchidées, toujours très abondantes à cet endroit, étaient surtout représentées par Ophrys fuciflora, (formes roses et blanches), O. insectifera et Coeloglossum viride. Nous avons noté également : Orchis simia (en fin de floraison), Platanthera chlorantha et Gymnadenia conopsea (en boutons). A signaler l'abondance des ancolies (Aquilegia vulgaris) et de la digitale jaune (Digitalis lutea). Quelques espèces rudérales, vestiges de l'ancien dépôt d'immondices, ont également retenu notre attention.

Au Cobri tout proche, c'est encadrés de haies abondamment fleuries et odorantes (Rosa canina) que nous avons poursuivi l'étude des graminées dans des prés de fauche aux multiples couleurs. Une grande inquiétude ternissait notre joie cependant : que restera-t-il de tous ces sites sauvages après les opérations de remembrement ?!

P. LIMBOURG.

Dimanche 24/6 : Vallon du Cobri à Lessive.

Le paysage environnant les sources du Cobri nous avait tellement charmés lors de la sortie précédente que nous y sommes retournés pour explorer de façon complète tout le vallon, en nous attachant surtout aux zones humides qui méritent protection. Nous avons admiré au passage quelques jolies plages de Melampyrum arvense (queue-de-renard), espèce en voie de régression partout. En dehors de celle-ci, aucune espèce rare à proprement parler n'a été rencontrée au cours de la sortie, ce qui n'enlève évidemment rien à l'intérêt de ces biotopes semi-naturels.

P. LIMBOURG.

Equipe oiseaux.

INITIATION à l'oiseau par le chant (2)

"Le monde n'a plus le temps de chanter, ni d'écouter un oiseau dans le ciel et l'oiseau ne comprend pas ..."

Chanson de Chantal Billion

5 MAI - Pont d'Eprave.

Quelques mordus, farfelus diront certains super-civilisés, chaudement emmitoufflés, se saluent au vieux pont d'Eprave par un vibrant "joyeux Noël" ! car une grisaille sinistre enrobe tout le pays enneigé. Beaucoup d'oiseaux tout de même, ayant cru au printemps volètent étonnés, affairés, ébouriffés, obligés de jeûner momentanément, cherchant une pitance frigorifiée. Des voix rentrées, des chants en demi-teinte un peu partout, mais le coeur n'y est pas. Dans cette atmosphère anachronique, nous vous dispensons d'une nomenclature fastidieuse, pour souligner la présence d'un cincle plongeur, d'un chevalier guignette, d'un couple de bergeronnettes grises balançant leur tristesse sur un barbelé. Dans les vieux pommiers boutonnants, le frétilant moineau friquet, ce paysan au bec conirostre, au bonnet marron, à la bavette noire à l'arrière des joues blanches en train de disputer comme les squatters sa loge à son cousin, notre vulgaire pierrot, ce rustaud mal aimé, ce plébéien robuste et trapu, ce prolétaire des latitudes tempérées, fidèle compagnon de l'homme depuis les temps préhistoriques qui, comme l'écrit Géroudet, "était à l'origine un oiseau des steppes, vivant quelque part entre le Caucase et le Nil; c'est peut-être là qu'il s'est associé de bonne heure aux premiers peuples d'agriculteurs et de là qu'il a suivi la progression des défrichements et des céréales." Grosse déception, la colonie d'hirondelles de rivage a disparu.

12 MAI - AVE.

Nous prospectons les pelouses calcaires et les buissons à viorne et à cornouiller derrière la maison de la Nature. Temps plutôt maussade, néanmoins le concert est général, les instruments nombreux et variés. Avec étonnement, sur un vieux chemin caillouteux, nous suivons un chevalier-guignette, piquant enfin un sprint long, (Pardon ! Madame la francophonissime...) une galopade éperdue avant son envol. Epinglons le verdier, le troubadour à la livrée vert olive, lançant son "thui" dépressif pareil à des pleurs de bambin, terminé par une roulade perlée en séries rapides. Un cri désagréable, traînant et rauque, donnant l'alerte, un geai, le plus beau de nos corvidés. Dans un fourré, une voix étrange s'élève, vibration soutenue et lancinante comme la stridulation de la sauterelle verte, la locustelle tachetée, éructant son flot sonore en tournant la tête de côté et d'autre, la queue déployée, les ailes étendues et tremblantes. Les quatre fauvettes nous ravissent. Dans un fouillis de ronces et d'arbrisseaux, la fauvette grisette s'élève quelques mètres au dessus des broussailles en décrivant quelques festons malhabiles, hérissant ses plumes de tête, lançant en vol sa brève strophe précipitée comme des coups de cisaille de rémouleur.

Dans des feuillus à sous-bois, la fauvette des jardins, à la tessiture basse d'alto, au timbre sonore en flot régulier et bien roulé, quasi uniforme, mais très mélodieux. Faut-il le rappeler, le plumage des fauvettes est tellement ressemblant que seul le chant peut les distinguer avec certitude. Que dire du maître incontesté du Bel Canto, le rossignol? Le poète de l'ombre et de la nuit, aux moeurs discrètes, presque invisible dans sa robe couleur poussière, mais à la voix chaude, envoûtante, si bien décrit par Géroudet : "L'analyse du chant ne saurait lui rendre justice : il faut l'écouter. Il se compose de phrases séparées par de brefs silences, chacune répétant une note ou un motif simple pendant deux ou quatre secondes, sur un tempo variable, très rapide en général. On y reconnaît toujours des roulades caractéristiques et de splendides crescendo flûtés, plus lents, prolongés parfois à en perdre le souffle. Si la plupart des sons sortent purs et clairs, il en est de moins musicaux, des gloussements, des notes dures ou même raclées (...)

Sa supériorité réside dans l'incomparable virtuosité, dans l'art des nuances et des variations, dans la souplesse et l'étendue de la voix. Lorsqu'il prélude doucement, puis prend de l'assurance, passant des sons murmurés aux coups de gosier éclatants, aux brillantes roulades, quand montent les notes limpides et sonores de sa grande phrase et qu'il la conclut d'un motif ardent et fougueux, le rossignol n'a pas d'égal."

19 MAI. NEUPONT. RY DES GLANDS.

Déception en fin de promenade : alors que les années précédentes, nous repérons en longeant la Lesse le martin pêcheur et bon nombre de couples de cincles plongeurs, rien cette année, sauf de loin un cri perçant très reconnaissable pour l'initié. L'hiver rigoureux les aurait-il décimés à ce point ? Des recoupements d'observations sont nécessaires pour confirmer ou infirmer. Dans la haute futaie, deux escaladeurs chevronnés attirent notre attention : (la technique d'ascension est différente) le grimpereau des jardins, partant de la base de l'arbre, progresse sur le tronc par menues saccades, s'appuyant sur les plumes effilées et rigides de la queue; la sittelle se servant uniquement de ses pattes, aux tarses courts mais aux doigts robustes, armés de puissantes griffes, montant et descendant en sautillant, se jouant des surplombs, appuyant son rythme de coups de sifflet vigoureux. Dans une tache de lumière, le pouillot siffleur; totalement arboricole, au manteau vert jaunâtre, au chant pareil au démarrage d'une motorette, terminé par quatre notes mélancoliques et descendantes semblables à la mésange boréale. Dans le jardin de l'hôtel, le rouge-gucuc à front blanc, très vif, à la queue flammée et vacillante, à la poitrine orangée, au masque noir couronné d'un bandeau blanc sur le front, aux courbettes nerveuses, à la phrase brève et limpide très proche du motif du pouillot fitis, mais plus mélodieuse.

26 MAI - DOMAINE DE MIRWART.

Biotope très varié de pineraies, de forêts, de bocages et d'étangs. La bondrée apivore souvent observée à cet endroit n'est pas au rendez-vous, mais bien ce routier de l'air, ce planeur émérite, la buse variable

Comme à chaque sortie, nous réécoutons attentivement et fixons avec patience dans nos pavillons les nombreux chants déjà répertoriés; les novices font merveille, notamment en distinguant le motif flûté joué sur deux notes du roitelet huppé, comparé à la trille prolongée et plus aiguë sur une seule note du triple bandeau. Sur la berge calme d'un étang, près des installations sophistiquées d'une frayère artificielle, un couple de bergeronnettes des ruisseaux, très fuselées, aussi légères que des ballerines en jaune et noir sur leurs pointes, trotinant, agitant leur longue queue en balançoire, exprimant leur babil familièrement.

2 JUIN - PEREE - RESTEIGNE.

C'est le plein chant à chaque pas, tout azimut. L'examen continue réussit souvent avec grande distinction, pour personnaliser notamment les quatre fauvettes, tout en admirant au passage une merveilleuse station d'orchis frelon. Nous réentendons avec joie le rossignol à l'exubérance romantique, prodigieux de vigueur et de variété. Très haut dans les chêneaux, un passage de mésanges à longue queue, ces petites navettes trémoussantes à la tête de poupée, acrobates infatigables, minuscules hélicoptères aérodynamiques, oscillant leur très longue queue dans les fines ramures en d'innombrables galipettes. En rentrant aux voitures, une surprise de dimension, serait-ce vrai ? le loriot, s'exprimant dans la chênaie vers l'Ermitage. C'est lui ! Quelques onomatopées habilement sifflées par Henri Jacobs (qui l'a souvent repéré dans le "plat pays qui fut le sien") et moi-même et il répond illico presto chaque fois par ses quatre notes de flûte traversière : "didelio ... dillio ...". Un revenant pour moi, non entendu dans la région depuis 1951.

9 JUIN - LA FAGNE D'OCHAMPS.

Paysage fagnard où, en médiocres botanistes, nous reconnaissons tout de même parmi d'autres, la houpette cotonneuse de la linaigrette, la fleur rose yif de la canneberge, la hampe rose pâle de l'orchis maculé, (?) le comaret ... Par semis naturels, elle se repeuple fortement sur la tourbe sèche de bouleaux pubescents et verruqueux et se colonise parallèlement par les pouillots fitis et véloces, la linotte, le bouvreuil, le pipit des arbres et d'autres oiseaux bocagers. Dans la zone marécageuse, plusieurs couples de pipit farlouse, le bruant des roseaux aperçu furtivement aux jumelles. Pas de locustelle, cette année, mais reconnue au chant et approchée de près dans les massifs bas de saules, la phragmite des joncs, aux babils aigrettes et "dansants" débités en cascades vives et fort longues. J'y avais repéré le busard Saint Martin certaines années précédentes.

Au-delà d'immenses allégresses que me procurent toujours ces "génies" de l'air, j'ai scrupule d'avoir rédigé ces notes d'observation, surtout d'audition comme un mélomane en chambre qui dissèque sur papier un concerto de Mozart, risquant de déflorer toute sa beauté, alors que la musique ne crée et n'affine l'émotion esthétique qu'au concert dans l'environnement de l'orchestre s'exprimant librement en pleine nature.

En marge d'un scientisme et d'une zoolâtrie qui croit pouvoir tout expliquer, je préfère encore la réflexion de la nièce de Descartes qui disait de lui : "la plus petite guenon du monde, un simple moucheron détruit en un instant tous les raisonnements de mon oncle sur les bêtes-machines". Voici in fine pour votre plaisir et le mien le quatrain qu'elle écrivit en souvenir d'une fauvette apprivoisée par une dame, à qui elle avait rendu la liberté et qui revenait chaque année lui rendre visite :

Pour la plus belle des fauvettes,
 Quand elle revient où vous êtes,
 "Ah! m'écriai-je alors avec étonnement,
 N'en déplaît à mon oncle, elle a du sentiment."

Abbé O. PETITJEAN.

Ami lecteur, qui que tu sois, puisses-tu à travers les distances chanter avec moi : "Le poète a toujours raison ..." (Jean Ferrat)

NON A LA TENDERIE.

En 1970 déjà, la Belgique ratifiait une Convention Benelux sur la protection des oiseaux dans nos trois pays.

Conformément à cet accord, un arrêté-royal du 20 juillet 1972 supprimait définitivement la tenderie en Belgique.

Cependant, à la demande des "amateurs d'oiseaux" et soi-disant pour leur permettre de se familiariser avec les techniques d'élevage, un réapprovisionnement dégressif fut admis pour une période de 5 ans.

En 1978, alors que les associations de protection de la nature étaient persuadées que la période dégressive serait respectée, les ministres compétents n'ont pas tenu cet engagement et autorisèrent la capture de 50.000 oiseaux et ce, au moyen d'un filet-cage, engin strictement interdit par la Convention Benelux pourtant ratifiée par la Belgique.

Des rumeurs persistantes prétendent qu'une telle capture sera à nouveau autorisée en 1979 !

Les Naturalistes de la Haute-Lesse tiennent à rappeler avec Inter-Environnement-Wallonie et comme le souligne la récente directive européenne prise en la matière, que les oiseaux forment un patrimoine commun qu'il faut absolument sauvegarder. Or, la capture d'oiseaux sauvages et, les menaces que l'on fait ainsi peser sur certaines espèces fragiles à effectifs faibles, constituent une agression inacceptable contre ce patrimoine.

Nous demandons aux Ministres compétents d'imposer sans délai le respect des accords internationaux souscrits par la Belgique et de mettre fin à un braconnage qui se développe sans grande réaction des autorités.

E. MEURENS.

JUILLET - AOUT 1979. - Compte rendu des Activités Générales.Dimanche 15/7. Découverte du Parc Lesse-et-Lomme à Rochefort.

Le Cercle des Naturalistes de Maaseik, présidé par le Dr NEVEN nous avait demandé de l'aider à découvrir les richesses du Parc National de Lesse-et-Lomme.

A cause du très mauvais temps de la semaine précédente, le voyage a été décommandé par nos amis limbourgeois.

Nous n'avons pas pour autant ajourné l'excursion et c'est avec plus de 40 naturalistes qu'en ce 15 juillet 1979 nous avons entrepris de redécouvrir une nouvelle fois notre région.

Rappelons que celle-ci a fait l'objet de descriptions approfondies dans les rapports annuels de notre association et notamment en :

- 1969 : p.16 Phytosociologie du Parc par A. THILL
p.28 Les phénomènes karstiques par Paul LEFEVRE
- 1971 : p.10 Promenade dans le Parc avec Pierre LIMBOURG
- 1972 : p.10 Les environs du gouffre de Belvaux par M. EVRARD
p.25 Relations sol-végétation par P.LIMBOURG
- 1973 : p.33 La pédologie dans le Parc par P. LIMBOURG.
p.95 La géologie du Parc par Maurice EVRARD

Cette fois encore, c'est Maurice EVRARD qui assurait la partie géologique et qui nous a expliqué dès le départ au Square Crépin, l'existence des différentes terrasses de la Lomme. En 5 minutes nous descendions de la moyenne terrasse à la terrasse inférieure devant la Gare de Rochefort et par l'ancienne voie du tram, nous nous sommes dirigés vers le pied du Thier des Falizes.

Comme nous avons voulu jouer le jeu, nous avons vraiment exposé les éléments que nous avons préparés pour nos visiteurs limbourgeois.

Après avoir remarqué les différentes dolines présentes au Thier des Falizes, ce fut donc l'exposé traditionnel au Rond du Roi devant le paysage de la Famenne septentrionale, l'explication du phénomène du Gerny au calcaire recouvert de limon éolien; le cours de la Lomme, ses méandres et ses terrasses.

On se dirigea ensuite vers la Laide Fosse où fut expliqué l'affleurement du grès au cœur de l'anticlinal de Ste-Odile.

Le point de vue du Rocher Serin donna lieu aux explications d'usage et le déjeuner fut pris en commun à l'extrémité du Rocher.

L'après-midi fut consacrée à la "découverte" du phénomène de la Fontaine Saint-Martin, où le ruisseau réapparaît au contact des schistes; à la montée au Rocher de Griffaloux d'où l'on put à loisir se faire expliquer le phénomène de la Chavée et du Massif de Boine.

La promenade nous a menés ensuite au Banal Bois de Wavreille, puis aux rapides de la Lesse et au Maupas où nous avons noté une station de la grande *Potentilla recta*.

C'est de cet endroit que nous nous sommes rendus en voiture au Musée de Rochefort pour revivre sur la maquette de l'Exposition le périple que nous avons parcouru.

Notre ami Eric BOSSART s'est chargé, au cours de la journée, de faire le relevé des oiseaux rencontrés. Voici le rapport qu'il nous a fait parvenir de Camargue le 22/7.

"A part les habituels (c'est-à-dire Troglodyte, Fauvettes à tête noire, grisette et des jardins, Pinson des arbres, Pouillot véloce, Rouge-gorge, Bergeronnette grise et Alouette des champs), 3 choses sont importantes à signaler : 1°) le passage d'une famille de Bec-croisés des sapins, 2°) la présence d'un Pic noir, 3°) le passage d'un Serin cini."

Les Naturalistes de Maaseik ont manqué une belle journée !

E. MEURENS.

Dimanche 12/8 - Promenade guidée par les Naturalistes de la Haute-Lesse dans les bois de VILLANCE.

Du 11 au 26 août, le Cercle "VILLANCIA" organisait à Villance une exposition sur "La Forêt et ses Ressources". Cette manifestation coïncidant avec le 20e anniversaire du Syndicat Régional de la Haute-Lesse, les Naturalistes avaient offert leurs services pour organiser une promenade guidée en forêt à cette double occasion.

Les promeneurs, au nombre de 80 environ, se divisent en deux groupes qui parcourront la forêt, l'un au nord, l'autre au sud du village, au cours de la matinée; ils se retrouveront dans une prairie en bordure de la Lesse pour le pique-nique de midi, avant d'échanger guides et itinéraires pour l'après-midi.

Dès le départ, notre ami Jean-Claude LEBRUN, instituteur à Villance, attire l'attention des promeneurs sur une vieille bâtisse au pignon large et bas, solidement ancrée au vieux sol ardennais : c'est une ancienne bergerie. Et c'est le point de départ d'une passionnante évocation du passé, appuyée sur les données de l'archéologie et de l'histoire.

Dès le néolithique, le défrichage de la forêt ardennaise a dû commencer, poursuivi par les Gallo-romains. Les villages apparaissent dans les clairières ainsi ménagées et qui iront s'élargissant au fil des siècles, selon les besoins de la population en terres de cultures et de pâturage. Seuls, les grands domaines monastiques réussirent à sauvegarder des secteurs importants de la forêt primitive.

La carte de Ferraris, levée entre 1771 et 1778, nous montre le village de Villance perdu au milieu de vastes étendues de terres cultivées, de prairies marécageuses occupant les fonds des vallées, de bruyères et pâtures-sarts sur les hauteurs. La forêt n'apparaît plus que sous forme de lambeaux épars, tel le bois de Figohé, au sud du village.

Un siècle plus tard, en 1866, les statistiques officielles signalent 200 fermes à Villance pour 1202 ha. de superficie agricole. Les moutons sont au nombre de 1703 pour 906 bovidés. Et dès ce moment, la vocation rurale de la région est compromise, définitivement semble-t-il: l'artisanat va disparaître avec le développement du machinisme et de l'industrialisation: moulins, scieries, petits métiers, lutteront vainement contre le déclin. En 1895, alors que la population dépasse encore le millier, on ne compte plus que 135 fermes pour 865 ha de terres, le nombre des moutons est alors de 16, celui des bovidés de 573.

La forêt reconquiert les territoires délaissés par les moutons: les landes sont reconverties en taillis et taillis sous futaie, les prairies les plus humides ou les plus éloignées du village sont enrésinées. Si le nombre de bovins s'accroît (il est aujourd'hui de 1556), c'est grâce à l'amélioration des prairies par l'utilisation des engrais et à l'extension des cultures fourragères au détriment des cultures vivrières. En effet, la surface agricole n'est plus que de 755 ha pour 59 fermes et une population de 617 habitants.

Au cours de la journée, nous aurons l'occasion de constater dans le paysage les marques de cette évolution (types de forêts, maisons agricoles converties avec plus ou moins de bonheur en secondes résidences, moulins et scieries abandonnés ...)

A l'occasion de l'exposition, une de ces scieries a été remise en état et fonctionne grâce à l'énergie "douce" fournie par la Lesse et au paisible savoir-faire du scieur-meunier, Louis Lezin, âgé de 88 ans, et qui retrouvait sans peine, après 20 ans d'interruption, les gestes simples et efficaces, automatismes nés d'une habitude longue de 30 années. C'est vraiment émouvant de voir fonctionner cette machinerie ingénieuse, dans un bruit doux qui tient plus du ronronnement et de la chanson que du sifflement assourdissant des scies à ruban d'aujourd'hui. Une machine à la mesure de l'homme, complice et auxiliaire de son travail: nous sommes loin de la machine dévoreuse, abrutissante, inhumaine.

Si cette halte à la scierie hydraulique du Père Lezin restera dans notre mémoire comme le point culminant de cette journée, la visite de l'Exposition "La forêt et ses ressources" en constitua le couronnement. Diversité des sujets traités et des participants, originalité de la présentation, abondance de la documentation, clarté et élégance des panneaux didactiques: autant de qualités pour lesquelles les plus vives félicitations sont à adresser aux organisateurs; en particulier au dévoué Jean-Claude LEBRUN.

Maurice EVRARD.

Equipe botanique (v. C.R. de Daisy Meurrens dans "Cahiers de l'Equipe botanique").

- Dimanche 5/8. La vallée de l'Hermeton en aval de Gochenée.
La végétation messicole sur le plateau de Givet(France)

Mr Behr qui guide cette sortie, nous fait descendre l'Hermeton depuis Gochenée jusqu'à Hermeton s/Meuse, avec quelques passages à gué qui ne sont pas pour nous déplaire par cette très belle journée particulièrement chaude. J.Duvigneaud nous accompagne et grâce à ses qualités de botaniste aimable et pédagogue, nous approfondirons nos connaissances tout au long de la promenade.

Quelque 70 espèces seront examinées attentivement, certaines banales, d'autres moins comme Aconitum vulgaria, Ulmus laevis(décidément plus abondant qu'on ne l'imagine), Ribes rubrum, Asplenium adiantum-nigrum et A. septentrionale, Hieracium peleterianum(espèce très rare, connue seulement dans 3 localités en Belgique). Centaureum erythraea, Scrofularia umbrosa et S. auriculata, Dipsacus pilosus, Digitalis lutea, Trifolium aureum. Ce sera également l'occasion de revoir la systématique de certains genres difficiles, tels que les épervières (Hieracium sp.), les épilobes (Epilobium sp.) et les millepertuis (Hypericum sp.).

En fin d'après-midi, nous nous rendrons à Rancennes, sur le plateau calcaire de Givet, pour y observer les plantes adventices des moissons, derniers témoins de champs non traités aux herbicides : Bunium bulbocastanum (noix de terre) Delphinium consolida (pied d'alouette), Stachys annua, Anagallis arvensis subsp. caerulea (mouron bleu), Euphorbia platyphyllos, Lathyrus tuberosus, Chrysanthemum segetum, etc...

Daisy MEEURRENS.

- Samedi 25/8. Les étangs de Luchy.

La réserve domaniale des étangs de Luchy, d'une superficie totale d'environ 14 ha est située sur la commune de Recogne, en bordure de la ligne de chemin de fer Libramont-Bertrix. Seul l'étang principal (+ ou - 9 ha) a fait l'objet de notre visite. Il a été créé en 1928 par la S.N.C.B. comme réservoir destiné à l'alimentation en eau de la gare de Bertrix(locomotives à vapeur) et est limité au sud par une digue en béton longue de 235 m. Depuis sa création, il n'a jamais été dragué ni curé, car les larges fluctuations annuelles du plan d'eau liées à son utilisation rendaient ces pratiques inutiles (oxydation des vases).

L'intérêt botanique de l'étang réside dans ses belles ceintures de végétation, décrites en détail par F. Brasscur, J.K. De Sloover et al. (1), résultant précisément de ces fluctuations du plan d'eau. Nous avons dû hélas! constater qu'à cette époque de l'année le niveau des eaux était beaucoup trop élevé pour assurer le maintien de la belle végétation amphibie qui fait l'attrait de la réserve et sommes intervenus auprès du Conservateur, responsable du jeu des vannes.

Au cours de notre exploration, nous avons reconnu, avec l'heureux concours de J. Duvigneaud, les groupements suivants :

- végétation aquatique proprement dite, avec Potamogeton obtusifolius (RR), Callitriche hamulata, Ranunculus peltatus;
- végétation amphibie, dans la zone du bref découvert estival, avec Littorella uniflora (RR), Hydrocotyle vulgaris, Juncus bulbosus, Peplis portula ;
- végétation d'hélophytes, dans la zone du découvert estival prolongé : successivement le groupement à Eleocharis palustris et la magnocariçaie à Carex vesicaria ;
- fourrés de saules (Salix aurita et S. cinerea) inondés en hiver seulement.

A signaler que les glycéries examinées appartenaient toutes à l'espèce Glyceria fluitans (et non declinata comme mentionné dans le travail ci-dessus) et que nous n'avons pas rencontré Alopecurus geniculatus, mais bien Alopecurus aequalis (espèce R).

L'étang du Brédau tout proche fut également exploré : nous y avons observé une belle colonie de renouée aquatique (Polygonum amphibium), et une vaste magnocariçaie à Carex vesicaria et Carex acuta traduisant le caractère plus eutrophe (site agricole) de la pièce d'eau.

Après le pique-nique dans la sympathique maison forestière de la forêt domaniale de Huqueni, Eric nous proposa de parcourir les prairies alluviales de la Vierre, en amont de Gri'omont, où Arlette nous fit découvrir l'aster à feuilles de saule (Aster salignus), espèce introduite que nous ne connaissions pas.

Pierre LIMBOURG.

- (1) F. Brasseur, J.R. De Sloover et alii, 1977. La végétation de la Réserve naturelle domaniale des étangs de Luchy. Ministère de l'Agriculture, Service de la Conservation de la Nature.

CHRONIQUE DE L'ENVIRONNEMENT.LA POLLUTION DU SERPONT.

En décembre 1977, Monsieur le Gouverneur PLANCHARD nous annonçait que les mesures étaient prises pour épurer les eaux résiduaires des deux usines du zoning de Recogne et que la pollution du Serpont allait prendre fin.

En réalité, et nous l'avons constaté lors de notre sortie du 23 juin dernier, les choses se sont au contraire aggravées.

Nous avons donc alerté à nouveau le Gouverneur en lui rappelant combien il était regrettable que la Réserve Naturelle des Anciennes Troufferies de Libin soit actuellement bordée d'un ruisseau nauséabond.

Par sa réponse du 6 septembre 1979, le plus haut fonctionnaire de la province de Luxembourg nous apprend que la station d'épuration de l'usine L'OREAL a été mise en service en juin 1978 et que celle de SUD-LAIT a été réceptionnée provisoirement le 20 septembre 1979.

Le retard est dû aux rigueurs de l'hiver et à certaines difficultés techniques.

D'après le Gouverneur, les effets de ces deux stations ne se feront cependant sentir qu'en 1980 et le Serpont ne retrouvera que progressivement les caractéristiques qu'il avait avant l'implantation des usines.

REOUVERTURE DE LA TENDERIE.

Comme nous en avons exprimé la crainte dans notre chronique précédente, le Moniteur Belge du 11 septembre 1979 publie un arrêté ministériel autorisant les tendeurs à capturer 31.130 oiseaux en 1979, soit le même nombre que l'an dernier.

Cet arrêté ministériel ignore allègrement la Convention Benelux signée par la Belgique le 10 juin 1970, l'arrêté royal du 20 juillet 1972 supprimant la tenderie et les directives prises dans le même sens par la C.E.E.

L'arrêté ministériel parle en son article 1 de mesure temporaire et dégressive. Il faut croire qu'il existe du temporaire qui dure toujours et du dégressif qui ne diminue jamais.

Comme chacun sait que le contrôle des captures est impossible, la mesure a pour effet de réouvrir purement et simplement la tenderie. Ce "sport" qu'un Ministre qualifie de "passe-temps innocent des humbles".

Est-il vraiment innocent celui qui prive un être vivant de sa liberté et de sa vie ?

ENTRETIEN LE LONG DES ROUTES.

Il fut une époque où des firmes spécialisées (souvent hollandaises ou allemandes) tondaient en permanence les accotements de nos autoroutes.

Pendant ce temps, d'autres équipes saupoudraient allègrement les bords des routes à l'aide d'herbicides efficaces.

Grâce à la pression de l'opinion publique, concrétisée par les démarches des protecteurs de la nature, l'Administration des Routes, par une circulaire du 12 octobre 1978 a donné à tous ses services, les directives qui à l'avenir régleront cette matière.

Ces mesures sont la preuve que l'administration a conscience des tendances actuelles pour une meilleure conservation de l'environnement.

Sans doute faudra-t-il obtenir que les Provinces et les Communes appliquent les mêmes prescriptions.

Voici le texte de l'ordre de service de l'Administration des Routes :

"Les instructions qui suivent se rapportent aussi bien aux autoroutes qu'aux diverses catégories de routes.

1. Talus de remblai.

Il n'y a pas lieu de faucher ces surfaces, si ce n'est aux endroits répondant à des situations spéciales, tels que ceux où des plantations viennent d'être réalisées.

2. Talus de déblai.

Un premier fauchage de ces talus est entrepris à partir du 15 juin.

Aux endroits où les talus jouxtent des terrains de culture, ce fauchage ne débute que le 15 août.

En cas de nécessité absolue, un second fauchage peut être effectué à partir du 15 septembre.

3. Terre-pleins centraux, intermédiaires et latéraux.

Ces surfaces doivent être régulièrement entretenues sur la largeur minimum strictement nécessaire au dégagement et à la visibilité des panneaux de signalisation, des potelets catadioptriques, des bornes kilométriques et hectométriques, etc...

La largeur en question est comptée à partir du bord de la chaussée ou de l'accotement stabilisé; elle doit être uniforme pour un tronçon de route ou d'autoroute déterminé en fonction de l'implantation des dispositifs d'équipement routier.

Il va de soi que les accès aux bornes téléphoniques et aux cabines de commandes électriques doivent également être dégagés.

Les parties de surface situées au-delà des largeurs minimales régulièrement entretenues sont fauchées comme dans le cas des talus de déblai.

4. Produits de coupe.

Les herbes tondues ou fauchées doivent être évacuées dans le délai maximum d'une semaine après l'exécution de la tonte ou du fauchage. Leur destruction est à confier à l'entreprise.

5. Herbicides.

L'emploi d'herbicides totaux est strictement défendu, tandis que celui d'herbicides sélectifs (par exemple : contre les chardons) ne peut se faire que sous le contrôle du service du Plan Vert. "

E. MEURENS.



SEPTEMBRE 1979. Compte rendu des Activités Générales.

Dimanche 9/9. A la découverte des fougères dans la région de Monthermé (FRANCE)

C'est grâce à la gentillesse de notre ami Roland BEHR que nous avons pu réaliser cette excursion sensationnelle organisée simultanément pour la Société d'étude des sciences naturelles de Reims et qui nous permit en une journée de découvrir et de reconnaître 20 fougères différentes.

Nous eûmes d'abord droit à une leçon théorique où notre Cicerone, à l'aide de grands tableaux, nous expliqua ce qui différencie les Ptéridophytes des Spermatophytes et comment s'effectue la reproduction des premiers.

Les fougères produisent des soures ou petites masses brunes disposées régulièrement au dos des frondes. Ces soures sont en réalité des groupes de sporanges ou organes dans lesquels se forment les spores. A maturité, les sporanges laissent échapper les spores. Lorsque celles-ci sont déposées sur le sol, elles germent : il en sort un tube qui, en se cloisonnant, donne naissance à une petite membrane verte appelée prothalle. C'est sur ce prothalle, souvent ignoré et éphémère, qu'apparaîtront les organes reproducteurs responsables de la formation de l'oeuf d'où naîtra la jeune plantule de fougère que nous connaissons.

Un autre tableau nous donne les notions élémentaires de vocabulaire et les différentes familles que nous allons rencontrer. Rappelons que pour reconnaître les fougères sur le terrain il est nécessaire de prêter attention aux particularités suivantes :

- pieds isolés sur le rhizome ou réunis en touffes.
(ex : polypode ou dryopteris)
- frondes fertiles, différentes des autres, présentes ou non
(ex : *Osmunda regalis*, *Blechnum spicant*,
Dryopteris cristata)
- forme et implantation des soures
- existence ou non d'une indusie (membrane recouvrant les soures)
- allure générale (ex : *Asplenium scolopendrium*)
- lieu humide ou sec, habitat

Enfin, il faut tenir compte de l'existence de nombreux hybrides comme :

Dryopteris x tavelii = D. filix-mas x pseudomas
 Dryopteris uliginosa = D. carthusiana x dilatata
 Polystichum x bicknellii = P. aculeatum x setiferum
 Asplenium x alternifolium = A. septentrionale x
 trichomanes

Asplenium tavelii = A. septentrionale x ruta-muraria

Ce dernier hybride n'est toutefois pas repris dans la 2^e édition de la Nouvelle Flore de Belgique.

Après cette répétition générale, nous entamons notre excursion qui va nous conduire à 8 stations différentes

Première station : route de Sécheval à Monthermé à environ 3 km de Sécheval. Le long de la route, tous les fossés sont recouverts de PTERIDIUM AQUILINUM (Fougère aigle). Cette fougère est rarement observable avec ses sores. Ici le dos des frondes est brun et l'on distingue fort bien les sores marginaux linéaires. Il n'y a pas d'écaillés sur le pétiole et le limbe est divisé de 2 à 3 fois. Les frondes, qui peuvent atteindre 2 m. de hauteur, sont isolées sur le rhizome.

Chacun sait que les cordons fibro-vasculaires du rhizome forment, lorsqu'on les coupe obliquement, 2 têtes d'aigle; d'où le nom donné à cette fougère.

C'est dans une zone humide située bien plus haut que la route, dans une sorte de bois tourbeux que nous trouverons 3 autres fougères :

OSMUNDA REGALIS (Osmonde royale ou fougère paludécenne) très caractéristique puisque les frondes stériles et les frondes fertiles sont différentes. Les sores sont toutes groupées sur une hampe spéciale et sans indusie. Les pinnules sont de forme oblongue et non dentées. Cette fougère pousse en touffes et est très rare chez nous.

BLECHNUM SPICANT également très reconnaissable, puisqu'elle se présente sous forme d'une touffe avec des frondes stériles entourant au centre quelques frondes fertiles. Les frondes stériles persistent l'hiver et il n'est pas rare de rencontrer cette fougère dans nos forêts fraîches sur sol acide.

Les frondes fertiles portent d'étroites languettes couvertes de sores linéaires avec de longues indusies.

OREOPTERIS LIMBOSPERMA (Fougère des montagnes) possédant des sores ronds (mais avec indusie réniforme) implantés près de la marge des divisions ultimes (limbo = bord).

Cette fougère assez rare ne se trouve que dans les bois humides et l'on distingue nettement (à la loupe) de très petites glandes jaune doré sur le pétiole très court mais écailleux. Elle pousse en touffes.

Notre ami BEHR nous conduit ensuite à la 2^e station, près d'une ancienne usine à l'entrée de Deville où nous trouvons successivement :

CURRANIA DRYOPTERIS (Polypode du chêne). Polypode, donc frondes isolées sur le rhizome. La fronde est composée de 3 segments triangulaires à peu près identiques, c'est-à-dire que les 2 segments inférieurs sont à peu près aussi grands que la partie supérieure. Le pétiole qui porte peu d'écaillés est grele (max. 1 mm. de diam). Les sores sont ronds et situés le long des bords extérieurs des pennes. Il n'y a pas d'indusie.

CYSTOPTERIS FRAGILIS. Cette fougère pousse en touffes. La plante jeune a une odeur d'amande amère (les spores renferment de l'acide cyanhydrique). Les sores sont ronds sans indusie. Le limbe est oblong, mince (fragilis). Le pétiole porte des écaillés.

La 3^e station se trouve sur un talus de chemin de fer le long de la route, entre Deville et Monthermé. Nous y découvrirons 3 autres fougères :

DRYOPTERIS FILIX MAS (Fougère mâle) la plus commune de nos fougères, qui pousse dans nos sous-bois aux sols riches en humus. Elle se présente en touffes. Le pétiole porte des écaillés rousses. Les sores sont ronds avec indusie réniforme, comme chez tous les dryopteris, en 2 rangs très caractéristiques près des nervures médianes des pinnules.

Le limbe a un contour général oblong plus ou moins atténué à la base. Comme nous ne désirons donner ici que des caractères vérifiables sur le terrain ajoutons encore que le cordon vasculaire a 5 canaux : 2 gros et 3 petits (voir à la loupe).

ATHYRIUM FILIX-FEMINA (Fougère femelle). Plus fine que la précédente, les pinnules étant plus découpées. Les sores sont allongés sur deux rangs avec indusie. Ici il n'existe que 2 vaisseaux fibro-vasculaires.

Le pétiole porte peu d'écaillés et est muni à sa base d'une sorte de cuiller. Cette fougère que l'on ne saurait confondre avec aucune autre est très courante et pousse dans les sous-bois ombrageux et humides.

CURRANIA ROBERTIANA (Polypode du calcaire) Donc nombreux pieds, c-à-d. frondes isolées sur le rhizome. Pourrait se confondre avec currania dryopteris mais est plus vigoureuse. Les segments inférieurs sont plus petits que le supérieur; le pétiole mesure ici environ 2,5 mm de diamètre. Les sores ronds marginaux le long des bords extérieurs des pennes ne sont pas recouverts par une indusie, les poils glanduleux jaunâtres sur le rachis et sur la face inférieure du limbe sont caractéristiques de l'espèce.

On trouve cette fougère plutôt rare dans les fentes des rochers calcaires et sur les vieux murs éclairés.

Pour la 4e station nous sommes en pleine ville de Monthermé, devant un vieux mur calcaire au pied de l'église. Sans aucune difficulté et en abondance nous trouvons :

CETERACH OFFICINARUM (Capillaire dorée). Fougère petite, assez rare, aux frondes étroites divisées en lobes obtus alternes, vertes au-dessus et couvertes en-dessous d'écaillés brillantes roussâtres. Les sores sont allongés le long d'une nervure et ne portent pas d'indusie. Fougère très facile à reconnaître.

ASPLENIUM TRICHOMANES (Capillaire) Pousse en touffes. Très reconnaissable avec ses divisions du limbe ovales, insérées obliquement de chaque côté du pétiole noir, sans écaillés et luisant sur toute sa longueur. Cette fougère, contrairement à A: viride dont le pétiole est vert, n'a pas d'aile sur celui-ci. Les sores sont allongés avec indusie latérale.

ASPLENIUM RUTA-MURARIA (Rue-de-muraille). Egalement en touffes. La fronde triangulaire ovale est finement découpée, avec 3 à 9 divisions principales pétiolées. Le pétiole est vert et n'a pas d'écaillés. Les sores protégés par une indusie sont allongés le long d'une nervure.

POLYPODE VULGARE (Polypode vulgaire). Très commun; articulé sur son rhizome. Limbe oblong lancéolé, persistant l'hiver. La fronde est divisée en segments arrondis, pennés et alternés. Les sores sont ronds sans indusie et insérés sur 2 rangs parallèles au dos de chaque lobe. Très caractéristique.

Après un arrêt réparateur à l'Hospice des Hauts Buttés nous entreprenons, au départ de la Croix Gillet, l'exploration du marais des Hauts Buttés (5e station), en direction de la frontière belge. C'est là que nous trouvons :
DRYOPTERIS CARTHUSIANA (Dryoptéris des chartreux). En touffes. Le limbe est oblong, en pointe au sommet avec la plus grande largeur à la base. Le pétiole grêle, aussi long que le limbe, est couvert d'écaillés entièrement roussâtres. Les sores sont ronds et implantés sur deux rangées parallèles, l'indusie est réniforme.

DRYOPTERIS CRISTATA (Dryoptéris à crêtes) Très rare. Elle pousse en touffes; les frondes extérieures sont stériles et protègent les frondes fertiles plus grandes placées au centre. Les frondes fertiles sont dressées, à divisions primaires obliques par rapport au plan général du limbe. Les pennes semblent vouloir s'enrouler autour de l'axe de la fronde. Le pétiole assez mince est couvert d'écaillés brun-clair. Sores ronds à indusie réniforme.

La 6e station se trouve dans la vallée de l'Ours où dans le vallon d'un petit affluent, nous découvrons :

DRYOPTERIS DILATATA (Dryoptéris dilaté). Le limbe est large, très découpé et plus ou moins glanduleux sur la face inférieure.

Le pétiole grêle, souvent aussi long que le limbe, est canaliculé et couvert d'écaillés rousses, noires au centre. Les sores sont ronds avec indusie réniforme. Cette fougère des forêts et ravins est très courante.

Deux cent mètres en aval, au pied d'un affleurement de poudingue, 7^e station où nous reconnaissons :

PHEGopteris POLYPODIÖIDES (Phego = hêtre; Blypode du hêtre). Les frondes sont donc isolées sur le rhizome. Le limbe foliaire possède des divisions primaires dont les inférieures sont aussi longues que les médianes. La division inférieure est généralement arquée vers le bas comme une moustache qui retomberait. Le pétiole, peu écaillé est aussi long ou plus long que le limbe. Les sores, ronds sont disposés en 2 rangées sur les nervures secondaires et ne sont pas protégés par une indusie.

La 8^e station se trouve à Thilay-sur-Semoy, en bordure de la route départementale conduisant à Nouzonville. Nous verrons sur les affleurements rocheux qui bordent la route à gauche et à droite (ravin) :

ASPLENIUM ADIANTUM-NIGRUM (Doradille noire). En touffes. Fronde à lobes nombreux, de 1 à 4 divisions. Le pétiole dépourvu d'écaillés est luisant, brun-noirâtre, au moins aussi long que le limbe. Pousse sur rochers siliceux à l'ombre. Rare.

POLYSTICHUM ACULEATUM (Polystic à aiguillons). Assez rare. Limbe coriace, luisant, persistant l'hiver et fortement rétréci à la base. Les divisions de 2^e ordre sont insérées très obliquement sur le rachis, la division basilaire supérieure étant beaucoup plus grande que les autres (éperon). Les sores sont ronds avec indusie peltée. Dans les forêts de ravins et sur de vieux murs.

POLYSTICHUM SETIFERUM (Polystic à soies) Très rare. Fronde non coriace, périssant l'hiver. Même allure que la précédente, mais limbe peu rétréci à la base. Ici, les divisions de 2^e ordre sont insérées presque perpendiculairement sur le rachis et l'on trouve un éperon à la base de chaque pinnule.

ASPLENIUM SCOLOPENDRIUM (Langue de cerf) En touffes. Cette fougère, caractéristique des rochers humides et des bois ombragés sur calcaire, est très répandue dans la région de Lesse et Lomme. Disons pour mémoire que le limbe est entier, légèrement ondulé et échancré en coeur à la base. Au moins 4 fois plus long que large. Les sores sont allongés le long des nervures et recouverts d'une indusie. Le pétiole court est parsemé d'écaillés.

Enfin, et pour terminer, notre ami BEHR nous montre un pied de DRYOPTERIS x TAVELII, croisement de D. FILIX-MAS et de D. PSEUDOMAS. Il l'a trouvée dans une forêt fraîche et bien qu'elle soit rare, cette fougère peut se rencontrer dans la région.

108.

Nous avons espéré la présence de Mr André LAVALREE, mais, malheureusement retenu par les préparatifs de la rentrée à l'UCL, celui-ci s'était fait excuser. Faute de contradicteur, nous avons tous accepté qu'il s'agissait bien de l'hybride.

Ce fut en tous points une excellente journée et nous ne saurions assez remercier notre guide pour ses découvertes et la manière dont il avait jalonné son itinéraire.

Signalons encore que la veille, l'équipe botanique qui herborisait à Rancennes (Givet) sur les rochers de Maurière, avait trouvé, ASPLENIUM SEPTENTRIONALE au limbe très étroit divisé en 2 à 5 segments pointus. Bien que rare cette fougère est familière aux Naturalistes d'Halma et de Chanly.

F. MEURRENS.

Bibliogr. : Nouvelle Flore de Belgique.

Ed. Jardin Botanique 1973. 2e édition par De Langhe et al.

Samedi 22 septembre : Visite de la fonderie de cloches de Tellin

Après nous avoir fait visiter la fonderie familiale, Thérèse Slegers a accepté de rédiger une brève notice pour notre revue. Nous l'en remercions très vivement.

La fonderie de cloches.

Vers 1345, nous trouvons en France, une famille de fondeurs de cloches installée dans le Bassigny durant l'hiver, mais qui, aux beaux jours, repart dans l'une ou l'autre contrée.

Il faut savoir que les fondeurs de cloches étaient des ambulants et qu'ils se sont fixés à Tellin seulement vers 1821.

La commande d'une cloche est soumise aux impératifs suivants : le poids et le son à fournir. Nonobstant ces données, le fondeur vérifie encore si la tour convient pour la cloche, et si le son demandé s'accorde avec celui des cloches déjà installées.

A ce moment-là, le fondeur crée le gabarit, qui reprend la forme intérieure et la forme extérieure de la cloche. Ce gabarit de hauteur et d'épaisseur déterminées donnera le ton fondamental, les harmoniques et le poids de la cloche. Ce travail est celui du fondeur de cloches. Maintenant il faut réaliser un moule dans lequel on coulera ladite cloche. Ici intervient le travail du mouleur. Ce que je désire vous expliquer, c'est le travail du mouleur.

Au départ, le mouleur fixe un axe sur lequel vient s'attacher le gabarit. Il doit alors bâtir une sorte de tour en briques sur laquelle il étend un mortier spécial dont il régularise les épaisseurs en faisant tourner le gabarit. Cette partie du moule terminée représente exactement la forme intérieure de la cloche, ou "noyau". A ce stade nous enlevons le gabarit intérieur qui n'est plus d'aucune valeur pour la fabrication du moule et nous commençons patiemment la fabrication de la "fausse cloche". Arrivé à l'épaisseur voulue, elle reçoit les inscriptions et ornements (fabriqués en cire et en relief). Maintenant le mouleur a devant lui un moule en terre correspondant exactement au point de vue proportions, à ce que nous trouverons en métal après la coulée. Le mouleur n'a plus besoin de modèle, il construit alors le "manteau" ou "chape" qui recouvrira l'ensemble du moule.

Le moule est alors rapidement séché par un feu au centre du noyau de briques. Les ornements et inscriptions de cire fondent en laissant une empreinte à l'intérieur du "manteau". Le moule tout à fait sec, nous soulevons le "manteau"; apparaît la "fausse cloche" que nous démolissons. Dès lors, restent le "noyau" (forme interne de la cloche) et le "manteau" (forme externe de la cloche). Entre ces éléments, il reste l'espace laissé libre par la fausse cloche, espace dans lequel sera coulée la vraie cloche.

Il ne reste qu'à procéder à la coulée, en ayant préalablement rempli et entouré le moule de terre damée.

Thérèse SLEGGERS.

Equipe Botanique - Sortie du samedi 8 septembre 1979.
Environs de Givet.

La région de Givet, sise entre la Fagne et la Famenne, constitue avec celles-ci la bordure Sud du district floristique mosan. Elle en est également l'une des parties les plus intéressantes sur le plan des richesses naturelles. Le paysage, moins morcelé que dans notre Famenne, renferme encore pas mal de landes et de pelouses fort étendues. Ici cependant comme partout ailleurs, ces espaces sont menacés par la lente recolonisation forestière consécutive à l'abandon du pâturage, et localement par l'extension inquiétante des carrières (Tienne de Chooz, à Foisches). Plusieurs d'entre nous ont déjà eu l'occasion de faire connaissance avec cet attachant coin de terre, notamment lors d'une sortie des Naturalistes de la Haute-Lesse en mai 1975. Nous nous proposons aujourd'hui d'en découvrir quelques aspects typiques de cette fin d'été.

Nous nous remettons péniblement d'un mois d'août froid et humide. Aujourd'hui, le soleil nous comblera de ses bienfaits et la chaleur sera même accablante au cours de l'après-midi. Pour nous éclairer dans nos investigations, nous bénéficions de la sympathique présence de R. Behr, qui a parcouru à maintes reprises la région, et de celle de J. Duvigneaud, qui nous apporte son aimable concours dans les déterminations difficiles.

Nous escaladons un premier tienne surplombant l'agglomération givetienne : celui de la Chapelle. Un premier arrêt nous permet d'identifier après examen l'euphraise raide, Euphrasia stricta, reconnaissable à ses bractées portant des dents très longuement aristées. Autour d'elle, apparaissent d'autres plantes, typiques des pelouses calcaires : le tienne est par endroits envahi de Gentiana germanica, en pleine floraison, accompagnée de tout un cortège de caractéristiques des Mesobrometum. A mettre en exergue dans ce tableau de chasse : Linum tenuifolium (le lin à feuilles étroites, n'existant que dans cette partie-ci du Mosan, et absent de notre Famenne), Aster linosyris, en pleine floraison (abondant dans de très rares stations sèches du Mosan; existe aussi chez nous), et la variété bleue du mouron des champs, Anagallis coerulea. Parmi les champignons, nous remarquons le strophaire vert-de-gris (Stropharia aeruginosa). La petite cuscute parasite du thym (Cuscuta epithymum) fait une apparition remarquée (plante rarissime dans le Mosan et fort rare ailleurs; seulement dans quelques districts floristiques). Un peu plus au Sud sur le tienne, une décalcification progressive permet à des acidiphiles de s'installer, telles Calluna vulgaris et Stachys officinalis.

Non loin du village de Rancennes, au bord de la route de Givet, J. Duvigneaud nous montre l'épilobe de Lamy (Epilobium lamyi), espèce généralement méconnue et confondue avec d'autres épilobes.

Nous nous dirigeons alors vers la falaise rocheuse de Haur ère, surmontée d'une lande qui constitue l'une des associations les plus curieuses et les plus riches rencontrées au cours de cette journée. Le substrat est constitué à cet endroit de schistes calcaires, disposés de façon telle que les bandes schisteuses affleurent en oblique, presque perpendiculairement au sol. Entre ces bandes apparaissent des couches calcaires, en telle sorte qu'au niveau du sol se retrouve une alternance de schistes et de calcaires. L'orientation de la lande, au Sud-Sud-Ouest, la pente relativement forte, les sols superficiels, et l'alternance schiste-calcaire, ont fait que s'est développée ici une végétation extrêmement xérophile, constituée de plantes calcicoles aussi bien que de plantes acidiphiles.

Pour certaines plantes ordinairement calciphiles, mais avant tout xérophiles, l'attrait pour la chaleur et la lumière prend le pas sur le type de substrat, et c'est ainsi que nous trouvons des plants d'Aster lynosyris croissant au milieu des coussinets de bruyère, Calluna vulgaris, caractéristique des sols acides ou en voie d'acidification. La réunion des facteurs décrits plus haut explique que l'on trouve ici des plantes fort rares, notamment celles typiques de rochers siliceux ou schisteux aux expositions ensoleillées, telles Potentilla rupestris, une grande potentille à fleurs blanches, et Asplenium septentrionale, la doradille du Nord. Parmi les autres plantes thermophiles intéressantes, citons principalement l'armoise blanche (Artemisia alba), plante du Sud de l'Europe, aux senteurs camphrées, très rare chez nous; ensuite Asperula cynanchica, Sedum reflexum, Festuca pallens. Les calcicoles sont représentées par Gentiana germanica, Globularia elongata, Cotoneaster integerrimus, Cirsium acaule, Sesleria albicans. Par endroits, la décalcification est annoncée par la présence de buissons de genêt (Sarothamnus scoparius), parmi lesquels se sont implantées de nombreuses orobanches, parasitant le genêt (Orobanche rapum-genistae). Le paysage, avec la vallée de la Meuse, est superbe; dans cette région plane la menace sournoise de la centrale nucléaire des Ardennes, installée à Chooz.

Voilà certes une matinée fructueuse, et c'est pleins d'enthousiasme et l'estomac dans les talons que nous arrivons à l'endroit prévu pour le pique-nique, près d'un bosquet à proximité du village de Charnois.

Notre ardeur (et surtout la mienne) un peu ralentie par un soleil de plomb, nous traversons l'après-midi les grandes étendues de landes (Mesobrometum) du Mont de Fromennes, de la Terre d'Hairs et du Mont d'Hairs. Un certain nombre d'espèces de la matinée se retrouvent ici. Nous y observons également la grande sauterelle verte (Locusta viridissima; individus mâle et femelle).

Débouchant dans la forteresse du Mont d'Hairs, édifiée par Vauban à la fin du 17^e siècle, R. Behr nous y découvre le passage secret qui nous permettra de regagner sans encombre Givet, où, aussitôt arrivés, une fontaine nous procurera un rafraîchissement bien mérité.

Daniel TYTECA.

Sortie du dimanche 23 septembre 1979.
Guidance du groupement "Jeunes et Nature" dans le Parc
Lesse-et-Lomme.

Notre sortie de ce jour s'effectue en compagnie de six membres du groupe "Jeunes et Nature", dont le Président, Luc Noël. Ce faisant, nous parcourons quelques sites connus de notre Parc National, et d'autres moins connus, ce qui nous permettra quelques trouvailles décrites plus loin.

Nous nous mettons en condition en escaladant le Xerobrometum du Maupas. Pas mal de plantes sont encore en fleurs, dont l'Aster linosyris, qui forme ici de belles colonies, que nous sommes heureux de faire découvrir à nos jeunes amis. Nous espérons à cet endroit leur présenter l'une des plus belles vues du Parc; hélas, le brouillard nous en empêche. Nous apercevons néanmoins les trois terrasses de la Lesse et de son affluent le Ri des Boyes, particulièrement bien visibles en cet endroit.

Nous dirigeant vers le Bois Banal, nous avons la surprise de découvrir un pied parfaitement développé de bolet Satan (Boletus Satanus), champignon toxique fort rare dans nos régions. Un peu plus loin, deux pieds de gentiane ciliée (Gentiana ciliata) se signalent par leur présence insolite dans un coupe-feu. Pour achever le tableau de cette matinée, la dangereuse belladone (Atropa belladonna) montre ses baies sinistrement luisantes en contrebas du Bois Banal. La traversée de la vallée sèche (au débouché de laquelle fleurissent quelques colchiques), et un rapide crochet vers le Gouffre de Belvaux (hélas inaccessible à cause de la présence d'"animaux sauvages") puis les rapides de la Lesse, nous ramènent aux véhicules.

Nous nous rendons au Tienne Mosseray (château d'eau) pour y pique-niquer d'abord, puis pour parcourir nos Mesobrometum, si riches en belles choses et si menacés par toutes sortes de périls (tels la reforestation, les motocross, etc). Le soleil, qui nous a rejoints depuis la fin de la matinée, nous darde maintenant de ses rayons bienfaisants. Une rapide traversée du Bois Niau, où Edmond nous conte (pour la XIème fois, mais toujours avec le même enthousiasme et la même verve) la belle histoire du Baron Edmond (l'autre), termine cette prospection.

Un dernier détour au Belvédère d'Hamercenne, pour faire admirer à nos amis le vaste panorama du Parc, (le ciel s'étant complètement dégagé), et nous nous séparons.

Daniel TYTECA.

Complément au rapport de l'activité générale du 23 juin 1979.
Les Dactylorhizas de la réserve des Anciennes Troufferies.

Comme en quelques autres stations de Haute-Ardenne, les populations de Dactylorhizas (genre d'Orchidées proche des Orchis, typiques des endroits humides et marécageux) de la réserve des Anciennes Troufferies sont originales, en ce sens qu'elles incluent un grand nombre d'individus dont la position systématique est difficile à déterminer avec précision. En effet, si la population se compose, dans les zones franchement acides, de plantes de Dactylorhiza maculata ssp. arduennensis dont l'identité ne fait aucun doute, les individus croissant dans la partie (rive gauche) plus riche en éléments minéraux ne correspondent exactement à aucune des espèces mentionnées dans la Flore de Belgique. Ils ont été décrits antérieurement, et de façon erronée, sous l'espèce D. incarnata (1). Or, la plupart des caractères les font rapprocher de Dactylorhiza praetermissa (feuilles non tachées, n'atteignant pas ou à peine la base de l'opé, alors que chez D. incarnata, elles la dépassent largement; fleurs nettement plus grandes que chez D. incarnata, à labelle plane avec des bords arrondis, légèrement incurvés vers l'avant (chez D. incarnata : lobes latéraux du labelle tronqués et réfléchis vers l'arrière), ...). Quelques caractères mineurs sont toutefois atypiques de D. praetermissa, tels la disposition des punctuations du labelle, une curieuse incurvation de l'éperon chez beaucoup d'individus, un port trapu et pauciflore (sans doute dû aux conditions locales), ... Comme en d'autres situations analogues de Haute-Ardenne, cette population est sans doute d'origine hybride, comme l'est d'ailleurs le taxon D. praetermissa. Les conditions particulières du milieu ont probablement orienté l'évolution des individus vers une population locale originale, puisque D. praetermissa croît généralement dans des prairies marécageuses alcalines de basse altitude.

On trouve également, parmi ces individus de "D. praetermissa", quelques pieds de Dactylorhiza maculata ssp. elodes. Dans les zones de transition entre la population de D. maculata ssp. arduennensis et la population de D. praetermissa, se rencontrent en outre quelques individus hybrides entre ces deux dernières espèces (feuilles non ou peu maculées; fleurs grandes, à labelle plane, les punctuations (D. praetermissa) se rejoignant de façon à simuler des lignes tiretées (D. arduennensis); période de floraison intermédiaire : D. praetermissa fleurit ici de début juin à fin juin (à peu près du 5 au 30); D. arduennensis, de fin juin (vers le 20) à fin juillet (vers le 20)).

Daniel TYTECA

(1) F. Brasseur, J. De Sloover, et alii, op. cit.

CHRONIQUE DE L'ENVIRONNEMENT.NOTRE POSITION A L'EGARD DE LA CHASSE ET DE LA TENDERTE.

Depuis longtemps nous souhaitons que les associations de protection de la nature prennent position à l'égard de la chasse telle qu'elle est organisée dans notre pays.

Comme nous le signalions en page 78 (Barbouillons de juin 1979) un Colloque s'est tenu à ce propos à Namur le 19 mai dernier à l'initiative d' I.E.W.

De cette réunion et des discussions qui ont suivi est sorti un texte qui a été soumis au Conseil d'Administration d'Inter-Environnement-Wallonie.

Après quelques modifications suggérées par R. HERMAN, des Amis de la Fagne, la Déclaration de principe relative à la Gestion de la faune sauvage a été arrêtée.

Ce texte sert dorénavant de base à toute discussion et les associations de naturalistes mettront tout en oeuvre pour atteindre ces objectifs.

Voici cette résolution :

"Tous les animaux sauvages font partie intégrante des écosystèmes et participent, chacun à leur niveau, au fonctionnement des équilibres naturels.

ILS ONT TOUS DROIT A LA VIE ET A LA LIBERTE.

Toute pratique allant à l'encontre de ce droit fondamental doit en principe disparaître. La mise à mort et la capture des animaux mettant en danger la santé ou la sécurité de l'homme ou ses activités vitales, de même que la détention de ceux pour lesquels la survie de l'espèce est inévitablement liée à leur étude ou à leur reproduction en captivité, constituent les seules exceptions admissibles, après que toutes les autres possibilités d'intervention aient échoué.

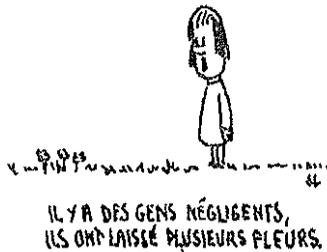
De l'énoncé de ce principe fondamental, découlent les éléments suivants :

- il n'y a aucun droit de propriété sur les animaux sauvages.
- aucun argument d'ordre culturel ou social ne peut justifier une pratique allant à l'encontre du principe fondamental.
- LA GESTION DES ANIMAUX SAUVAGES EST UNE RESPONSABILITE DE LA SOCIETE. ELLE DOIT VISER AU MAINTIEN, DANS DES CONDITIONS OPTIMALES, DE LEURS POPULATIONS ET DES MILIEUX OÙ ILS VIVENT ET DOIT S'INTEGRER PLEINEMENT DANS UNE POLITIQUE GLOBALE DE CONSERVATION DE LA NATURE.

Par un vaste effort d'éducation et de sensibilisation et par la promulgation de lois et le contrôle de leur respect, la société veillera à la mise en application de ce principe.

Inter-Environnement-Wallonie participera à cet effort de façon intensive, ainsi qu'au dialogue qu'il implique avec tous les milieux intéressés.

Inter-Environnement-Wallonie se fixe donc comme objectif la disparition des pratiques de capture, d'emprisonnement et de mise à mort des animaux sauvages non justifiées par une saine gestion de ceux-ci sur une base scientifique. "



Illustrations de l'artiste suédois Staffan LINDEN, extraites de "Le droit de tous à la nature", publié par l'Administration Nationale Suédoise de la Protection de l'Environnement.

COMPTE RENDU DES ACTIVITES DE L'EQUIPE ARCHEOLOGIE EN 1979

Les fouilles sur le site de WELLIN se sont poursuivies avec succès cette année (voir Rapport des Activités de 1978, pp. 84-85 et 130-132).

Les vacances de Pâques ont été mises à profit pour tirer au clair le mystère de la fosse cylindrique entamée par la fouille de l'an passé. Il s'avère que nous avons affaire à une fosse ayant servi à la fonte d'une cloche : les traces de feu, les débris de briques et d'argile cuite, les déchets de bronze justifient cette interprétation. Le creusement de cette excavation jusqu'à une profondeur de 1m dans la roche a entraîné la destruction partielle de deux tombes mérovingiennes à caisson maçonné. Ces sépultures n'ont livré que quelques ossements déjetés. Des tessons de céramique ont été trouvés dans le remblai; ils faisaient partie d'un vase funéraire dont nous avons déjà recueilli des fragments en 1978.

Du 11 au 21 juillet, nous avons ouvert une tranchée de 2m de large perpendiculairement au fossé de défense qui longe la rue des Hayettes. Elle a révélé que ce fossé avait un profil en V et qu'il atteignait une profondeur de 3m par rapport au niveau actuel du sol. Les couches profondes du fossé ont livré une abondante moisson de

céramique d'Andenne du 13^e siècle (tonnelets, vases, brocs...) et une bague en argent (?).

Du 7 au 31 août, nous avons ouvert un vaste rectangle de 3m X 9m au coeur de la nécropole mérovingienne. De nouveaux éléments des murs du bâtiment médiéval découvert en 1977 ainsi que quelques objets contemporains (fusaïole en terre cuite vernissée, dé à jouer, récipients divers...) ont été exhumés. Mais l'intérêt principal revient aux nouvelles tombes mérovingiennes découvertes. La tombe n°6, bien que bouleversée par un fossé daté du 13^e siècle par son remblai, a livré une douzaine de perles, une bague en argent, une épingle à cheveux en bronze, des clous en fer et surtout une très jolie fibule-disque ornée d'une couronne de grenats cloisonnés avec cabochon central hémisphérique et décor filigrané. La tombe n°7, avec caisson maçonné comme la précédente avait été vidée de son contenu et réutilisée après le 13^e siècle. Les tombes 8 et 9, taillées dans la roche, étaient intactes. Il s'agissait de tombes masculines qui ont livré des armes en fer, des éléments de buffleterie, des silex, une pièce de monnaie et des objets oxydés non encore identifiés. Tout ce matériel doit être traité dans les laboratoires du Service National des Fouilles avant d'être confié aux experts pour étude. L'amorce de deux tombes dont la fouille complète a été remise à 1980 porte à 11 le nombre des sépultures de notre cimetière mérovingien.

Les 14, 15 et 16 septembre, le Congrès National d'Archéologie de Belgique était organisé à Rochefort par le Service des Fouilles en association avec le Cercle Historique et Culturel de cette ville. Plusieurs de nos membres en ont suivi avec intérêt les activités, tant en salle que sur le terrain. Le dimanche a vu les congressistes visiter la villa romaine de Malagne, la fouille de l'église St-Remy à Humain, les remparts de Lomprez, la nécropole mérovingienne de Wellin. Au cours du pique-nique organisé à Schier, nous avons pu présenter les principaux résultats de nos fouilles à Wellin. La journée s'est terminée par la visite de l'exposition "Le pays de Lesse et Lomme".

Signalons encore qu'un premier rapport sur le cimetière mérovingien de Wellin a été publié par les soins du Service National des Fouilles dans *ARCHAEOLOGIA BELGICA*, n° 213, *Conspectus MCMLXXVIII*, Bruxelles 1979.

Maurice EVRARD

L'OCCUPATION DES NICHAIRES DU BESTIN - BILAN DE L'ANNEE 1979

Situé loin des villages où les mésanges trouvent, d'année en année, de plus en plus de mangeoires bien garnies, le domaine du Bestin est excellent pour l'analyse de l'impact d'un hiver rigoureux sur les oiseaux qui fréquentent les nichoirs.

Comme il fallait s'y attendre, il n'y eut pas foule au début de la saison malgré les 31 nouveaux nichoirs en béton de bois installés pour porter le nombre à cent.

	<u>Nombre de couvées</u>	<u>de jeunes bagués</u>
Mésange charbonnière	16	145
Mésange bleue	3	26
Sittelle torchepot	1	6
Mésange noire	9	77
Mésange nonnette	7	63
Mésange huppée	1 + 1 nid non	8
	éclos	

Muscardins : 3 nids.

Une chauve-souris a occupé plusieurs nichoirs.

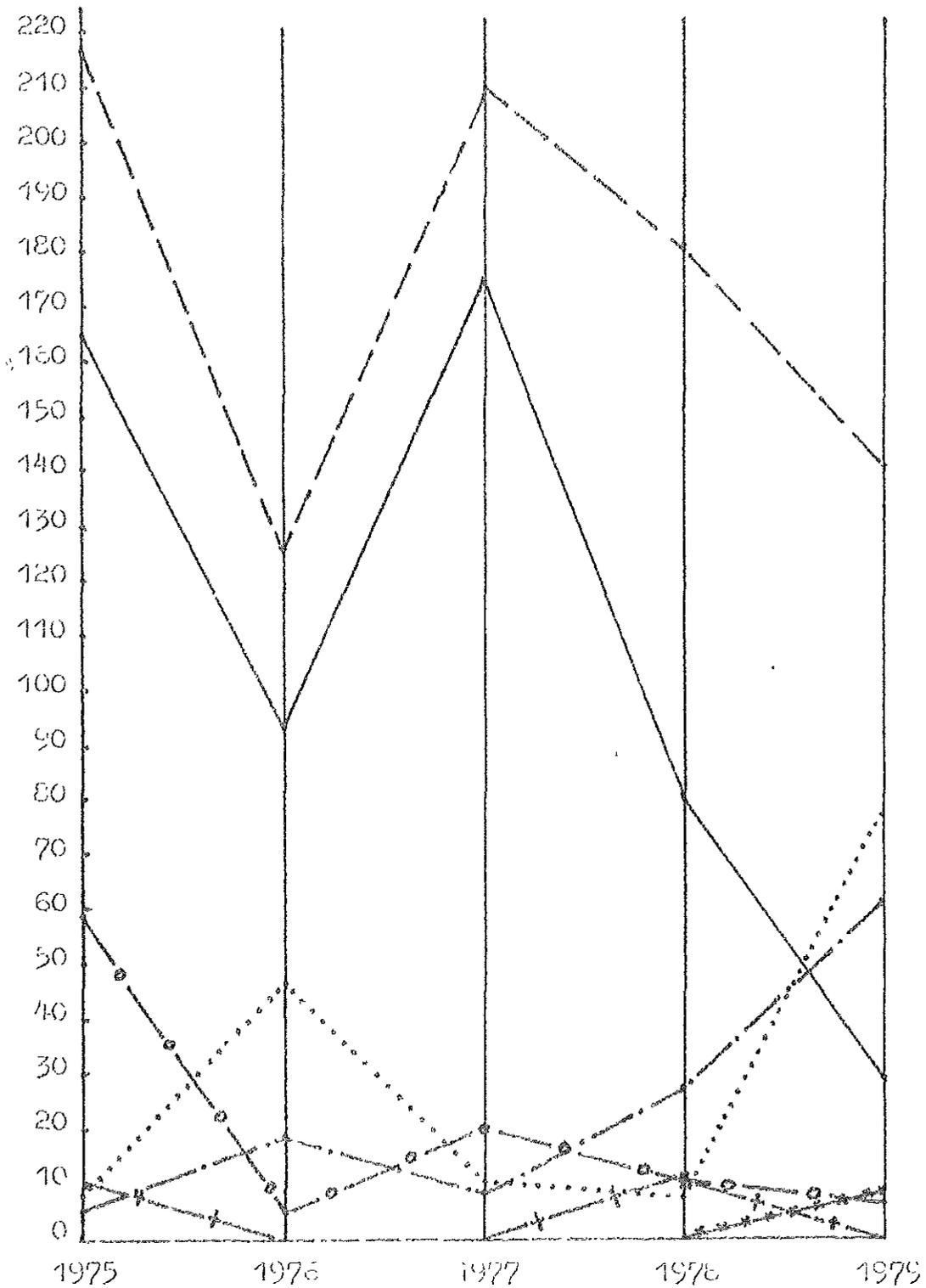
Il y a eu aussi de nombreux débuts de nids de guêpes mais ils ont été rapidement abandonnés.

En observant le graphique, on constate immédiatement que cet hiver rigoureux a surtout porté atteinte aux espèces qui s'alimentent sur les arbres à feuilles caduques. Pour les mésanges bleues, ce fut une vraie catastrophe. Il n'en est resté que 3 couples. La population des mésanges charbonnières, très éprouvée aussi, a su se redresser du fait que presque tous les couples ont donné deux couvées importantes puisque la moyenne donne 9 jeunes à l'envol. Il n'a été trouvé qu'un seul nid de la sittelle torchepot, autre espèce liée aux essences feuillues. Par contre, la mésange nonnette qui fréquente autant les peuplements résineux que les feuillus, et surtout la mésange noire, très intéressée aux conifères, ont vu leurs effectifs monter en flèche. Il faut dire que l'absence des mésanges bleues et la diminution des mésanges charbonnières, qui sont beaucoup plus agressives, n'est certainement pas étrangère à cette bonne occupation par ces petites mésanges des résineux. Apparition de la mésange huppée qui fréquente aussi les résineux. Alors qu'ils semblaient bien revenir l'an dernier, aucun gobe-mouche n'est revenu cette année, bien que l'hiver n'y soit pour rien.

En conclusion, il semble que les espèces qui fréquentent les peuplements d'essences résineuses - mésanges noire, huppée et nonnette - ne redoutent pas les hivers rigoureux, du moins pas autant que celles liées aux arbres à feuilles caduques - mésanges bleue et charbonnière, sittelle torchepot.

GRAPHIQUE PORTANT SUR LA POPULATION D'OISEAUX BAGUES

NOTE : Il faut tenir compte qu'en 1975, il y avait 111 nichoirs (71 en béton de bois et 40 en bois), qu'en 1977, il ne restait que 70 nichoirs en béton de bois et qu'en 1978, 5 nichoirs en bois y ont été ajoutés. A partir de 1979 : 100 nichoirs en béton de bois.



Légende : — Hérisson bleu
 - - - Hérisson charbonnière
 . . . Hérisson noir
 - . - Hérisson nonnette
 + + + Gobe-souche noir
 o o o Pittelle torche-pot
 * * * Hérisson nappée

Michel DAVID

OCTOBRE 1979. Compte rendu des Activités Générales.

Samedi 5/10. Soirée d'initiation mycologique à Wellin.

Nous classons et observons les champignons récoltés; puis les dias qu'A. Marchal nous a aimablement prêtées sont commentées: elles sont non seulement très attrayantes mais présentées de façon originale dans l'ordre d'apparition des carpophores au cours de l'année.

A l'issue de la séance, quelques naturalistes désireux de se perfectionner en mycologie, mais peut-être quelque peu rebutés par l'ampleur et la complexité de cette discipline, s'interrogent sur la manière d'aborder fructueusement l'étude des champignons.

Voici, à ce sujet, quelques conseils éprouvés :

- Eviter d'apprendre et de retenir un trop grand nombre de champignons à la fois.
- Récolter à chaque sortie + ou - 5 champignons différents, demander leur nom à un guide et noter leurs caractères.
- Les étudier chez soi, à l'aide d'un bon livre de mycologie.
- Noter le nom et les caractères (aspect - sporée - goût - odeur) dans un carnet en accompagnant ces notes de quelques croquis (en coupe et en profil) des différents stades de développement du carpophore
- Laisser traîner les champignons récoltés deux ou trois jours et les observer de temps à autre.
- Il faut aussi s'astreindre à retenir le nom latin, toujours très parlant d'ailleurs, car la diversité des noms vulgaires est une source d'erreur.
- On peut aussi, en hiver et au printemps, observer et récolter les polypores, croûtes et autres espèces hivernales qui croissent sur le bois.

Il est aussi intéressant de reconnaître à l'aide de quelques caractères les différentes familles de champignons. A ce sujet, des fiches techniques paraîtront prochainement dans les Barbouillons.

- Quelques livres de mycologie utiles :
 - "Petit Atlas des champignons" (3 tomes) H. Romagnési.
Ed. Bordas. Bonnes descriptions très fouillées.
 - "Les champignons de France" (2 tomes) A. Maublanc
Ed. Lechevalier. Paris. Bonnes illustrations.
 - "Guide des champignons" Lange. Ed. Delachaux et Niestlé
Bon livre de terrain et aide-mémoire
 - "Champignons d'Europe" R. Heim. Ed. Boubée. Très complet,
intéressant et agréable à lire
 - "Champignons du Nord et du Midi" A. Marchand (6 tomes)
Ed. Hachette. Très belles photos, descriptions minutieuses

Arlette GELIN.

Dimanche 14/10 - La vallée de l'Almache.

Pour redécouvrir le ruisseau de Gembes ou Almache, nous étions une vingtaine de Naturalistes auxquels s'étaient jointes une délégation du Comité de quartier de Saint-Denis-Bovesse arrivée en car et conduite par son actif président Pierre MANNAERT et une délégation d'ornithologues d'AVES-NAI'UR.

Il y avait là une certaine incompatibilité car il n'est jamais facile d'observer les oiseaux lorsque le groupe est trop nombreux. Le problème fut rapidement réglé et les ornithologues se détachèrent du groupe en prenant la tête.

L'excursion devait nous conduire de Daverdisse à Gembes par les hauteurs du Gibet et de Banè Sart et le retour s'effectua par la rive droite de la rivière.

Maurice EVRARD eut l'occasion, devant la ferme de Banè-Sart d'expliquer comment se pratiquait l'essartage, ce mode de culture aujourd'hui révolu mais qui a laissé bien des traces dans la toponymie de nos communes (Rixensart, Sart-lez-Spa, Cul-des-Sarts, etc)

Ce mode de culture semi-forestière consistait, après la coupe des taillis, à brûler sur place les herbes et le menu bois, et à ensemercer ensuite le terrain en avoine, en seigle ou en sarrasin.

Dans le champ, face à la ferme, il fit observer aussi une vaste zone circulaire plus noire, signalant l'emplacement d'une aire de charbonnier (aire de faulde), témoin de l'activité industrielle qui régna dans la forêt ardennaise jusqu'au 18e siècle. (La suite de la promenade devait d'ailleurs nous conduire, l'après-midi, au lieu-dit "Les Fourneaux" où l'on trouve des scories et les vestiges d'un bief alimentant en énergie les forges installées autrefois au bord de l'Almache.)

Nous n'avons pas manqué de faire apprécier le paysage ardennais, qui, de cette altitude de 420 m (la vallée étant à 240 m) est très étendu.

Pénétrant dans les bois, des étudiants de l'Institut Agronomique de Gembloux se sont fait expliquer le mode de gestion de ce massif forestier particulièrement important; on y rencontre différents types de forêts : la chênaie à chêne pédonculé, la hêtraie, des pessières et la chênaie exploitée en taillis, sur sol pierreux, sur un terrain plus ensoleillé, à l'entrée de Gembes.

Ce fut l'occasion aussi d'échanger des propos sur les techniques de chasse, l'équilibre végétation-faune, les clôtures, les "tiradors", les battues, etc ...

Peu de champignons, si ce n'est une belle station de pieds bleus (*Rhodopaxillus nudus* ou *Tricoloma nudum*), qui, grâce à la pluie du vendredi précédent, ont fructifié pour le plaisir de nos yeux dans leurs nids de mousses très jolies avec leurs archégonies et leurs anthéridies.

Un peu avant Gembes où nous pique-niquerons, nous pouvons observer des affleurements de grès ferrugineux du Gedinnien supérieur.

L'après-midi, nous descendons l'Almache, avec l'arrêt habituel au Pont de l'Ermitte et la visite "guidée" de l'ancien ermitage.

Une légende se rattache à ces lieux. La voici, racontée par un Gembrois de vieille souche, René Jaradin, dans l'hebdomadaire régional "Hebdo 2000" du 23/5/79.

"Un ermite au début du XVI^e siècle, vivait dans une caverne au lieu-dit "Trou Bernard" dans la vallée de l'Almache, entre Gembes et Daverdisse. Sa présence fut révélée par l'apparition de la peste dans la région. Les populations furent très éprouvées par ce fléau en cette année 1636. Gembes perdit les 2/3 de ses habitants; dans certains villages les seigles restèrent sur pied dans les "Virées", car personne de valide ne put récolter à temps. Alors souvent, la famine était soeur jumelle de ces épidémies. On imagine avec peine, les difficultés de nos ancêtres à survivre à certaines époques.

Les survivants envoyèrent deux frères pour contacter l'Ermitte de la Vallée, qui les rabroua et refusa de les recevoir, étant assez rustre. Ils implorèrent et finalement il écouta le récit de leurs malheurs. Il partit alors, récolter dans le taillis avoisinant, une poignée d'une certaine herbe qu'il leur donna comme remède, avec quelque nourriture. Ils remercièrent l'ermite, reprirent courage et résistèrent à la maladie. Sur son conseil, ils abandonnèrent leur village situé à cette époque au lieu-dit "Gembrai" et vinrent reconstruire leurs chaumières sur les berges de l'Almache, à l'emplacement du village actuel.

Le pont de l'Ermitte, désaffecté sur l'Almache, est à quelques pas de l'emplacement de la caverne.

Cette histoire fut léguée dans ma famille par mon arrière-grand-père, Pierre Joseph Genonceaux, né à Gembes en 1808 et y décédé en 1878, qui fut depuis la révolution de 1830, instituteur et secrétaire communal."

Dans ce secteur, nous découvrons une dizaine d'espèces de ptéridophytes dont certaines fort rares, comme *Currantia robertiana* qui, bien que calcicole, se trouve ici : les piliers du pont ont été construits en pierres calcaires amenées probablement de la Famenne proche.

En fin de promenade, nous retrouvons 6 pieds d'Osmonde royale (*Osmunda regalis*), en bordure de la rivière.

Nous avons eu recours à l'étude de J. DUVIGNEAUD sur "La flore et la végétation d'une vallée ardennaise : l'Almache" (Naturalistes Belges, t. 54 1973, n° 3, p 115-129) pour expliquer les différences de recouvrement forestier des deux versants de la vallée; ces différences sont très visibles là précisément où fut décidée la création des Naturalistes de la Haute Lesse en 1968 !

Rive droite, sur le versant nord, une hêtraie à grande fétuque (*Festuca altissima*), tandis que sur le versant sud, nous distinguons très nettement des chênaies à bouleaux. Dans le fond de la vallée, subsistent d'anciennes prairies de fauche, malheureusement souvent remplacées par des plantations d'épicéas qui poussent nettement trop près de la rivière, l'obscurcissant et entravant le développement d'une activité biologique normale. Des canaux d'irrigation bien visibles témoignent encore de cette pratique culturelle.

Là où le vicinal traverse l'Almache pour longer la rive gauche, vers Daverdisse, un écriteau apposé par les Eaux et Forêts nous rappelle qu'en cet endroit, on pratiquait l'essartage et la culture du sarrasin (*Fagopyrum*) qui est une polygonacée (même famille que la bistorte, l'oseille, etc) dont on utilisait les graines, riches en amidon, pour faire de la farine. Cette farine de "blé noir" est encore utilisée dans la région liégeoise pour confectionner les crêpes traditionnelles du réveillon de Noël, appelées "boûkètes".

En fin de promenade, après avoir observé dans une pessière, le cône d'une fourmière en pleine activité et sur lequel se trouvaient plusieurs lépiotes élevées (*Lepiota* les mycologues se sont penchés sur une importante station de *TRELLIA FOLIACEA*, poussant sur un tronc abattu.

Sur les deux côtés de la route qui monte vers Daverdisse, nous avons retrouvé une grande quantité de *Kostoc*s (algue bleue) Voir Fiche n° 25 des NHL.

Le parcours était connu, mais pour nos invités d'un jour et même pour les naturalistes plus anciens, cette vallée de l'Almache et les bois traversés restent un sujet d'émerveillement, et une leçon de nature qui aide à rétablir une hiérarchie valable dans nos préoccupations.

C'est Jean Henri FABRE, entomologiste français et Prix Nobel 1910, qui disait : "L'histoire sait les bâtards des rois, elle ne sait pas l'origine du froment. Ainsi le veut la sottise humaine."

Daisy et Edmond MEURRENS.

Dimanche 14/10 - Notes mycologiques

Au cours de la sortie, nous ne découvrons qu'une vingtaine d'espèces très courantes, heureusement une grande quantité de Rhodopaxillus nudus fait la joie des nombreux enfants qui nous accompagnent aujourd'hui. Notons cependant : Tremella foliacea grande trémelle gélatineuse, plissée, onduleuse, couleur cannelle (arrachée à son substrat ligneux, elle avait un curieux air d'algue brune et a fait hésiter certains...) Nous trouvons aussi en abondance sur une fourmilière : Lepiota rhacodes : rougissante à la cassure et deux mycènes que l'on confond parfois :

<u>Hyccena polygramma</u>	<u>Hyccena galericulata</u>
pied rayé longitudinalement	Lames tendant à rosir.
	Odeur et saveur de farine.

Arlette GELIN

Dimanche 28/10. A la découverte des versants de l'Amblève.

Dès leur arrivée à Fraiture, la vingtaine de participants à la promenade de ce beau dimanche d'octobre furent mis au courant du programme de la journée : périple d'environ 13 km avec une dénivellation de 200 m entre le point culminant (295m) et le niveau de l'Amblève. D. L'eurens se charge gentiment de noter les espèces végétales rencontrées.

D'emblée, l'attention se porte sur les caractéristiques des maisons du hameau, communes à toute la région d'ailleurs: maçonnerie en beaux moellons de grès avec encadrements en calcaire pour les portes et les fenêtres. Ceci reflète bien le thème des observations que nous allons faire dans la végétation : contraste entre l'assise relativement acide du Famennien (schistes et psammites du Fa2c) et les assises calcaires du Tournaisien et du Viséen.

La promenade débute par un parcours d'environ 1 km dans les pâtures, bordées de haies, du plateau développé sur Famennien. Bientôt apparaissent les espèces végétales révélatrices du calcaire vers lequel nous descendons : le cornouiller mâle dont les bourgeons floraux sont déjà gonflés comme à la sortie de l'hiver, la clématite, etc... Nous atteignons alors le versant boisé qui domine l'Amblève. Ce sont des taillis de charme et de coudrier, avec de-ci de-là la mercuriale, la primevère (Primula veris), Carex digitata, etc ... En un point nous pouvons voir, à côté de ces taillis, un lambeau de hêtraie calcicole dont ils sont issus et aussi une pelouse en voie de reboisement, avec des genévriers et le nerprun purgatif. Le sentier monte et descend, croisant au passage des promontoires rocheux d'où l'on découvre une vue splendide sur la rivière. Sur ceux-ci

l'œil exercé des botanistes découvre une jolie et rare fougère Ceterach officinarum, Festuca pallens, Seselis libanotis et l'écoine-vinette (Berberis vulgaris) aux jolis fruits rouges. Plus loin on remarque Daphne mezereum, Sanicula europaea et Melica uniflora.

Un bref passage par les prés nous permet de rejoindre le chemin qui dévalle en zig zag la carrière. Nous sommes maintenant sur le Famennien et des végétaux à caractère acidophile apparaissent : le genêt à balai, la germandrée,.. Cependant des inclusions calcaires subsistent comme l'attestent la présence de l'eupatoire chanvrine, de l'hellébore, d'Inula conyza et de la clématite. Le test à l'acide chlorhydrique pratiqué sur des cailloux montre de l'effervescence sur certains tandis que d'autres restent sans réaction. Au passage nous notons de belles colonies du petit Rumex scutatus. Deux saules sont encore en feuilles : le saule marsault et le saule pourpre, espèce pionnière des plaines alluviales de Famenne et de Condroz qui s'est hissé ici jusque sur les terrils. Les bouleaux sont nombreux et jalonnent assez bien l'aire plus acide occupée par les terrils.

Nous parcourons le fond de la vallée sur environ 1,5 km en remarquant au passage : Ceterach officinarum, Scabiosa columbaria, Oenothera parviflora, etc..., avant d'atteindre le point choisi pour le pique-nique. Nous longeons ainsi de plantureuses colonies de langue de cerf (Phyllitis scolopendrina). Au cours du repas, une dizaine de chasseurs apparaissent soudain et nous préviennent qu'une battue va commencer sous peu. Ceci nous contraint à manger un peu plus vite que d'habitude, mais par contre nous permettra d'atteindre à l'heure prévue (14h) les ruines du château d'Amblève que nous allons visiter sous la conduite d'un bien aimable guide Monsieur Lawarrée qui a accepté de nous expliquer les découvertes qu'il y a faites. Maurice Evrard nous retrace ci-après cette visite.

Vers 15h30 nous quittons le château pour terminer notre promenade par les chemins de campagne qui suivent la crête et nous permettent d'admirer un paysage très dégagé.

Ci-joint la liste des oiseaux observés au cours de cette excursion, liste dressée par Eric Bossart.

Monsieur J.Duvigneaud me signale très aimablement qu'une excursion de la Société Botanique de Liège a eu lieu le 24/08/72, dans et aux abords du château d'Amblève. Le compte rendu la concernant est paru dans *Natura Mosana* vol. 25 (1972) n° 4 p. 128-132.

Maurice DETHIOUX.

Liste des oiseaux observés :

Autour des palombes (*Accipiter gentilis*)
 Buse variable (*Buteo buteo*)
 Geai des chênes (*Carrulus glandarius*)
 Grimpereau des jardins (*Certhia familiaris*)
 Héron cendré (*Ardea cinerea*)
 Merle noir (*Turdus merula*)
 Mésange à longue queue (*Aegithalos caudatus*)
 Mésange bleue (*Parus caeruleus*)
 Mésange charbonnière (*Parus major*)
 Mésange nonette (*Parus palustris*)
 Moineau friquet (*Passer montanus*)
 Mouette rieuse (*Larus ridibundus*)
 Pigeon ramier (*Columba palumbus*)
 Pinson des arbres (*Fringilla coelebs*)
 Roitelet (*Regulus*)
 Rouge-gorge (*Erithacus rubecula*)
 Sittelle torchepot (*Sitta europaea*)
 Troglodyte (*Troglodytes troglodytes*)
 Vanneau huppé (*Vanellus vanellus*)

Eric BOSSART.

L'autour des palombes.

Identification : ressemble à la femelle de l'épervier, mais en plus grand (taille de la buse); ailes plus courtes que celles des buses, mais queue plus longue. Vol de chasse rapide et bas. Vol plané entrecoupé de battements d'ailes.

Biotope : forêts, souvent près d'espaces découverts

Nourriture : oiseaux (principalement geais, ramiers, étourneaux, corneilles, perdrix, colverts) et petits mammifères (lapins, levrauts, écureuils, campagnols, jeunes renards).

Distribution géographique : assez rare, en régression : moins de 100 nids en Belgique. Parmi les causes de régression : persécution par les gardes-chasse, les fauconniers et les collectionneurs d'oeufs. La nette diminution de la population des autours cause un accroissement généralisé de certains corvidés dont la présence en surnombre provoque une hécatombe parmi d'autres petits passereaux dont ils pillent les nids. L'autour est sédentaire et protégé.

(d'après R.Arnhem. Oiseaux d'Europe. 1977)

Note sur la visite des ruines du "Neufchâteau sur Amblève".

Monsieur G. LAVARRÉE, président du groupement "Ardenne liégeoise" nous accueille sur le site du "Château d'Emblève" où il mène des fouilles systématiques depuis plus de 10 ans.

Il nous conte d'abord avec verve et compétence l'histoire du château qui se rattachait à la seigneurie de Sprimont quand il en est fait mention pour la première fois dans un diplôme de l'empereur Lothaire II, daté de 855, confirmant la donation qui en avait été faite à l'abbaye de Stavelot. Ainsi, dès le 9^e siècle, ce château fera partie, tout comme le domaine de Wellin des biens de l'illustre monastère. Mais alors que Wellin verra son sort lié à celui de Stavelot pendant un millénaire, le château sera ballotté d'un propriétaire à l'autre au gré des engagères (garanties de prêts) et cela dès le 11^e siècle. En 1578, il sera détruit par les Espagnols au cours des guerres de religion qui opposent Guillaume d'Orange à Don Juan d'Autriche, gouverneur des Pays-Bas espagnols.

Mais l'enthousiasme de notre guide monte encore d'un ton quand il nous explique les fouilles qu'il a pratiquées sur le site avec son groupement et ses travaux de restauration ou de consolidation. La destination première de nombreux vestiges a pu être établie grâce à ces recherches : terrasse donnant accès aux appartements seigneuriaux, cour d'honneur, citerne aux parois crépies dont le remplissage dut nécessiter bien des corvées d'eau particulièrement pénibles, écuries, four, donjon du 13^e s. aménagé en corps de logis au 15^e s., tour de garde, emplacement de la potence, taillé dans le roc, avec des points d'ancrage toujours bien apparents, etc. Au cours de ces travaux, bien des objets ont été exhumés : céramiques, dés, aiguilles et ciseaux, boulets d'arquebuses et moules qui servirent à les fabriquer, ferrures de coffres.. Ce sont ces objets qui permettent le mieux d'évoquer la vie intense qui animait le château au Moyen âge. Monsieur Lavarrée le fait avec pittoresque, dans les articles qu'il a publié dans "La Commune", le bulletin d'information de la commune d'Aywaille. Nous lui cédon donc la plume, non sans le féliciter encore pour l'oeuvre accomplie et le remercier d'une si intéressante visite guidée.

Maurice EVRARD.

La vie dans ce château pouvait revêtir les aspects les plus variés. Brillante et agitée quand les maîtres et leurs invités étaient là pour quelques parties de chasse ou autres réjouissances, morne et routinière la plupart du

temps. Allée et venue des manants vaquant aux corvées de toutes sortes. Gardes rentrant de quelque mission dans le bruit des sabots de leurs chevaux claquant sur le tablier du pont-levis. Dans la basse cour où flottent des relents d'écurie, on peut voir le soir venu, rentrer chèvres et moutons, guidés par le berger. Ils ont tout au long de la journée pâturé alentour du château, y rasant consciencieusement toute végétation pouvant gêner l'observation et ainsi la défense. Au fond de la cour on dépouille un sanglier qui sera au menu des jours prochains. Les officiants chassent à grands coups de bottes et jurons, les chiens que les abats attirent et qui cherchent à s'en emparer en jappant de gourmandise. En différents endroits du château, on fait le bain, on bat le fer. Femmes et enfants des gardes et autre personnel permanent, par l'animation particulière qu'ils apportent, complètent le tableau qui, quand ne sifflent pas flèches ou carreaux d'arbalète, est celui que l'on connaissait encore au début de ce siècle dans les grandes demeures rurales.

Équipe botanique.

Samedi 6/10. Récolte de champignons en vue de la séance d'initiation du soir. (Auffe - Halma)

Aujourd'hui, nous nous réjouissons de pouvoir compléter nos connaissances mycologiques grâce à la compétence et au sens didactique d'A. Marchal. Seule ombre au tableau : la sécheresse extrême de ce début d'octobre. Nous nous dirigeons vers

A. Les FONDS d'AUFFE habituellement humides et dont la flore mycologique est d'ordinaire si diversifiée; mais, hélas, à part quelques lignicoles, tels que : Gymnopilus penetrans, Armillariella mellea, Ganoderma applanatum, nous ne noterons que Clitocybe dicolor. En tout 6 espèces ! Quittons le calcaire trop sec et dirigeons-nous vers l'Ardenne.

B. HALMA (le long du ry de Wéri), l'œil exercé de notre guide découvre de minuscules espèces liées à l'aulne : Naucoria escharioides : jaune + ochracé, amer, lames adnées avec une petite dent; Naucoria scolecina : plus roux et dont le pied est court et sinueux, à saveur douce; Lactarius obscuratus : le plus petit des lactaires (1 à 3 cm), le chapeau est mince avec un mamelon olivâtre et le pied est foncé. Nous cherchons aussi, mais en vain, une petite Peziza alniella qui vient sur strobile d'aulne (à revoir). Très peu de champignons spectaculaires, mais des espèces

courantes et peu visibles que l'on néglige en période d'abondance : Irpex obliquus : étalé en croûte blanche sur les branches mortes de feuillus, les tubes sont découpés en courtes dents irrégulières; Inonotus radiatus : très joli polypore brun aux pores chatoyants, également lié à l'aulne. A l'aide d'une loupe, on peut observer des spirules dans la trame de l'hyménium (cystides pointues); Tyromyces caesius : dont la chair blanche bleuissante est molle et douce alors que celle de Tyromyces albidus est amère; Marasmius rotula dont les lamelles espacées sont insérées sur un collarium annulaire; Hymenochaete tabacina au mince chapeau brun-fauve, rigide et coriace, Diatrypa disciforme : qui soulève l'écorce des branches tombées de feuillus; Hypoxylon fragiforme : qui forme des verrues brun roux puis brunes enfin noires et dont l'intérieur est comme du charbon; Dacryomyces deliquescens : en colonie sur bois pourrissant, jaune rougeâtre luisant; Phellinus ferrens : étalé en croûte brune sur le substrat. Nous découvrons tout de même quelques champignons plus attrayants tels que : Russula integra : douce, brune, lamelles blanches puis jaune de beurre; Russula sardonia : dont les lames comme la chair sont teintées de citrin clair; Hygrophorus mustullatus : au chapeau gris souris, et au pied ponctué de flocons foncés. Nous récoltons en tout une quarantaine d'espèces. Après le pique-nique sur les berges ensoleillées de la Lesse, nous suivons le :

C. RY DES GLANDS : où nous ne serons pas déçus. Ghislaine, toujours en éveil, découvre sous les feuilles mortes de peupliers : Tricholoma populinum : belle espèce peu courante en Ardenne, les lamelles blanches ont l'arête brunie et il dégage une forte odeur de farine. C'est encore Ghislaine qui trouvera sur souche de chêne trois superbes Fistulina hepatica qui garniront le lendemain les tables d'exposition de champignons à Liège et à Bruxelles. Ce très beau polypore rouge de foie est charnu, gorgé de suc rouge et possède des tubes juxtaposés, non soudés, particularité unique chez les Polypores. A. Marchal nous montre les différences qui existent entre Russula densifolia aux lames minces et serrées et Russula nigricans aux lames remarquablement épaissies et espacées, mais les deux espèces ont la chair rougissante puis noircissante. Il nous fait aussi remarquer que Leccinum scabrum (Boletus scaber), qui vient sous bouleau, a la chair qui reste blanche à la cassure tandis que celle de Boletus carpini qui vient sous charme, grisonne. Nous récoltions aussi d'innombrables Marasmius alliaceus à l'odeur d'ail intense; ils naissent des branches pourrissantes d'un hêtre. Sous hêtre encore, nous trouvons Mucidula mucida : le chapeau visqueux est d'un blanc de porcelaine et les lames sont espacées; puis Leioiota acutesquamosa var. furcata : cette

variété de lépote à écailles aiguës possède des lamelles fourchues; Hebeloma crustuliniforme : à odeur de rave. Nous aurons ainsi récolté sur la journée près de quatre-vingts espèces pour notre exposition à l'école de Wellin où nous attendent nos amis naturalistes.

Arlette GELIN.

Samedi 27/10. Prospection mycologique dans le vallon du Parfondry (Briquemont - Mont-Gauthier)

Nous suivons une jolie vallée qui, malgré la sécheresse persistante, nous livre en moins d'une heure une quinzaine d'espèces : Gymnopus penetrans sur morceau d'épicéa, le chapeau est jaune doré, la chair jaune pâle et amère, le pied courbé ferrugineux à la base; Pholiota lenta : de petites mèches blanches s'observent éparses sur le chapeau, noyées dans la viscosité; Clitocybe suaveolens : à la remarquable odeur d'anis, Trametes gibbosa : qui possèdent un chapeau zoncé - sillonné à centre vert (coloré par les algues). En quittant les bois, nous longeons une pâture où nous trouvons Lepiota excoriata au chapeau pâle déchiré en écailles. Mais la trouvaille de la promenade ce sera un large rond de sorcière constitué par de nombreux et très grands clitocybes blancs, au pied court et épais, mais au chapeau d'un diamètre atteignant + ou - 17 cm et couvert, sur les exemplaires âgés, de craquelures. Nous les déterminons comme Clitocybe gigantea en réalité, nous le saurons le lendemain, il s'agit de Clitocybe candida, (dét. Professeur Heineman) espèce montagnarde assez rare.

Arlette GELIN

N.B. La liste de tous les champignons trouvés au cours des sorties générales et botaniques, ainsi que leur localisation, paraîtra dans les Barbouillons de décembre.

CHRONIQUE DE L'ENVIRONNEMENT.

LE CURAGE DE NOS RIVIÈRES.

Une fiche technique n° 16 annexée aux "Barbouillons" n° 22 de juillet-août 1978 a résumé une étude d'AVES sur le curage et la rectification des cours d'eau.

L'étude originale rédigée par nos amis Madame VAN HAMME et les Docteurs Rappé et Stenuit comptait 24 pages que Pierre LIMBOURG a ramené à 4 pages, abordant l'incidence du curage sur la biologie des rivières, sur les populations de

poissons, sur la faune non piscicole et enfin sur nos ressources en eau.

Et Pierre DU BOURG concluait sa fiche technique par cette phrase qu'il croyait définitive :

"HORMIS DES CAS EXCEPTIONNELS, LA CONSERVATION DES FONDS DE VALLEES QUI SONT LES ELEMENTS ESSENTIELS DE L'ENVIRONNEMENT, EXIGE LE MAINTIEN INTEGRAL DU RUISSEAU ET DE LA RIVIERE."

C'était compter sans la machine administrative qui va sans doute lentement, mais ne s'arrête jamais.

Les cours d'eau non navigables sont en effet classés dans notre pays en 3 catégories :

1ère catégorie : compétence de l'Hydraulique agricole

2ème cat. : compétence des Services Techniques Provinciaux.

3ème cat. : compétence des communes.

Pour prendre des exemples connus de tous, signalons que la Lesse, la Lomme, la Wamme sont classées en 1ère catégorie; que le Ry d'Ave, le Vachaux, le Biran sont rangés en 2ème catégorie et que seuls les petits affluents forment la 3ème catégorie.

A la suite de certains abus et d'une campagne importante menée par les associations de Protection de la Nature, le Ministre des Travaux Publics a pris le 28 mars 1977, un arrêté organisant la concertation avec l'Administration des Eaux et Forêts, les associations de pêcheurs et les défenseurs de la Nature, avant tous travaux envisagés par l'Hydraulique agricole (rivières de 1ère catégorie).

Nous devons reconnaître qu'en 3 ans les Naturalistes de la Haute-Lesse ont été convoqués plusieurs fois par l'Hydraulique agricole et chaque fois le dossier complet des travaux envisagés nous a été soumis pour avis.

Chaque fois aussi, si nous n'avons pu obtenir entière satisfaction, il a été possible de minimiser les dégâts.

C'était un peu trop beau pour durer !

Les Services techniques provinciaux se sont vu allouer pour 1979 des crédits destinés à l'entretien et au curage des rivières de 2ème catégorie pour lesquels ils sont compétents.

Dans la Province de Luxembourg, par une circulaire du 9 septembre 1979, chaque commune a été invitée à donner la liste des cours d'eau qu'elle souhaite voir curer.

Ces listes ont été établies par les Collèges échevinaux sans aucune consultation des riverains et de la population, et les adjudications seraient lancées dans les prochaines semaines.

Notre association vient d'apprendre cette situation et notre Président a adressé le 14 novembre au Gouverneur PLANCHARD une lettre dans laquelle nous demandons une concertation pour l'entretien des cours d'eau de 2ème catégorie, semblable à celle qui existe pour ceux de 1ère catégorie.

Espérons que le Gouverneur entendra notre voix à laquelle déjà se sont jointes celles d'ARDENNE et GAULE, d'INTER-ENVIRONNEMENT-WALLONNE, de L'ENTENTE POUR LA PROTECTION DE LA NATURE, d'AVES et de la CONFÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS DE PÊCHEURS.

Edmond BEURRENS.

UN OISEAU MYTHIQUE ! ... L'ÉPERVIER.

Tout autour de la mangeoire c'est un va-et-vient incessant, un tourbillon de petites ailes aux jolies couleurs. Soudain, il ne reste rien de cette vie intense, rien qu'un oiseau venu comme la foudre d'on ne sait où. Posé sur le sol, les ailes écartées, la queue étalée, il est juché sur de longues pattes dont les doigts fins enserrant une boule de plumes vertes et jaunes. Vision fugitive, qui disparaît bientôt d'un battement d'ailes rapide.

Si l'hiver se fait rude et continue de rassembler la marmaille ailée autour des habitations où elle trouve une nourriture abondante à son intention, la même scène brutale se renouvellera parfois quotidiennement. La fraction de seconde d'hésitation de l'oiseau malade, épuisé par le froid ou la faim, avant de s'envoler lui sera fatale. Les serres de l'épervier mettront rapidement fin à ses souffrances.

Même lorsque l'on connaît bien ses techniques de chasse, cet oiseau de proie impressionne toujours fortement par sa rapidité et son effet de surprise. On comprend aisément qu'il ait fait et, malheureusement, fasse encore l'objet d'énormes racontars où il est question de ravages dans les poulaillers et dans les champs sur le gibier réservé à la destruction par les chasseurs.

Si l'on peut pardonner quelque peu les dires de ceux qui ignorent tout des oiseaux de proie, les confondant tous sous l'appellation d'épervier, que dire du traité de sylviculture de P. BRADFER et P. TURLOT encore à l'usage des candidats gardes forestiers où l'on trouve dans la quatorzième question : "Énumérez les principaux oiseaux nuisibles à la chasse et dites quelques mots de chacun d'eux" la réponse suivante : "... 3° L'épervier (*Accipiter nisus* L.) ou mohèt se nourrit de petits oiseaux, même de perdrix et de poules"

Imaginez donc, au moment où il doit nourrir sa progéniture sur laquelle veille la femelle, l'épervier dévastant votre basse-cour, lui qui ne pèse guère plus de 100 grammes, le poids d'un gros merle. Hé oui ! l'épervier dont on tire tant de récits légendaires est si petit.

Sur 864 aires étudiées par UTTENDOERFER principalement en Europe Centrale, il n'a été trouvé que 15 levrauts sur 59.463 proies dont 40% étaient des moineaux domestiques et dans lesquelles l'étourneau entrerait aussi pour une part importante (d'après P. Géroudet - Les rapaces). N'est-il pas aberrant que certains chasseurs veulent encore trouver en cet oiseau un concurrent important ?

En raison de leur dimorphisme sexuel, les couples peuvent mieux exploiter les ressources de leur territoire. Le mâle recherche surtout les oiseaux de la taille du moineau tandis que la femelle, plus grosse, ceux équivalant à l'étourneau. Les éperviers sont nécessaires pour supprimer les petits oiseaux malades ou blessés, réduire l'expansion des espèces prolifiques, ... et, contribuer au maintien d'autres. En effet, il m'a été donné d'observer plus d'une fois l'hiver que, privés des petits rongeurs dont ils font leur ordinaire, des faucons crécerelles devaient leur survie aux proies qu'ils ravissaient aux éperviers beaucoup plus habiles qu'eux pour la capture des oiseaux.

L'épervier mérite une protection active et non simplement passive, car en plus des nombreux dangers naturels qui le menacent, s'ajoutent :

- l'accumulation des poisons utilisés en agriculture et dans les parcs et jardins qui lui sont transmis par ses proies ;
- les chasseurs et les garde-chasses sans scrupules qui continuent à le tirer ;
- les amateurs d'oiseaux qui supportent mal de le voir effaroucher leurs oiseaux par ses évolutions autour des volières
- certaines "âmes sensibles" qui veulent protéger les petits oiseaux qu'elles nourrissent en hiver.

Ces destructions sont maintenant facilitées par la multiplication des armes à feu, notamment les carabines 22 long rifle.

Il faut "démystifier" l'épervier pour éviter qu'il ne devienne bientôt lui aussi une espèce du passé.

Michel DAVID.

NOVEMBRE 1979. Compte rendu des Activités Générales.

Dimanche 11/11. Aux confins de l'Ardenne et de la Famenne (Masbourg)

La sortie d'aujourd'hui nous permet d'évoquer deux régions naturelles de Belgique, différentes tant par leur aspect paysager que par leurs particularités bioclimatiques. Parallèlement, nous nous rendons compte à quel point les multiples activités humaines sont intervenues au cours des siècles pour modifier et morceler profondément le paysage qui s'offre à nos yeux : les cultures, les pâtures alternent, en une impressionnante mosaïque, avec les forêts, les taillis, et les plantations de conifères, plus récentes. Alors que ces activités allaient généralement dans le sens d'une dégradation, il est des cas où l'intervention humaine a contribué à un enrichissement dans la diversité des espèces sauvages. Nous en aurons une illustration particulièrement probante en fin de journée.

La plus grande partie de l'excursion se déroule en Ardenne, et nous ne faisons qu'effleurer la Famenne en nous promenant dans un massif boisé surplombant la Lomme, non loin de Lesterny. Nous trouvons ici des plantes que les habitués du Parc de Lesse-et-Lomme connaissent bien, et qui sont fréquentes en Famenne, telles l'hellébore fétide (Helleborus foetidus) et la langue de cerf (Asplenium scolopendrium). Le long de la Lomme, existent également des stations de la race ornithogale des Pyrénées (Ornithogalum pyrenaicum). L'association végétale du massif, très pentu, est à rapprocher de la hêtraie-éroblière de ravin. Les yeux de lynx de Maurice nous découvrent, croissant sur une feuille morte, un champignon particulièrement minuscule, filiforme, blanchâtre, du genre marasme, haut d'un centimètre et dont le chapeau mesure près de 3mm de diamètre. Nous confions à Arlette son identification précise.

En haut du massif, nous découvrons la vue sur Lesterny et une magnifique échappée sur la Famenne, où nous reconnaissons quelques sommets proches du Parc de Lesse-et-Lomme. Nous sommes en bordure d'une lande où subsistent quelques pieds d'ajonc (Ulex europaeus).

Redescendant vers la Lomme, que nous traversons, nous longeons des prairies marécageuses où croissent des espèces que l'on peut qualifier de typiquement ardennaises, tel le comaret (Comarum palustre). L'interpénétration des zones ardennaise et famennienne est encore attestée par la présence, sur le talus de la route Forrières - Masbourg toute proche, de plantes comme l'hellébore fétide (Helleborus foetidus), la digitale jaune (Digitalis lutea), et un peu plus loin, la phalangère (Anthericum liliago).

Nous pique-niquons non loin de là, dans une pessière en bordure de prairie, autour d'un feu de bois. L'après-midi, nous parcourons, en longeant un vallon, la belle hêtraie du Bois de Nauchenne (Forrières), exemple typique de hêtraie à luzule : nous sommes maintenant bien en Ardenne. Au débouché du bois, nous découvrons un paysage vallonné, fait de prairies et de cultures, avec Nassogne, juchée sur son plateau. Au fond, s'étend la grande Forêt du Roi

Albert. Ici, le remembrement a fait et continue à faire des ravages : cela va jusqu'à supprimer les haies en bordure de route, sur l'emplacement desquelles pourtant il serait vain de vouloir établir des cultures. Le temps, qui était resté radieux toute la matinée, commence maintenant à se couvrir.

Sur le plateau dominant Masbourg au nord-est, s'étendent quelques prairies. Trois d'entre elles, situées côte à côte, étaient traditionnellement destinées au fauchage : la première n'a plus été fauchée depuis une douzaine d'années; la seconde l'a été jusqu'en 1973. La troisième prairie est encore fauchée annuellement, et abrite une grande diversité d'espèces végétales, dont des orchidées, avec notamment l'orchis bouffon (Orchis morio). Or, cette diversité et cette richesse ne sont possibles justement que grâce au fauchage annuel, qui permet à diverses espèces de taille menue, et cherchant lumière et chaleur, de se maintenir dans de bonnes conditions. La seconde prairie a par contre un aspect tout différent : les hautes graminées ont tout envahi et leurs feuilles meurent sur place, étouffant de nombreuses plantes plus humbles, incapables de subsister dans ce fatras de hautes herbes jaunies (l'Orchis morio, jadis abondant, n'apparaît désormais plus dans cette prairie). Par endroits, les chardons et quelques épineux ont fait leur apparition. Dans la première des parcelles, le phénomène s'est poursuivi par l'installation progressive des premiers arbres (principalement des chênes), annonçant la recolonisation par la forêt. Nous avons donc ici l'illustration frappante de deux phénomènes : d'une part la dynamique de recolonisation forestière d'un terrain délaissé par l'homme, et d'autre part la diversité et la richesse végétales dans des parcelles où l'intervention de l'homme (fauchage) a permis l'installation d'espèces ordinairement absentes de la flore locale.

Peu après cette séance d'écologie végétale, nous nous séparons : les plus fatigués (la plupart) descendent directement vers Masbourg par le sentier de Nassogne; les six plus courageux font encore un détour permettant de parcourir l'attachant vallon de Nanfurnal, formé par la jonction de deux ruisseaux aux noms enchanteurs : le ruisseau des Compagnons et le ruisseau de Bériveau. Juste avant l'entrée dans le vallon via la chapelle Saint-Léonard, Maurice attire notre attention, dans les cultures de trèfle, sur les nombreux pieds desséchés d'orobanche parasitant le trèfle (Orobanche minor). Et c'est encore lui, dont les talents de découvreur nous sont décidément précieux, qui nous révèle, au débouché du vallon du Nanfurnal, la présence d'une quinzaine d'exemplaires d'une fougère rare, la doradille du Nord (Asplenium septentrionale), qu'il avait découverte voici une vingtaine d'années! La plante croît sur le talus de la route montant vers Nassogne, près du carrefour avec la route Masbourg-Saint-Jubert.

Nous rejoignons Masbourg le restant du groupe, et la journée se termine devant une bonne trappiste.

Daniel TYTECQ

Samedi 24/11. La traversée du Sahara d'ouest en est : conférence du Professeur Jean LEONARD (ULB) à WELLEN.

C'est toujours un régal d'entendre le Professeur LEONARD : sa verve n'a d'égal que son savoir et il sait captiver son auditoire en associant à l'information scientifique l'anecdote imprévue et pittoresque, l'attention bienveillante aux hommes et à leurs problèmes.

Comme c'est la botanique qui doit fournir le fil conducteur de son exposé, M. LEONARD commence par nous rappeler les notions climatiques qui déterminent les zones de végétation bien marquées de l'Afrique intertropicale : chaleur constante et pluies saisonnières. De l'Equateur au Tropique, la saison des pluies devenant de plus en plus courte : 12 mois sur 12 à l'Equateur, 0 mois/12 sous le Tropique. La végétation suit fidèlement le même schéma, de la forêt dense équatoriale au désert.

Mais plus encore qu'à leur rareté, c'est à l'irrégularité des précipitations que la végétation du Sahara a dû s'adapter. L'amplitude des écarts entre les températures diurnes et nocturnes, ainsi que la fréquence des vents soufflant au ras du sol, sont deux autres composantes de ce milieu hostile aux plantes et aux animaux. Mais l'imagination et la plasticité du vivant ont permis des adaptations à ces conditions extrêmes : des myriades de graines peuvent attendre des années l'orage qui leur permettra de germer, de croître et de donner en quelques jours une nouvelle réserve de semences pleines de patience et d'espérance... Pour d'autres espèces, c'est la disproportion entre les organes aériens réduits au minimum (feuilles petites et coriaces, parfois transformées en épines ou groupées en coussinets tapis au ras du sol) et le système racinaire d'une extension invraisemblable, qui assure leur survie. La vie animale, elle aussi, s'est adaptée : les traces découvertes au lever du jour attestent l'intensité de l'activité des animaux du désert (renards, gerboises...) qui pratiquent surtout la chasse nocturne.

Bien sûr, des secteurs du désert sont favorisés : l'eau qui provient des précipitations concentrées sur les massifs montagneux (Hoggar, Tibesti, Emedji) circule dans le sous-sol, alimentant des nappes aquifères importantes. Si le hasard du relief les met à portée des racines, une oasis s'installe avec sa luxuriance de palmiers-dattiers et de cultures irriguées.

Ces oasis accueilleront les peuplades sédentaires (cultivateurs, artisans, boutiquiers) et serviront de relais aux nomades, pasteurs et caravaniers, ces derniers réalisant à travers le Sahara l'échange des produits du sud (dattes et sel récolté sur les rives des lacs, comme le Tchad) avec les productions plus variées du nord.

Ces populations souffrent de la progression vers le sud (1 à 3 km par an) de la zone désertique : le surpâturage (surtout des chèvres) est une des causes du recul de la végétation arborée sahélienne qui entraîne une intensification de l'érosion par le

vent. Autrefois, en effet, il y a 40 ou 50.000 ans, le Sahara était vert. L'abondance des traces de l'activité humaine à cette époque en est la preuve : pierres taillées, haches polies, gravures rupestres représentant des girafes, des lions, des autruches... On a retrouvé aussi dans le désert des pollens de divers arbres et des forêts silicifiées du tertiaire.

Une découverte importante du Professeur LÉONARD est une algue bleue qui se développe à la surface de certains lacs du sud du Sahara. Elle est riche en protéines et en vitamines de toute espèce et sa culture pourrait apporter un appoint considérable à l'alimentation des peuples des régions tropicales. Mais on se heurte ici à des habitudes, des modes de vie ancestraux, des attitudes fatalistes peu favorables à un bouleversement des pratiques alimentaires...

Voilà quelques éléments, glanés presque au hasard dans la profusion des informations apportées par cette conférence d'un intérêt exceptionnel. Encore merci au Professeur LÉONARD pour son obligeance à nous faire part d'une riche expérience amassée au cours de ses expéditions scientifiques.

Maurice EVRARD

Equipe botanique.

Samedi 10/11. Les zones humides des environs de la Croix Scaille et de Louette-Saint-Pierre.

C'est aux environs de Marotel, à proximité de la frontière française, que notre ami Roland BEHR nous fait entamer cette journée qui s'annonce humide et froide. Nous avons essuyé la première tempête de neige de l'année! Malgré cela, les centres d'intérêt seront nombreux et la journée bien remplie.

- D'abord l'anecdote historique : c'est ici, sur le territoire français, que fut établie par les Allemands une route en rondins de 1500m de long : elle date de mai 40, au moment des grandes percées de Sedan, Montherme et Leffe, et a permis aux blindés de franchir la forêt ardennaise si difficilement pénétrable.

- Ensuite, la curiosité géologique : la célèbre "silexite" de Willerzie, visible à la Roche des Ruchons (territoire français) et dans une ancienne carrière toute proche, juste à la frontière. Cette roche éruptive du massif cambrien de Rocroi a fait l'objet de nombreuses controverses et c'est au géologue Dumont (Cf. activités Natu du 23/11/74) que revient le mérite d'avoir déterminé la nature exacte du poudingue du Ruchon (v. complément de P.Limbourg) ce qui l'a conduit à reporter beaucoup plus au nord le contact revinien-gedinnien de la carte géologique.

- Ensuite c'est la botanique des zones humides et particulièrement de la Croix Scaille qui nous préoccupe. Voici en effet un magnifique bosquet de piment royal (*Myrica gale*), en bordure du ruisseau de Marotel. Les briologues observent *Plagiothecium undulatum*, mousse peu connue de nous; elle se raréfie dans le mosan mais se répandrait sous épiceas en Ardenne. Les mycologues notent, outre les *Calocera viscosa* si jolis dans les sous-bois, *Tephrophana boudieri*, champignon poussant sur les aires calcinées. Les ptéridologues auront, eux, la plus grandiose observation de la journée, une énorme station d'*Osmonde royale*, sur des touradons de près d'un mètre de haut. Cette station, unique en son genre est située en territoire belge, à quelques mètres d'une lande tourbeuse particulièrement intéressante, entre la Virée de la Doucette et la frontière française, où l'on trouve des sphaignes rougeâtres du genre *Rubellum*, des *Oxycoccus*, des linaigrettes, *Drosera rotundifolia* et *Erica tetralix*. Nous traversons ensuite une très belle futaie d'épicéas avec régénération naturelle abondante, et où des sphaignes survivent dans de nombreux fossés d'irrigation.

A la Croix Scaille, nous observons la croix en ardoise (en wallon, scaille = ardoise) située sur la façade de la ferme et, affamés, nous observons des mésanges à longue queue se nourrissant et voltigeant d'une branche à l'autre.

L'après-midi, nous explorerons un joli vallon à Louette-Saint-Pierre (ruisseau de Grand Foi). Dans les prairies humides bordant la rivière, nous notons *Hypéricum maculatum*; dans les prairies de fauche, nous nous arrêtons devant le nard (*Nardus stricta*); mais ce qui retint le plus notre attention, ce fut l'adaptation de *Callitriche*, plante aquatique, sur un substrat terreux.

A toutes ces observations, ajoutons encore celle de nombreux oiseaux : mésanges charbonnière, nonnette et huppée, bouvreuil, rouge-gorge, roitelet, héron cendré, bécasse (probablement) et oie rieuse (seulement entendue).

Ainsi donc cette journée qui, débutant dans la neige, s'annonçait pluvieuse et maussade, fut riche en découvertes et notre ami Behr nous en promet d'autres, toujours aussi actives.

- Allez, hop!

Annick MEURRENS

Complément géologique au compte rendu de l'excursion du 10/11/79.

Les roches magmatiques (ou éruptives) présentes dans la massif cambrien de Rocroi se présentent le plus souvent sous forme de "sills" (1) épais de 0,50m à 10m et sont postérieures à la sédimentation. On y reconnaît en gros :

- a) des microgranites ("porphyroïdes") de la famille du granite (+ ou - 70% de silice), riches en quartz et feldspaths alcalins
- (2) et offrant une texture porphyrique (gros cristaux isolés de

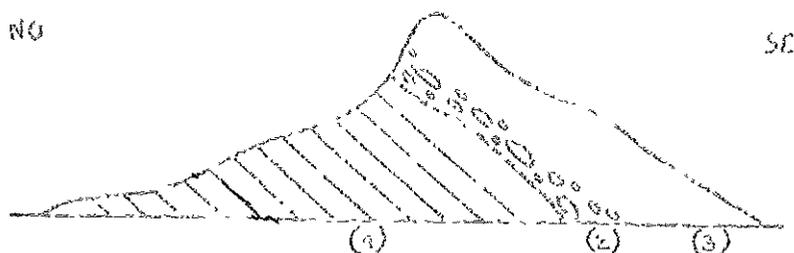
quartz ou de feldspath dans une pâte constituée de petits cristaux);

b) des diabases ("diorites", "eurites") de la famille du gabbro (+ ou - 50% de silice), riches en feldspaths plagioclases et en minéraux calcaro-ferro-magnésiens.

La silexite de Willerzie, essentiellement caractérisée par de gros cristaux de quartz hexagonal, a été interprétée par Beugnies comme étant une "injection quartzifère" dans les sédiments cambriens et gedinniens : elle serait selon lui d'âge horcynien, bien qu'antérieure à l'époque des plissements eux-mêmes.

Pour Dumont par contre, suite à des observations récentes, il s'agirait d'un porphyroïde (5) s'intercalant dans un complexe conglomératique, sans doute volcano-sédimentaire, et datant de l'époque antécalédonienne. De même, le poudingue du Ruchon (Cf. croquis ci-dessous), rapporté jadis au Gedinnien inférieur (Poudingue de Fépin) en position renversée, est en réalité bien plus ancien (Revinien supérieur) : il comporte en effet des galets du porphyroïde sous-jacent, ce qui le place dès lors en position normale surmonté, en stratification concordante, par les phyllades et quartzo-phyllades reviniens.

Toutes ces observations stratigraphiques de Dumont ont conduit à la révision complète de la carte géologique aux environs de Willerzie établie par Beugnies en 1965.



Croquis de la Roche du Ruchon :

- (1) Porphyroïde
- (2) Poudingue du Ruchon
- (3) Phyllades reviniens

(selon P. Dumont & A. Hannon)

Petit lexique

- (1) Sill : tablette de roche éruptive formée par injection et consolidation d'une nappe de magma dans les joints de stratification d'une roche sédimentaire préexistante.
- (2) Feldspaths : groupe de minéraux qui sont tous des silicates doubles d'aluminium (aluminosilicates) et d'un second métal : K, Na ou Ca. On distingue :
 -feldspaths potassiques (aluminosilicate de K; ex. orthose)
 -plagioclases (aluminosilicates de Na ou de Ca)
- (3) Porphyroïdes : terme régional désignant des roches détritiques variées formées d'éléments porphyriques arrachés par l'érosion à des massifs de lave ou à des coulées émergées, puis déposées dans la mer sous très faible profondeur.

Rappel stratigraphique du Primaire :

- Permien
 <<----- plissement hercynien (env. -280 M.A.)
- Carbonifère
- Dévonien (avec poudingue de base du Gedinnien)
 <<----- plissement calédonien (env. -400 M.A.)
- (- Silurien)
- (- Ordovicien)
- Cambrien (ex. : Revinien)

Pierre LIMBOURG

Samedi 24/11 : Visite du Musée et de la Forêt de Bon-Secours.

Monsieur Serge JACQUEMART qui nous avait introduit dans le monde grouillant des collemboles et autres animalcules de la faune du sol lors d'une excursion en Haute-Loire, le 13/5/1973, nous fait aujourd'hui les honneurs du Musée de la Forêt, à Bon-Secours, dont il est un des réalisateurs. Nous ne pouvons mieux faire, pour décrire cette réalisation en tous points remarquable, que d'emprunter quelques passages à l'article que Jacques PONSIN lui a consacré dans le journal "Le Soir" du 28 septembre dernier.

"Deux muséologues, Marc Orellana et B. Jacquemart, réalisent force cartes, maquettes et vitrines qui tapissent toute une pièce et qui présentent au visiteur tout ce qui fait l'originalité de l'environnement qu'il va découvrir, tout ce qui illustre son histoire, depuis l'antiquité néolithique jusqu'à la gestion des ducs de Croy et même celle, tout à fait actuelle, des Eaux et

Forêts. Toute cette présentation est une merveille de minutie, de précision, de chatoienent de couleurs. Et pourtant, tout ou presque y est faux. Il n'était pas question d'utiliser des fleurs ou des feuilles véritables car elles vieillissent trop mal et elles donneraient de la forêt une image flétrie peu spé-ritive.

Or, les promoteurs de la maison étaient formels : il leur fallait quelque chose de beau, de tentant. D'ou une présentation artistique, digne du meilleur décor de théâtre, qui offre du bois une image un rien idyllique, tout en lui gardant bien entendu une précision scientifique inattaquable. Toutefois... il ne s'agissait pas de mettre la forêt en boîte, de remplacer une visite sur le terrain, mais au contraire d'éveiller l'appé-tit, de montrer le plus beau et le plus instructif tout en laissant croire qu'il reste encore pas mal de choses à apprendre, pas mal de beauté à admirer.

Voilà donc le public apâté, mais que lui offre-t-on une fois qu'il a franchi le seuil de la maison? C'est désormais le travail des Eaux et Forêts (...) et cette administration est bien décidée à faire de son mieux. Quarante hectares sont déjà officiellement ouverts au public et aménagés à cette fin avec des aires de pi-que-nique... De nombreux sentiers vont être balisés ou rebalisés dans tout le domaine, de nouvelles haltes aménagées, un petit arboretum planté, etc."

LISTE DES CHAMPIGNONS récoltés en Haute-Lesse du 6 au 27 oct. 1979

Localisations : 1. Les Fonds d'Auffe
2. Habna (Ry de Veri)
3. Neupont (Ry des Glands)
4. Vallée de l'Almache
5. Vallon du Perfondry (Briquemont-Montgauthier)

N-3.- Les espèces les plus rares sont soulignées.

<u>ESPECES</u>	1	2	3	4	5
<i>Amanita citrina</i>			x	x	x
<i>Amanita rubescens</i>				x	x
<i>Amanita muscaria</i>				x	x
<i>Lepiota acutesquamosa</i> (var. <i>furcata</i>)			x		
<i>Lepiota excoriata</i>					x
<i>Lepiota procera</i>					x
<i>Lepiota rhacodes</i>				x	
<i>Pleurotus cervinus</i>				x	x
<i>Psalliota sylvaticus</i>		x			
<i>Psalliota silvicola</i>		x			
<i>Psalliota campestris</i>					x
<i>Coprinus micaceus</i>			x		
<i>Coprinus plicatilis</i>				x	
<i>Psathyrella subatrata</i>					x

	1	2	3	4	5
<i>Geophila capnoides</i>		x			
<i>Geophila dispersum</i>			x		
<i>Geophila fasciculare</i>		x			
<i>Geophila sublateritium</i>		x			
<i>Dryophila mutabilis</i>					x
<i>Dryophila lenta</i>					x
<i>Gymnopilus penetrans</i>	x				x
<i>Stropharia aeruginosum</i>					x
<i>Cortinarius sanguineus</i>			x		
<i>Hebeloma crustuliniforme</i>			x		
<i>Naucoria escharioides</i>		x			
<i>Naucoria scolecina</i>		x			
<i>Rubaria furfuracea</i>		x			
<i>Inocybe</i> sp.			x		
<i>Rhodophyllus</i> sp.			x		
<i>Rhodopaxillus nudus</i>			x	x	x
<i>Tricholoma album</i>			x		
<i>Tricholoma candida</i>					x
<i>Tricholoma populinum</i>			x		
<i>Tricholoma rutilans</i>		x			
<i>Lyophyllum aggregatum</i>					x
<i>Collybia butyracea</i>		x	x		
<i>Collybia dryophila</i>		x	x	x	x
<i>Collybia fusipes</i>	x				
<i>Collybia peronata</i>				x	
<i>Mucidula mucida</i>			x		
<i>Marasmius alliaceus</i>			x		
<i>Marasmius rotula</i>		x			
<i>Marasmius oreades</i>					x
<i>Marasmius perforans</i>		x	x		x
<i>Marasmiellus ranealis</i>			x		
<i>Mycena alcalina</i>			x		
<i>Mycena galopus</i>			x		
<i>Mycena polygramma</i>		x	x	x	x
<i>Mycena pura</i>				x	
<i>Clitocybe dicolor</i>	x				
<i>Clitocybe cyathiformis</i>				x	
<i>Clitocybe mellea</i>	x	x	x	x	x
<i>Clitocybe nebularis</i>		x			x
<i>Clitocybe inversa</i>			x		x
<i>Clitocybe suaveolens</i>					x
<i>Clitocybe vibecina</i>		x	x		
<i>Laccaria laccata</i> var. <i>anethystina</i>		x		x	
<i>Hygrophorus niveus</i>				x	
<i>Hygrophorus pustullatus</i>			x		
<i>Panellus serotinus</i>		x			
<i>Lactarius obscuratus</i>		x			
<i>Lactarius chrysoirrhous</i>		x			

	1	2	3	4	5
Russula densifolia			x		
Russula nigricans			x		
Russula integra		x			
Russula ochroleuca		x			
Russula sardonis			x		
Boletus carpini			x		
Leccinum scabrum			x		
<u>Fistulina hepatica</u>			x		
Ganoderma applanatum	x				
Fomes annosus		x			
Coriolus versicolor		x	x	x	
Trametes gibbosa					x
Trametes hirsutum		x			
Inonotus radiatus		x			
Tyromyces caesius		x			
Tyromyces semipileatus					
Phellinus ferreus		x			
Stereum hirsutum		x			
Hymenochaete tabacine		x			
Hydnum repandum		y	x		
Clavulina rugosa			x		
Calvatia excipuliforme		x			
Lycoperdon perlatum		x			
Dacryomyces deliquescens			x		
Phallus impudicus					x
Calocera viscosa					
<u>Tremella foliacea</u>				x	
Bulgaria inquinans					
Helotium citrinum					
Nectria cinnabarina				x	
Xylaria hypoxylon	x	x			
Hypoxylon fragiformae			x		
Diatrype disciforme		x			

Arlette GELIN

CHRONIQUE DE L'ENVIRONNEMENT -

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE

La Commission Permanente de l'Environnement s'est réunie le 30 novembre 1979 et a examiné, en présence des membres du Comité l'état d'avancement des différents problèmes actuellement en cours. Voici quelques points extraits du procès-verbal de cette importante réunion.

E40.- Comme annoncé précédemment, les adjudications et les travaux de l'autoroute E40 se poursuivent à un rythme accéléré. Le Président de l'Intercommunale, M. Brasseur, a d'ailleurs clarifié que l'on avait atteint le point de "non-retour".

Pour chaque autoroute, le Ministre des Travaux Publics demande actuellement à un Service d'Ecologie d'établir une étude

d'impact. Ce fut le cas récemment pour le projet d'autoroute N8 et pour la N35.

Il est décidé d'écrire au ministre Mathot pour lui demander qui a été chargé de cette étude pour l'E40 depuis Achêne jusqu'à l'embranchement avec l'E9. On en profitera pour rappeler au ministre son intention de faire recouvrir de pierre le pont prévu sur la Lesse entre Chanly et Resteigne.

N35. - En ce qui concerne le projet de N35 en site propre entre Marche et Rochefort, P.Limbourg et E.Meurrens ont rencontré le bourgmestre Dalem avant de soumettre le contre-dossier à la Commission de l'Environnement de Rochefort.

Cette dernière instance a proposé, à l'unanimité, au Conseil Communal de Rochefort, de demander la priorité pour la route industrielle Rochefort-Marche avant d'étudier un tracé pour la N35 en site propre.

Cette proposition, qui était celle des Naturalistes de la Haute-Lesse, avait été communiquée au Professeur Froment de l'Université de Liège dont le service était chargé de l'étude d'impact.

M.Froment a bien voulu nous écrire qu'il remettait au Ministre des conclusions allant dans le même sens que les nôtres.

D'après des informations multiples, il semble que le dossier N35 en site propre, de Marche à Rochefort, soit provisoirement abandonné.

Inventaire des dépôts d'immondices. - Le SDRW a fait établir par LVES l'inventaire des dépôts d'immondices de Vallonie. Celui-ci a été cartographié et nous a été remis pour les communes de notre compétence.

On y relève non seulement les dépôts "officiels" mais également tous les dépôts sauvages. La SDRW nous demande de lui signaler tous nouveaux dépôts que nous constaterions ou toute modification dans la nature ou l'importance des dépôts existants.

Ce travail sera effectué à l'occasion des sorties générales normales ou des sorties d'équipes. Il sera demandé à chaque responsable d'équipe de collaborer à ce travail de mise à jour.

Rochefort : Carrières Lhoist. - Le Groupe de Travail "Carrières" de la Commission Communale de l'Environnement met au point un projet de convention à passer entre les Etablissements Lhoist et la Commune de Rochefort.

Les dirigeants de la carrière sont d'accord sur le principe et un comité d'accompagnement composé du gouverneur, du bourgmestre, des Carriers et de la Commission de l'Environnement surveillera la bonne exécution des accords conclus.

Cette initiative, réalisée déjà à Andenne, pourrait servir de modèle pour les autres carrières de la région.

Mollin : Hall d'exposition. - Une lettre de protestation a été adressée au bourgmestre ff. Celui-ci a reçu Maurice Evrard et Pierre Limbourg et leur a signalé que les plans, établis par l'architecte Disler, avaient été approuvés par Mlle Disler de l'Urbanisme.

On ne saurait avoir de meilleure garantie d'une bonne intégration dans le contexte urbain. Il semble que malgré les protestations de la population et l'existence d'une zone artisanale, l'autorisation de bâtir ait été accordée.

Nassogne : Bâtiments agricoles. - Un fermier sollicite l'autorisation de construire un silo-tour sur les hauteurs de Nassogne, dans les dépendances de son exploitation.

Après discussion sur le problème, la Commission estime que le monde rural appartient par priorité aux cultivateurs et qu'il faut tenir compte de l'évolution irréversible du mode d'exploitation.

On ne saurait donc s'opposer à l'érection d'un appareil de ce genre, même si celui-ci doit enlaidir un village. Peut-être pourrait-on envisager une mesure générale obligeant de coufler au mieux ce genre d'installation.

Urbanisme. - Mme Saoy-Corre du Ministère de la Culture Française a présenté son montage audio-visuel sur les aménagements en milieu rural.

Ce genre de montage est destiné surtout aux écoles et la Commission estime qu'il n'y a pas lieu d'organiser une diffusion parmi les Naturalistes. D'autant plus que vient de paraître une série de brochures sur la même question éditées par l'Urbanisme et rédigées par Mme Demouldre.

Edmond MEURENS

BIBLIOGRAPHIE : "Pour un nouvel environnement", par V. BURE, M. DIDISHEIM, J.-P. HARROY, R. STIEVEN (Ed. Labor/Nathan, rue Royale, 342, 1030 Bruxelles; 172p; 244FB)

Nous avons reçu un exemplaire de cet ouvrage publié en 1977. Il reprend des discours et articles écrits par des pionniers des mouvements de l'environnement : J.-P. Harroy, M. Didisheim et V. Bure.

Ces études datent un peu puisqu'elles sont de 1973, mais constituent des documents de base pour ceux qui s'intéressent à l'aménagement du territoire ou à la genèse des mouvements écologiques.

Le Prof. Harroy traite de l'épuisement des ressources naturelles dans le monde, mais aussi de la non-application des lois. Il rappelle que les arrêtés royaux d'exécution de la loi-cadre du 11/3/1950 sur la pollution des eaux douces n'ont toujours pas été pris. On se trouve devant le cas typique d'une législation satisfaisante mais restée sans effet pratique. Il en est de même de la tanderie ou un arrêté ministériel vient chaque année déroger à des engagements internationaux de la Belgique.

M. Didisheim, premier président d'Inter-Environnement, démontre que "la bataille de l'environnement" aura des conséquences nombreuses, notamment en matière économique et éthique.

V. Bure, ancien Directeur Général de l'Urbanisme, estime que "la beauté des sites urbains et des sites naturels est désormais d'utilité publique". Il reconnaît les imperfections de son administration, objet de pressions constantes de la part des autres Ministères. Tous les problèmes d'environnement devraient dépendre d'une autorité supervisant les autres départements, comme c'est le cas en France.

Ce livre de référence, rédigé par trois spécialistes, se termine par des schémas de travail destinés aux élèves de l'enseignement moyen.

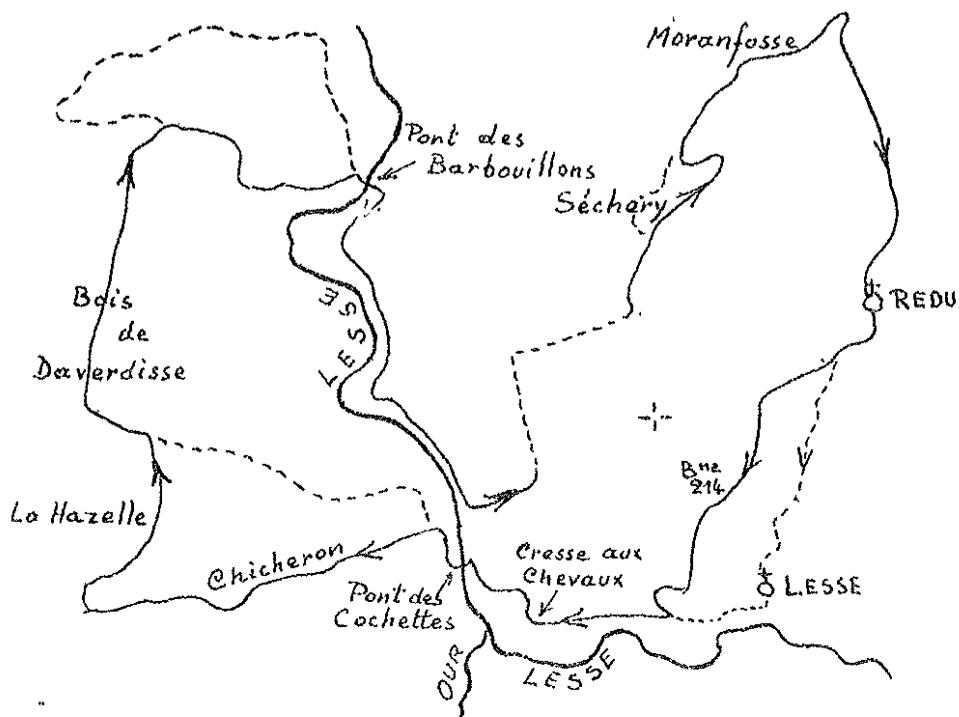
E.P.

DECEMBRE 1979. Compte rendu des Activités Générales.

Dimanche 9/12 : LA VALLEE DE LA LESSE PAR MONTS ET PAR VAUX
5e étape : REDU et environs.

Le temps maussade, froid et pluvieux, nous attend sur les hauteurs de Redu et ne nous lâchera pas de toute la journée. Mais les Naturalistes savent voir le beau côté des choses : la pluie avive les odeurs de la litière de feuilles mortes et, quand elle s'arrête, ils lèvent le nez pour suivre la course échevelée des nuages... De la "Cresse aux chevaux", les arbres dénudés permettent une large vue plongeante sur le confluent de la Lesse et de l'Our, où les "deux eaux" se mêlent fougueusement, gonflées par les pluies de ces derniers jours. Sans doute, l'itinéraire suivi n'a-t-il rien d'inédit et, en cette saison, les découvertes exceptionnelles se font rares : fuite discrète d'un cincle qui remonte le Chicheron au ras de l'eau, rassemblement (national, semble-t-il) des tarins des aulnes aux abords du pont des Barbouillons, station de pieds bleus (pillée sans vergogne) dans une pessière dominant Séchary... La joie du pique-nique autour du feu, de la trappiste au "Vieux Fournil", de la dégringolade dans les taillis abrupts, de la chamade cardiaque dans les raidillons, des controverses sur "stratigraphie et schistosité" devant un échine de phyllades ruisselante de pluie, de la découverte d'une enclume de sitelle dans l'écorce crevassée d'un chêne, tout cela a été dit si souvent dans les comptes rendus de nos explorations que le chroniqueur a scrupule de se répéter une fois de plus! Et comme un petit croquis vaut mieux qu'un long discours, il vous propose de continuer vous-mêmes cette évocation au fil d'un itinéraire balisé de lieux-dits savoureux...

Maurice EVRARD



Voici la liste des oiseaux observés ou entendus par notre ami Eric BOSSART au cours de cette journée : Merle noir, Pinson des arbres, Grive litorne, Bruant jaune, Corneille noire, Buse variable, Mésange nonnette, Pic épeiche, Roitelet (non précisé), Mésange bleue, Mésange charbonnière, Grimpereau des jardins, Cincle plongeur, Troglodyte, Rouge-gorge, Bouvreuil pivoine, Sittelle torchepot, Tarin des aulnes, Autour des palombes (?).

Dimanche 23/12 : EXCURSION ARCHEOLOGIQUE dans la vallée de la SEMOIS

Verglas généralisé... mais, venus de Charleville, de Bruxelles, de Bertrix, de Libin ou de Chanly, une douzaine de téméraires sont au rendez-vous au carrefour de Menuchenet!

C'est Guido HOSSEY, professeur à l'athénée de Bertrix, attaché au Service National des Fouilles, qui va nous guider dans ce coin de la Semois peu familier aux Naturalistes de la Haute-Lesse, et nous présenter trois sites archéologiques où il a pratiqué des fouilles au cours de l'été passé.

Le premier est la forteresse de "Château-le-Duc", dans les bois d'Ucimont. Il s'agit d'une importante fortification, du type "en éperon barré", dont l'accès par le plateau est défendu par un rempart de terre et des murailles où deux périodes de construction ont pu être distinguées : murs maçonnés de mortier rose (phase ancienne) et murs de pierres sèches, plus récents. Les énormes travaux de dégagement entrepris n'ont fourni jusqu'à ce jour aucun élément de datation, pas plus que la fouille d'une vaste citerne taillée dans le schiste au centre de la forteresse. Les résultats des analyses au C14 de madriers trouvés dans le rempart fourniront sans doute des précisions. En attendant, seule la typologie de la forteresse permet de la faire remonter au haut Moyen Âge. En effet, son plan ne ressemble en rien au quadrilatère à tours d'angle utilisé à partir du 13e siècle. La fouille de ce site sera continuée en 1980.

De Château-le-Duc, nous nous rendons à Rochehaut où nous laissons les voitures. Le sentier de chèvres qui dévale en lacets vers la Semois est tellement verglacé que nous lui préférons les broussailles considérées comme plus accueillantes. Pique-nique au bas de la côte autour d'un bon feu allumé au bord d'un chemin ancien, soigneusement empierré de plaques d'ardoise placées sur chant. Nous franchissons la Semois et traversons le pittoresque village de Frahan en admirant au passage les vieilles maisons, basses et larges, aux portes et fenêtres encadrées de poutres nouleurées, aux toits d'ardoises qui s'entrecroisent au faite en une véritable "crête". Nous escaladons l'arête rocheuse (Siegenien moyen, faciès de Bouillon, précise le Président) qui court au centre du lobe du vaste méandre dont le village occupe la tête, à l'abri des débordements de la rivière. (Le camping-caravaning, moins judicieusement situé, a souffert des récentes crues!)

Le sentier de crête nous conduit à la mini-forteresse de Montragut. Site bien intéressant puisque le château-fort, qui n'a jamais été terminé, nous montre bien de quelle intelligente astuce les constructeurs du 13^e siècle pouvaient faire preuve. Choix du site d'abord, au goulot d'étranglement du méandre, dominant la rivière de deux côtés. Méthode de travail ensuite, la construction se faisant de part et d'autre de l'arête rocheuse utilisée comme carrière de façon à faciliter le déplacement des pans de roche qui profitait de la pente. Au fur et à mesure que les tours et les courtines s'élevaient, l'arête centrale s'effaçait pour laisser finalement la place à une cour intérieure. Ici, trois tours seulement ont été commencées et la masse rocheuse est loin d'avoir été épuisée.

Notre troisième site archéologique de la journée se situe à une trentaine de mètres au-dessus du confluent du Bonru avec la Semois. Il s'agit d'une petite fortification de la fin du 17^e siècle ou du début du 18^e, qui dut abriter un poste de surveillance de la rivière et de son défilé. Les pipes et pintes en terre cuite retrouvées au cours des fouilles évoquent bien les principales occupations des soldats qui occupaient le poste!

Nous rejoignons Frahan par la route de Poupehan qui suit la rive gauche de la Semois. Guido Hossey attire encore notre attention sur les restes d'un "four à chaux". Les pierres calcaires qui l'alimentaient devaient venir de bien loin (sans doute des assises secondaires de la Gaume) pour être transformées en chaux destinée à l'amendement des terres schisteuses de la vallée. Nous regrimpions vers Rochehaut où une trappiste nous ragailardait avant le retour "at home" dans la neige qui tombe serrée depuis le milieu de l'après-midi.

N-B.- Quand les résultats de la fouille des sites visités seront publiés, nous ne manquerons pas de vous le faire savoir. Cela intéressera certainement ceux qui ont participé à cette excellente journée (Merci encore à notre guide aimable et érudit!) et sans doute aussi à ceux qui n'avaient pu s'arracher aux préparatifs du réveillon de Noël!

Maurice EVRARD

CHRONIQUE DE L'ENVIRONNEMENT

GESTION DE LA RESERVE DE LUCHY :

On se souviendra (voir "Barbouillons" 1979, p.98) que l'équipe botanique a prospecté le 25/8/79, la réserve naturelle domaniale des étangs de Luchy.

Nous avons constaté qu'à cette date, le niveau des eaux de la digue était encore de 4,20m. Ce niveau trop élevé compromettait le niveau de la végétation amphibie et, notamment, le très beau groupement à *Lottorella uniflora* qui se trouvait sous eau en plein mois d'août.

Pierre LIMBOURC a fait part de cette constatation à M. l'Ingénieur des Eaux et Forêts FOURNEAU, conservateur de la Réserve et a suggéré que, par une surveillance permanente, on puisse baisser le niveau des eaux dès le mois d'avril pour arriver en août à un niveau voisin de 3m à la digue.

Cette lettre a été examinée par le Comité de gestion de la Réserve qui nous a fait part des différents problèmes posés par l'entretien des étangs de Luchy et des expériences tentées depuis quelques années pour maintenir la végétation de cette Réserve de 14 ha.

MM. les professeurs De Sloover et J. Duvigneaud nous ont également exposé leurs points de vue sur ce problème.

Depuis notre visite, le niveau des eaux est descendu à la cote minimum de 3,70m au 1/11/1979. D'après Eric BOSSART qui a bien voulu se charger d'effectuer les relevés, le niveau a commencé ensuite à croître pour atteindre 4,40m le 17/11 et 4,55m le 1/12.

UN BARRAGE SUR LA HOUILLE

Alors que, d'après la presse, le gouvernement ne semble s'occuper que des problèmes communautaires, certains ministres poursuivent inlassablement leur politique de grands travaux, donnant à notre pays le privilège d'être le plus grand consommateur de béton.

En 1977, la consommation de ciment par habitant et par an a été en Belgique de 602 kg

en France 523

en Allemagne 506

en Hollande 441

en Angleterre 259

C'est sans doute pour améliorer encore notre position qu'en séance du Conseil des ministres du 9/11/79, le Ministre des Travaux Publics a proposé la création d'un barrage sur la Houille, dont les caractéristiques seraient les suivantes :

Capacité : 870 millions de m³

Mur : 140m de hauteur

Terres inondées : 1985 ha.

Habitations expropriées : 201

La vallée de la Houille et le village de Vencimont disparaissent de la carte. Mais la Belgique disposera en échange d'un barrage colossal, 33 fois plus grand que son plus grand barrage actuel, celui de la Gileppe (26 millions de m³).

La note du ministre expose que le problème du soutien des eaux de la Meuse serait ainsi réglé mais que la Belgique devrait donner les compensations suivantes à la France :

1. accepter les 4 nouvelles centrales nucléaires à Chooz,
2. aménager la Meuse de Givet à Namur avec écluse à Freyr,
3. négocier la participation de chaque Etat dans le coût des travaux.

On peut s'étonner que le ministre veuille régler le problème des eaux de la Meuse sans attendre le rapport qu'il a lui-même demandé à 3 experts de son choix.

Où bien est-ce comme les représentants d'Inter-Environnement-Wallonie et des Naturalistes de la Houille l'ont dit lors de la réunion d'information à Vencimont le 16 décembre 1979, pour permettre le fonctionnement des centrales nucléaires de Chooz que la Belgique projette ce barrage?

Le Conseil des Ministres a chargé un groupe de travail d'étudier l'ensemble de la question, y compris l'approbation éventuelle des traités Escaut-Rhin.

Un compte rendu très complet de la réunion de Vencimont a été publié par HEBDO 2000 sous la signature de Maurice Evrard.

LA REVUE "ENVIRONNEMENT".

Ce dont nos associations de Naturalistes et de Défenseurs de l'Environnement se plaignent toujours, c'est de ne pas être informés. Ce n'est pas une modeste rubrique dans un organe interne qui peut publier des dossiers ou des articles importants sur les grands problèmes de l'aménagement du territoire, de l'eau, de la conservation de la nature, du nucléaire, etc.

La seule solution, réalisée par Inter-Environnement, était de créer une revue consacrée exclusivement à l'environnement et commune à toutes les associations.

C'est ainsi qu'a vu le jour la revue "Environnement", qui paraît 6 fois par an, publie au total plus de 400 pages et traite à fond des sujets qui devraient intéresser chacun d'entre nous.

Le prix de l'abonnement est de 350F par an qu'il suffit de verser au compte 340-0574265-63 de la revue Environnement-Liège.

Dans le but de faire connaître cette intéressante publication, nous ferons adresser à nos membres effectifs et adhérents qui ne seraient pas encore abonnés, prochainement et gratuitement, un exemplaire échantillon de la revue.

Nous leur demandons d'en prendre connaissance et, si possible, d'en devenir lecteurs assidus.

Edmond MEURRENS

ACTIVITES DE L'EQUIPE BOTANIQUE

Samedi 8 décembre.

Le matin, les botanistes se sont joints aux ornithologues pour une tournée d'observation dans le Parc National de Lesse-et-Lomme.

Le soir, Maurice DETHIOUX donnait un premier cours d'initiation aux groupements végétaux dans lequel il explicitait la notion de "relevé" et exposait la systématique en phytosociologie.

Samedi 22 décembre.

Après une séance de mise à jour des Cahiers de l'Equipe Botanique, tenue le matin à Frandoux, l'équipe se retrouvait le soir pour le 2e cours de phytosociologie qui traitait de la hêtraie ardennaise et de ses forêts de substitution. Pour plus de précisions sur ce sujet, se référer aux fiches n° 10 et 26.

Equipe ornithologiqueSEANCE DE BAGUAGE DU 21/10/1979

De couvert et calme au lever du jour, le temps est ensuite passé au beau avec un léger vent d'est. Ces conditions permirent l'observation de 12 espèces, principalement des fringillidés, sur un total de 24 oiseaux capturés.

Suivant l'ordre des captures :

Sizerin flammé cabaret (*Carduelis flammae cabaret*) - 2 exemplaires. Plutôt rare cette année. Cet oiseau nous vient principalement des Iles Britanniques.

Tarin des aulnes (*Carduelis spinus*) - 1 exemplaire. Très bonne migration. Par la suite, j'ai constaté que certains sujets étaient porteurs d'une maladie, sorte de diarrhée blanche.

Pouillot véloce (*Phylloscopus collybita*) - 2 exemplaires.

Assez abondant. C'est le pouillot qui part le dernier et revient le premier.

Merle noir (*Turdus merula*) - 1 exemplaire. Migration peu abondante, mais il faut tenir compte de ce que l'espèce a beaucoup souffert de l'hiver dernier.

Roitelet huppé (*Regulus regulus*) - 1 exemplaire.

Assez abondant cette année.

Bruant jaune (*Emberiza citrinella*) - 1 exemplaire.

Il s'en prend moins que les années précédentes.

Pinson du Nord (*Fringilla montifringilla*) - 3 exemplaires.

Bons passages cet automne.

Pinson chanteur (*Fringilla coelebs*) - 2 exemplaires.

Assez bons passages également.

Moineau friquet (*Passer montanus*) - 3 exemplaires.

Très faibles passages actuellement, mais cet oiseau passe parfois en abondance seulement en novembre.

Mésange charbonnière (*Parus major*) - 1 exemplaire.

Effectifs plus faibles cette année à cause de l'hiver dernier.

Fauvette à tête noire (*Sylvia atricapilla*) - 1 exemplaire.

La plus tardive des fauvettes.

Gros-bec casse noyau (*Coccothraustes coccothraustes*) - 3 ex.

Bien représenté cet automne, du moins certains jours.

Ceux qui ont assisté au baguage ce jour regretteront sans doute d'apprendre qu'ils sont partis juste avant la capture des gros-becs.

Michel DAVID

Gérer le patrimoine naturel wallon. (1)

Nous publierons sous cette rubrique, à l'intention de nos lecteurs, l'essentiel d'une plaquette récemment diffusée par Inter-environnement-Wallonie sur le rôle et la mission d'ISIWAL.

Nous ne croyons pas inutile en effet, de rappeler à nos membres les raisons qui poussent les protecteurs de la nature que nous sommes à agir tant auprès des pouvoirs publics que privés en vue de préserver les derniers milieux "sauvages" qui nous restent. Pourquoi protéger la nature ? Comment la protéger ? Qu'est ce qu'ISIWAL ? Telles seront les questions qui seront soulevées dans les prochains Barbouillons et qui feront mieux comprendre - nous l'espérons - pourquoi notre combat est celui de tous. Les vrais "chefs-d'oeuvre en péril" sont les êtres vivants eux-mêmes, tous les êtres vivants.

Pierre LIMBOURG.

1. Protection de la nature. Qu'est-ce à dire ?

"De nos jours, des notions fort dissemblables, mais complémentaires, sont rangées sous le vocable d'environnement : sauvegarde des ressources naturelles, amélioration de la qualité de la vie, lutte contre les nuisances et les gaspillages, ...

La notion même de l'écologie, science étudiant les relations entre les êtres vivants et leur milieu, se voit considérablement élargie et étendue au fonctionnement de notre société et à notre mode de vie. Au moment où tous ces termes inondent l'actualité, il est indispensable de rappeler combien la protection de la nature, dont les défenseurs furent à l'origine de la prise de conscience écologique actuelle, reste une tâche urgente et nécessaire.

La protection de la nature a pour objectif essentiel de conserver et de restaurer une grande diversité de milieux de vie, condition indispensable à la pérennité des espèces de notre flore et de notre faune et de leurs communautés."

2. Une nature peu ... naturelle !

"Un survol historique de l'évolution de notre société s'impose: de la couverture végétale originelle de la Wallonie et des animaux qui la peuplaient, ne subsistent aujourd'hui pratiquement plus de témoins ou de vestiges.

Bien avant le début de notre ère, l'homme occupait déjà nos contrées et en exploitait les ressources naturelles. Assez grossières au départ, les méthodes d'exploitation se sont affinées et sont devenues plus contraignantes pour le milieu naturel. Chaque parcelle du territoire acquit bientôt une

affectation spécifique et un statut juridique propre à maintenir son utilité. Des riches plateaux limoneux brabançons aux plus rudes sommets de l'Ardenne, l'homme a pétri la terre wallonne, modifiant ainsi profondément le paysage, la flore et la faune.

Loin d'anéantir ce patrimoine naturel, les pratiques agropastorales et forestières l'ont enrichi et l'ont diversifié, souvent dans des proportions considérables. Étonnant de prime abord, ce phénomène s'explique aisément de la manière suivante: le recours à des pratiques variées selon le résultat à obtenir et adaptées aux terroirs a introduit autant de facteurs écologiques nouveaux. Leur action s'est ainsi superposée aux conditions imposées par le climat et le sol.

L'homme a donc créé un tissu rural et forestier original, productif, diversifié et adapté à ses besoins. L'homme était profondément intégré à son milieu et dépendait étroitement de ce que celui-ci pouvait lui dispenser.

Au cours de ce dernier siècle, notre société a connu et connaît toujours une évolution accélérée :

Le développement spectaculaire des sciences et des techniques a permis une explosion démographique et sous-tend une industrialisation sans cesse plus importante et plus concentrée, couplée à une consommation effrénée.

Cette évolution brutale a rendu inappropriées les pratiques traditionnelles d'exploitation du sol, désuets et inadaptés le tissu d'activités humaines de nos ancêtres et l'affectation des sols qui en résultait.

Les nouvelles techniques, pratiquées désormais sur de vastes étendues, augmentent les rendements, mais en même temps appauvrissent considérablement le milieu naturel et détruisent les éléments et la structure du paysage. Cette modification profonde des systèmes agricoles est renforcée par un dédain de plus en plus accentué de la vie campagnarde.

Bien plus, le tissu rural et forestier qui abrite notre patrimoine naturel, disparaît de manière alarmante sous la pression d'une urbanisation accélérée.

L'infrastructure ^{routière} nouvelle, aménagée sans respect de la spécificité des terroirs traversés et de leur cadre de vie, illustre de manière significative ce phénomène inquiétant."

4. Pourquoi protéger la nature.

Conserver et restaurer une grande diversité de milieux de vie abritant les espèces de notre flore et de notre faune et de leurs ensembles procèdent de plusieurs préoccupations essentielles :

- EVITER L'APPAUVRISSMENT ET LA BANALISATION du monde qui nous entoure.

Chaque région possède sa flore et sa faune propres et en cela, ne ressemble à aucune autre. Les protéger, c'est protéger leur spécificité. C'est éviter que le Tournaisis ne soit identique à la Gaume ou au Pays de Herve.

- PRESERVER un monde passionnant, un CAPITAL D'AVENIR dont la saine gestion ne répond certes pas aux impératifs d'un profit immédiat.

Que demain disparaissent les étendues tourbeuses des Hautes Fagnes ou les gentianes de la vallée du Viroin, notre économie n'en souffrira que peu.

Mais leur disparition compromettrait la société nouvelle qui se profile devant nous : protéger les espaces naturels, c'est préserver maintenant les VALEURS PROFONDEMENT HUMAINES qui feront la base de notre vie de demain.

- Préserver les TEMOINS D'UN MODE DE VIE REVOLU mais qui constitue la base même de notre culture. La protection et la gestion de nos milieux sauvages et des milieux semi-naturels en particulier se justifient au même titre que s'imposent le sauvetage et la restauration de nos monuments et de nos ensembles architecturaux les plus remarquables. Ces sites font partie de notre PATRIMOINE HISTORIQUE.

- EVITER DE DILAPIDER UN PATRIMOINE EXPLOITABLE. L'ensemble des êtres vivants constitue un gigantesque réservoir génétique dont l'homme a, par le passé, utilisé les possibilités : domestication d'animaux et sélection de plantes cultivables. Aujourd'hui et surtout demain, la recherche agronomique, pharmacologique et médicale aura besoin pour mieux servir l'humanité, de connaître le fonctionnement de chaque espèce. Et nul ne saura refaire ce qui aura disparu.

5. le étape de cette protection :

établir l'intérêt biologique des sites.

L'intérêt biologique d'un site est évalué sur base des cinq critères suivants :

1er critère : la rareté, raréfaction ou la tendance à la raréfaction des espèces vivantes, indigènes ou archéophy-

tiques (introduites depuis des temps immémoriaux) présentes dans le site.

Ce critère souligne l'importance accordée au rôle préservateur que le site envisagé joue vis-à-vis d'organismes vivants rares ou menacés.

L'exemple typique est celui d'une espèce rare dans toute son aire de distribution et présente en une station dans notre pays : le site qui l'abrite répond dans ce cas de façon maximale à ce premier critère.

Par ailleurs, diverses espèces animales et végétales atteignent en Wallonie une limite de leur aire de répartition et les stations marginales qui correspondent à cette limite présentent un intérêt biogéographique exceptionnel à de multiples niveaux : elles répondent également au maximum de ce premier critère.

2eme critère : la diversité et l'abondance des espèces vivantes, indigènes ou archéophytiques, présentes dans le site.

Ces notions de diversité et d'abondance sont étroitement liées à la variété et au contraste des biotopes présents dans le site.

Un site présentant donc, sur une surface restreinte, un grand nombre de biotopes différents répond au maximum de ce deuxième critère.

3eme critère : l'originalité internationale, nationale ou régionale du site.

Ce critère exprime donc la rareté de ce type de site par rapport à un territoire de référence donné.

Un exemple frappant est celui des milieux aux sols fortement empoisonnés par les métaux lourds (sols calamitaires), extrêmement rares à l'échelle de notre pays et dont la flore qui les caractérise en Wallonie a une extension limitée en Europe. Un autre exemple est celui des pelouses sur roche dolomitique.

4eme critère : la vulnérabilité du site.

Ce critère exprime la fragilité des écosystèmes présents dans le site et dès lors, la difficulté de leur préservation. La fragilité peut résulter de deux types de facteurs.

Ce peut être une cause naturelle : un bas-marais oligotrophe situé en contre-bas d'un large bassin est en soi un milieu fragile, lié à n'importe quelle vicissitude de ce bassin.

Ce peut être une cause artificielle, c'est-à-dire liée à l'action de l'homme.

Plus un site est fragile, plus sa cote sera élevée pour le présent critère.

Gérer le patrimoine naturel wallon (3)

(N-B.- Cette fiche fait suite aux fiches 27 et 28. Dans cette dernière, veuillez corriger la numérotation des § : 3 et 4, et non 4,5)

5e critère : la complexité du site.

Cette notion est étroitement liée au temps nécessaire à la mise en place des écosystèmes présents dans le site.

Une pelouse calcaire, par exemple, demande un ensemble complexe de facteurs écologiques et un laps de temps important pour sa mise en place. Par contre, un terrain vague en périphérie urbaine s'installe en peu de temps sur une terre de culture abandonnée. Sa cote, pour ce 5e critère, sera donc bien inférieure à celle de la pelouse.

L'approche de la valeur biologique d'un site doit également comprendre une évaluation de son intérêt biologique potentiel, c-à-d. l'intérêt qu'il représenterait s'il exprimait, au niveau de la flore et de la faune, toutes les possibilités de son milieu physique.

Conclusion :

Les espaces verts appartiennent selon l'intensité de l'intervention humaine qu'ils ont subie à l'un des 4 types de milieux suivants :

- les milieux naturels : ils n'ont subi depuis leur formation et jusqu'à l'époque actuelle, aucune influence majeure.

Aucun facteur d'origine humaine n'est donc à prendre en considération pour l'explication de leur composition faunistique et floristique et de leur structure. Dans un pays comme le nôtre, occupé par l'homme depuis des millénaires, les milieux naturels sont extrêmement rares.

Seuls, quelques escarpements rocheux et quelques tourbières renaissent clairement dans cette catégorie.

- les milieux subnaturels : ils ont subi et subissent toujours une action humaine, parfois relativement profonde. Celle-ci n'affecte cependant guère leur physionomie ni leur structure mais seulement leur composition. C'est le cas par exemple, des futaies pures qui ont conservé l'aspect des futaies naturelles, mais où certaines essences ont été et sont favorisées, pour des raisons économiques, par le traitement forestier qui leur est appliqué.

- les milieux semi-naturels : ils sont apparus par suite des pratiques agro-pastorales et des modes d'exploitation forestière utilisés jadis. Au départ des forêts naturelles, ces pratiques ont provoqué l'installation de milieux tels que les landes à bruyères, les pelouses calcaires, les prairies humides, les taillis purs, les taillis sous futaies, etc. Depuis l'abandon de ces pratiques dites traditionnelles, les milieux semi-naturels évoluent rapidement et spontanément vers des formations forestières d'origine secondaire.

- les milieux artificiels : ils doivent être considérés comme des milieux de substitution, apparaissent suite à des activités humaines très importantes. Les cultures intensives, les prairies amendées, les plantations de peupliers et de résineux, les terrains vagues... rentrent dans cette catégorie.

5. 2e étape de cette protection : moyens à mettre en oeuvre.

1. les sites de très grand intérêt biologique, c-à-d. abritant des espèces animales ou végétales rares ou des communautés vivantes peu banales, méritent d'être sauvegardés intégralement. Ces sites seront gérés en réserves naturelles, que ce soit par l'Etat ou une association privée. La gestion de telles zones sera essentiellement axée vers la protection de la nature et visera à promouvoir leur rôle éducatif. .. titre de témoin d'un mode de vie ancestral, leur intérêt culturel devra également être développé. Choisir ces sites et en proposer une gestion adéquate et intégrée au contexte régional est une des tâches à laquelle ISIWAL s'attache avec beaucoup d'attention.

2. Si nos sites sont aujourd'hui extrêmement vulnérables à la spéculation et à la pression urbaine et industrielle, c'est parce qu'ils ont perdu la fonction et l'utilité qui les intégraient jadis à l'économie wallonne. Pour stopper l'envahissement de nos sites par le béton, il faut donc leur rendre un rôle au sein de notre société. Ce processus de revalorisation de ces espaces est un aspect essentiel de la rénovation rurale et c'est là un thème majeur de travail et de réflexion pour l'équipe ISIWAL.

Quels rôles l'espace naturel doit-il jouer?

Pour réduire la vulnérabilité de nos espaces ruraux, il importe qu'ils jouent de nombreux rôles dans notre économie et qu'ils soient indispensables à de nombreux secteurs d'activités. Plus les rôles d'un site seront multiples, plus il sera difficile de le détruire ou de le modifier.

L'espace rural peut

produire des denrées alimentaires ou d'autres biens consommables (bois, eau, etc.)

accueillir les activités socio-culturelles, éducatives et de détente des citoyens

réguler notre environnement en amortissant les perturbations provoquées par les activités humaines

harmoniser le paysage

abriter notre patrimoine naturel et dès lors en enseigner l'histoire et le fonctionnement.

3. Que les techniques actuelles d'exploitation du sol et d'affectation des espaces soient peu soucieuses de ménager le paysage et de protéger la flore et la faune, est un élément qui n'échappe plus à personne, que ce soit en matière agricole, forestière ou hydrologique. Résoudre ce problème est un travail ardu : concilier les nécessités économiques avec celles de la protection de notre patrimoine naturel doit en constituer l'objectif. Cette conciliation ne peut s'obtenir que par une approche globale du problème. Les techniques qui doivent être développées sont celles qui produisent le moins d'effets négatifs dont le coût est finalement supporté par la collectivité et qui ne nécessitent pas une intervention correctrice pour rendre le milieu à nouveau utilisable.

(Les fiches 27, 28 et 29 reprennent l'essentiel de la brochure publiée par INTER-ENVIRONNEMENT-WALLONIE et intitulée "Gérer le Patrimoine Vallon - ISIWAL")

Chanly, le 27/12/1979

LISTE DES MEMBRES EFFECTIFS DE L'A.S.B.L.
 "LES NATURALISTES DE LA HAUTE-LESSE", à CHANLY
 o=o

NOM	PRENOM	ADRESSE		
ARNOULD	Albert	rue du Hableau, 32	5450	ROCHEFORT
BELOT	Patrick		5394	MONTGAUTHIER
COGNEAUX	Caroline	rue Grande Fontaine, 46	6911	VILLANCE
COGNEAUX	Michel	idem		
COLLET	Francis	av. de Port-Mahon, 209	6920	WELLIN
COLLIN (Mme)	Paul	av. Maréchal Ney, 34	1180	BRUXELLES
COMMERCE	Denise	av. du Castel, 70	1200	BRUXELLES
COMMERCE	Raoul	idem		
DAVID	Elise	rue de Lesterny, 22a	6940	FORRIERES
DAVID	Michel	idem		
DELHASSE	Berthe	r. Pierre St-Aubert, 17	5400	MARCHE-EN-F.
DELHASSE	Roger	idem		
DELACROIX	Marcelle	rue du Long Chêne, 12	1970	WEZEMBEEK-OPPEM
DELVAUX DE FENFFE	Marie-Th.	av. des 4 Bonniers, 8	1348	LOUVAIN-LA-N.
DELVAUX DE FENFFE	Michel	idem		
DETHIOUX	Marie	rue de Coquelet, 125	5000	NAMUR
DETHIOUX	Maurice	idem		
DUPUIS	Jacques	rue St-Urbain, 122H	6934	WELLIN
EVARD	Ghislaine	quai de la Boverie, 96	4020	LIEGE
EVARD	Louise	au Tilloul, 113	6921	CHANLY
EVARD	Maurice	idem		
FIERENS	Marie-Mad.	r. Louis Mascré, 23	1070	BRUXELLES
FIERLAPIJN	Etienne	rue du Long Chêne, 12	1970	WEZEMBEEK-OPPEM
FROGFEUX	René	rue Maurice Raskin, 22	1070	BRUXELLES
GELIN	Arlette	ch. de Charleroi, 115	1060	BRUXELLES
GELIN	Paul	idem		
GHYS	Jean	rue des Grêlons, 20	5394	MONTGAUTHIER
GOHINONT	Albert	r. Devant l'Etang, 10	4890	MALMEDY
GOHINONT	Anne-Marie	idem		
HENRICOT	Colette	av. Louise, 449	1050	BRUXELLES
JACOBS	Henri	Grande Ruelle, 43	6924	LOMPREZ
LIMBOURG	Francine	Al'Roue, 75	6921	CHANLY
LIMBOURG	Pierre	idem		
LOISEAU	Monique	Scotton, 199A	6888	HAUT-FAYS
LOISEAU	Paul	idem		
MANNAERT	Martine	rue de l'Europe, 13	5850	BOVESSE
MANNAERT	Pierre	idem		
MENU	Anne-Marie	rue de la Culéc, 93	5436	REJSEIGNE
MENU	Véronique	idem		
MEUNIER	Christiane	av. d'Azebois, BP12	6200	GOSSELIES
MEURRENS	Annick	av. de la Chasse, 94	1040	BRUXELLES
MEURRENS	Daisy	Frandeux, 12	5394	MONTGAUTHIER
MEURRENS	Edmond	idem		

71-
 22/11/1979
 1

PETITJEAN	Omer	Curé de et à	6854	JEROMEVILLE
PIERLOT	Jean	rue Surhuy, 53	5340	GESVES
RENERS	Louise	rue de Plainevaux, 99	4208	BONCELLES
ROUSSEL	Anna	rue du Centre, 47	5272	STREE
ROUSSEL	Georges	idem		
SLEGERS	Thérèse	Val des Cloches, 129	6934	TELLIN
TYTECA	Brigitte	ch. de Bruxelles, 144	1300	WAVRE
TYTECA	Daniel	idem		
VAES	Hélène	av. des Courses, 24	1050	BRUXELLES
WEIS	Jean	rue du Tombois, 1	6921	CHAILY
EVRARD	Marie	rue de Rochefort, 1	6940	FORRIERES
VANDERVELDEN	Jean-M.	av. de l'Amarante, 37	1020	BRUXELLES
VAN ITERSON (Père)	Albert	Abbaye St-Remy	5430	ROCHEFORT

T A B L E D E S M A T I E R E S
 ++++++

I. ACTIVITES GENERALES (1979)

		Page
Sam. 27/1	Assemblée Générale annuelle	1
	Conférence sur les Orchidées de notre flore	3
Dim. 11/2	Etude des terrains jurassiques au sud de Charleville-Mézières	7
Sam. 24/2	1e soirée d'initiation à l'observation des oiseaux : les oeufs	19
Dim. 25/2	La Lesse par monts et par vaux (3) : Villance et Maissin	14
Dim. 11/3	Les mégalithes de Wéris et des environs	25
Sam. 24/3	2e soirée d'initiation à l'observation des oiseaux : le chant	28
Dim. 25/3	La Lesse par monts et par vœux (4) : Maissin - Redu	31
Dim. 8/4	Les phénomènes karstiques dans la région de Lesse et Lomme :	
	le karst aérien : Han/Lesse	50
	le karst souterrain : grotte du Père-Noël	51
	randonnée pédestre : Wavreille	51
Sam. 21/4	Initiation botanique et ornithologique dans le Parc National de Lesse-et-Lomme	52
Dim. 13/5	Prospection sur le Plateau du Gerny : Rochefort - On	63
	Visite de la Carrière de marbre St-Romy à Rochefort	67
Sam. 26/5	Initiation ornithologique et pisciculture : Mirwart	70
W-E 2-3/6	Excursion en France aux marais de Sécheval et dans les Côtes de Meuse	81
Sam. 23/6	Exploration de la Fagne de Libin. Vallée du Serpont (Compl. du rapport : p.113)	84
Sam. 30/6	Inauguration de l'Exposition "Au Pays de Lesse et Lomme"	87
Dim. 15/7	Découverte du Parc National de Lesse-et-Lomme à Rochefort	95
Dim. 12/8	Promenade guidée par les Naturalistes de la Haute-Lesse dans les bois de Villance	96
Dim. 9/9	A la découverte des fougères dans la région de Monthermé (France)	103
Sam. 22/9	Visite de la fonderie de cloches de Tellin	108
Sam. 29/9	Souper des Naturalistes au Parfondry	
Dim. 30/9	Journée Nationale de la Protection de la nature à Kanne	

Sam. 6/10	Soirée d'initiation mycologique à Wellin	119
Dim. 14/10	Excursion dans la vallée de l'Almache : Daverdisse - Gembes	120
Dim. 28/10	A la découverte des versants de l'Amblève : Fraiture	123
	Visite des ruines du "Neufchâteau sur Amblève"	126
Dim. 11/11	Aux confins de l'Ardenne et de la Famenne, Masbourg	133
Sam. 24/11	Conférence du Prof. Léonard sur la Traver- sée du Sahara à Wellin	135
Dim. 9/12	La Lesse par monts et par vaux (5) : Redu- Daverdisse	145
Dim. 23/12	Excursion archéologique dans la vallée de la Semois : Ucimont - Rochehaut	146

II. ACTIVITES DES EQUIPES

A. SECTION NATURE

1. Botanique

S. 27/1	Sites à prospector	5
S. 10/3	Détermination des arbres et arbrisseaux	34
S. 24/3	Idem : Ave - Resteigne	34
S. 7/4	Anémones pulsatilles : Han - Ave - Resteigne	57
S. 12/5	Inventaire floristique : Han	72
S. 19/5	Reconnaissance des graminées prairiales : Ave	72
W-E 28/4	- 1/5 Flore du Ried (Alsace)	72
D. 27/5	Guidance de sociétés naturalistes : Redu- Our et Fagne de Libin	73
S. 9/6	Descente de la Lesse de Houyet à Anseremme	89
D. 17/6	Réserve du Roptai (Ave) et prairies du Cobri (Lessive)	90
D. 24/6	Vallon du Cobri à Lessive	90
D. 5/8	Vallée de l'Hermeton en aval de Gochenée - Végétation messicole du plateau de Givet	98
S. 25/8	Les étangs de Luchy	98
S. 8/9	Environs de Givet	109
S. 23/9	Guidance de "Jeunes et Nature", Wavreille- Resteigne-Han	112
S. 6/10	Récolte de champignons (Auffe-Halma)	127
S. 27/10	Prospection mycologique : Briquemont, Mont-Gauthier	129
S. 10/11	Zones humides : Croix-Scaille, Louette-S-P.	136
S. 24/11	Musée et Forêt de Bon-Secours (Péruwelz)	139
S. 8/12	Observation dans le Parc National de L-L Initiation à la phytosociologie (1)	149
S. 22/12	Mise à jour des "Cahiers" Initiation à la phytosociologie (2)	149

2. Ornithologie

S. 3/3	Nettoyage des nichoirs au Bestin	35
D. 1/4	Observations à Wavreille	37
S. 7/4	Le Pic mar à Daverdisse	74
S. 14/4	Observations aux Pérées (Resteigne)	75
S. 21/4	id.	75
S. 28/4	id.	76
W-E 28/4-1/5	La faune du Ried (Alsace)	72
S. 5/5	Observations au Pont d'Eprave	91
S. 12/5	Observations à Ave	91
S. 19/5	Observations à Neupont-Halma	92
S. 26/5	Observations dans le domaine de Mirwart	92
S. 2/6	Observations aux Pérées (Resteigne)	93
S. 9/5	Observations à la Fagne d'Ochamps	93
D. 21/10	Séance de baguage à Forrières	150
1979	Bilan de l'occupation des nichoirs au Bestin	117

B. SECTION ARCHEOLOGIE

Compte rendu des activités de l'Equipe Archéologie en 1979	115
--	-----

C. SECTION ENVIRONNEMENT

Lendemain d'élections	5
Le sel sur nos routes	6
Les sites et sentiers pédestres de Rochefort	22
L'argent a une odeur	23
Le village équestre de Lesse	23
Réduction des points d'arrêt sur les lignes ferroviaires	24
L'emploi du 2.4.5.T dans le Parc National de L-L.	38
Après l'accident d'Harrisburg	39
Réunion de la Commission Permanente : 6/4	59
	et 77
Un séminaire sur la gestion de la faune sauvage	78
Non à la tenderie	94
La pollution du Serpont	100
Réouverture de la tenderie	100
Entretien le long des routes	101
Notre position à l'égard de la chasse et de la tenderie	114
Le curage de nos rivières	129
Réunion de la Commission Permanente : 30/11	142
Gestion de la Réserve de Luchy	147
Un barrage sur la Houille	148
La revue "Environnement"	149

D. SECTION EDUCATION

Les Naturalistes exposent	40
Aménagement des sentiers pédestres et protection des sites naturels	41
L'Exposition "Au Pays de Lesse et Lomme"	87
Promenade guidée en forêt : Villance	96

III. DIVERS

À propos des moulins de Haute-Lesse (A. de Prémourel)	15
Notice historique sur Villance	16
Nos découvertes : observation d'un grèbe esclavon à Chanly	24
À propos du "Pont Marie-Thérèse" à Maissin	57
Urbanisme rural et protection des sites (P.Francastel)	62
Les Dactylorhizas de la Réserve des Anciennes Troufferies à Libin	113
L'autour des palombes	125
Un oiseau mythique!... l'épervier	131
Les roches magmatiques du Massif de Rocroi	137
Liste des champignons récoltés en Haute-Lesse du 6 au 27 octobre 1979	140
"Pour un nouvel environnement", par Bure, Didisheim, Harroy et Stievenart	144

IV. FICHES TECHNIQUES

n° 27 Gérer le patrimoine naturel wallon (1)	
n° 28 Gérer le patrimoine naturel wallon (2)	
n° 29 Gérer le patrimoine naturel wallon (3)	
Publication de "Fiches illustrées des Fougères"	

